JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
534,691

23ME ANNEE—No 5 MONTREAL. MERCREDI 7 NOVEMBRE 1906 14 PAGES—UN CENT

Rev Ed Pa ulis Ia
Seminaire

MTRE CHAS E. HUGHES DEFAIT LE JOURNALISTE W. R. HEARST

Les républicains ont élu leur candidat gouverneur de New-York par 54,000 voix de majorité. Plusieurs gains démocrates.

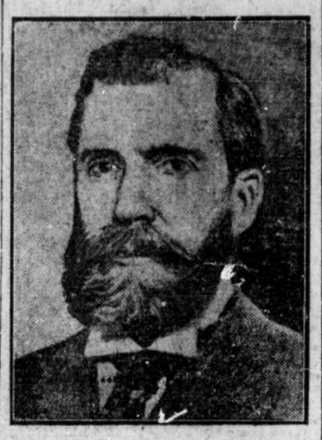
La ville de New-York vote en bloc pour Hearst mais le vote rural va à Hughes.

New-York, 7. — Le parti républicain est vainqueur dans la majorité des états, mais si l'on regarde de près le résultat de la présente élection on constatera aussitôt que dans presque tous les états les démocrates ont fait des gains considérables. "La leçon est terrible, disait ce matin d'un des leaders du parti républicain; jamais nous n'aurions cru que Randolph Hearst, le journaliste avait une puissance aussi formidable."

Quarante-deux états ont eu hier des élections et sans que le parti républicain ait couru de danger, le vote a indiqué la tendance démocratique, et même socialiste.

Les républicains restent maitres du congrès par une très forte majorité.

L'intérêt dans la présente lutte était centralisé sur l'élection pour le poste de gouverneur dans l'état de New-York entre William Randolph Hearst, journaliste et Mtre Charles E. Hughes, avocat qui fit la guerre aux Cies d'assurances.



Maitre Charles E. Hughes qui vient d'être élu gouverneur de l'Etat de New-York.



M. Floyd élu gouverneur républicain de l'Etat du New-Hampshire.

Déclaration de M. Hughes

"Je suis infiniment heureux d'être élu et cela me semble bien définitif. Quelle que soit ma majorité, mon sentiment n'est pas celui de la jouissance mais bien celui de la responsabilité qui m'incombe désormais.

"Je crois que l'élection s'est faite honnêtement. J'avais le plus redoutable des compétiteurs à combattre dans la personne de M. W. R. Hearst."



MAITRE CHARLES E. HUGHES GOUVERNEUR DE NEW-YORK, SALUANT LA POPULATION A SON DEPART POUR KILDARE.

Le journaliste était le candidat des démocrates francs et de la Ligue de l'Indépendance; l'avocat était le candidat des républicains.

La lutte fut formidable de part et d'autre.

Aux deux candidats on a prêté des motifs qui ont de la vraisemblance. Hughes aurait été supporté par les républicains en reconnaissance des services rendus lors des enquêtes sur les assurances où il aurait épargné de hautes personnalités politiques et financières.

Hearst aurait reçu l'appui de Tammany et de Murphy le "boss" parce qu'il possédait assez de preuves pour envoyer tous les chefs tammanistes au bagne.

Le résultat a été défavorable au journaliste Hearst qui est battu par une majorité de 54,000 voix.

New-York, 7 — Charles E. Hughes, républicain, est élu gouverneur de l'Etat de New-York par une majorité de 54,000 voix.

William R. Hearst a obtenu la majorité absolue dans toutes les divisions urbaines du "Greater" New-York, mais Hughes a été porté à la victoire par le vote d'Etat, par les districts ruraux ce qui a sauvé le parti républicain.

En jugeant par les chiffres obtenus jusqu'à cette heure la pluralité des votes pour Hearst dans le "Greater" New-York est de 76,956. Dans deux comtés du Nord de l'Etat Hearst a pris des majorités raisonnables.

La pluralité du vote pour Hughes dans le haut de l'Etat est de 128,686, ce qui donne au candidat républicain une majorité de 54,016.

Mais il convient de dire qu'il y a encore 196 districts dont on n'a pas eu de nouvelles. Le vote dans ces districts peut apporter une variation dans le résultat général en ajoutant ou enlevant 3,000 ou 4,000 votes à l'un ou à l'autre des candidats.

New-York, 7 — Mtre Chs E. Hughes a reçu des rapports d'élection chez lui en compagnie de son père, de sa mère et de ses chefs d'élection. Ses trois enfants étaient près de lui. Quand le résultat final fut connu ou à peu près, Mtre Chs E. Hughes donna aux reporters une courte entrevue. Il resta debout jusqu'à minuit puis se retira.

Il part ce soir pour Kildare dans les montagnes Adirondacks où il passera une dizaine de jours.

M. W. R. Hearst attendit chez lui le résultat du vote, en compagnie de sa famille.

Le vote pour l'élection de Chanier, démocrate au poste de lieutenant-gouverneur, indique une pluralité de 134,940 contre le candidat républicain Bruce.

New-York, 7 — On a donné très peu d'attention aux nominations judiciaires dans l'élection d'hier. D'ailleurs les can-

A suivre sur la page 8



M. Curtis Guild jr., républicain réélu gouverneur de l'Etat du Massachusetts.



M. J. H. Higgins, maire de Pawtucket, élu gouverneur démocrate de l'Etat au Rhodes Island.

New-York, 7 (Bulletin spécial).—Les dépêches de la Presse Associée, nous permettent de dire que les républicains ont élu 214 membres pour le 60ième Congrès et les démocrates 157, avec encore 15 districts dont on n'a pas de décompte officiel.

Déclaration de W. R. Hearst

"Au sujet du résultat, je n'ai qu'à répéter à nouveau ce que j'ai toujours déclaré dans mes discours. Je me suis engagé à lutter contre le contrôle du pouvoir gouvernemental par les monopoles et les méthodes corruptrices, je me battrai donc jusqu'au bout.

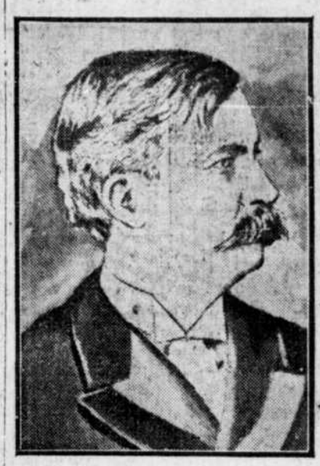
"Que je doive servir comme chef de groupe ou comme simple soldat, cela sera selon le désir du peuple et je serai aussi loyal dans un poste comme dans l'autre. Le peuple a maintenu les républicains, je me battrai donc dans les rangs en simple citoyen et je ferai tous mes efforts pour promouvoir les intérêts du peuple."



WILLIAM RANDOLPH HEARST, JOURNALISTE. — C'est l'homme qui a entrepris d'émonder les méthodes corruptrices aux Etats-Unis.

Hearst a eu une entrevue avec l'attorney de district et le Chef de Police au sujet des fraudes surprises par ses agents secrets.

Des chefs républicains seraient incessamment arrêtés, dit une dépêche.



M. Warner, élu gouverneur républicain pour l'Etat du Michigan.

UNE GROSSE SENSATION

(Bulletin Spécial)

New-York, 7 (1h. 35 de l'après-midi).—Dans les cercles politiques du parti républicain règne la plus grande perturbation. M. W. R. Hearst, grâce à une organisation secrète, a profité de l'élection actuelle pour surveiller le mode de corruption électorale en usage.

Hearst a déclaré lui-même qu'il avait en sa possession des preuves suffisantes pour envoyer au bagne de hautes personnalités politiques et financières qui ont fait de la corruption.

M. Hearst a eu une longue entrevue avec le chef de police et l'attorney de district Travers Gerome au sujet des arrestations à faire.

On s'attend à l'arrestation d'un grand chef républicain dont on dit déjà le nom dans toutes les rues cette après-midi."

LE JUGE F. X. CHOQUET A BUCKINGHAM

Le distingué magistrat a été officiellement choisi hier pour présider aux débats de l'enquête préliminaire qui commencera vendredi.



L'HON. JUGE F. X. CHOQUETTE QUI PRESIDERA L'ENQUETE PRELIMINAIRE A BUCKINGHAM.

Monsieur le juge F. X. Choquet, des Sessions de la Paix, a été nommé officiellement, hier, pour présider aux débats de l'enquête préliminaire à Buckingham. La nomination lui a été envoyée hier par l'honorable Lomer Gouin, premier ministre et Procureur Général.

Monsieur le juge Choquet est né le 8 janvier 1851, il aura donc 56 ans l'an prochain. Elève au séminaire de l'Assomption puis à celui de Montréal, il termina ses cours en 1870 et fut admis à l'étude du droit l'année suivante. Etudiant sous la direction de Mtres Jetté, Archambault et Belque, il fut admis à la pratique quatre ans plus tard, en 1875, et fut associé avec ses anciens patrons. De 1880 à 1886, il pratiqua seul puis s'associa avec Mtres Mercier, Beausoleil et Martineau.

Comme avocat, il se créa une spécialité des questions de droit électoral et pris part, au nom du parti libéral, à tous les décomptes et procès en invalidation. En 1886 il fut nommé Conseil de la Reine.

Il fut Conseiller du Barreau de Montréal et aussi membre du Conseil Général. Le 24 décembre 1898, il fut nommé juge des Sessions de la Paix en remplacement du juge Dugas, parti au Yukon. L'an passé, il fut nommé Commissaire d'extradition et son autorité en matière de droit international est souvent invoquée.

D'un caractère affable et bon, M. le juge Choquet est tenu en très haute estime par tous ses confrères et par

A suivre sur la page 9

DELORIMIER PROTESTE CONTRE LA COMPAGNIE D. B. MARTIN

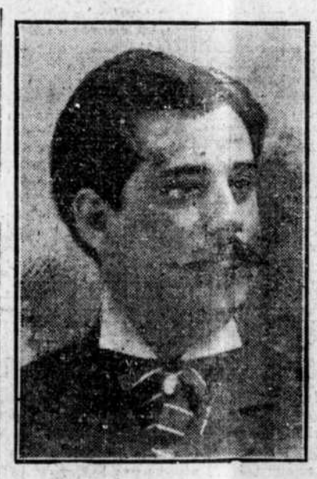
Les contribuables adoptent à l'unanimité une résolution approuvant la conduite du Conseil et demandant que Mtre Monty, avocat de la municipalité, soit nommé avocat de la Couronne dans la poursuite intentée.

Un grand nombre de contribuables du DeLorimier se sont réunis hier soir à l'hôtel de ville pour discuter la question, si importante pour eux, des poursuites intentées à la compagnie D. B. Martin.

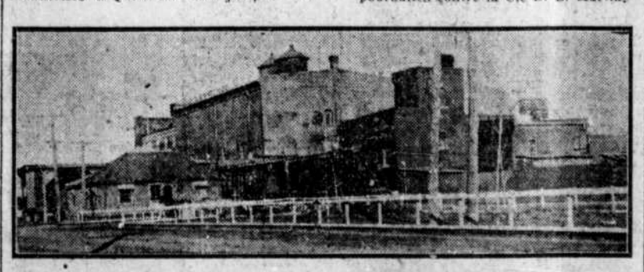
On sait d'où viennent ces poursuites. La Cie D. B. Martin, locataire des abattoirs de l'Est, a établi un fondoir où elle fabrique du noir animal, de la glu, du suif, etc. Ce fondoir et ses odeurs donnent naissance à une horrible puanteur qui envahit tout le village de DeLorimier et plusieurs quartiers de Montréal selon la direction du vent.

Des plaintes si nombreuses se sont fait jour, de propriétaires qui perdaient leurs locataires, de locataires qui préféraient se mettre deux maisons sur les bras plutôt que de rester à DeLorimier, de tout le monde enfin que des poursuites ont été intentées à la compagnie pour la forcer à prendre les moyens d'abolir les causes de cette puanteur.

La compagnie a d'abord promis de remédier à cet état de choses; puis comme elle retardait, les poursuites ont commencé à pleuvoir dru jusqu'à ce qu'en trois mois il y ait eu 52 condamnations.



Mtre Rodolphe Monty, avocat de la municipalité de Delorimier, qui est chargé des poursuites contre la Cie D. B. Martin.



LA CIE D. B. MARTIN ET DELORIMIER. VUE D'ENSEMBLE DES ABATTOIRS DE L'EST.

C'est à ce sujet qu'a eu lieu l'assemblée d'hier soir et plusieurs discours ont été faits qui ont été très applaudis.

M. A. J. Ratelle a été élu président et M. A. Lapierre, secrétaire, puis

M. E. C. ST AMOUR

agent d'immeubles, expliqua le but de l'assemblée.

"La question, dit-il, est d'une importance énorme pour DeLorimier. Je m'honore d'avoir donné le branle à ce mouvement, il y a un an. Depuis le conseil de DeLorimier m'a accordé son concours. Nous avons fait une belle lutte, mais tout n'est pas fini. Si nous n'arrivons pas à notre but, qui est de forcer la compagnie D. B. Martin à s'en aller, la propriété ira en diminuant, ou désertera notre ville.

"Ce n'est pas sans difficultés que nous avançons. Des influences se jouent contre nous. Il y a quelque temps, le conseil de Montréal ordonnait aux employés de son bureau d'hygiène de visiter les abattoirs et le fondoir et de prendre des poursuites tous les jours pendant six mois. Puis des influences se firent jour; il arriva un contre-ordre de rien faire. En apprenant cela, je me présentai devant la commission d'hygiène de Montréal avec Mtre Rodolphe Monty et plusieurs citoyens importants de DeLorimier. Sur nos représentations la commission décida de poursuivre ce qui avait été commencé. Il se trouva cependant un échevin de Montréal, l'échevin Lévy, pour prendre la part de la Compagnie D. B. Martin.

"Devant les cours de justice, les mêmes influences se sont fait sentir. Une fois le grand jury a donné un verdict d'accusation non fondée. Nous sommes revenus à la charge. L'avocat de la couronne se permit de venir dans la chambre des grands-jurés retirer la mise en accusation. Si j'en avais le droit, je demanderais contre lui un vote de censure.

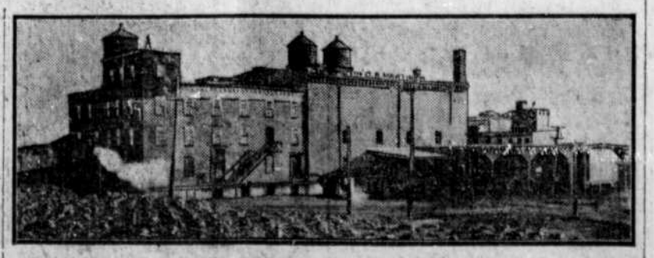
"Notre conseil a donc entrepris une campagne méritoire. Nous sommes à la veille de la victoire et la Cie D. B. Martin est à la veille de déménager."

LE Dr J. E. LABERGE

parla des dépositions faites devant les cours par les témoins qui appartiennent à la profession médicale.

"L'air empesté qui s'échappe du fon-

A suivre sur la page 8



LA CIE D. B. MARTIN ET DELORIMIER. LES ABATTOIRS DE L'EST, VUS DE LA COUR.

CET ACCIDENT AU PONT WELLINGTON

La Compagnie du Grand Tronc a retenu les services d'un scaphandrier de renom pour retirer les wagons précipités dans le canal hier.

Dans notre dernière édition nous donnions les détails d'un accident au cours duquel trois chars plate-formes du Grand-Tronc ont été précipités dans le canal, près du pont Wellington.

Le Grand-Tronc, comme nous le savons, a un pont près de là, sur lequel passent quelques convois de fret destinés aux quais, aux entrepôts et à certaines manufactures. Or lundi dans la nuit, vers deux heures, pendant qu'un convoi reculait, comme le pont, dit-on, avait été laissé ouvert, trois chars tombèrent dans le canal. La partie en bois des voitures de la puissante compagnie fut facilement retirée de l'onde, mais il n'en fut pas de même des trucs, masses énormes pesant plus de quatre tonnes. Il a fallu aller les chercher au fond du canal, et, pour cela, la compagnie du Grand-Tronc avait retenu les services d'un célèbre scaphandrier, M. Fitzpatrick. A trois heures, hier après-midi, le plongeur commença son pénible travail à 18 pieds sous l'eau.

La grue à vapeur No 1 du Grand-



Intéressant travail fait dans le canal Lachine, hier. Le scaphandrier Fitzpatrick à l'oeuvre. La scène de l'accident arrivé aux chars plates-formes du Grand-Tronc.

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN.
Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited. 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
3 NOVEMBE

LUNDI	92,221
MARDI	92,186
MERCREDI	92,168
JEUDI	FETE
VENDREDI	92,265
SAMEDI	115,812
TOTAL	484,652
HEBDOMADAIRE	50,039
	534,691

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,930

DIANE CHASSERESSE

Une jeune Canadienne se distingue à Berlin, N. B.

Une jeune fille de vingt ans, Mademoiselle Alexia Gourre, vient d'accomplir, à Berlin, New-Hampshire, un exploit qui devra faire rougir d'envie bien des sportsmen connus. Elle se trouvait chez elle, en compagnie de sa mère quand, à quelques arpents de la maison, elle aperçut un superbe chevreuil, broutant en toute sécurité à travers les plates-bandes du jardin.

"Quel beau coup de fusil!" dit-elle, en montrant à sa mère le gibier insouciant. Et, en même temps, elle s'empare de la boîte de cartouches placée dans une armoire, grimpe sur une chaise, décroche la carabine de son père, l'arme précipitamment, épaule et tire. Le tout s'était passé si rapidement que Mme Gourre n'eut pas même le temps de courir vers sa fille et l'empêcher de commettre ce que, dans le cœur de mère, elle considérait comme un acte téméraire.

L'animal avait été frappé droit au cœur et tué raide.

Mlle Gourre est née à Saint-Laurent, près Montréal. Son père est jardinier. Elle est la nièce de M. Eugène Gourre, avocat de cette ville.

SERREFREIN BLESSE

Pendant qu'il était occupé à accoupler des chars remplis de charbon, hier soir, Robert Clark, un serre-frein qui habite au No 3 rue Centre, a été écrasé sous un éboulis de ce combustible.

Après avoir repris connaissance, Clark se rendit chez lui, souffrant de contusions à la tête.

Le Rhumatisme

est une maladie organique. Elle se manifeste par des douleurs et affections locales—l'inflammation des articulations et la raideur des muscles — mais elle ne saurait être guérie par des applications locales. Elle demande un traitement organique agissant sur le sang, et le meilleur à suivre est celui du célèbre remède

Hood's Sarsaparilla

qui a radicalement guéri des milliers de cas.

Pour témoignages de guérisons remarquables, demandez le livre No 7 traitant le Rhumatisme.

C. I. Hood Co., Lowell, Mass.
315 wB

LE Dr MATHEWS SE SUICIDE

APRES AVOIR ETE CONDAMNE A 20 ANS DE BAGNE POUR LE MEURTRE DE SA FEMME.

Baltimore, Md., 7. — Le Dr Mathews, trouvé coupable du meurtre de sa femme, meurtre froidement prémédité, s'est suicidé dans un hôtel de Baltimore Est.

En août dernier, Mme Idola Mathews, femme du Dr J. B. Mathews de Greensboro disparaissait subitement. Lorsque ses amies et connaissances se présentaient pour obtenir de ses nouvelles, elles étaient invariablement reçues à la porte par le docteur. Celui-ci leur disait que sa femme était retenue au lit par une grave indisposition et ne pouvait recevoir aucune visite. La plupart des visiteurs se contentèrent de cette explication mais elle ne suffit pas à M. Edward Gipman, conducteur de chemin de fer de Philadelphie qui avait été longtemps un des familiers de la maison. Malgré les protestations du docteur, Gipman se rendit à la chambre où reposait Mme Mathews et il apprit, avec horreur, de la bouche de cette malheureuse qu'elle était lentement empoisonnée par son mari.

Gipman fit mander trois médecins, qui reconnurent un cas très grave d'empoisonnement par l'opium. Un mandat d'arrestation fut immédiatement lancé contre Mathews. Avant de suivre les officiers de justice, l'assassin demanda qu'on lui permît de dire un dernier adieu, sans témoins, à sa femme. On lui refusa cette permission, mais il lui fut permis de voir sa femme en présence des médecins.

Avec un sang-froid extraordinaire, le Dr Mathews vint se mettre à genoux auprès du lit de sa victime et prit la main de sa femme. Soudain, Mme Mathews laissa échapper un gémissement de douleur. On s'aperçut alors avec stupéfaction que le misérable venait de lui plonger dans une veine de la jambe, sous les couvertures, l'aiguille d'une seringue hypodermique qui contenait une quantité de strychnine suffisante pour tuer dix personnes.

Mme Mathews mourut peu après.

Condamné à vingt ans de bagne, le Dr Mathews porta la cause devant la Cour Suprême en alléguant qu'il était sujet à des crises de détraquement cérébral et que c'était dans un de ces accès de folie qu'il avait tenté de tuer sa femme.

En attendant la décision de la Cour Suprême, Mathews fut remis en liberté sous caution et se rendit au Mount Hope Retreat pour y suivre un traitement.

La semaine dernière, la Cour Suprême confirmait la sentence prononcée contre le Dr Mathews. Lorsque des policiers se présentèrent à la maison de santé pour se saisir du Dr Mathews, ils ne trouvèrent pas celui-ci. On retrouvait hier son cadavre dans un hôtel de Baltimore Est. Le misérable s'était suicidé d'un coup de revolver.

UNE SAISON DE SIMPLICITE

Toute exagération disparait des pardessus d'automne.

"Graves" et "unis", voilà le mot d'ordre de la mode dans les vêtements d'automne et d'hiver pour hommes. On a fait disparaître toute exagération dans l'habit et les pantalons sont de la coupe la plus rationnelle.

Les complets en serge "Blunoz" noire et bleue unie, de confection Semi-ready et vendus dans les garde-robes Semi-ready dans tout le continent, au prix uniforme de $20, ont une immense vogue au Canada. "Il a fallu faire face à une nouvelle hausse du prix pour se procurer assez de serge Blunoz des fabricants," dit le gérant général de la compagnie Semi-ready.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal. McLean et Campbell ont les agences, 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, tandis que F. X. Bourduas, à Saint-Henri, a sa garde-robe au No 3521 rue Notre-Dame. (13) r

EMMA GOLDMAN ET SON PROCES

New-York, 7. — Les tribunaux ont appliqué hier pour la première fois, l'article 468 du Code Criminel, qui fut voté après l'assassinat du président McKinley.

Le magistrat Cornell a condamné dix prisonniers à subir un procès pour anarchie criminelle. Ces prisonniers étaient Emma Goldman, les cinq jeunes filles et les quatre jeunes gens qui furent arrêtés en même temps qu'elle mardi dernier au Manhattan Lyceum où se tenait une réunion anarchiste.

Emma Goldman est accusée d'avoir publié et mis en vente un livre intitulé "Mother Farth" qui est farci de doctrines subversives. Les autres sont accusés d'avoir vendu ce livre et d'avoir assisté à une réunion anarchiste.

L'article 468 interdisant la mise en vente de littérature anarchiste, les dix prisonniers — tous des israélites — auront à répondre de leur conduite devant le grand jury.

Les accusés ont été remis en liberté sur versement d'un cautionnement de $1,000.

Emma Goldman vint à Montréal, le premier mai dernier et fit parader ses partisans dans les rues mais la classe ouvrière ne se mêla pas officiellement à ce mouvement.

Boeuf boucané de "Clark"

Un plat appétisant pour le déjeuner, le dîner ou le souper prêt à servir, ouvrez la boîte. (28) r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

CHRONIQUE

PROMESSES DE MARIAGE

Un jeune avocat de mes amis est venu me demander, au nom d'un groupe de personnes appartenant à la haute société de Montréal, d'aborder dans une chronique le sujet délicat des promesses matriomoniales témérairement engagées et trop cavalièrement rompues. A ce sujet, mon ami me citait des exemples réellement scandaleux et capables d'indigner tout honnête homme. M'emparer de ces faits et vitupérer les fauteurs serait sortir de mon rôle; aussi vais-je me borner à traiter la question dans son sens général.

En Angleterre, et dans les pays soumis aux lois anglaises, on considère la promesse de mariage comme une action, comme un engagement formel, définitif, et on juge des ruptures en conséquence de cette manière de voir. Les responsabilités attachées à cette action en font une sorte de devoir qui fait du sentiment une chose en quelque sorte matérielle.

Est-ce un bien? Est-ce un mal?

Cela dépend des moeurs d'un pays et surtout de leur antiquité. Les législateurs anglais, d'accord avec la morale tout extérieure de leurs administrés, ont pensé que la sévérité de la loi, en cette matière délicate, devait améliorer les moeurs. Il y a du vrai là-dedans et les hommes agissent peut-être moins légèrement qu'ailleurs, sachant à quoi les expose une brusque saute du coeur.

Mais il y a un autre côté de la question qu'il est bon d'envisager et qui milite en faveur de la liberté absolue des sujets. C'est le caractère d'intimité toute personnelle qu'ont ces manifestations. Entre deux fiancés de bonne foi, ce sont surtout les qualités morales apparentes qui sont en jeu, avec les sympathies de première vue. On est jeune, ardent, impatient, et l'on construit inconsidérément un palais merveilleux qu'on a hâte d'habiter. Mais en attendant que ce palais soit habitable, on éprouve trop souvent des heurts de caractère, parfois même on découvre des tares morales ou morbides qui glacent les passions les plus violentes; et, pendant qu'il est temps encore d'éviter un bagne perpétuel, on se retire, brusquement ou non, des jolis doigts roses dont on aperçoit les griffes.

La loi anglaise ne veut pas prendre ces raisons en considération.

"C'est à vous, dit-elle, de ne pas céder à un entraînement. Vous devez toujours conserver la froideur nationale, sous peine de supporter les graves conséquences de votre faiblesse d'un moment."

Cette rigueur semble bien sévère, d'autant plus que ce n'est pas toujours une faute de renoncer à un mariage projeté, sous l'empire d'un sentiment spontané, irrésistible, lorsque la volonté de l'homme est souvent abolie et que la femme circonvient sa victime.

Qui peut dire avec certitude lequel des deux fiancés a séduit l'autre? Oserait-on affirmer que l'homme seul dissimule ses défauts et qu'il ne peut être, lui aussi, la "victime" de sa conquête?

Les caractères ne se font connaître que peu à peu, et contracter mariage en dépit des fâcheuses découvertes que l'on peut faire au cours des fiançailles, c'est presque toujours édifier un mauvais ménage et jeter le trouble dans les familles.

Laissez-moi vous rappeler le cas d'un homme dont le nom, il y a quelques années, a fait un bruit énorme dans la presse des deux mondes.

Le commandant Lothaire, officier belge, avait fait fusiller au Congo un espion de nationalité anglaise.

Très chatouilleuse en pareille matière, l'Angleterre poussa de telles clameurs que le gouvernement de la Belgique dut mettre en jugement le pauvre Lothaire qui, après une enquête minutieuse et des débats publics, fut acquitté, à la grande satisfaction de l'Europe attentive à ce procès.

Or, le commandant eut à en subir un autre, peu après, qui dut, certes, l'ennuyer plus que le premier. Il s'agissait d'une action en dommages-intérêts pour rupture de promesse de mariage.

Dans son cas, il n'apparaît nullement que la jeune fille à laquelle il avait engagé sa foi soit montrée indigne de devenir sa femme. C'est la mère de celle-ci qui, impatiente d'affirmer ses droits de belle-mère, semble avoir trop prématurément effrayé son futur gendre. Et le brave soldat, qui ne craignait ni les balles ni les boulets, a tremblé à l'idée du sort que lui préparait belle-maman. Dans une épître très digne, il a prévenu celle-ci que, vu l'âge encore si tendre de sa fille, (dix-sept ans), il avait résolu d'attendre un an au moins avant de donner suite à son projet matrimonial.

Là-dessus, la bonne dame se rendit, rageuse, chez le commandant. En son absence elle mit l'appartement à sac.

Elle trouva une lettre d'ami qui démontrait au fiancé tout ce que ce mariage projeté avait d'aléatoire pour son bonheur et qui se terminait par des conseils de nature à amener une rupture honorable.

C'est à l'aide de ce document — un document volé — que cette dame poursuivit le commandant.

Il est vrai qu'elle a été déboutée de son action.

Et se fut justice. Car il est évident qu'on ne peut imposer à un homme la vie infernale que lui promet les aménités d'une belle-mère intolérable, lorsque celle-ci manifeste, avant la lettre, les sentiments de la plus cruelle hostilité.

Qu'on laisse donc les fiancés se débrouiller eux-mêmes et que l'on ne punisse le déserteur que lorsqu'il y a ou félonie évidente ou dommage réel.

Une promesse de mariage n'est pas un engagement irrévocable. La preuve, c'est que tant que les deux fiancés n'ont pas librement et personnellement consenti à leur union devant l'autorité religieuse ou civile chargée de consacrer le mariage, il n'y a rien de fait. Nulle promesse de mariage n'a un effet obligatoire, et la raison et l'équité ne peuvent imposer une pénalité à celui des promettants qui, pour des raisons dont il ne doit compte à personne, veut ressaisir sa liberté imprudemment engagée.

Je ne parle pas bien entendu des cas où la retraite du fiancé cause un préjudice appréciable et réel à la délaissée. Alors, l'auteur de la rupture tombe sous la règle générale qui impose à chacun la réparation des dommages dont il est l'artisan, et les parents de la jeune fille ont toujours tort de ne pas sévir, soit en justice, soit à coups de manche à balai. Une jeune fille honnête ne saurait être flétrie par l'abandon d'un goujat, et c'est précisément le silence et le mystère que l'on fait autour de ces sortes d'aventures qui encouragent dans leurs entreprises les chevaliers d'industrie du mariage.

LAURENT BART.

LES MAUX D'ESTOMAC

Le mauvais fonctionnement de l'estomac et la digestion pénible sont la cause d'un grand nombre de maladies.

Quand la nourriture n'est pas parfaitement digérée le système n'en retire aucun bénéfice et les maux d'estomac apparaissent.

Puis vous maigrissez, devenez faible, nerveux et débilité, votre énergie s'en va, vous perdez votre gaîté, votre force et votre vigueur et vous devenez indolent, avez le vertige, votre appétit est nul, et vous souffrez de dépression et de langueur. Le point le plus important est de remettre l'estomac en bon état pour qu'il puisse bien digérer les aliments et le moyen le plus facile, le plus prompt et le meilleur pour faire cela est de prendre les

BURDOCK BLOOD BITTERS.

Mlle Lizzie Furlotte, Jacquet River, N. B., écrit: "J'ai beaucoup souffert de l'estomac et je ne savais que faire. J'ai consulté plusieurs médecins, qui me donnèrent des remèdes, mais malgré tout j'allais toujours de mal en pis. Un jour j'eus la bonne chance de rencontrer une amie qui avait souffert de la même maladie que moi. Mon amie me parla de la merveilleuse guérison que m'avaient procuré les "Burdock Blood Bitters" et elle me conseilla d'en acheter une bouteille. Je le fis et quel heureux changement la première bouteille accompli. J'en ai pris deux autres et ma guérison fut complète et je ferai toujours les louanges des B.B.B. Prix $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. (1) y w

PATERSON

Tablettes pour la Toux

5¢ CETTE POMME

Préparées d'après une ancienne formule qui a guéri les rhumes et la toux pendant deux générations. Les docteurs les reconnaissent comme étant efficaces pour toutes les irritations de la gorge. Agréables au palais. Aussi. Demandez l'espèce à trois cotes dans la boîte rouge et jaune. ELLES GUERIRONT. 17

DODD'S KIDNEY PILLS

FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE BACKACHE
DIABETES

SUNLIGHT SAVON

UNE RÉCOMPENSE DE $5000 sera payée à quiconque prouvera que le Sunlight Savon contient aucun ingrédient injurieux ou aucune autre forme d'adultération.



est également bon dans l'eau dure ou douce.

Si vous vous servez du Sunlight Savon d'après la méthode Sunlight (suivez les directions), il vous est inutile de faire bouillir ou de frotter votre linge, et dependant vous obtiendrez de meilleurs résultats que vous pourriez obter ir en faisant bouillir ou en frottant d'après l'ancienne façon.

Comme le Sunlight Savon ne contient aucun ingrédient injurieux et estbasolment pur, les tissus les plus délicats et les soies et les dentelles les plus précieuses peuvent y être lavées sans être nullement injuriées.

Lever Brothers Limited, Toronto

5c. Achetez le et suivez les direction 5c.

Votre Argent Remboursé par le marchand de qui vous achetez votre Sunlight Savon si vous avez lieude vous on plaindre.

166F



D. MASSON & CIE, Seuls Agents - - MONTREAL.

Qui Jouit le Mieux de la Vie?

Ce n'est certes pas le plus riche, ni le plus instruit et encore moins le fainéant, mais c'est bien l'homme qui a une bonne santé et travaille pour gagner sa vie. Cette vérité est une vieille redite, mais une vérité quand même.

Tout homme devrait prendre soin de sa santé, comme de ce qu'il a de plus précieux. D'autant plus qu'il est plus facile de la conserver que de la recouvrer.

Qu'on se porte donc toujours bien, en prenant régulièrement de l'exercice, en mangeant avec précaution et en dormant comme il faut. Qu'on prenne des Pilules de Beecham, de temps en temps, pour tonifier l'estomac et se tenir le foie et les intestins en bon état, et il n'y a plus rien à craindre.

Qu'on suive bien ce régime simple et l'on verra que celui qui jouit le mieux de la vie est

L'Homme qui prend des

BEECHAM'S PILLS

Préparées seulement par le propriétaire, Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Ang.

En vente par tout le Canada et tous les Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25c (3) k

COURRIER DE QUEBEC

L'IDENTITE DU SQUELETTE TROUVE A ST CHARLES DE BELLECHASSE — ACCIDENT DE CHEMIN DE FER — LA NAVIGATION D'HIVER.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 7. — On n'a pas encore réussi à établir l'identité du squelette trouvé au lac Saint-Charles. Les uns croient que c'est un nommé Etienne Gilbert, de Québec, disparu en 1894. Les autres affirment que c'est un nommé Sutcliffe de Lévis.

— M. Thomas Lemieux, de Québec, s'est fait frapper par l'express de Campbellton, hier après-midi, à Lévis. Il a été relevé sans connaissance et transporté à l'hôtel-Dieu de Québec; il s'est fait casser plusieurs côtes.

— La chambre de commerce de Québec a reçu une lettre du département de la Marine au sujet de la navigation d'hiver en bas de Québec. Le département n'est pas favorable à ce projet pour cet hiver. Il a besoin du brise-glace "Montcalm" pour empêcher la clef du Cap Rouge de se former.

SECOURS AUX CHEVEUX

Trop de gens ont des cheveux faibles, des cheveux sans vie, des cheveux qui tombent, se fendillent dans les bouts, restent durs et inégaux. Ces cheveux ont besoin de secours — La Vigueur des Cheveux d'Ayer—

Les cheveux sont renforcés, poussent plus vite, ne tombent plus et deviennent doux et soyeux. Servez-vous en et vous serez satisfait de son usage.

yw

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Vin St-Michel

LE PLUS EFFICACE,

LE PLUS ENERGIQUE,

LE PLUS AGREABLE

Des Toniques

GUERIT INFAILLIBLEMENT:

La Faiblesse, la Débilité et la Dyspepsie.

Le gâteau se conserve frais lorsqu'il est fait avec la

Poudre à Pâte COOK'S FRIEND

Pureté, Force, Perfection

VENDUE PARTOUT (4)

DANDERINE

Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent; 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago, Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME
ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

26 Suite

Je m'étais dit que, déjà riche, vivant ici dans une atmosphère morale, saine et fortifiante, loin des excitations et des dangers des grandes villes, tu m'envelopperais de ta sollicitude, tu me protégerais de toute la force de ta jeunesse et de ta tendresse filiale.

—Tout ça, c'est un peu d'exagération sentimentale, maugréa Gaston de Clairville.

—Et tu ne comprends pas bien.

J'avais pensé qui tu chercherais, avec mes conseils et mon appui, une jeune compagne, jolie, douce, aimante, dédaigneuse des joies bruyantes du monde, des succès éphémères de salon.

Bercée par mon rêve, je te voyais constituer une jeune famille — la tienne — dont j'aurais été la doyenne heureuse et vénérée.

—Oui, oui, riposta Gaston de Clairville, ironique, je te comprends fort bien maintenant.

Tu espérais me faire épouser une de ces bonnes petites bourgeoises d'un chateau voisin, qui n'ont jamais vu Paris et ne le soupçonnent point.

Une de ces jeunes femmes bien tranquilles, bien sages, dépourvues de toute aspiration, de toute imagination, de toute élégance même.

—Oh! non, pas cela.

—Si, si, je vois d'ici: une petite femme bonne seulement à donner tous les ans à son mari un joli bébé de plus, comme étrennes.

—Ces femmes-là sont les meilleures, les plus sincères, les plus aimantes: ce sont celles qui font le bonheur d'un homme.

—Ça dépend des goûts, des appréciations.

D'ailleurs, ma chère mère, il est inutile de discuter cela pour le moment; je n'ai pas la moindre envie présentement de convoler en justes noces.

Je ne suis pas encore assez rassasié pour adopter les moeurs patriarcales, pour jouer au papa; je n'éprouve enfin aucun goût pour les mères gigognes.

—En effet, reprit Mme de Clairville, dont la dignité et la tendresse maternelle bafouées se cabrèrent sous l'impertinence de son fils.

Tu préfères aller à Paris deux ou trois fois par semaine et y passer vingt-quatre heures dans des tripots ou des établissements de nuit, fréquentés par des créatures de luxe et de plaisir.

Là tu vides à la fois ton coeur et ton portefeuille; là tu perds le sentiment du vrai, du juste, du bon et du dévores ta fortune.

—Il faut bien la manger que'que part.

—Si tu continues, tu ne posséderas plus rien dans cinq ou six années d'ici.

Tu as engloutti, depuis ta majorité, près de trois cent mille francs, c'est-à-dire plus de quarante mille francs par an.

Or, tes revenus annuels, s'élevant à peine à vingt mille francs, tu as pris chaque fois une somme égale sur son capital.

—C'est possible.

—Et tu n'es pas inquiet pour l'avenir?

—Pas le moins du monde.

J'espère bien que si, par malheur, je me trouvais un jour ruiné, tu ne me laisserais pas dans l'embarras.

—Ainsi, tu comptes déjà sur ma fortune personnelle?

—Sans doute, repartit cyniquement Gaston de Clairville; j'y ai toujours compté.

Il poursuivit sur un ton insolent et dur.

—Tu parles constamment de droits et de devoirs.

Eh bien, n'ai-je pas le droit de compter sur toi... n'as-tu pas le devoir de me venir en aide, de m'assurer l'existence, puisque tu m'as mis au monde?

Ne suis-je pas ton fils unique?

—Hélas! gémit à mi-voix Mme de Clairville en baissant la tête comme si elle se parlait à elle-même, pourquoi celle que je pleure toujours me fut-elle ravie?

Où est cette enfant?

—Hein, que dis-tu, ma mère? questionna Gaston, qui, fort heureusement, avait mal entendu.

Est-ce que, par hasard, j'aurais un frère inconnu?

—Oh! non, non Gaston, je n'ai pas dit cela.

Et la pauvre mère courba de nouveau la tête, comme accablée par le poids trop lourd d'un souvenir douloureux.

—Alors, tout ce que tu possèdes doit me revenir un jour, n'est-ce pas?

Tu n'as pas, j'imagine, l'intention de me déshériter?

—Non, certes.

—Donc, tu connais tes devoirs en ce cas-là.

Par conséquent, continua Gaston, en regardant fixement sa mère d'un air de défi, fais-moi grâce de tes remontrances continuelles.

Perds l'habitude malheureuse, et j'ose dire fort désagréable pour moi, de me traiter en petit garçon.

—Oh! Gaston, mon enfant, comme tu me parles durement!

Je t'en prie, conserve moi le respect qui m'est dû.

—Sans doute, mais alors laisse-moi la liberté dont j'ai le droit de jouir.

Maintenant, si ta mercuriale est terminée, permets-moi d'aller me coucher, car je tombe de sommeil.

—Ainsi tu ne me promets pas de t'amender, d'être plus sérieux, plus circonspect à l'avenir?

—Je n'ai rien à te promettre; je deviendrai plus sérieux, comme tu le dis, quand je ne pourrai plus faire autrement; à cinquante ans, peut-être plus tard.

Là-dessus, bonsoir; j'en ai assez des sermons!...

Et, sans ajouter autre chose, sans trouver ni chercher une seule parole de respect, de consolation ou de tendresse, Gaston de Clairville sortit du salon en faisant claquer la porte.

Mme de Clairville, désolée par ce qu'elle constatait de sécheresse de coeur, d'égoïsme féroce, et par ce qu'elle redouta, par avance, l'isolement, l'abandon cruel où la laisserait son mauvais fils.

Et le même douloureux souvenir qui, tout à l'heure, avait suggéré des replis secrets de son âme en détresse, revint à son esprit angoissé.

L'affreux drame de sa vie, — ignoré de tous croyait-elle, — se représenta nettement avec toute l'acuité d'une douleur nouvelle.

Ah! qu'était devenue l'enfant de son unique amour?

Cette petite Marthe, déjà si belle autrefois, et qui serait peut-être à cette heure sombre sa consolation, la joie de son coeur maternel?

Oh! si elle avait pu savoir, la retrouver?...

Elle fut tirée brusquement de ces tristes réflexions par deux coups discrets frappés à la porte du salon.

En hâte, elle essuya d'un fin mouchoir son visage trempé de larmes.

La camériste venait d'entrer, elle lui tendait une carte de visite.

—Fernand Dalbret, murmura Mme de Clairville, il y a bien longtemps que je ne l'ai vu.

Faites entrer, ajouta-t-elle, en s'efforçant de raffermir sa voix et d'assurer son maintien.

Un instant plus tard, Dalbret était introduit au salon.

Il salua profondément la châtelaine, et s'informa d'un ton intéressé de l'état de sa santé.

—Ma visite vous surprend certainement, chère Madame, continua-t-il très aimable.

—Oui, je l'avoue.

En cette mauvaise saison, mes amis ne viennent pas à Dormans.

—Ils ne vous oublient point pour cela.

Et peut-être, continua Dalbret, aurai-je d'ici peu l'avantage de vous voir plus souvent.

—Comment cela?

—Tout simplement parce que je vais venir résider dans ce pays durant quelques semaines.

Ma santé est un peu ébranlée par la fièvre des affaires, par l'existence parisienne, si prenante.

—Mais je vous croyais à Essômes.

—En effet, chère madame, j'habite Essômes, mais je vais presque tous les jours à Paris.

—Ce doit être très fatigant?

A suivre.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. ½

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

MINE GRASSE SULTANA

Sur les tuyaux de poêle pas d'odeur. (1)

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

CE SOIR, LES ELECTIONS DU NATIONAL

LACROSSE

LES ELECTIONS DU NATIONAL

CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL

LA PLUS GRANDE ASSEMBLEE DEPUIS LA FONDATION DU NATIONAL

LES FUTURS ELUS

L'assemblée annuelle du National qui aura lieu ce soir au Monument National excite un intérêt extraordinaire parmi tous les sportsmen de Montréal et parmi tous ceux qui ont à coeur l'avancement de notre association.

Notre association a fait un progrès extraordinaire cette année, et l'on peut dire que le National est à un point tournant de son histoire.

S'il continue dans cette marche rapide, il arrivera à se comparer avec avantage avec les grandes institutions qui font l'orgueil des Anglais.

LES ELECTIONS

La rivalité pour les postes d'honneur du National est devenue une véritable course au clocher. Maintenant que le succès brille, tout le monde veut être nommé directeur.

Cependant, les membres sages de l'association demanderont avant de voter si chaque candidat qui s'offre sur l'autel du sport possède la compétence voulue pour mener à bien la grande entreprise qu'est devenue le National.

"La Presse," qui a toujours favorisé le National, croit que le bureau de direction actuel compte des membres de première valeur, qui par leur situation sociale, leurs connaissances des choses du sport, et leurs talents ne peuvent pas et ne doivent pas être remplacés.

LES TICKETS

Nombreux sont les tickets qui circulent, les cabales sont chaudes, mais il faut tout de même que l'oeuvre commencée par les directeurs du National se poursuive sans déviation. Aussi plusieurs directeurs qui ont travaillé ensemble avec succès l'an dernier ont décidé de continuer leurs travaux s'ils sont réélus, ou de se retirer tous ensemble s'ils leur manque un seul des collègues qu'ils désirent. C'est l'union des forces, seule, qui peut assurer la prospérité de l'association.

MM. Raymond, Dr Gadbois, Saint-Père, Raymond, Paul Leduc, Hector Bisaillon, T. Vlau, Dr Cousineau et le notaire Mayrand semblent être les favoris des membres, et tout le monde croit que ces neuf directeurs travailleraient dans la plus grande harmonie, tant pour le jeu de crosse que pour le rugby et le hockey.

LE NATIONAL DEVIENT LEGALEMENT PROPRIETAIRE DE SON TERRAIN DE MAISONNEUVE

HISTORIQUE DES NEGOCIATIONS

La direction du National est heureuse d'annoncer ce soir, à l'occasion de l'assemblée annuelle, deux bonnes nouvelles : La première, c'est que pour la première fois depuis sa fondation, l'état de compte de l'année va montrer un bilan laissant de l'argent en banque et pas un sou de dette.

La deuxième, c'est que le National peut dire maintenant avec orgueil qu'il est propriétaire légalement par un acte en bonne



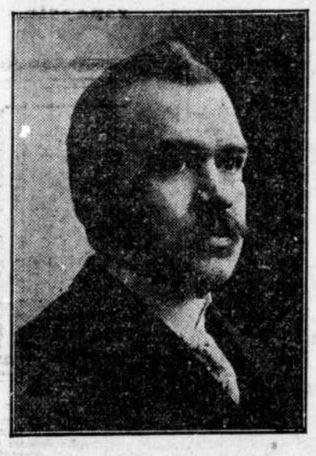
J. A. Mercier, l'un des membres du comité qui a réussi à obtenir l'acte de vente du terrain du National.

et due forme de son magnifique terrain de Maisonneuve.

HISTORIQUE DES NEGOCIATIONS

L'histoire des négociations qui viennent d'aboutir avec un aussi beau résultat, remonte à plusieurs années.

Ce terrain fut acheté au moyen d'une promesse de vente consentie sous seing privé par M. G. Meloche, en faveur du National. Comme le National venait de passer alors par les jours sombres de la débâcle, qu'il n'avait pas d'existence légale, vu que sa charte était tombée, la promesse de vente fut signée en faveur de quatre personnes



Hubert Raymond, l'un des trois membres du comité qui a réussi à obtenir l'acte de vente légal.

"in trust" pour le National, avec charge pour ces derniers de remettre au National cet héritage, au jour où il arriverait à pouvoir vivre sous son nom par une charte de la législature, avec pouvoir de posséder des immeubles.

Les fidéi-commissaires pour le National furent messieurs Amédée Meunier, ex-président ; Jos. Meunier, Jos. Lamarche, ex-président, et Albert Lefebvre, marchand.

L'écrit sous seing privé consenti en faveur du National, resta en possession de ces quatre dépositaires pendant plusieurs années.

Mais cette situation précaire n'était pas satisfaisante pour un bon nombre qui révaient de voir un jour le National propriétaire de son immeuble, ou rivaliser avec la M. A. A. A. et le Shamrock.

Dans cet ordre d'idées, le Dr Gadbois donna avis de motion, à l'assemblée annuelle, il y a deux ans passés, qu'à l'assemblée annuelle suivante, il proposerait l'incorporation par charte à Québec du Club le National.

L'ACHAT DU TERRAIN DE MAISONNEUVE

Un montant de $10,000 sera distribué en prix aux courses d'Ottawa. — La joute de football Montréal-Westmount.

A l'assemblée annuelle de l'an dernier, cette motion du Dr Gadbois fut adoptée à l'unanimité.

M. Joseph Mercier, nommé président cette année-là, fut chargé, en sa qualité d'avocat, de faire passer un bill à la législature de Québec, pour incorporer l'association.

Les neufs directeurs signèrent la demande d'incorporation et le bill passa à la législature. Ce bill a été publié au long dans un pamphlet publié par M. Léon Rolland, le secrétaire actuel.

Ce premier pas fait, il fallait ensuite prendre les moyens nécessaires pour faire transporter à l'association qui venait de renaître légalement, les titres officiels qui devaient le rendre propriétaire de son im-



Dr J. P. Gadbois, l'un des membres du comité de trois directeurs qui ont mené les négociations à bonne fin et l'auteur de sa motion qui a autorisé le National à se faire incorporer.

meuble. Le notaire Dumouchel, notaire de l'association, fut chargé par le bureau de direction de faire les actes nécessaires à cette fin. Mais là, une nouvelle difficulté s'éleva : l'écrit sous seing privé consenti par le vendeur G. Meloche aux quatre dépositaires du National, était perdu, et n'a pas encore été retrouvé.

Le National voulut une nouvelle promesse de vente ; le vendeur craignait des complications légales avec les premiers dépositaires. Aussi les choses traînèrent toute l'année.

Au mois d'août, la direction du National fatiguée de tous ces retards, nomma un comité composé de MM. Mercier, Gadbois et Raymond, chargés, avec l'aide du notaire Dumouchel, de prendre les mesures diplomatiques, ou les moyens légaux de rentrer en possession des titres de son terrain.

De nombreuses démarches furent faites,



Raoul Dumouchel, le notaire qui a fait tous les actes entre M. Meloche et le National.

et le résultat final est une victoire pour le National. Le sous-comité mérite les félicitations des membres pour leur succès, qui vaut au National environ 7 à 8 mille dollars, qu'il peut maintenant compter à son actif.

La promesse de vente a été consentie de nouveau par M. Meloche, qui s'est conduit en vrai sportsman. Une seule restriction a été imposée : M. Meloche désire être relevé de toute responsabilité vis-à-vis les quatre premiers dépositaires du National, et il a fait inscrire dans l'acte notarié, une clause à cet effet.

M. Albert Lefebvre a consenti sans se faire prier, à mettre son nom au bas de l'acte de vente, en qualité d'ex-dépositaire, pour renoncer à toute prétention à la possession de ce terrain.

Les trois autres, MM. A. Meunier, J. Meunier, et J. Lamarche sont attendus pour en faire autant, et tout porte à croire qu'il n'y aura pas de difficulté de ce côté-là. Aussitôt qu'ils auront signé, l'acte passé devant maître Dumouchel sera enregistré et le National sera enfin sur le chemin de la prospérité.

LE NATIONAL ET LA LIGUE DE HOCKEY.

MM. Hubert Raymond et J. A. Mercier, ont eu hier une deuxième entrevue avec les directeurs de l'Arena au sujet de l'admission du National dans la Eastern Canada Amateur Hockey Association. Les magnats se sont montrés très favorables au National, mais naturellement n'ont pu promettre que les clubs de la ligue feront place au National. Il sera peut être difficile de trouver des heures de pratique. Tout dépendra cependant de samedi prochain. Il est certain dans tous les cas que le National est digne de figurer dans la ligue et de lutter avec les meilleurs clubs de la E. C. A. H. A. Pour rendre justice au National, les autres clubs devraient l'admettre dans leurs rangs. S'il n'est pas reçu ce ne sera pas la faute de MM. Raymond et Mercier.

ASSEMBLEE DU CLUB DE HOCKEY MONTREAL

L'assemblée annuelle du club de hockey Montréal, aura lieu jeudi soir à 8 h. 30, aux quartiers de la M. A. A. A., rue Peel.

CHEVAUX ET COUREURS

SEPT JOURS DE COURSES AU TROT A OTTAWA

UN MONTANT DE $10,000 A ETRE DISTRIBUE EN PRIX

Ottawa, 7. — La Central Canada Racing Association donnera de grandes courses au trot sur la glace, du 2 au 9 février 1907. Le montant offert en prix pour les sept jours, sera de $10,000.

Voici le programme :

SAMEDI, 2 FEVRIER

2.40, trot et amble, course locale, $300.
Free for all, étalons, trot et amble, stake, $1,000.

LUNDI, 4 FEVRIER

2.20, trot, stake, $1,000.
2.15, trot et amble, $500.

MARDI, 5 FEVRIER

2.35, amble, stake, $1,000.
2.24, trot et amble, $500.

MERCREDI, 6 FEVRIER

2.35, trot, stake, $1,000.
2.06, trot et amble, $500.

JEUDI, 7 FEVRIER

2.18, amble, stake, — Russel House Stake, — $1,000.
2.28, amble, $500.

VENDREDI, 8 FEVRIER

2.25, trot, $500.
Free for all, $500.

Les inscriptions seront closes le 15 janvier 1907. Les chevaux seront éligibles du 1er décembre. Les officiers de l'association sont : F. H. Wall, président ; Ech. W. Cunningham, vice-président ; E. McMahon, secrétaire-trésorier, Ottawa, Canada ; E. J. O'Neil, gérant.

TOUJOURS INCREDULES

Nos amis de France se doutent évidemment qu'il y a quelque part au Canada, une cannebière et des Marseillais, car ils restent incrédules lorsqu'ils lisent que le public a vu au Parc Delorimier un conducteur de chevaux de 101 ans. Voici ce que dit à ce sujet un journal français :

"Les journaux transatlantiques en ont tout de même de fortes . . .

"Voilà que ceux du Canada nous apportent le plus sérieusement du monde la nouvelle que ces jours-ci, sur le champ de courses du Parc Delorimier, à Montréal, à l'occasion du dernier "meeting" de la saison pour les trotteurs, le plus vieux jockey du Canada, et bien probablement des deux hémisphères, a conduit "un fort coursier en exhibition contre le temps."

Ce qui veut dire que ledit jockey, sur sa petite "araignée," a fait trotter son cheval dans un délai fixé autour de l'hippodrome.

"Quoi de plus ordinaire ? Sans doute, c'est très ordinaire. Mais ce qui l'est moins, c'est l'âge que nos confrères canadiens attribuent à ce centaure.

—Cent ans ?...

—Davantage ! Cent-un ! Charles Taylor, dit Taillefer, conduit encore en course à 101 ans.

"Et l'on nous donne son portrait pour nous en convaincre. Un "extrait de naissance" authentique serait plus probant. Mais après tout, la nouvelle fera tant de plaisir aux octogénaires ! "

FOOTBALL

LA JOUTE DE FOOTBALL DE SAMEDI

Le club Westmount est déterminé à finir la saison d'une façon glorieuse, et il ne veut rien moins que de battre le club Montréal. Ce dernier cependant ne courra aucun risque, et mettra sur pied une très forte équipe. La joute sera donc intéressante au possible et le public verra un spectacle excitant.

Les amateurs de football devraient encourager le jeu en assistant en foule à la partie.

Le Montréal aura sa même équipe que samedi dernier.

Allison, Craig et Russell font d'admirables combinaisons.

Morsworth fait d'excellente besogne sur le scrimmage.

Brown figurera aussi samedi sur les rangs du Westmount.

Chs Hayden ne sait pas encore s'il jouera ou non samedi.

Fred Reid, gérant du club Montréal, est convaincu que son club remportera la victoire.

LES CHAMPIONS D'ONTARIO DEPUIS 1883.

Nous donnons ici la liste des champions de l'Union d'Ontario, depuis 1883 :

1883	Toronto
1884	Toronto
1885	Collège d'Ottawa
1886	Collège d'Ottawa
1887	Collège d'Ottawa
1888	Collège d'Ottawa
1889	Collège d'Ottawa
1890	Hamilton
1891	Osgoode Hall
1892	Osgoode Hall
1893	Queen's University
1894	Queen's University
1895	Université de Toronto
1896	Université de Toronto
1897	Hamilton
1898	Rough Riders
1899	Kingston Granites
1900	Rough Riders
1901	Argonauts
1902	Rough Riders
1903	Tigers de Hamilton
1904	Tigers de Hamilton
1905	Tigers de Hamilton
1906	Tigers de Hamilton

Philander, poulain de 2 ans, propriété de A. Jas. R. Keene, et coté 8 contre 1, a gagné hier le Election Day Handicap, à Aqueduct, en présence de 20,000 personnes. Zambesi, autre cheval de M. Keene, a en outre gagné le Handicap Babylon.

L'AUTOMOBILE

LA DEUXIEME EXPOSITION D'AUTOMOBILES

ELLE AURA LIEU A L'ARENA DU 6 AU 13 AVRIL 1907

La deuxième exposition d'automobiles à Montréal, aura lieu le printemps prochain, à l'Arena, du 6 au 13 avril.

L'exposition s'ouvrira samedi, le 6 avril, à 1 heure de l'après-midi. Les autres jours l'exposition s'ouvrira le matin, à 10 a.m. et se fermera ce soir, à 10 heures 30. Cette exposition obtiendra à n'en pas douter un grand succès.

Il est bon d'ajouter que cette exposition sera non seulement pour automobiles et les accessoires, mais que ce sera aussi un "sportsman's Show." Les deux grandes compagnies de chemins de fer du Canada, le Pacifique Canadien, et le Grand-Tronc, ont promis d'y prendre part. Ce sera la première exposition du genre au Canada. Nombre de manufacturiers ont promis de prendre part à cette exposition.

BASE BALL

T. A. BERUBE REELU PRESIDENT DU NAPOLEON

T. A. Bérubé, vient d'être réélu président du Napoléon, pour la saison 1907. Ce jeune homme a su diriger avec beaucoup d'habileté et de sagesse la destinée du Napoléon, la saison dernière, et les joueurs ne voulaient voir personne autre que lui à leur tête pour la saison prochaine.



T. A. Bérubé, réélu président du Napoléon.

M. Bérubé s'est assuré le concours de plusieurs de ses anciens joueurs, pour 1907. Nous citerons entre autres, Roméo Rochon, G. Duckett, Bachand, etc.

Les jeunes clubs qui voudraient faire partie d'une ligue, sont priés de s'adresser à M. A. Galarneau, 15 rue Mitcheson. Tél. Est 3615.

RECORD DU SOREL-BOYS POUR 1906

Voici la liste des parties jouées par le Sorel-Boys depuis le commencement de la saison :

PARTIES GAGNEES

Sorel-Boys vs M. B. C.	7	à 5
M. B. C. vs Sorel-Boys	3	à 1
Sorel-Boys vs Saint-Ours	11	à 7
Saint-Ours vs Sorel-Boys	10	à 4
Sorel-Boys vs Berthier	14	à 3
S. B. C. vs Sorel-Boys	6	à 1
Sorel-Boys vs S. B. C.	20	à 8
Sorel-Boys vs Sorel-Canadien	11	à 7
Sorel-Canadien vs Sorel-Boys	11	à 10
Saint-Joseph vs Sorel-Boys	9	à 0
Derby, Montréal, vs Sorel-Boys	2	à 1
Irènes, Montréal, vs Sorel-Boys	11	à 7
M. S. B. vs Sorel-Boys	10	à 4

PARTIES PERDUES

Sorel-Boys vs Sorel-Canadien	12	à 8
Royal Canadien, Saint-Henri, vs Sorel-Boys	12	à 6
Saint-Paul, Montréal vs Sorel-Boys, en 12 innings	5	à 6

Membres du Sorel-Boys — Lachapelle p., Péloquin c., Beaudreault 1b., Weilbrenner 2b., Godin s.s., Badeau s.s., Blais 2b., Paulet 3b., Colette c.f., Latraverse l.f., Guilbeault l.f., Ladébauche r.f., Francoeur r.f., P. A. Ferron, président ; L. Lussier, vice-président ; L. Lizotte, gérant ; E. Champagne, secrétaire ; E. Latraverse, trésorier ; G. Richard, umpire ; J. Laurendeau, scorer. Actionnaires : Fortier, Boucher et E. Lefebvre.

Le Balmoral est indigné de ce que le Yale ait déclaré qu'il avait refusé de jouer avec lui. Le gérant du Balmoral Ind. annonce que son club a battu le Yale par 10 à 9, au parc Mascotte, et qu'une autre fois, le Yale brilla par son absence.

Le gérant du Balmoral dit que si le Yale tient à jouer, qu'il dépose un enjeu de $25 à "La Presse".

ATHLETISME

DEFI DE ARTHUR BOURRET A LEDUC.

Le jeune Arthur Bourret, l'un des athlètes les plus remarquables que le Canada a jamais produit et qui est probablement l'homme le plus fort de son poids au monde, lance un défi à Leduc, de la salle Tremblay, pour un concours de tours de force. Le match serait pour un enjeu. Il n'y a aucun doute qu'une rencontre entre les deux hommes serait fort intéressante. Bourret pèse environ 20 livres de moins que Leduc, mais nous sommes convaincus qu'il serait capable de battre des hommes beaucoup plus lourds que lui. Bourret est tout simplement une merveille lorsqu'il s'agit de faire des tours de force.



Henry T. Diplock, directeur du Montagnard.

LUTTE

LE RETOUR DE MAUPAS EST ATTENDU AVEC IMPATIENCE

LE PLUS SCIENTIFIQUE DES LUTTEURS A LA GRECO ROMAINE CONTRE LE PLUS RUSE

UNE LUTTE DE SURPRISES

STEURS CONDAMNE PAR LE CHEF DE POLICE A NE PLUS LUTTER A OTTAWA

Les amateurs s'en frottent les mains de joie ; ils sautent de plaisir à la nouvelle de la visite de Maupas qui rencontrera Pietro vendredi. Tout le monde s'ennuyait de ne pas revoir ce lutteur qui est resté dans la mémoire des connaisseurs comme le maître incomparable, le lutteur parfait.

Chaque fois que Maupas luttait autrefois, on était sûr de voir des coups de lutte épatants, des prises surprenantes, une stratégie qui excite et plaît.

Son adversaire ne savait jamais ce qui lui arriverait à l'instant suivant ; tout était surprise, et de l'imprévu dans cet art admirable.

En vain l'adversaire voulait user quelquefois d'une force supérieure : sa propre force servait à le faire rouler. S'il poussait sur Maupas, celui-ci aidait tout à coup, et tous deux roulaient à terre. S'il tirait, Maupas résistait pour un instant, puis continuait le mouvement. Si l'adversaire à terre, voulait se lever, Maupas le soulevait de terre au moment où il achevait de se relever, et le plaquait de nouveau.

Si on lui prenait une prise, il avait toujours une contreprise pour rouler son homme.

Autant la partie était embêtante, pleine d'embûches, décourageante pour l'adversaire, autant elle était superbe pour les connaisseurs.

PIETRO LE BOUILLANT

L'adversaire de Maupas, vendredi, sera le bouillant, le colérique Pietro.

Pietro est, avec Maupas, le plus fin lutteur en Amérique actuellement, et s'il ne se fâche pas trop, la partie sera admirable.

S'il se fâche, Maupas va sûrement profiter des erreurs qu'il va sûrement commettre dans sa colère pour le coller sur le dos.

Chose curieuse, de nombreux paris s'engagent pour cette lutte. Notre public, qui ne parie jamais, se passionne pour cette lutte, et comme chacun des deux hommes a ses partisans, les paris vont bon train. Maupas est le favori.

STEURS EXILE

Steurs a fait une bataille tellement épouvantable hier soir contre ce pauvre Turc, qu'il a failli mettre en charpie, qu'il a soulevé la colère de la loi contre lui.

Le chef de police Delaronde lui a signifié l'ordre de ne plus reparaître à Ottawa.

STEURS PRENDRA TOUS LES ADVERSAIRES QUI SE PRESENTERONT VENDREDI

Steurs ne refuse personne pour vendredi. Plus il y aura d'adversaires, dit-il, plus ça marchera.

Les repos seront comptés comme temps de lutte, de sorte que le temps sera court, s'il se repose.

Karakanof, Viger, Simard, Roumageon, ont déjà accepté la lutte. De profundis !

LA LUTTE A LA SALLE TREMBLAY

La séance de lutte de ce soir, à la salle Tremblay, promet d'être fort intéressante. Il y a trois matchs au programme. Le plus important sera celui de Lepage et Samson. Il sera de 2 dans 3, et promet d'être un spectacle excitant.

Les deux luttes préliminaires ne seront pas à dédaigner non plus.

LA LUTTE A SAINT-JEAN CHRYSOSTOME

Samedi, 10 novembre prochain, aura lieu à Saint-Jean Chrysostôme une lutte à bras le corps entre Aimé Lacombe, de Valleyfield, et John Watson, de Bay City, Michigan.

John Watson est champion light weight de Bay City ; il pèse 141 livres ; il n'a jamais été battu par un homme pesant moins de 190 livres.

Le défi a été lancé par Watson, qui se croit capable de vaincre facilement Aimé Lacombe, de Valleyfield, qui pèse 176 livres.

L'enjeu de la lutte est de 25 piastres ; il y aura foule samedi à Saint-Jean Chrysostome pour cette fête sportive.

LA BOXE

PUGILISTE ARRETE

New-York, 7 — William Broad, mieux connu sous le nom de Kid Broad, pugiliste, a été arrêté hier soir après que Thomas Burns eut été frappé à coups de couteau et probablement blessé à mort. Le crime a été commis dans un hôtel à l'angle du Broadway et de la 42e rue, où la police dit que Broad était entré pour empêcher la fourbe de se servir de trompettes dans l'hôtel. On dit que Broad essaya d'empêcher un groupe, parmi lequel se trouvait Burns, d'entrer dans la place, lorsque Burns s'affaissa tout à coup. Lorsqu'on le releva il portait plusieurs blessures infligées avec un couteau. La foule se rua sur Broad, mais il fut protégé par la police et logé sous verrous.

JOUTE DE BOXE POUR MARDI AU CLUB SHAMROCK.

Il y aura mardi prochain, 13 novembre, une joute de boxe de 15 assauts au club Shamrock, Mile End, entre Kid Dufresne, de Lewiston, Maine, et Patsey Haley, de New-York.

Il y aura deux rencontres préliminaires.

DEFI DE ROUTHIER A WILSON

Nous recevons la communication suivante :

Je lance par les présentes un défi à Dan Wilson, au nom de Fred Routhier, pour une joute de boxe à 150 livres. S'adresser à Tommy Boyle, 127 rue des Commissaires.

LE PATIN

COURSES AU STADIUM

Des courses sur patins à roulettes ont lieu tous les jours au Stadium. Les vainqueurs se rencontreront samedi dans l'épreuve finale. Les vainqueurs de lundi ont été A. Jetté, 1 ; A. Goudreau, 2 ; E. Beaulieu, 3.

Ceux d'hier soir sont : E. Beaulieu, 1 ; A. Gendreau, 2 ; D. Leclaire, 3.

Il y aura d'autres courses tous les jours de la semaine.

ELECTIONS DE L'AERO CLUB D'AMERIQUE.

New-York, 7. — Hier soir, a eu lieu dans les salons de l'Automobile Club d'Amérique, la première assemblée annuelle des membres de l'Aero Club d'Amérique.

On a procédé, à cette réunion, à l'élection des officiers pour l'exercice 1906-07. M. Courtlandt Field Bishop, l'un des plus chauds patrons de la navigation aérienne en ce pays, a été élu président.

Il a été définitivement décidé qu'un trophée serait accordé au vainqueur d'une course internationale, devant avoir lieu prochainement en Amérique. On appellera ce trophée, la "Coupe Lahm", en honneur de la victoire du lieutenant Frank Lahm, lors du concours international de septembre, en Europe.

Le rapport du secrétaire est très satisfaisant. On compte dans l'association aérostatique d'Amérique, 238 membres.

Le président Bishop a parlé des morts de l'année écoulée. Il a fait l'éloge de M. Paul Noquet, qui périt au cours d'une ascension, l'été dernier, à New-York. Il a félicité tout particulièrement son distingué collègue, M. Santos-Dumont, qui vient de gagner le prix Archdeacon, en parcourant en aviateur, une distance, à laquelle les initiés de la science acrostatique ne s'attendaient nullement.

M. Bishop a déclaré que de grands événements se préparaient, cette année, et que la solution de la conquête de l'air par les aeroplanes, n'était plus qu'une question de mois.

NOTES

Charles Murphy, président du club Chicago, de la Ligue Nationale, est si désireux de s'assurer les services du frappeur Lumley, du club Brooklyn, qu'il a offert en échange le pitcher Reulbach, les out-fielders Hoffman et Slagle, et $7,000 pour lui. L'offre a été refusée. Elle représente $20,000 ou $25,000 pour un seul joueur.

Harry O'Hagan, premier but du club Newark, de la Ligue de l'Est pendant trois saisons, a été vendu au club Denver, de la Western League.

L'assemblée annuelle du club de hockey et de patinage McGill, a eu lieu ces jours derniers, alors que les officiers suivants ont été élus :

Président honoraire — J. M. Elder, M.D.
Président — G. S. Raphael.
Vice-président — A. L. Spafford.
Secrétaire — M. Mather.
Trésorier — L. Kingston.

Le club a reçu une lettre de Princeton demandant une date pour jouer une partie.

Ed. Perry, d'Angleterre lance un défi à Arth. Beaulieu pour une partie de boxe de 10 reprises pour le championnat du Canada, à 125 livres, et un enjeu de $50 ou plus, qui devra être déposé au bureau de "La Presse." La lutte aurait lieu soit au Parc Riverside, soit au Shamrock.

A VILLE SAINT-LOUIS

LES CONTRIBUABLES DEMANDENT DES TROTTOIRS PERMANENTS ET LE CONSEIL SE PROPOSE DE FAIRE UN EMPRUNT — OUVERTURE DE LA RUE McGUIRE — TRANSPOTS DE LICENCE.

La majorité des membres du conseil de la ville Saint-Louis semble être favorable à faire un emprunt d'argent et à faire les travaux permanents les plus urgents, mais à condition que la commission de l'ingénieur ne s'élève pas à 5 p. c. du coût de construction. Cette importante question a été soulevée à propos d'une requête signée par 250 contribuables des quartiers ouest demandant des trottoirs permanents et plus de lumière.

Cette requête a été présentée par M. Hector Bisaillon.

Au nombre des requérants est M. Joseph Perrault, architecte, qui en son nom personnel ajoute qu'aucun emprunt ne doit être fait à cette fin au cas où les finances de la ville ne permettraient de faire ces améliorations.

M. Perrault est d'avis que la ville ne peut faire ces améliorations, le trésor étant épuisé. "Le conseil est réduit", a-t-il dit, "à payer ses dettes au moyen de billets à longue échéance ; c'est ainsi qu'il a payé pour près de $20,000. Nous voulons tous des trottoirs permanents, tant dans la partie Est que la partie Ouest, mais nous sommes prêts à attendre encore, si c'est nécessaire.

M. Jubinville se déclare prêt à se rendre aux désirs du peuple pourvu que celui-ci donne au conseil les moyens nécessaires, c'est-à-dire qu'il lui permette de faire un emprunt.

"Actuellement, nous ne pouvons, en effet, faire davantage", dit l'échevin Godon, "mais qu'on nous permette de faire un emprunt de $325,000. Alors nous pourrons payer notre dette flottante, économiser considérablement en diminuant les intérêts, et nous serons de plus en état de faire des travaux permanents pour $115,000 à $120,000. Je ne crois pas que le peuple soit opposé à cet emprunt s'il veut que la ville se prépare convenablement à l'annexion de Saint-Louis à la cité de Montréal.

M. le maire C. Gélinas croit que le Conseil est unanime à faire des améliorations, mais pour obtenir le droit de faire les travaux permanents demandés la ville doit auparavant en obtenir l'autorisation de la législature. Ces travaux, dans son opinion, sont désirables, mais à la condition qu'ils ne coûtent pas 5 p. c. de commission pour les frais de l'ingénieur.

M. Bérubé partage les vues des signataires. Il croit que l'an prochain, la ville sera en état d'améliorer le système d'éclairage. Il n'est pas opposé à faire amender la charte pourvu que cela ne coûte pas aussi cher que par le passé. Il est aussi d'avis que le système d'administration soit changé.

M. Neville n'envisage pas sans appréhension le fait d'emprunter un aussi gros montant.

M. Desjardins est aussi favorable à la construction des trottoirs permanents aux conditions citées plus haut.

M. Chalifoux est de la même opinion et il reproche à M. Perrault de vouloir essayer à faire échouer le projet d'emprunt.

M. Godon regrette l'absence de M. Turcot, retenu chez lui pour cause de maladie, mais il déclare que M. Turcot ne tardera pas à fournir au conseil, comme il l'a promis, une lettre de l'ingénieur s'engageant de faire tes enlignements de ces trottoirs gratuitement.

Quelques paroles aigres-douces sont échangées au sujet du contrat Bastien, et, finalement, la requête est laissée sur la table.

M. l'abbé Kernian, de la paroisse St Michel, demande de nouveau l'ouverture de la rue McGuire. On promet de prendre sa demande en sérieuse considération.

La licence d'hôtel de M. Noé Cloutier est transportée à Mme Malvina Catudal.

La licence d'épicerie de M. W. Hurtubise est transportée à M. J. A. Sansregret. Une autre est référée au comité des licences.

M. le maire C. Gélinas a présidé cette séance. Etaient présents : les échevins Godon, Bérubé, Jubinville, Desjardins, Neville et Chalifoux.

LA CATASTROPHE D'ATLANTIC

Atlantic City, (New-Jersey), 7. — L'enquête du coroner Haskill, sur la catastrophe du "Thoroughfare", a été reprise hier.

Au nombre des témoins un nommé Jas. Dangerfield a déclaré qu'il pêchait dans le voisinage du pont lorsque la catastrophe s'est produite. Il a vu le capitaine du yacht "Sinbad", pour lequel le pont avait été ouvert quelques instants avant le passage du train, se disputer avec le gardien, lui reprochant sa lenteur. Le témoin a ajouté que le train ne marchait pas plus vite que les autres lorsque l'accident s'est produit.

M. Lloyd Brier électricien au service de la ville, a déclaré qu'à plusieurs reprises, il avait constaté que les rails de la partie mobile du pont ne joignaient pas très bien ceux de la partie fixe, or c'est là même que s'est produit l'accident. M. Brier constata la chose alors qu'il était au service de la compagnie.

DEMANDEZ A UN HOLLANDAIS

Quelle est sa liqueur favorite ; il dira toujours : "Le Gin Kiderlen des Distilleries Netherlands". Car si vous êtes malade, il vous soulage et guérit, si vous êtes en santé, il vous protège contre la maladie. (5) r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

CARTOUCHE ET MANDRIN

San Francisco, 7. — Louis Dabner a déclaré au chef de la Sûreté qu'il avait, avec l'aide de John Siemson, assassiné deux commerçants, cambriolé la banque japonaise et assassiné le caissier. Il serait, avec Siemson, l'auteur des gros crimes commis ici depuis trois mois.



LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c

Retournez les bandes pour primes de valeur.

N. B. — Chaque cigare est estampé.

GOULET FRERES, Montréal.

7,18,21,27 (4) C

REMEDE GARANTI CONTRE L'IVROGNERIE

Nous ne recommanderions, pour aucune considération, un remède contre l'abus des liqueurs si nous n'étions pas parfaitement convaincus qu'il possède toutes les qualités qu'il lui sont attribuées. Orrine est l'unique remède efficace contre l'ivrognerie que nous connaissions, et le seul que nous connaissions qui ait assez de mérite pour être vendu avec la garantie certaine que s'il ne guérit pas, votre argent vous est remis. Il est en usage depuis des années et nous en connaissons plusieurs qu'il a guéris de l'abus des liqueurs.

La garantie donnée avec chaque paquet protège parfaitement l'acheteur. Orrine est sous deux formes : No 1, pour prendre en secret, et No 2, pour ceux qui désirent être guéris, $1.00 la boîte. Commandes par la poste exécutées. The Orrine Co., Washington, D.C.

Orrine est vendu par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine-Est ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario ; 397 rue Saint-Antoine ; 701 rue Notre-Dame Ouest ; 1634 rue Saint-Laurent. 13

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour aqueduc, Sackville", seront reçues jusqu'au vendredi, 9 novembre 1906, inclusivement, pour la construction d'un réservoir à eau d'une capacité de 50,000 gallons, excavation de tranchées et posage de tuyaux à l'eau et accessoires, à Sackville, N. B.

Des plans et devis se trouvent au bureau du chef de gare à Sackville, et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où on pourra obtenir des blancs de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau des chemins de fer,
Moncton, N. B.
27 octobre 1906. 1—5

L'AFFAIRE SANSREGRET

Le juge Piché entend l'argumentation et prend la cause en délibéré

Hier matin, devant le juge Piché, a été plaidée la cause de Sansregret, accusé d'homicide. Le 24 juin dernier, Sansregret était le watiman d'un tramway qui tua M. Morrison. Mtre Archer, C. R., a fait un éloquent plaidoyer, où il a démontré que le témoignage de certains témoins était forcement faux. "Si le tramway se trouvait à une distance de 40 ou 50 pieds quand M. Morrison a été vu traverser la rue, et s'il allait à une vitesse qu'on prétend être de 18 milles, il aurait passé tout droit avant que M. Morrison n'ait eu le temps de venir à la voie. Du bord du trottoir, où M. Morrison se trouvait, à la voie, il y a trente pieds et il est inadmissible de croire que le tramway allait à 18 milles à l'heure, quand nous voyons qu'il a pris à arriver au coin de la rue autant de temps que M. Morrison, un vieillard, à traverser la chaussée."

Mtre Cook, C. R., avocat de la poursuite a déclaré qu'il voulait voir le principe du droit des citoyens respecté. Le passage des rues et des chaussées appartient aux piétons avant d'appartenir aux voitures. Le conducteur d'un véhicule, quel qu'il soit, doit user de la plus grande prudence et c'est à lui d'arrêter si quelqu'un se trouve dans son chemin.

Le juge Piché, après avoir entendu les argumentations, a pris la cause en délibéré et rendra sa décision la semaine prochaine.

LA DISETTE DE VIANDE

Vienne, 7. — Hier une délégation de bouchers hongrois a présenté une requête au ministre de l'agriculture, lui demandant d'autoriser l'importation de viandes des Etats-Unis et d'autres pays, afin de faire face à la disette due à la diminution de l'importation du bétail de Serbie.

On dit que le ministre aurait refusé de consentir à cette requête.

ACCIDENT A NICOLET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 7.—Vendredi après-midi est arrivé ici un pénible accident. M. Xavier Castonguay, contremaître des travaux du bureau de poste, actuellement en construction, s'est fait fracturer et broyer la jambe droite, en bas du genou par la chute d'une grue. On ignore s'il ne faudra pas lui amputer ce membre mutilé.

Une Cravate Elégante

Une qui sera plus jolie et plus distinguée que toutes celles que vous pourriez vous procurer ailleurs — c'est notre Cravate spéciale en Crêpe de Chine Français. — Les hommes qui veulent avoir quelque chose d'exclusif et de très joli achèteront ces cravates dès qu'ils les verront. Quarante nuances différentes au choix, ce qui assure presque la satisfaction.

R. J. TOOKE,

177 RUE SAINT-JACQUES.
493

LA PRESSE

MONTREAL, 7 NOVEMBRE 1906

LES ELECTIONS D'HIER

M. Chs E. Hughes a été élu hier gouverneur de l'Etat de New-York par une majorité de plus de cinquante mille votes, contre M. William Randolph Hearst.

Les élections qui ont eu lieu dans 41 autres Etats assurent de nouveau au parti républicain le contrôle du Congrès.

Le résultat de l'élection de New-York semble être un triomphe personnel pour le président Roosevelt qui, contrairement à tous les précédents et à tous les usages, est intervenu directement dans la lutte, en envoyant son secrétaire d'Etat, M. Root, prononcer, à Utica, N. Y., un mémorable discours contre M. Hearst.

M. Root avait eu le soin de dire qu'il parlait pour M. Roosevelt, non comme citoyen américain et électeur de New-York, mais comme premier magistrat de la république, mettant ainsi tout le prestige du pouvoir fédéral au service de l'un des candidats.

D'autre part, M. William J. Bryan, dont déjà on annonce la candidature démocratique aux élections présidentielles de 1908, est intervenu dans la bataille électorale contre M. Hughes. Il va de soi que l'échec de M. Hearst sera considéré par les adversaires de M. Bryan comme un indice d'une diminution d'influence, de prestige et de popularité.

La campagne qui vient de se terminer a été marquée d'une violence inouïe, surtout dans l'Etat de New-York. Le secrétaire d'Etat Root est allé, dans son fameux discours d'Utica, jusqu'à faire porter sur le candidat défait la responsabilité de l'assassinat du président McKinley, à cause du journalisme sensationnel introduit dans la presse américaine par M. Hearst.

Cette extraordinaire déclaration, faite au nom du président Roosevelt, a évidemment produit une impression profonde dans l'esprit des électeurs républicains, qui avaient pour le président assassiné une très grande admiration.

L'ÉPURATION DE NOS MŒURS ÉLECTORALES

Le gouvernement fédéral, en face des révélations qui ont été faites à Toronto depuis quelques semaines dans l'affaire de la dernière élection de l'honorable monsieur Hyman, à London, a décidé de proposer à la prochaine session des amendements à nos lois, qui auront pour but de faire disparaître ou du moins de diminuer les fraudes et la corruption électorales.

Disons, d'abord, que la tactique du procureur-général d'Ontario n'est pas de nature à inspirer une confiance absolue dans la sincérité des motifs qui l'ont inspirée. On a, en effet, lieu de se demander si, dans cette affaire, il ne désire pas un avantage de parti plutôt que l'épuration de nos moeurs électorales.

Le moyen de prouver efficacement que l'élection du ministre des travaux publics n'avait pas été gagnée honnêtement, était de contester cette élection dans les délais voulus par la loi.

On a laissé expirer les délais, et on a ainsi enlevé à M. Hyman le moyen de prouver lui-même au moyen d'une contre-requête que les méthodes de ses adversaires avaient été tout aussi répréhensibles.

Le procureur-général d'Ontario a préféré attendre plus d'une année avant de prendre des procédures contre les organisateurs du ministre des travaux publics.

Et, quand il a cru qu'il était temps d'agir, il a institué ses procédures devant un magistrat de Toronto, bien que le délit ait été commis à London.

On a fait au ministère public le reproche de s'être fait par là l'instrument partial et docile d'un parti politique cherchant à nuire à l'autre. Il ne manque pas de gens disposés à croire que ce reproche est fondé.

Mais quelles que soient les méthodes choisies par le procureur-général d'Ontario pour mettre à jour les malpropretés qui ont précédé, accompagné et suivi l'élection de London au printemps de 1905, il est certain que des fraudes y ont été commises et que la corruption y a régné.

Nous serons fort surpris de constater, au cours des procès criminels qui vont suivre l'enquête préliminaire devant le magistrat Denison, à Toronto, que la corruption et les fraudes n'ont existé que d'un côté. Il y a tout lieu de croire, au contraire, que la débauche électorale a été de la part des partisans de M. Gray, aussi générale et peut-être même plus accentuée que de la part des amis de M. Hyman.

Les adversaires de M. Hyman, à London, ont maintes fois prouvé, dans le passé, que leurs méthodes étaient de gagner l'élection autrement "qu'avec des prières." Il y a de ce chef seul présomption suffisante qu'en 1905 ils ne se sont point montrés plus vertueux.

La dernière élection de London, on s'en souvient, s'est faite dans des circonstances exceptionnelles. Les intransigeants d'Ontario et leurs représentants dans la Chambre des Communes, avaient soulevé dans tout le pays un vent de tempête à l'occasion de la création des nouvelles provinces de Saskatchewan et d'Alberta. Les passions populaires étaient surexcitées à un point tel que les adversaires de Sir Wilfrid Laurier crurent un moment qu'ils le feraient descendre du Capitole sur la question des écoles séparées au Nord-Ouest.

Le collège électoral de London devint vacant au milieu de cette crise par la nomination de M. Hyman au ministère des travaux publics. En même temps une élection devait avoir lieu à Oxford Nord pour remplacer l'honorable monsieur Sutherland, décédé. Les deux partis se jetèrent dans la lutte avec la détermination de l'emporter à tous prix. Sans parler des appels aux préjugés, des accusations fausses et de toutes les manoeuvres déloyales auxquels on a eu recours, il est évident que les deux partis politiques dans les élections de London et d'Oxford-Nord, ont joué leur va-tout.

Il vient d'être prouvé à Toronto que l'élection du candidat ministériel a été entachée de fraude et de corruption.

Il faudrait être bien naïf pour croire qu'on n'en a point fait autant de l'autre côté.

En pareille occurrence, les deux partis feraient mieux de jouer cartes sur tables et d'admettre sans hypocrisie que dans l'élection de London comme en bien d'autres élections antérieures, ils ont été également coupables et également condamnables.

Cela étant admis, il reste aux chefs des deux partis politiques le devoir impérieux de faire tous leurs efforts en vue de purifier l'atmosphère électoral.

Si la mesure ministérielle qu'on nous annonce pour la prochaine session a pour effet d'empêcher tout-à-fait ou même simplement de diminuer les achats de conscience durant les élections, elle sera chaudement approuvée par tous les bons citoyens de ce pays et le gouvernement aura, certes, accompli une oeuvre contre laquelle se sont heurtés bien des hommes d'Etat, ici, et ailleurs.

LA MORTALITÉ INFANTILE

La "Presse" observe avec le plus grand intérêt les travaux sérieux que le Dr Séverin Lachapelle a concentrés sur la Crèche de la Miséricorde. La CRECHE, c'est le prétexte, l'occasion, l'instrument, parce que le propre de la justice et même du plan divin, c'est de faire surgir l'ordre de l'irrégularité. Quel était l'argument de Dieu à Jonas, quand il décida de sauver Ninive? "Pourquoi ne pas épargner la grande ville où il y a plus de six, vingt mille enfants qui ne savent pas discerner la droite de la gauche?"

Et le bon docteur fait son oeuvre en apprenant à tous comment soigner les petits. La belle communauté de la Miséricorde a enrôlé les plus grandes dames de Montréal sous sa bannière. Les jours de conférence, il y a foule, parce que les leçons surgissant d'une clinique unique s'appliquent à tous les êtres innocents qui font la joie des foyers. C'est pourquoi, dans son entretien d'hier, le Dr Séverin Lachapelle avait raison de faire comprendre à son intéressant auditoire que l'oeuvre des Dames Patronnesses est l'oeuvre de la bonté. Car, il n'y a pas de charité sans bonté, et la bonté est la reine des qualités. C'est aussi une oeuvre de culture intellectuelle puisqu'on peut apprendre, en même temps, les notions élémentaires d'hygiène et de médecine infantile.

Les dames doivent se considérer comme bien récompensées, non seulement parce qu'il y a toujours une immense satisfaction dans l'exécution d'un devoir, dans l'accomplissement d'une bonne action, mais, aussi, parce qu'elles peuvent s'avouer sans vanité qu'elles ont contribué, par leur exemple, à faire l'éducation des familles, et à augmenter la survie infantile.

Les statistiques des cinq dernières années accusent, en effet, une diminution sensible dans le chiffre de la mortalité infantile.

Toutes les oeuvres sont bonnes, et ce serait s'exposer à commettre une injustice imméritée que de vouloir faire une comparaison quelconque: aimons-les toutes et encourageons-les toutes, dans la mesure de nos moyens.

Comme le faisait remarquer le conférencier, Jacob entrevit, dans un rêve, une immense échelle d'or, qui faisait monter sa postérité de la terre au ciel.

Les degrés dorés de cette échelle doivent être les symboles de toutes les bonnes oeuvres; et disons que le premier barreau est celui des petits enfants, en compagnie desquels nous monterons plus facilement à l'autre extrémité.

L'année dernière a été consacrée à une étude de l'hygiène infantile.

Cette année, il s'agira d'entretiens sur la médecine des enfants.

La médecine des enfants est préventive et curative : elle prévient les maladies; elle les combat et les guérit. Mais, pour bien comprendre le traitement des maladies, des maladies contagieuses surtout, — elles le sont presque toutes, — il est important de se rendre bien compte de la contagion elle-même et de ses modes de communication.

Dans tous les temps, on a constaté que certaines maladies se communiquent, "s'attrapent" et pendant longtemps, on les a considérées comme étant le produit de miasmes, d'effluves plus ou moins mystérieux.

On sait, aujourd'hui, que la cause de la contagion est un germe vivant infiniment petit, appelé microbe. On sait que ce germe a la propriété de se multiplier dans une proportion à peine calculable ; qu'il peut se transmettre d'un individu à un autre de deux manières : soit immédiate, soit médiate ; c'est-à-dire par le contact direct d'une personne malade avec une personne saine, par exemple, le baiser d'un enfant qui a la coqueluche à un enfant qui est sain, et qui en sera la victime à son tour ; — ou indirectement par l'intermédiaire d'un objet contenant le germe de la maladie.

Les exemples établissant ces doubles modes de contagion sont innombrables et incontestables.

Il est permis de croire que la contagion ne se fait qu'exceptionnellement par l'air libre. Nous sommes bien d'accord avec le Dr Lachapelle, qu'elle ne saurait avoir lieu par l'air libre, élément indispensable à la vie. S'il en était autrement la création serait imparfaite, et le monde aurait cessé d'exister depuis longtemps.

Au milieu de ses horreurs, la doctrine de la contagion est consolante, parce que nous comprenons de suite que si nous avons affaire à un être vivant, nous pouvons croire plus facilement à sa destruction; nous pouvons espérer pouvoir le tuer. En effet, nous avons à notre disposition deux moyens de combattre la contagion, c'est l'isolement et la désinfection : moyens que le docteur Lacrapelle promet d'étudier dans un deuxième entretien.

En attendant, soyons sûrs d'une chose, c'est que nous sommes armés contre la contagion; et si tout le monde était convaincu de cette vérité, et agissait en conséquence, il pourrait y avoir un cas de maladie contagieuse. il n'y en aurait jamais deux; et, alors, le terme lui-même, l'expression contagion serait rangée dans le groupe des mots démodés.

CHOSES ET AUTRES

Au nouvel office des poids et mesures de Londres, on a mis en service des balances d'une précision telle qu'on peut peser la signature des gens par les infinitésimales différences que présente le poids de l'encrier avant et après qu'on s'en est servi.

× × ×

Nos lecteurs se souviennent peut-être de l'ancien croiseur américain "Vesuvius", qui avait été construit spécialement pour porter des canons à dynamite, mais avait rencontré un insuccès absolu. On l'a modifié totalement, et l'on en a fait un bateau-école.

× × ×

Des 150,000 convicts déportés en Australie, de 1787 à 1868, il n'en restait plus que neuf, que le roi Edouard vient de gracier définitivement. De sorte que l'Australie a cessé d'être une colonie de déportés.

Les derniers se trouvaient à Perth, dans l'Australie occidentale, vu que cette partie du pays, manquant de colons, avait demandé tout spécialement qu'on lui envoyât des convicts, et de 1850 à 1868, dix mille condamnés avaient été dirigés sur cette contrée.

× × ×

Maxime Gorky, fuyant l'Amérique inhospitalière, est rentré en Europe. Quand il s'est embarqué à bord de la "Princesse Irène", avec sa compagne, Mme Andreva, il était dans un état voisin de la misère. On conte que Mme Andreva dut, pour gagner sa vie, servir dans un hôtel.

Gorki, dit-on, se propose, à son arrivée en Europe, de publier un livre sur l'Amérique et les Américains.

Il est probable que l'Amérique et les Américains vont en entendre de dures!

× × ×

Veut-on un exemple de l'hostilité nationale à Londres, envers les choses étrangères? Depuis des années, depuis le développement des chemins de fer métropolitains, omnibus, autobus et tramways, les cochers de cab voient leurs recettes diminuer de jour en jour. On leur a proposé le taximètre comme moyen de sortir de leur embarras, en leur faisant voir que, à Berlin, à Paris et ailleurs, cette innovation a donné les meilleurs résultats. Ils refusent net de recourir à ce moyen simple et commode d'éviter les discussions au bout des courses et d'engager le public à se servir de leurs véhicules. Ils aiment mieux ne faire que de maigres recettes et "carrotter" les étrangers et les vieilles demoiselles plutôt que d'adopter un système qui les ferait vivre et éviterait toute querelle. Le taximètre! Une invention étrangère! Plutôt mourir de faim!

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

Le Spécifique du Dr Mackay

Le seul remède contre l'alcoolisme et l'habitude des drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique : n'exigeant aucune injection hypodermique : on le prend par la bouche à la maison : ne cause aucune perte de temps ou dérangement et n'a aucun mauvais effets rétroactifs. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m. à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite etc. Adresses : Dr John Mackay Treatement Co., Ltd. Le jour, 893 Sainte-Catherine ouest, angle St Marc. Phone Up 2111. Le soir, au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. Phone Est 3768. 280—n yw



Vos Fourrures sont-elles Prêtes?

Pas encore, mais alors ne tardez plus, car l'hiver est à nos portes et vous allez être pris au dépourvu. Nous avons encore un MAGNIFIQUE CHOIX DE PEAUX et de MODELES CONFECTIONNES. Les réparations sont l'objet d'un soin particulier et nous garantissons tout ce qui provient de nos ateliers.

N'oubliez pas que notre ASSORTIMENT DE CHAPEAUX D'AUTOMNE est incomparable et comprend tous les plus chics modèles. — PRIX LES PLUS MODERES.

Armand Doin

Tél. Bell: Main 1146 — 76 Notre-Dame Est.

RRR

Radway's Ready Relief

Pour usage externe et interne

GUERIT

Névralgie, Mal de Gorge, Toux, Rhumes, Grippe, Pneumonie, Lumbago, Névralgie, Sciatique, Rhumatisme.

Pendant plus de **cinquante ans**, ce merveilleux remède s'est révélé l'antidote le meilleur, le plus sûr et le plus certain qui existe contre les douleurs.

Dans chaque famille on devrait avoir constamment sous la main un remède spécifique contre toutes les maladies inflammatoires. La dépense est une bagatelle et épargne plus de vingt fois le montant des comptes de médecins ou de pharmaciens. En vente chez tous les pharmaciens.

En vente chez les pharmaciens dans tout l'univers.

Radway & Co., Ltd, Montréal



(3) K



INDISPENSABLE DANS TOUTE CUISINE

Solide Extrait de Boeuf d'Armour

(MIS EN POTS AU CANADA.)

Est une vraie merveille dans la cuisine. Il est presque indispensable pour donner de la saveur et de la force aux mets tout préparés. Il fait des soupes appétissantes et un riche thé de boeuf.

L'Extrait de Boeuf d'Armour est solide, non liquide. C'est une essence concentrée de pur boeuf, mis dans de jolis pots en porcelaine. Il est plus économique que tous ceux des autres marques, parce qu'il est quatre fois plus fort.

Demandez notre livret gratuit, "Culinary Wrinkles".

ARMOUR LIMITED, - Toronto.

Fabrique Canadienne—77 rue Front East. k



Le Blanc de Perles des Orientaux enlève les Poils Follets instantanément. C'est le meilleur, le plus sûr et le plus rapide Dépilatoire connu. Son application ne produit aucune sensation. **Lyman Fils Co. Prix $1.00. Aussi enlevés par L'Electrolysis.** Toute Correspondance et Consultation strictement privées, par **Mme George Tucker**, Dermatologiste Pratique, **980 Boulevard St Laurent**, près Avenue des Pins, Montréal. 7.10,12

DONAT GAREAU- DENTISTE

908 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431. 155—ned

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto Canada. 143-n

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

RAYON DE LA PORCELAINE

Nous exposons maintenant en vente une grande collection d'articles Royal Doulton, Couldon Coalport, Wedgwood and Sons, Royal Copenhagen, Royal Bonn, comprenant : vases, ornements, assiettes, tasses et soucoupes, productions les plus nouvelles et les plus artistiques. Aussi en stock, un beau choix de Royal Vienna et véritable porcelaine de Dresde tels que vases, assiettes, tasses et soucoupes.

SOIE NOIRE

Nous avons un assortiment complet et inépuisable de nouvelles soies, toutes de fabricants bien connus.

A DES PRIX SPECIAUX

Taffetas noir, de 50c à $1.25, fini chiffon mou et froufroutant.
Peau de soie noire, $1.00 à $2.00.
Faille française noire, $1.50 et $2.00.
Bengaline noire, $1.25, $1.50 et $1.75.
Paillette noire, 65c, 85c, $1.00 et $1.25.
Duchesse broché noir, $1.00 et $1.10.
Taffetas brodé noir, $1.50.
Moiré antique noir, $1.50 et $2.00.
Moiré français noir, $1.75.
Un très bel assortiment des nouveaux tissus Natte, à $1.10, $1.25, $1.50 et $1.75.

LECONS DE TRAVAUX ARTISTIQUES A L'AIGUILLE

Semaine Commençant le 5 Novembre.

Lundi et Jeudi matin à 10.30 et Mercredi et Vendredi après-midi à 2.30.

5 p. c. d'Escompte au Comptant et Attention Spéciale Apportée aux Commandes données par la Poste.

HENRY MORGAN & CO. Ltd, - - MONTREAL

FUMEZ LE TABAC ANGLAIS PUR B.D.V.

Le Roi des Tabacs.

(En Paquet Seulement)

N'A DE RAPPORTS AVEC AUCUNE LIGUE ou AUCUN TRUST

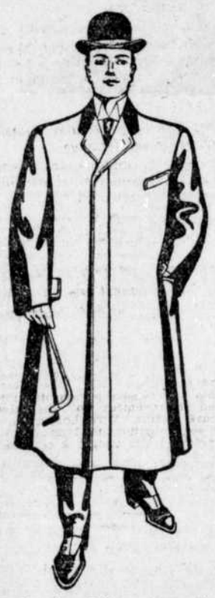
Agents: Frank L. Benedict & Co., Montréal.

FIT-REFORM

FONDATEURS AU CANADA DES

Vêtements Confectionnés à la Main, Complètement Finis

LE PARDESSUS BOX 3/4



Il y a de jolis traits d'élégance—de petites différences de styles—qui rendent ces pardessus Fit-Reform particulièrement exclusifs.

En Riches Molleton et Beavers Noirs.

Cette marque de fabrique à l'intérieur de la poche d'habit de tout vêtement Fit-Reform

444 La seule garde-robe Fit-Reform à Montréal est au No **444** RUE STE CATHERINE OUEST.

7,10

PourquoiPas?

Il y a un moyen bien facile, Messieurs, d'avoir toujours de bons habits. Quand vous allez chez votre tailleur exigez que les étoffes de vos vêtements soient des

Serges Blenheim — ou — Yotsman

Cela ne vous coûtera pas plus cher ni à votre tailleur, et vous serez certains de la qualité de vos complets. Ce sont les meilleures serges sur le marché.

A. McDougall & Cie,

Seuls Propriétaires.

283—1, M. V—1

Faites-vous donner ce que vous désirez



Il est facile de dire qu'il y a d'autres savons "tout aussi bons" que le **SAVON J.R. POUR BEBES**; mais il est impossible de prouver cela à quiconque a déjà fait usage du **SAVON J.R. POUR BEBES.**

Ainsi, quand vous allez chez votre pharmacien et demandez le

Savon J.R. pour Bébés

Soyez sur qu'on vous le donne.

Usez de votre propre jugement et **demandez** ce qu'il vous faut.

C'est le **SAVON J. R. POUR BEBES**; "rien d'aussi bon" "rien de semblable." Des centaines de personnes qui font un usage quotidien de cet auxiliaire de la santé, de la propreté et de la beauté de la peau, disent qu'il n'y a rien d'aussi bon que le Savon J. R. pour Bébés.

DRYSALTERS Limited Fabricants. — **WATSON JACK & COMPANY, Agents Généraux des Ventes, Montréal.**

AMUSEMENTS

STADIUM

DERNIER MOIS DU PATINAGE A ROULETTES. PROFITEZ-EN!
Séances avec musique: Matin, Après-midi et Soir.
SPECIAL—Toute cette semaine, chaque soir, après el patinage.
Grandes Courses en Patins à Roulettes
Ouvertes aux amateurs qui devront s'adresser au Surintendant pour détails.
Patineurs et Spectateurs—Admission 10c. Patins, 15c et 25c.
296—n LE MONTAGNARD A. A. A.

AMUSEMENTS

Théâtre des Nouveautés Comédie-Française Tél. Bell Est 1895.
Semaine du 5 Novembre Début de Mlle Marguerite Ninove dans
"LA DAME AUX CAMELIAS"
par A. Dumas fils. Matinée samedi. Semaine prochaine: "L'ETRANGERE." 3-6

Théâtre National Français—Coin Ste Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 3786, Tél. Marchands 820.
Matinée tous les jours. 'Sherlock Holmes"
Semaine du 5 novembre:
semaine théâtrale au bénéfice de l'Union des Commis-Marchands. Prix: Matinées, 10c, 15c, 25c, 35c. soirées, 10c, 25c, 35c, 40c, 50c. Semaine prochaine: "GISMONDA" de Victorien Sardou. 3-3

Cinématoscope—Salle Peiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 5 Nov. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ h. et soir à 8½ hres. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 3-6

Allez entendre le violoncelliste d'une renommée universelle, au
CONCERT de la SYMPHONIE,
Vendredi, à l'Académie
Soliste
ANTON HEKKING
25c à $1.25 au contrôle.
4-2 M. VEITCH, Gérant.

HIS MAJESTY'S PAULA EDWARDES
dans l'Opéra Comique à grand succès
PRINCESS BEGGAR. 3-

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinées Mercredi et Samedi
"Painting the Town." 3-6

FRANCAIS — Tous les après-midi et soirs cette semaine, The 4 Cornerers of the Earth
Semaine prochaine—"CHINATOWN CHARLIE." 3-6

ROYAL Toute cette semaine, Matinée tous les jours.
THE STAR SHOW GIRLS. Semaine prochaine: Champagne Girls. 3-6

PATINOIR A ROULETTES DULUTH
Le seul patinoir chauffé de Montréal
Courses Samedi, 10 Novembre
PATINAGE TOUS LES JOURS
Admission 10 cts. 3-5

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - Tél. Est 1591
187-1MJ-nE

TELEGRAPHIE

Le duc de Connaught.

Londres, 7 — Le duc de Connaught, inspecteur général des troupes impériales, doit aller au Canada après son voyage dans l'Extrême-Orient. La duchesse et la princesse Patricia l'accompagneront.

Les "Mollie Maguires."

Wheeling, Virginie ouest, 7 — Des dynamitards voulant se venger de ce que la compagnie de la mine de charbon Elm Grove n'avait pas accepté les conditions de paie des porions, ont fait sauter la grue mécanique de la mine à la dynamite.

Exploit de bandits.

Gallup, N. Mexique, 7 — Pendant l'heure du dîner, ici, alors que le train de Santa-Fe était arrêtée pour prendre de l'eau, trois bandits armés ont dévalisé les voyageurs à la pointe du revolver.

Une ambulance démantibulée.

New-York, 7 — Les ambulanciers de l'hôpital Lebanon conduisaient, hier, à l'hôpital, un homme et une femme deux nègres, qui venaient d'être blessés dans une rixe, lorsqu'un tramway frappa la voiture d'ambulance. Le nègre fut tué sur le coup et le Dr Ketchum fut grièvement blessé. Harris, qui est accusé d'avoir blessé les deux nègres, à coups de revolver, a été arrêté.

Chef de police puni.

Memphis, Tennessee, 7 — Le maire Malone a frappé le chef de police, Georges T. O'Haver, de suspension pour insubordination, hier soir, et a destitué cinquante constables qui voulaient à tout prix appuyer leur chef. Le conseil a réinstallé le chef et les hommes. Les tribunaux décideront de la légalité de ces deux actions contraires.

PLAINTES CONTRE LES TRAMWAYS

Or se plaint qu'aux heures d'encombrement il n'y a pas assez de voitures — Des conducteurs chiqueraient dans les chars.

Les citoyens qui résident dans le Nord-Est de la ville se plaignent beaucoup du service des tramways aux heures où les gens reviennent de leurs bureaux ou de leurs ateliers. Les plaintes portent surtout sur le service de la rue Amherst. Hier soir un échevin dit qu'à 6 heures, en quinze minutes, 16 tramways de la rue Saint-Denis passèrent. Le dix-septième était un tramway de la rue Amherst tellement rempli que des gens ne se tenaient sur le marchepied que par le bout de leurs bottes. Puis passèrent trois autres tramways de la rue Saint-Denis et encore un char de la rue Amherst encombré. Il lui fallut attraper un char comme il pouvait.

Au fond c'est la compagnie qui souffre de cet état de choses puisqu'elle perd les passages qu'un homme qui a besoin de ses deux mains pour se tenir ne peut raisonnablement lui payer avec ses dents.

Il paraît que, malgré les affiches de ne pas cracher, des conducteurs chiquent et crachent. Puisqu'un règlement municipal défend sous peine de prison ou d'amende de cracher dans la rue, ne pourrait-il pas aussi bien s'appliquer aux tramways qui sont aussi des endroits publics.

ASSOCIATION DES VETERANS CANADIENS

La famille du regretté feu Monsieur H. T. Déchêne a adressé au commandant L. O. Wetts, de l'Association des Vétérans Canadiens, une lettre des plus sympathiques pour remercier les vétérans et leur corps de musique d'avoir assisté, en aussi grand nombre, et de ce fait donné un cachet des plus imposants aux funérailles de son bien-aimé parent. De son côté, l'Association a passé des résolutions de condoléances les plus sincères exprimant son chagrin pour la grande perte qu'elle vient de faire. Les Vétérans Canadiens feront chanter, sous forme de bouquet spirituel, un grand nombre de messes pour le repos de l'âme de leur estimé confrère.

UN FAIT
BAUME RHUMAL
Il n'y a rien de meilleur pour guérir un rhume ou une toux.
Prix 25c.

LA CONFLAGRATION DE DAVELUYVILLE

Les flammes ont fait rage toute la journée et la soirée d'hier

SCENES DE DESOLATION

Les pompiers de St Hyacinthe et de Drummondville ont été d'un secours efficace.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Daveluyville, 7 — L'immensité du désastre que la population vient de subir commence à se dessiner un peu plus nettement dans toute son effrayante conséquence.

Le village de Daveluyville est divisé en trois sections bien distinctes, séparées par des lignes de constructions.

C'est le pâté de maisons orienté du côté nord qui a commencé de flamber le premier et comme toutes ces maisons sont de bois, on comprend avec quelle rapidité le

FEU S'EST PROPAGE.

Et pour comble de malheur, un vent de sud-est soufflait avec rage alimentant les flammes, lançait des gerbes embrasées, des brandons de feu sur toutes les maisons environnantes.

Le désastre prenait à chaque instant des proportions plus grandes et plus terrifiantes: le feu menaçait de consumer

TOUT LE VILLAGE

car ici et là s'allumaient d'autres foyers qui prenaient aussitôt de l'ampleur.

C'est alors que l'on songea à demander du secours à Drummondville et à Saint-Hyacinthe.

Sans hésiter les autorités de la ville envoyèrent une pompe à vapeur et quatre pompiers réguliers sous les ordres du chef Elie Breton.

A leur arrivée, ils constatèrent qu'il était impossible d'éteindre la conflagration.

Presque tout le village flambait, il n'y avait pas à songer de combattre un foyer plutôt qu'un autre; il ne restait pour toute ressource que de tenter de couper

LA LIGNE DE FEU

Un bon nombre de pompiers de Drummondville avaient pris passage sur le train et donnèrent leurs services pour secourir la malheureuse population.

Les braves pompiers firent des efforts surhumains pour enrayer le terrible fléau.

Après un travail ardu de près de huit heures, on parvint enfin, grâce au puissant auxilliaire que fut la pompe de Saint-Hyacinthe, à couper la ligne de feu et circonscrire l'incendie.

Ce n'est que très tard que le feu fut sous contrôle.

Au moment où je vous envoie cette dépêche, toutes les ruines flambent encore; mais le danger est passé.

Cet incendie a causé des pertes irréparables. La population est désolée, les scènes de désespoirs sont inénarrables.

Les pompiers de Saint-Hyacinthe retournent chez eux cet après-midi.

PRISONNIER EMBARASSE

Il devra expliquer un mariage polygamique et dire pourquoi il a aba donné sa seconde femme.

Le théâtre nous a bien fait rire avec la "Femme pour trois maris," mais la Cour de Police nous montre aujourd'hui le mari pour trois femmes. Louis Bloom, alias Schwarts, du moins sa seconde femme le prétend, en serait à son troisième mariage et les deux derniers auraient été célébré sans attendre la nécessaire formalité du décès des épouses précédentes.

Fils d'Israël et chiffonnier de son métier, Bloom aurait voulu remettre en pratique de bibliques et anciennes coutumes, mais madame Bloom No 2 n'entendait pas de cette oreille et vint de Rochester, où elle habite pour retrouver le volage époux.

Elle déclare que Bloom l'a épousée à Rochester, il y a quatre mois, et qu'elle a su depuis qu'une épouse No 1 avait été délaissée par Bloom en Russie.

Grande fut la surprise de madame Bloom en apprenant que l'époux recherché venait de se marier une troisième fois, à peine arrivé à Montréal, et qu'il demeurait avec madame Bloom No 3, dans une maison sise 200 rue Saint-Laurent.

Le détective Lemieux fut mis en possession d'un mandat et envoyé à la demeure de Bloom, qu'il trouva en train de souper avec sa dernière épouse, apparemment dépourvu de tout soucis.

Madame Bloom No 3 apprit alors l'histoire, mais cela n'ébranla pas la confiance qu'elle a dans ce nouvel époux; car elle le suivit au poste, accompagnée de quelques amis dévoués et demanda la permission de voir Bloom. Cette permission fut refusée, mais on lui donna celle de causer avec madame Bloom No 2. L'entrevue fut tout simplement touchante, mais l'ignorance de l'hébreu nous force à nous en tenir aux conjectures.

Ce matin, Bloom a avoué avoir abandonné la femme No 2, mais n'a pas encore été accusé de bigamie. Une plainte pour cette affaire a cependant été signée par Ethel Levich (No 2) et par Ethel Schnider (No 3).

On voit que le prisonnier choisissait les prénoms de ses femmes.

Bloom a été renvoyé en prison en attendant sa seconde comparution, qui aura lieu cet après-midi.

MOTION RENVOYEE

Le juge Piché renvoie la motion de Mtre Laflamme dans la cause de la "Phoenix Land & Improvment Co."

On se souvient que le juge Piché a trouvé coupable d'avoir tenu une loterie la compagnie connue sous le nom de "Phoenix Land and Improvement Co". Le défenseur de l'accusé Vézina, Mtre Laflamme, avait annoncé son intention de demander l'appel et il a présenté une motion à cet effet hier matin.

Le juge Piché a renvoyé la motion et Mtre Laflamme a dit qu'il irait devant le tribunal d'appel sur cette motion.

La sentence de Vézina et la cause des autres accusés a été remise au 22 novembre.

AVANTAGE SPECIAL

Afin de donner aux nombreuses familles ouvrières une égale chance de se créer un chez-soi, notre compagnie nous autorise à vendre les magnifiques terrains du Parc Mont Lasalle à des conditions toutes spéciales soit: 25 et 50 cents par semaine sans intérêt ni taxes. Le prix des lots varie nécessairement selon la grandeur et la situation, de $130.00 à $392.00; mais tous se vendent avec une égale facilité de paiements. Lisez notre annonce dans les journaux de samedi prochain pour plus de détails. Charruau et Daoust, courtiers d'Immeubles, 6 à 10, édifice "La Presse", Montréal.

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les confiscations suivantes ont été opérées la semaine dernière par un des inspecteurs des aliments; l'autre était malade.

Aux Abattoirs 4 boeufs, 8 veaux, 2 moutons, 29 foies, 100 livres de viandes meurtries.

Aux marchés: boeuf, 391 livres, veau, 347 livres; moutons, 145 livres; porc, 36 livres; saucisse, 67 livres; volailles, 124 livres; foie, 80 livres; rognon, 5 livres, tripe, 20 livres.

Aux magasins: fruits, 802 livres; légumes, 204 livres; poisson, 80 livres; confitures, 100 livres; divers, 459 livres.

FEU Mme CHARBONNEAU

Madame N. Charbonneau, Dlle Philomène Dorais, est morte hier, à la résidence de sa famille, Pointe Saint-Charles, après une cruelle maladie qui l'a tenue clouée au lit pendant huit ans. Elle était âgée de 64 ans. La défunte était la mère de M. L. N. Charbonneau, maître de chapelle de l'église Saint-Charles.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte.

Feu H. A. Chillas, décédé hier à Lacolet, à l'âge de 94 ans et 5 mois

TOUJOURS LA D. B. MARTIN

Le recorder dit qu'il est las de cette manière d'agir et il somme le gérant de comparaître.

Encore trois causes contre la compagnie des Abattoirs de l'Est, ce matin, et le recorder Weir a fait observer qu'il était fatigué de voir que cette compagnie n'améliorait pas ses usines et se faisait ainsi condamner.

—"L'amende a-t-elle été payée?" demanda le juge

—"Oui, répondit Mtre Monty."

—"En tous les cas, je prends ces trois causes en délibéré et je vais faire émettre un subpoena contre le gérant, M Philips. Il va falloir que cette compagnie s'explique une bonne fois sur sa conduite et ses intentions."

Il y a encore une autre cause inscrite devant la Cour d'Assises contre la même compagnie.

L'HYGIENE

RESUME DE LA PREMIERE CONFERENCE DU DOCTEUR VALIN AU MONUMENT NATIONAL.

D'abord le conférencier, M. le docteur Valin, donna le programme de ses conférences et fit connaître la nature et la portée de son enseignement. Son programme comprend une série de dix chapitres et une vingtaine de leçons constituant un véritable petit traité d'hygiène pour tous, répondant à tous les besoins les plus pressants de l'hygiène du riche et du pauvre, de tous les âges, et de la vie quotidienne de chacun de nous.

Par popularité, il n'entend pas donner seulement les notions tout à fait élémentaires d'un catéchisme d'hygiène, mais il satisfaira la curiosité scientifique d'une partie de l'auditoire en donnant la raison des règles ou lois de l'hygiène. Des projections lumineuses rendent ces conférences plus intéressantes et plus pratiques.

Puis, le conférencier entre dans le vif de son sujet qui est divisé en deux parties: dans la première, il fait l'historique de l'hygiène moderne; dans la seconde il passe en revue au moyen de projections les résultats de l'hygiène en Angleterre, France, Allemagne, Etats-Unis, Cuba, Madagascar, etc.

Historique. De tout temps l'homme a cherché à améliorer les conditions de sa vie. Nous voyons dans la plupart des livres religieux tels que l'Ancien Testament; le Talmud, et autres, des prescriptions et des commandements d'hygiène. Mais depuis ces temps reculés jusqu'à nous ces commandements ne reposaient que sur l'empirisme, et il faut arriver jusqu'à Pasteur pour donner une base vraiment scientifique à l'hygiène. Les anciens, ne connaissant pas la nature vraie de ces épidémies meurtrières qui passaient comme des ouragans et décimaient les populations entières, s'expliquaient ces phénomènes comme étant des "fléaux de Dieu". Aujourd'hui, la cause de ces terribles fléaux nous étant parfaitement connue par les découvertes immortelles de Pasteur, nous savons comment les prévenir et les arrêter. Ainsi par exemple, dans le XIVème siècle on a calculé que la variole, la peste noire comme on l'appelait, fit 40 millions de victimes. Dans ce temps-là un visage picoté était la règle tandis qu'il devient l'exception aujourd'hui.

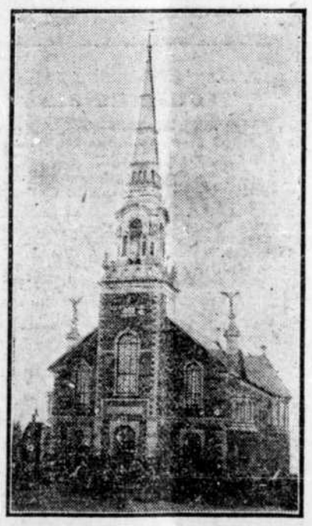
Un médecin du temps disait: "La variole et l'amour n'épargnent personne". Si l'hygiène n'a rien trouvé encore contre les deux ravages de l'amour, elle a trouvé le moyen d'enrayer la variole, puisqu'en Allemagne, dans l'une de ces dernières années, elle n'a fait que trois victimes dans un empire de 60 millions d'habitants.

Il a fallu que le génie de Pasteur nous révélât l'existence de ce monde inconcevable des infiniments petits qui confondent notre imagination par leur petitesse. Pasteur posa les bases scientifiques de l'hygiène moderne non pas seulement par la découverte des microbes Pattrigènes, c'est-à-dire engendrant des maladies spécifiques, mais surtout en nous faisant connaître tout le mécanisme des maladies contagieuses, mécanisme qui consiste dans la présence de germes pattrigènes chez les malades, contagion de l'individu malade à l'individu sain, nétriculation des microbes par l'air, l'eau, les aliments, etc. Les Anglais furent les premiers à voir ce qu'ils pourraient tirer de pratique des découvertes du génie français. Les nouvelles découvertes furent d'abord utilisées à la chirurgie qui entre les mains de Lord Listu devint antiseptique et fit des progrès énormes. Par la suite elle devint simplement aseptique, ce qui lui permit les audaces qui nous étonnent encore aujourd'hui. Puis les Anglais appliquèrent aussi les données scientifiques nouvelles aux domaines de l'hygiène. Ils passèrent alors en 1875, la fameuse loi appelée "Public Health Act" qui organisait la police sanitaire qui obligea les citoyens à faire des sacrifices de liberté individuelle et d'argent pour le bien commun. Les Anglais, comme toujours, donnèrent alors au monde un bel exemple d'esprit pratique et public. On appliquera alors les données scientifiques tirées des découvertes de Pasteur isolément des malades contagieux, désinfections des habitations, assainissement du sol, de l'eau, de l'air, examen des denrées alimentaires, etc. Les résultats ne se firent pas longtemps attendre et sont le plus grand triomphe de l'hygiène scientifique. En effet la mortalité générale de 22,19 pour 1,000 qu'elle était descendait à 17,9 en 1889.

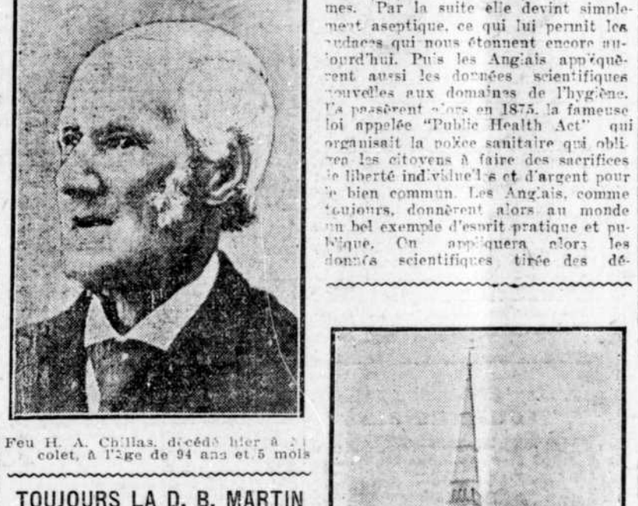
L'Angleterre avait perdu 52,000 vies par l'épidémie de choléra en 1832, mais depuis l'ère sanitaire nouvelle, jamais le choléra n'a pu causer les mêmes ravages malgré l'entrée des milliers de navires dans les ports anglais. La diarrhée, la dysenterie, la fièvre typhoïde diminuèrent considérablement.

Pour obtenir ces résultats, l'Angleterre a dépensé 6,000,000 de dollars, mais, à cette dépense correspond le gain de 850,000 vies sauvées. Or, d'après M. Fair, dans son livre "Vital Statistique", chaque vie est évaluée en Angleterre à 775 dollars. (En Amérique chaque vie humaine est évaluée à 3,500 dollars). Donc, ces 850,000 vies sauvées représentent à peu près un capital social de 6 millions de dollars. De sorte que l'Angleterre a récupéré en dix ans le capital dépensé et a continué à bénéficier des améliorations opérées par ce capital.

Puis le Dr Valin nous fait voir les mêmes résultats, obtenus par la même science, dans divers pays qui ont plus ou moins imité l'Angleterre. Il faudrait reproduire les nombreuses projections lumineuses par lesquelles le conférencier fit une démonstration ayant la force d'une preuve matérielle tant la concordance entre les faits est parfaite. Puis le conférencier après avoir si bien démontré les résultats si précis de l'hygiène publique fit remarquer qu'ils ne peuvent être obtenus que grâce à une administration sanitaire, méthodiquement organisée, suffisamment armée par la loi et par la coopération des citoyens. Ceux-ci doivent considérer comme un devoir social de se soumettre complètement à la loi sanitaire et l'encourager de toutes façons. Il y a réciprocité de droits et de devoirs entre l'individu et la collectivité; c'est l'intérêt des individus de ne pas cacher des cas contagieux car s'ils veulent être eux-mêmes protégés contre les maladies contagieuses ils doivent commencer par donner l'exemple de la soumission aux lois qui n'ont pas pour base le caprice, mais la science amplement confirmée par les faits. Beaucoup de progrès s'est accompli dans l'esprit de notre population canadienne-française depuis une dizaine d'années, mais cependant il reste encore un trop grand nombre de personnes qui cherchent à éluder la loi nouvelle. Quittons la discipline civique de l'anglais. Le conférencier fit aussi ressortir que notre mortalité infantile est une grande menace et calamité pour la nationalité française et cela pourrait être épargné en connaissant et en appliquant mieux les lois de l'hygiène. Enfin, le Dr Valin montra que l'hygiène en sauvegardant la vie et la santé réalise une véritable économie sociale, car la vie et la santé sont les plus fondamentales des valeurs sociales et a une influence marquée sur la prospérité des nations en conservant des milliers de vies utiles, en empêchant les bouleversements de commerce causés par les épidémies, en augmentant la population et la rendant forte et heureuse. Et pour appuyer son opinion il cita les paroles mémorables du célèbre premier ministre anglais, Disraeli, qui lors de la discussion du "Public Health Act, en 1875, a dit: "La santé publique est le fondement où repose le bonheur du peuple et la puissance de l'Etat. Ayez le plus beau des royaumes, donnez-lui des citoyens intelligents et laborieux, des manufactures prospères, une agriculture productive; que les arts y fleurissent, que les architectes y couvrent le sol de temples et de palais; pour défendre tous ces biens, ayez encore la force, des armes de précision, des flottes de torpilleurs, si la population reste stationnaire, si, chaque année elle diminue en stature et en vigueur, la nation devra périr. Et c'est pourquoi j'estime que le souci de la santé publique est le premier devoir d'un homme d'Etat."



Vue de l'église neuve de Saint Lambert, comté de Lévis, qui a été récemment bénite par S. G. Mgr. Bégin, et dont le coût s'élève à $44,000. — Photo. J. T. Lafontaine, Saint-Romuald.



VUE DE L'INTERIEUR DU SANCTUAIRE DE SAINT-LAMBERT, COMTE DE LEVIS, QUI VIENT D'ETRE BENIT PAR Mgr. BEGIN. — Photo. J. T. Lafontaine, Saint-Romuald.

SOUS DE TRISTES AUSPICES

Une Canadienne-française de Fitchburg, Mass., donne naissance à deux jumeaux, le jour même des funérailles de son mari.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Fitchburg, Mass., 7. — La colonie canadienne de Fitchburg vient d'être péniblement affectée par suite d'un malheur qui frappe cruellement une brave mère de famille. M. Maxime Renaud, blessé par un convoi de chemin de fer à la gare de South Boston, a succombé à ses blessures, en dépit des soins qui lui ont été prodigués.

Le jour des funérailles, Madame Renaud donnait naissance à deux enfants, ce qui porte de six à huit, le nombre des enfants mineurs de cette malheureuse femme en deuil. Elle a les sympathies de toute la population.

On nous apprend que Madame Renaud a été nommée administratrice des biens de son mari; c'est le prélude d'un procès qui sera intenté à la compagnie de chemin de fer New-York, New Haven et Hartford, que l'on tient responsable de la mort de l'infortuné M. Renaud.

IL AVOUE SON CRIME

Poirier et Leighead, tous deux accusés de vol sur la personne de M. Belleau, rue Saint-Paul, ont été ramenés devant le juge, ce matin, et envoyés devant le Tribunal des Sessions de la Paix. Poirier a avoué son crime et a imploré la clémence du tribunal. Leighead a dit ne rien connaître de la cause et a saisi l'occasion pour déclarer que tous les témoins qui avaient témoigné contre lui s'étaient parjurés. Ils seront tous les deux jugés après-demain.

VOUS POUVEZ ETRE MALADE CE SOIR

La douleur se fait sentir au moment où on s'y attend le moins. Au début, Nerviline la guérit instantanément. Il est étonnant que quinze gouttes de ce merveilleux remède puissent faire cela. Son effet externe n'est pas moins efficace que son merveilleux effet interne. Naturellement Nerviline est excellent, car autrement il ne posséderait pas de qualités aussi pénétrantes. Il y a d'autres remèdes contre les douleurs mais quand vous faites usage de Nerviline vous en constatez la différence. La différence est celle-ci: d'autres soulagent, mais Nerviline guérit les entorses, les efforts, les enflures, les maux d'oreille et de dents, la névralgie, le lumbago et toutes les autres douleurs musculaires. Grandes bouteilles, 25c, chez tous les marchands de remèdes. (17) w

CATARRHE STOMACAL SOULAGE PAR PE-RU-NA



Mme JOSEPH BEAUDOIN.

Mme Joseph Beaudoin, 59 rue Saint-Olivier, Québec, P.Q., Can., écrit:

'Peruna est merveilleux pour l'indigestion. Je mange tout ce que je veux sans jamais ressentir de malaise.

"Etant atteinte de DYSPEPSIE DEPUIS LONGTEMPS et ayant essayé nombre de remèdes, je pris le parti de prendre du PERUNA et je n'avais pas fini la quatrième bouteille que j'étais PARFAITEMENT GUERIE.

"Je le recommande donc à tous ceux qui souffrent de cette terrible maladie: la dyspepsie.

"Je voudrais que tous ces gens fissent comme moi et prissent du Peruna."

Le cas de Mme Beaudoin devrait suffire pour vous convaincre de la valeur de Peruna pour la dyspepsie catarrhale. Si vous souffrez d'une forme quelconque de catarrhe stomacal, faites un essai judicieux de Peruna, évitant, cependant, des excès de manger qui pourraient entraver la guérison, et vous ne tarderez pas à constater un appétit normal et une bonne digestion.

Pabst Blue Ribbon
La Bière de Qualité. 291-n

COURRIER DE SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 7 — Au comptoir de la Commission d'industrie laitière de Cowansville, à sa dernière séance régulière, 24 beurreries et 8 fromageries furent représentées, avec 942 boîtes de beurre et 251 boîtes de fromage. Les ventes enregistrées ont été comme suit: Beurre, 346 boîtes à 23¾c; 596 boîtes à 23 5-8c. Fromage, 85 boîtes à 12¼c; 21 boîtes à 12 7-16c; 145 boîtes non vendues.

—Comme résultat du Hospital Day sur les chars urbains, le Protestant Hospital a bénéficié d'une recette de $77.74.

—La cause du procureur général vs D. O. E. Densult et D. McManamy a été appelée ce matin, en Cour Supérieure, présidée par M. le juge Hutchinson, et vu le grand nombre de témoins qui ont été assignés en rapport avec cet important litige, sa cause promet devoir durer plusieurs jours.

La présente, est une action intentée au nom du procureur général, agissant à la demande de la British American Land Co., aux fins de faire annuler les lettres patentes émises par le gouvernement provincial en faveur des défendeurs, pour un certain partie du lit de la rivière Magog, s'étendant depuis le Petit Lac Magog sur une distance d'environ deux milles. La cause excite un vif intérêt.

—En Cour de Circuit de Bedford, jugement a été rendu vendredi, par M. le juge Lynch, dans les causes de Prévost vs Gosselin et Bourgeois vs Gosselin.

Dans ces deux instances, le défendeur contestait une double réclamation en dommages pour lésions corporelles reçues par la faute du défendeur. Jugements en faveur des demandeurs pour $80.00 et $35.00 respectivement, avec dépens.

—Francis Redmond, condamné à 3 ans de pénitencier, a quitté la prison de cette ville à destination de ses nouveaux quartiers de Saint-Vincent de Paul.

—Les funérailles de M. Antoine Archambault, décédé à Kingscroft, à la suite d'une maladie de quelques jours à peine, ont eu lieu en ce village samedi matin.

M. l'abbé Gervais, curé, chanta le service funèbre et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, un grand nombre de parents et d'amis accompagnant les restes mortels du défunt.

Les porteurs furent MM. P. Ledoux, N. Lebeau, M. Dubois et P. Bachand Représentaient le deuil, MM. Francois, Edouard, Charles et Henri Archambault, fils du défunt; Pierre Archambault, frère, et Jos. Lacroix, beau-frère.

—L'un des plus désastreux incendies qui aient encore visité Newport, Vt., est passé par cette ville dimanche soir, causant des pertes évaluées à plus de $10,000.

M. E. P. Davis, propriétaire d'écuries de louage, est celui qui a souffert le plus par cet incendie, son établissement ayant été complètement détruit, avec sept ou huit chevaux, des voitures et harnais, plus de 500 minots de grains et une trentaine de tonnes de foin.

—Les sommes perçues à la douane, durant le mois écoulé, s'élèvent à $17,746.79. Soit une augmentation d'environ $650 sur les perceptions du mois correspondant en 1905.

—Lundi soir, a eu lieu la séance régulière du conseil de ville. Outre les affaires de routine, on a disposé de plusieurs questions importantes, notamment la remise entre les mains du procureur de la cité, du dossier des requêtes ayant trait à la traverse à égal niveau de la rue King; la fermeture des buvettes le dimanche; l'extension du réseau de l'aqueduc jusqu'à Newington et la prise en considération d'un amendement projeté affectant la taxe des salaires.

—Le jeune Nicholson, enfant de sept ans, de M. W. Nicholson, de Bedford, sauvé à temps des flots de la rivière, où son imprudence l'avait conduit, gît maintenant dans un état désespéré par suite de ce malheureux accident.

—Allen Hayes, fils de M. Horace Hayes, de Fulford, a été victime d'un pénible accident de voiture, samedi, au cours duquel il eut un bras fracturé et si sérieusement broyé, que les médecins ont décidé d'opérer l'amputation du membre affecté.

—La mort vient de causer un vide profond au sein du clergé diocésain, par le décès de M. l'abbé Deschamps, curé de N.-D. de Bonsecours de Stukely, arrivé samedi à la suite d'une maladie qui le minait déjà depuis quelques mois.

Le regretté défunt était âgé de 68 ans et en avait passé 35 à la desserte de Notre-Dame de Bonsecours.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, présidées par Sa Grandeur Mgr LaRocque.

Assistaient au sanctuaire, Mgr E. C. Tanguay, MM. les abbés P. J. A. Lefebvre, supérieur du séminaire; A. O. Gagnon et Gervais, du séminaire; Rév. H. A. Simard, secrétaire de l'évêché; Rév. F. N. Séguin, Coaticook; Rév. Godin, Cookshire; Rév. M. Hamel, Disraeli; Rév. M. Gauthier, Ham Sud, et autres.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES CONVOIS DE QUEBEC
DEPART DE LA GARE VIGER
†8.55 a.m. *2.00 p.m. *11.30 p.m.
Chars palais et dortoirs sur tous ces trains.

LES CONVOIS D'OTTAWA
DEPART DE LA GARE WINDSOR
†8.45 a.m., *9.40 a.m., §10.00 a.m.
†4.00 p.m., *9.40 p.m. *10.15 p.m.
DEPART DE LA GARE VIGER
†8.20 am., †5.45 p.m.
Chars palais ou dortoirs sur tous les trains qui partent de la gare Windsor.

LES CONVOIS DU NOMININGUE
DEPART DE LA GARE VIGER
§8.45 a.m. §9.15 a.m. †4.45 p.m.
*Tous les jours. § Mardis, jeudis et samedis. ‡ Dimanches seulement. †Tous les jours le dimanche excepté.

Bureau des billets de la ville: 129 rue St Jacques, près du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITED"
Le meilleur et le plus rapide train du Canada
Tous les jours à 9 a.m., Arr., Toronto à 4.20 p.m., Hamilton, 5.20 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m. Buffalo 8.25 p.m., London, 7.47 p.m., Détroit 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. Café élégant sur ce train.

SERVICE RAPIDE D'OTTAWA
3 HEURES DANS LES DEUX DIRECTIONS
Part de Montréal. Part d'Ottawa.
*8.30 a.m. *8.30 a.m.
‡3.40 p.m. ‡2.30 p.m.
*7.30 p.m. *5.00 p.m.
Wagons palais sur tous les trains.
*Tous les jours. ‡Jours de semaine.

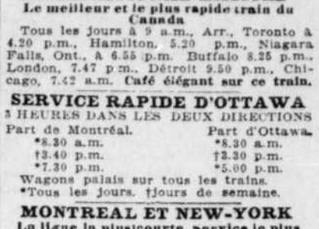
MONTREAL ET NEW-YORK
La ligne la plus courte. Service le plus rapide.
2 trains de jour chaque jour—le dimanche excepté, aller et retour.
1 Train de nuit tous les jours, aller et retour.
Part de Montréal †8.45 a.m. †11.10 a.m.
Arr. à New-York *7.40 p.m. *8.00 p.m., †10.00 p.m
*7.17 a.m.
*Tous les jours. †Dimanches exceptés.

BUREAUX DES BILLETS
137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
VOYAGEZ PAR LE FAMEUX TRAIN DU CANADA
L'EXPRESS MARITIME
qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers de la ville.
Tél. Main 615. 285-n

CHEMIN DE FER **RUTLAND** GARE WINDSOR
A BOSTON et NEW-YORK
Quit. Montréal †8.50 a.m. †7.10 p.m.
Arr. à Boston, 7.30 p.m. 7.00 a.m.
Arr. à New-York 8.00 p.m. 7.18 a.m.
*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.
Wagons-salons et wagons-lits directs.
Bureau des billets de la ville, 130 rue St Jacques.
T. M. FALLON, agent des passagers de la ville.
E. E. HARBOUR, agent général.

NAVIGATION



CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque Jeudi à 10 hrs, a.m.
*LA LORRAINE. . . . . novembre 8
*LA TOURAINE . . . . . novembre 15
*LA SAVOIE. . . . . novembre 22
*LA PROVENCE. . . . . novembre 29
*LA LORRAINE . . . . . décembre 6
LA BRETAGNE . . . . . décembre 13
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

SOLLICITEURS DE PATENTES
PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.
176—1Mvan

Composé à la racine de cotonnier de Cook



Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force—No 1 $1.00; No 2, 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit. Adresse:
The Cook Medicine Co, - Toronto, Ont

LE POMPIER ENRIGHT

Le père de la victime réclame $10,000 de la ville, à cause de sa mort.

Tout n'est pas rose dans le dur métier de pompiers; et ces héroïques ennemis du feu dont l'obscur dévouement est trop souvent méconnu paient parfois de leur vie dans leur lutte contre l'élément dévastateur. Et dire qu'en certains milieux on les trouve trop payés!

Nos tribunaux sont dans le moment saisis d'une cause où il s'agit d'établir la responsabilité de l'accident fatal dont a été victime, le 19 janvier 1904, le pompier John Henry Enright, jeune homme de 22 ans.

Les pompiers n'avaient pas chômé le soir du 19 janvier 1904. Durant de longues heures, alors qu'un froid des plus intense saisissait l'imprudent qui sans nécessité mettait le nez dehors nos vaillants pompiers avaient eu rude besogne à combattre les flammes. Enfin, après un travail ardu, ils s'étaient rendus maîtres du feu; et bientôt, blancs de givre, et le corps grelottant dans leurs habits durcis par la glace, ils s'en revenaient au poste. Ils étaient à peine couchés, qu'une alarme les appelait de nouveau. Le devoir parlait, il fallait partir. Le jeune Enright se dirigea vers le poteau qui permet au pompier de descendre rapidement aux voitures. Rendu et à bout de forces, il manqua le poteau, et tomba dans le vide et se tua.

Son vieux père s'adresse à la Cour pour obtenir $10,000 de dommages-intérêts.

Les jurés ont été choisis, et sous la présidence de l'hon. juge Curran, le procès se poursuit entre le vieillard, défendu par Mtres Guerin et Merrill, et la cité de Montréal, défendue par Mtres J. L. Archambault et Butler

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 50 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Maître d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

COMPTABLE de grande expérience, muni des meilleures références locales, sollicite audition de comptes. Installation de système, préparation de bilan, tenue de livres, travaux de clavigraphie, correspondance et factures. S'adresser chez M. Gouillard, chambre H., rue Saint-François-Xavier. 84

1—18

CHEF cuisinier demande emploi, pouvant fournir les meilleures références. S'adresser 153 Sainte-Elisabeth, Montréal. Z. L. 3—3

COUTURIERE capable de tailler et ajuster demande emploi dans maison privée. 398 Laval. 5—1

DAME demande place comme cuisinière et fille de salle, dans restaurant ou hôtel. S'adresser 93 Cadieux, Marie-Louise G. 3—3

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée, au No 127 Sanguinet. 5—3

FEMME âgée demande emploi comme couturière, dans les familles privées. Personne bien recommandée. S'adresser 53 Bienville. 5—1

GARDE-MALADE de première classe, pouvant fournir les meilleures références, demande emploi. S'adresser 233 Saint-Charles Borromée. 4—3

HOMME d'expérience dans les affaires commerciales, connaissant les deux langues, bonnes références sollicite, emploi comme comptable ou chargeur. A. L., 1058 rue Saint-André. 3—3

HOMME marié, sobre, expérience, sachant anglais et français demande position, commis de bar ou d'hôtel, références. S'adresser ou écrire à J. A. Théroux, 515 Beaudry, chambre G. 3—3

INGENIEUR de 6 ans d'expérience, âgé de 29 ans, très bons certificats, demande emploi. S'adresser A. Lafond, 150 Saint-Philippe, Saint-Henr. 5—1

JEUNE HOMME demande emploi comme teneur de livres, bien instruit, anglais et français, fournissant certificats et références. J. C. R., boîte 5 Napierville. 1—6

JEUNE HOMME — 20 ans — cherche place, maison privée, sait parfaitement les deux langues. Ecrire boîte 117 "La Presse." Références. 5—3

JEUNE FILLE connaissant la sténographie et la clavigraphie demande emploi dans un bureau ; accepterait volontiers une place de caissière. Ecrire boîte 116 "La Presse." 5—2

LAVEUSE — On trouvera bonne laveuse faisant lavage et repassage chez elle. 177B Montcalm. Bonnes références fournies. 5—3

PERSONNE — Vingt années d'expérience, dans commerce général, désire communiquer avec maison de gros. Références. S'adresser Rosaire Bourbeau, Boîte 167, Victoriaville, P. Q. 3—3

PERSONNE connaissant bien la couture demande de l'ouvrage dans famille privée ou chez elle. Ecrire à boîte 92 "La Presse". 4—3

WAITER de première classe, 26 ans, connaît très bien le service d'hôtel et de maison bourgeoise, désire place, bons gages. Ecrire Pierre Fangère, 23 rue MacGregor, Montréal. 5—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Anglais, mathématiques, tenue des livres et sténographie, enseignés privément. Conditions raisonnables. S'adresser au Prof. Brennau, 137a rue Montcalm. 2—7

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ? Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 90 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans trois mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, anke Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 1—6

ELEVES DEMANDES — Mlle Deleglise donnera leçons piano et français, au No 6 avenue Desjardins ou à domicile. Conditions avantageuses. 4—12

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue Saint-Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. 291—24

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI tailleur demandé pour conduire le couteau électrique. Une couple d'années d'expérience requises. Montreal Shirt and Overall Co., 1448 Hôtel de Ville, Mile-End. 305—6

APPRENTIS — On demande immédiatement des apprentis poseurs d'appareils à eau chaude — steam fitter. — Cadieux et Briard, 807 Saint-Dominique. 5—1

AJUSTEUR de locomotives compétent demandé. Position stable à l'homme voulu. S'adresser par lettre, spécifiant expérience, gages etc., à The Central Ontario Railway, Trenton, Ont. 1—6

BARBIER demandé, bon homme ponctuel. Sami, Torrante, 873 rue Sainte-Catherine ouest. 5—2

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, et un autre pour le samedi. S'adresser 915 Ontario Est. 5—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser 241 Craig ouest. 5—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe. Place permanente. S'adresser E. Montbriand, 894 Wellington. 5—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

BARBIER demandé. S'adresser 259 Craig Ouest. 5—1

BLOQUEURS aussi coupeur de fourrures demandés. Robertson et Co, 283 rue Saint-Jacques. 4—3

BOUCHER — On demande, au "Lamb's Market" un homme de premier ordre, sobre et fiable, 24 rue Université. 5—2

COMMIS DE BAR — On demande un bon commis de bar, parlant les deux langues et pouvant fournir des références. S'adresser 11 Communes. 4—2

COMMIS — Bon commis d'épicerie demandé immédiatement. 397 Marie-Anne, coin Berri, A. Dupont. 5—1

COMMIS expérimenté dans les nouveautés pour prendre la direction d'un magasin. Doit connaître les deux langues, être sobre. Dire salaire et âge. Ecrire à 700 rue Sainte-Catherine Est. 5—1

COMMIS — On demande un bon commis pour épicerie, au No 507 rue Esplanade. 5—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience, parlant les deux langues, pour épicerie, avec références. Brouillet Guay, 77 Université. 5—2

COMMIS demandé pour un magasin de fourrure. S'adresser 330 Notre-Dame Ouest. 4—1

COMMIS — On demande un commis d'une couple d'années d'expérience, sachant les deux langues. S'adresser chez M. Gascon, épicier, 585 rue Rivard. 5—1

CHAUFFEUR demandé, avec certificat de troisième classe, prêt à se rendre généralement utile. S'adresser à James Harper, 18 rue Saint-Philippe. 4—2

CONTREMAITRE demandé pour la salle de couture des chaussures de qualité moyenne et inférieure. Il devra être bon machiniste et en état de sortir du bon ouvrage. Capacité, 2,500 paires par jour. Ecrire boîte 96 "La Presse". 4—6

CONTREMAITRE FERBLANTIER — On demande un contremaître ferblantier plombier et deux ferblantiers d'expérience. S'adresser No 965 rue Sainte-Catherine Est. 5—6

COUSEURS d'empeignes de chaussures expérimentés demandés immédiatement. Position stable. S'adresser à The Ames Holden Co., of Montreal, Ltd., 49 square Victoria. 7,8,10

COUPEURS de semelles intérieures et autres semelles demandés immédiatement ; aussi un arrondisseur de semelles et des ajusteurs de stocks en général. Position stable. S'adresser à The Ames Holden Co., of Montreal, Ltd., 49 square Victoria. 7,8,10

CHARPENTIERS ET MENUISIERS— On demande des charpentiers et menuisiers. S'adresser à 794½ Sainte-Elisabeth, Montréal. 5—1

CORDONNIERS demandés, 6 cordonniers en turns, 2 ouvriers dans les cacks, 2 réparteurs de cuir patent. S'adresser au No 784 Sainte-Catherine Est. 5—2

FAISEURS et finisseurs d'habits demandés. S'adresser à J. Simar, 77 rue St Alexandre. 4—2

FAISEURS de balais demandés ; aussi un couseur à la vapeur et un jeune homme pour apprendre le métier. S'adresser à 317 rue Saint-Paul. 5—6

FAISEURS DE SOMMIERS ET MATELAS — On demande un "weaver" de sommiers et un faiseur de matelas. Ed. Fournier, 126 rue Saint-Louis, coin Gosford, Ville. 5—1

FOURNISSEUR de lait demandé immédiatement, pouvant fournir 30 à 40 gallons par jour. S'adresser 724 Mullins, Pointe Saint-Charles. 3—6

FORGERON général demandé pour chevaux et voitures. S'adresser coin Sainte-Catherine et Saint-George, à George Pichette. 3—2

FORGERON pour voiture et chevaux demandé. Un de la campagne préféré. S'adresser Nap. Masson, coin Dorion et Lafontaine. 4—6

GARDE-MAGASIN

On demande 2 garde-magasin expérimentés pour un établissement de plomberie en gros. Ecrire à boîte 88 "La Presse".

4—3 F

GARCONS — On demande des garçons pour les commissions. Cie d'imp. Perrault, 73 Saint-Jacques. 5—1

GARCON de bureau, parlant français et anglais, et ayant une bonne écriture, demandé. S'adresser 25 Notre-Dame Est. 5—1

GARCON demandé pour faire les commissions dans une maison de gros. Bons gages. S'adresser 63 Notre-Dame Est. 5—1

GARCONS DEMANDES — 3 garçons de table. Boston Quick Lunch, Office, 101 Sainte-Catherine Est. 5—1

GARCON — On demande un garçon de 12 à 14 ans. S'adresser chez Pélissier et Wilson, avocats, 151 Saint-Jacques. 5—1

GARCON demandé, de 15 à 16 ans, pour travailler dans une maison de gros. Ecrire à boîte 118 "La Presse". 5—1

GARCON — On demande un garçon de bureau. S'adresser entre neuf et dix heures de l'avant-midi. Chambre No 12, No 3 Côte Place d'Armes. 5—1

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5, 3 magasins, 554 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 303—12

HOMMES pour chantiers demandés. Hâtez-vous, les derniers engagements se font ; hommes pour chemins de fer. S'adresser A. Labelle, ou N. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 4—6

HOMME à bois demandé, voiturier, bons gages, ouvrage à l'année. S'adresser à A. Paré et Cie, 20 avenue Mercier, en arrière du No 486 rue Ontario Est. 5—1

HOMME DE COUR demandé. S'adresser 223 rue Cadieux. 5—1

HOMMES demandés, S'adresser à The Laing Packing and Provision Co., Ltd, rue Mill, Pointe Saint-Charles. 5—3

HOMME à bois demandé, pour les voitures, S'adresser au No 260 Rivard, ou le soir, 222 Rivard. 5—1

HOMME demandé pour mener la voiture et prendre soin des chevaux, S'adresser Moquin et Frères, coin Dorchester et Saint-Denis, ancienne place Jos. Chartier. 5—2

INGENIEUR compétent, sobre et bien recommandé demandé. Bons gages et ouvrage permanent. Geo, H. Labbé et Cie, fabricants de meubles, 348 avenue Delorimier 5—1

JEUNES GARCONS — On demande des garçons à la Canadian Glass Co coin des rues Wellington et Charlevoix, Pointe Saint-Charles. Bons gages et heures de travail courtes. 305—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de quinze à seize ans, pour laver des bouteilles. S'adresser à M. Robin, entrepôts de la maison F. X. St Charles et Cie, rue Saint-Gabriel. 4—3

JEUNE homme âgé de 17 à 18 ans, demandé dans une épicerie, pour ouvrage général. S'adresser 382 Chambord. 4—2

JEUNES GENS — On demande 2 jeunes gens comme "driver", pour faire la livraison en ville, S'adresser entre 6 et 9 heures p.m., au No 191 rue Panet. 4—2

JEUNES GENS forts demandés comme chauffeurs et serre-freins, sur les chemons de fer canadiens et autres chemins de fer. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $100 par mois ; deviennent mécaniciens et gagnent $200. Serre-freins, $75 par mois, deviennent conducteurs et gagnent $150. Dites la position que vous préférez. Dites l'âge, la hauteur, le poids — Important. — Association des Chemins de Fer, chambre 146, 227 rue Monroe, Brooklyn, N. Y. 2—Ms—n

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort pour un magasin de liqueurs en gros, connaissant l'embouteillage et l'étiquetage, et pour se rendre généralement utile. Ecrire Gérant, ou boîte 237, Montréal. 5—10

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour ouvrage général dans un bar. S'adresser 169 Saint-Laurent. 5—1

JEUNE HOMME demandé, de 17 à 18 ans, honnête et sobre pour conduire cheval et tombereau pour fumier, ouvrage tout l'hiver. S'adresser 3231 Notre-Dame. 5—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant le metier de boucher, avec références, S'adresser R. Monette, 574 Alma. 5—1

JEUNE HOMME actif et en santé demandé pour conduire une voiture de distribution, comprenant l'anglais de préférence, inutile de se présenter si l'on craint l'ouvrage. Les meilleures références exigées. Joseph Brown and Sons, 31 Place Youville. 5—1

JEUNE garçon demandé dans un bureau. Il devra parler les deux langues. S'adresser à 65 Place d'Youville. 5—1

JEUNE HOMME connaissant le commerce d'épicerie et la livraison demandé. S'adresser English Provision Co., 681 Sainte-Catherine Ouest. 5—2

JEUNE HOMME demandé immédiatement, pour la livraison des épiceries. S'adresser avec références, 319 rue Saint-Antoine. 5—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour une épicerie, au No 423 Laval. 5—1

JEUNE HOMME — On demande jeune homme fort et travailliant, avec références. Labrecque et Pellerin, 415 Ontario Est. 5—1

JOURNALIERS — On demande 25 journaliers et des charretiers de tombereaux. S'adresser 667 Ontario, Maisonneuve. 1—6

JOURNALIERS demandés pour ouvrage au parc Dominion. S'adresser The W. J. Poupore Co., Ltd., coin Notre-Dame et Nicolet, ou 157 rue Saint-Jacques. Tél. Est 31 et Main 5470. 1—6

JOURNALIERS généraux, 25, demandés. Emploi permanent .On emploie aussi des ouvriers habiles. S'adresser The Montreal Rolling Mills Co, 3106 Notre-Dame. 290—1Ms—n

MARGEUR sur presse Gordon demandé. The Witness Press, 220 rue Craig ouest. 5—2

MECANICIENS et modeleurs en métal demandés. Emploi constant pour des hommes compétents. S'adresser à Boîte 60 "La Presse." 5,7,9,10

MOTORMEN

Plusieurs gardes-moteurs — motormen — expérimentés demandés, pour aller en dehors de la ville. Bons gages. S'adresser 409 rue Saint-Jacques. 5—2 F

MECANICIEN DENTISTE — On demande un mécanicien dentiste, chez le Dr Stephen Globensky, No 2 rue Saint-Denis. 5—2

MACONS en pierre, 25, demandés. S'adresser à John Quinlan and Co., orphelinat Saint-Patrice, Outremont. 3—3

MACONS demandés. S'adresser 1409 Cadieux, ville Saint-Louis. F. Bouchard. 5—1

MACONS — On demande des maçons et des briquetiers. S'adresser Alfred Pion, 338 Marquette, Tél. Bell Est 2835. 5—6

MENUISIERS charpentiers demandés, coin Boucher et Drolet. 5—1

MENUISIERS — On demande 10 bons menuisiers, pour boutique et ouvrage en dehors. S'adresser 27A Saint-Alexandre. Soir, 26 Hermine. 5—6

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers de boutique. S'adresser Denis Larivée, Saint-Lambert, comté Chambly. 5—2

OPERATEURS

Demandés pour travailler sur machines "Merrick Puritan". Bons gages. Emploi permanent. The Jas. McCready Co., Ltd., venue Mont-Royal. 4—3 F

ON DEMANDE un homme de premier ordre, capable de vendre des premières hypothèques sur des terres améliorées de l'Ouest. Bonne position pour un homme compétent. S'adresser à McBain Traders Bank, Toronto. 5—4

PRESSIER-FILEUR — On demande un pressier-fileur, deux ou trois ans d'expérience, bons gages. O. Marchand et Frère, imprimeurs, 56 Amherst. 5—1

PLOMBIERS poseurs d'appareils de chauffage demandés. T. A. Cardinal, 1 rue Labelle. 5—1

PLOMBIER — On demande un bon plombier, ouvrage à l'année, poseur d'appareils de chauffage. S'adresser 1405 avenue des Erables, à Delorimier. 5—1

REMBOURREUR demandé, ainsi qu'un meublier. S'adresser No 262 rue Dorchester Ouest. 5—1

REGLEURS demandés. 3 règleurs de premier ordre, pour travailler dans notre fabrique. Bonne occasion. S'adresser tout de suite à The Copeland Chatterson Co., Limited, 75 rue Queen Ouest, Toronto. 5—3

SERVITEUR ET SERVANTE — On a besoin chez l'hon. M. Tarte, 45 carré Saint-Louis, d'une cuisinière et d'un serviteur. Des personnes expérimentées recevront de bons salaires. 4—2

STENOGRAPHE — Canadien-français préféré, homme ou femme demandé ; il devra avoir de l'expérience dans le courtage des mines et des valeurs en général et bien parler les deux langues. Les réponses devront être envoyées en anglais et en français. Fox and Ross, courtiers, Standard Stock Exchange Building, Toronto, Ont. Prière de mentionner "La Presse" en répondant. 5—3

TAILLEURS — On demande des tailleurs et un bon scorer. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 3—n

TAILLEUR de cuir demandé, pour ouvrage fin, d'hommes. Emploi continuel pour homme capable. S'adresser Invictus Shoe Mfg., George Slater, Maisonneuve. 4—6

TAILLEURS de cuir et de fournitures demandés pour l'ouvrage fin, de femmes. Emploi conutinu. S'adresser 468 Cuvillier, ou Smardon Percival, 92 Beaudry. 7,9,10

UN BON charretier demandé. S'adresser à Knott et Gardner, 4488 rue Sainte-Catherine, Westmount. 5—1

VENDEURS d'expérience demandés immédiatement pour magasin de chaussures, se présenter au Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherne et Mansfield. 291—n

VINGT charpentiers demandés. S'adresser à W. C. MacDonald, nouvelle fabrique, rue Ontario. Shearer, Brown and Wills, Ltd. 5—1

VOYAGEUR — On demande pour une épicerie licenciée en gros, un voyageur avec expérience, pour la ville. Mentionner où employé. Ecrire à boîte 91 "La Presse". 5—Ms—n

VOYAGEUR — On demande pour une maison de gros un voyageur pour la campagne, avec expérience dans l'épicerie et les liqueurs. Mentionner où employé. Ecrire à boîte 89 "La Presse". 5—Ms—n

$12.00 par semaine, pension et dépenses, à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C. Winston Co., Ltd., Toronto, Ont. 192—Ms—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE — On demande immédiatement une blanchisseuse et repasseuse qui ferait ce travail chez elle, au No 465 rue Saint-Hubert. 5—1

BONNE D'ENFANTS demandée, française préférée, ayant de bonnes recommandations. S'adresser dans la matinée ou après 6 p.m., au No 230 Sherbrooke Est. 5—1

BLOUSES

Bons gages à la semaine garantis à tous opératrices expérimentées, dans toutes parties de blouses, et nous formerons quelques apprentis. S'adresser à Salem Co., Ltd, 823 rue Saint-Jacques. 3—3 F

BOUCLEUSES — On demande des bouclseuses de robes de tabac. Bons gages. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 5—2

COUTURIERE — On demande une couturière pour travailler dans les habits d'hommes. S'adresser 877 Sainte-Catherine ouest. 5—2

COUTURIERES — On demande trois bonnes couturières et deux apprenties couturières. S'adresser chez J. B. Dupont, 263 Sainte-Catherine Est. 5—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 22

PHARMACIE

Canadienne-Américaine,

510 rue St Jacques
Coin Chaboillez.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE demandée dans une famille de cinq personnes, et où l'on garde une servante. S'adresser 269 rue Bishop. 1—6

CUISINIERE demandée, une bonne cuisinière, famille de 4. S'adresser immédiatement 53 avenue Viger. 5—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière, avec références, au No 180 rue Saint-Denis. 286—n

DAMES ou demoiselles demandées. Toute personne ayant quelques loisirs, peut se faire un bon salaire, ouvrage facile et n'exigeant aucune expérience. 672 Berri, Montréal. 5—1

FAISEUSES DE BOITES EN CARTON, aussi des filles pour tous les départements, des expérimentées et des commençantes. Emploi permanent, $6.00 à $8.00 par semaine garantis à des ouvrières expérimentées. The Canada Paper Box Co, Ltd., 12, 14 rue Saint-Eloi, Montréal, vis-à-vis 445 Saint-Paul. 2—6

FEMME — On demande une femme pour la buanderie privée, à l'hôtel Saint-James. 3—3

FEMME — On demande des opératrices pour pantalons, salopettes, chemises, habits blancs etc., aussi des filles au-dessus de 14 ans pour apprendre. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 3—6

FEMME d'un certain âge demandée pour avoir soin de deux enfants. S'adresser 13 rue Milton. 4—2

FEMME de chambre demandée pour servir la table, famille de deux personnes. S'adresser 159 Hutchison. 5—1

FEMMES — On dembande 2 femmes de cuisine et pour faire l'ouvrage général dans un hôtel, S'adresser à l'hôtel Warfrid, coin Saint-Jacques et Saint-Gabriel. 5—1

FILLES de 18 à 25 ans demandées pour ouvrage léger, dans une manufacture, ouvrage permanent. S'adresser Northern Electric Mfg. Co, Ltd., coin des rues Guy et Notre-Dame. 2—6

FAISEUSES DE CHEMISES demandées dans toutes les branches. Plus hauts prix payés. Ouvrage à l'année. S'adresser Mme Boismenu, 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 2—6

FILLES — On demande des filles pour écôter le tabac. Ouvrage très facile. Bons gages. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 304—6

FILLES demandées pour presser et mettre en boîtes le linge blanc de dames. Position stable. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 305—7

FILLES demandées dans une fabrique d'habits — coats — en duck. Bons gages. P. Kennedy, 119 Craig Ouest, 4ième étage. 4—2

FILLES — On demande des opératrices d'expérience pour couvertes de cheval. S'adresser à E. N. Heney and Co, Ltd., 333 rue Saint-Paul. 4—2

FILLE de chambre demandée, pas d'enfants, et pas de lavage, personne âgée préférée. S'adresser 182 Berri. 5—1

FILLE demandée pour conduire une machine à fourrure. S'adresser à 330 rue Notre-Dame Ouest. 5—1

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre et une servante générale. S'adresser hôtel Vandelac, 31-33 Place Jacques-Cartier. 5—1

FILLE de chambre demandée, 405 Saint-Hubert. Références exigées. S'adresser l'avant-midi ou le soir. 5—6

FILLE de table demandée immédiatement, au No 21 avenue de l'Hôtel de Ville. 5—1

FILLES DE SALLE — On demande des filles de salle au No 24 Craig Ouest. Star Dinning Room. 5—1

FILLE demandée pour ouvrage de manufacture. S'adresser à 8 heures, à Bovril Ltd. 27 rue Saint-Pierre. 5—1

FILLE de salle demandée. S'adresser : New-York Restaurant, 517 Saint-Laurent. 5—1

FILLE demandée, sachant très bien rabattre, salaire $3 par semaine pour commencer. S'adresser 262 ouest Lagauchetière. 5—1

FILLES demandées pour faire des boîtes de carton à la main et à la colle. S'adresser à M. Silverman, 1038 Saint-Laurent. 5—1

FILLE — On demande une fille pour tenir la caisse et servir au comptoir. S'adresser 1637 Sainte-Catherine Est. 5—1

FILEUSES demandées pour presses à cylindre, chez Joseph Choitrer, imprimeur, coin Notre-Dame et Saint-Pierre, Montréal. 4—2

FINISSEUSES de pantalons demandées. Meilleurs gages et emploi permanent. S'adresser immédiatement. H. Kellert and Sons, drapiers en gros, 351 Saint-Jacques. 4—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sérieuse connaissant les deux langues et la clavigraphie pour un bureau d'agents d'immeubles. Très bonne position pour une fille travaillante. S'adresser à Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. 3—3

JEUNE FILLE — On demande une fille qui connaît le commerce de tapisserie ou vaisselle, pour tenir la caisse. S'adresser 775 Sainte-Catherine Est. 5—1

MODISTES — On demande des bonnes mains pour jupes et corsages, aussi des assistantes. 10 avenue Gladstone, Westmount. 4—2

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux sachant parler anglais et français, et capable de servir au magasin, chez Mlle E. Marcil, 628 Sainte-Catherine Est. 5—1

OPERATRICES DEMANDEES, 25, expérimentées et apprenties, pour lingerie blanche et chemises, sur machines à coudre à moteur. Les meilleurs gages de la ville. Nous avons fait subir à nos prix des changements avec les meilleurs résultats. 10 rue Saint-Pierre. 300—12

OPERATRICES — On demande des opératrices de blouses. Les meilleurs gages payés. Emploi constant. Machines très rapides. Fix fourni. Demi-congé le samedi. Standard Shirt Mfg. Co. 1—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour blouses de soie, aussi des examinatrices. S'adresser J. Kussner, 255 Notre-Dame Ouest. 2—6

OPERATRICES demandées pour chemises molles et habits (coats) d'hommes. Meilleurs gages payés. Fermé samedi à midi. S'adresser Hudson Bay Knitting Co, 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 1—6

OPERATRICES demandées à l'instant. S'adresser à The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 1—6

OPERATRICES demandées pour faire robes d'enfants et habillements de garçonnets, Ouvrage à l'année. Jno. P. Black and Co., Ltd., avenue Mont-Royal et rue Clark. 3—20

OPERATRICES

Demandées pour travailler sur machines "Merrick Puritan". Bons gages. Emploi permanent. The Jas. McCready Co., Ltd., avenue Mont-Royal. 4—2 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 123 rue Vitré. 255—n

Opératrices pour Chemises

On demande immédiatement 30 opératrices expérimentées pour chemises. Position stable et les plus hautes gages. Aussi des filles pour apprendre. Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 5—1ms—n F

OPERATRICE expérimentée dans les boutonnières demandée. Aussi ouvriers et apprentis pour travaux de collets de toute sorte. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., 213 avenue Delorimier. 5—3

OUVRIERES experimentées demandées dans les départements de pantalons, chemises et salopettes. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 305—6

Plisseuses de Blouses

Plisseuses de blouses en soie et en linon expérimentées demandées. Position stable et les plus hauts gages. S'adresser au département des blouses, à la Crescent Mfg Co, Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 7,9F

PERSONNE — On demande une personne d'un certain âge, pour prendre soin d'une dame malade et se rendre généralement utile. Pour la campagne, près de Montréal, 503 Sherbrooke Ouest, durant l'avant-midi, et entre 5 et 8 p. m. 5—1

POSEUSES d'empeignes expérimentées demandées immédiatement. Position stable. S'adresser à The Ames, Holden Coy of Montréal, Ltd., 49 square Victoria.

PRESSEUSES de robes de matin demandées immédiatement. Position à l'année. John P. Black Co., Ltd., 123 rue Vitré ouest 5—9

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante sachant un peu la cuisine, au No 119 rue Crescent. Bons gages. 305—6

SERVANTE — On demande immédiatement, au No 424 avenue Mont-Royal, une excellente servante générale, devra fournir de bonnes références. Bon salaire à personne compétente. 1—5

SERVANTE — On demande une personne bien recommandée, sachant faire la cuisine. S'adresser au No 32 ouest Sherbrooke. 1—6

SERVANTE — Personne de confiance demandée, comme servante, ménagère, petite famille, pas d'enfants, 698 Boulevard Saint-Joseph, le soir, ou de 1 heure à 2½ heures. 1—6

SERVANTE — On demande pour une petite famille, une servante sachant parler anglais, références exigées. S'adresser No 4831 avenue Western, près avenue Victoria. 1—6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale sachant faire la cuisine, au No 375 rue Saint-Hubert. Bons gages. 4—2

SERVANTE générale demandée pour une famille de deux adultes et deux enfants. Bons gages pour une personne capable. S'adresser 10 Laval. 4—6

SERVANTE demandée au No 96 rue Saint-Denis. 4—6

SERVANTE GENERALE—Fille active demandée pour aider aux travaux généraux du ménage. Bon chez-soi à une fille compétente. S'adresser 96 rue Université. 4—3

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni cuisine à faire, gages $10.00 par mois. S'adresser 1044 rue Saint-Laurent. 4—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, bien traitée et bon salaire. 311 Demontigny Est, coin Saint-Denis. 5—1

SERVANTE générale demandée immédiatement pour une petite famille, dans une petite maison. S'adresser 136 avenue Laval. 5—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour ouvrage général, dans une petite famille, bien traitée et bon salaire. 671 Saint-André, près de la rue Cherrier. 4—2

SERVANTE générale demandée, doit fournir des références et comprendre l'anglais, Famille de trois, pas d'enfants. 377 avenue Metcalfe, Westmount. 5—6

SERVANTE — On demande servante générale pour famille de deux, dans un logement. Devra coucher chez elle. Devra être bonne cuisinière et avoir références. S'adresser de 5 à 7 heures p.m., 36D rue Drummond. 5—1

SERVANTE demandée. S'adresser 421 rue Mont-Royal. 5—1

SERVANTE générale demandée, bonne servante pour deux personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser 1091 Marie-Anne. 5—6

SERVANTE demandée. S'adresser, avec références, 1129 rue Saint-Denis. 5—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, avec de bonnes références, pas de lavages et pas d'enfants. S'adresser le matin ou après six heures, 95 rue Mackay. 5—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage et avoir soin des enfants; une jeune fille de la campagne. S'adresser 697 Gain. 5—1

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, au No 49 rue Cherrier 5—6—

SERVANTE générale demandée, devra avoir références, S'adresser à 99 rue Tupper. 5—1

SERVANTE — On demande une bonne servante pour ouvrage général, sachant faire la cuisine, petite famille, très bons gages. S'adresser 8 Cherrier. 5—1

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages pour une personne compétente. S'adresser 635 Ontario Est, coin Beaudry. 5—1

SERVANTE générale demandée, avec références. S'adresser à 7B avenue Laval, jusqu'à 1 heure p.m., et de 6½ à 8 heures p.m. 5—6

SERVANTE — On demande immédiatement une jeune fille dans une petite famille, sachant la cuisine ordinaire, sera bien traitée, bons gages, pas de lavage. 302 Mont-Royal. 5—1

SERVANTE — On demande une femme munie des meilleures références, pour prendre principalement soin d'un bébé. S'adresser Paul G Martineau, 523 rue Saint-Denis. Tél. Est 1350. 5—6

SERVANTE générale demandée, au No 116A rue du Champ de Mars. Gages $10 par mois. 5—6

SERVANTES demandées, une pour la cuisine et l'autre pour ouvrage général, bon salaire. S'adresser immédiatement 23-25 Boulevard Saint-Laurent. 5—6

SERVANTE — On demande une bonne servante pour famille de deux, pas d'enfants, pas de lavage ; aussi une orpheline, de 13 à 15 ans, sera traitée comme l'enfant de la maison, au No 146 Sainte-Catherine ouest. 5—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage dans une petite famille. Pas de lavage et bon chez-soi 209 Saint-Charles-Borromée. 5—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux par agents. Tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent à vue. 200 à 500 pour cent de profit. Les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre a fait $52 en deux heures. Monroe Mfg Co. X. 230 La Crosse, Wis. 30—6

AGENTS — Nous payons chaque semaine nos agents, pour vendre l'unique ligne de produits de pépinières et graines vendue rapidement. La plus longue liste de produits supérieurs. Echantillons végétantes. Territoire protégé. S'adresser Capital Nurseries, Ottawa. 272—M,s,n

AGENTS DEMANDES — Il n'y a rien qui pale mieux que la vente des thés. Alfred Tyler, London, Ont. 5—1

AGENTS recommandables demandés à l'instant, pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—1Ms—n

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande des agents ou solliciteurs pour corsets. S'adresser en anglais pour détails, à Madam Waltee Mfg. Co, Dundee, Qué. 305—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Un jeune homme capable, dentiste, demandé comme associé. S'adresser au Dr S. Globensky, dentiste, 2 rue Saint-Denis. 5—2

ASSOCIE demandé avec un capital de cinq à dix mille piastres, pour doubler l'exploitation d'appareils brevetés ; ayant déjà bâtisses, machineries, outillage complet en main. Bénéfice de cent pour cent. Ecrire à boîte 112 "La Presse". 5—6

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambre-salon, grandes chambres, en avant, pour couples mariés, chambres simples, toutes chauffées à l'eau chaude, bain, gaz, 161 Saint-Laurent. 2—6

A LOUER, chambre meublée, devant, aussi usage de cuisine, famille privée sans enfants, améliorations modernes, bon chez-soi. Tél. E. 3221, 402 Sa

A VENDRE

AMEUBLEMENT — Superbe ameublement salle à manger, chambre à coucher, différentes grandeurs, chaises acajou, bureaux chêne, rideaux, poêle à gaz, toilette dame. 428 Sherbrooke Est. 5—1

BOIS de sciage de toutes qualités et dimensions. Prix modéré. S'adresser ou écrire au moulin Corbeil, Cartierville. 2—6

COMMERCE de bois et charbon à vendre. S'adresser à H. Corbeil, 108 Garnier. 2—6

CLIENTELE de pain à vendre, 600 pains par semaine. Cheval et voitures d'été et d'hiver. S'adresser U. Choquette, No 131 rue Ethel, Verdun. 5—1

ETAL de boucher à vendre, dans la partie ouest de Montréal, établi depuis 10 ans. Ecrire boîte 389 "La Presse". 305—6

ETAL de boucher à vendre, au No 206 Duluth, pour cause de départ. Chance exceptionnelle. 5—6

FOURNAISES tortues à vendre, No 3, $4.60 ; No 4, $6.00. Poêles, au prix coûtant. Piano cottage, 3 pédales, bon marché. 410 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert. 4—6

HABIT — A vendre, un bel habit de serge noire, 30 x 34 environ ; n'a jamais été porté, a coûté $22.00, vendra pour $17.00, à cause de mortalité. S'adresser 243B Hôtel de Ville. 4—6

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 305—6

MEUBLES A VENDRE, toutes sortes d'articles de ménage, tapis, prélart et poêles, au comptant ou par versements. The Royal Furniture House, 508 rue Saint-Laurent. 302—12

MAISON DE PENSION à vendre, ainsi qu'une salle à diner, bonne clientèle, cause de vente, maladie, bon marché pour un sérieux acheteur. S'adresser 6 William, coin McGill. 4—2

MAISON meublée à neuf à vendre, plain-pied de 7 pièces, améliorations modernes $600. Bel avantage pour personne désirant prendre maison. 123 Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. 4—6

MEUBLES — Toutes sortes de meubles poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 5—6

POELE — A vendre, poêle de cuisine, à bonnes conditions. S'adresser 57A Sainte-Elisabeth. 5—1

"PIASTRES", $ MEUBLES — Vous économiserez des piastres en achetant vos meubles, poêles prélarts couchettes en fer, à paiements faciles, chez M. Spires, 863 Saint-Laurent, coin Prince-Arthur. 2—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, chevaux, quinze chevaux pesants et légers que nous vendrons bon marché, demain et les jours suivants. F. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier. 5—6

A VENDRE, un des meilleurs étalons Percherons importés dans ce pays. Enregistré en France et en Amérique, âgé de quatre ans, pesant environ 1800 livres, couleur Rouen avec taches noires, de conformation et disposition parfaites ; très doux et saillies garanties. Il est réputé le plus beau type de Percheron jamais vu dans cette partie du pays. Il gagnera sûrement son prix d'achat en un an. Garanti absolument sain sous tous rapports. Venez le voir et vous l'achèterez. Adresse : S. C. Nutter, Sherbrooke, P. Q. 305—Msn

A VENDRE, magnifique cheval noir, 17½ mains, jeune, sain, bien dompté, très convenable pour corbillard, carrosse ou voiture de famille. 3365 Notre-Dame. 5—6

A VENDRE, 4 chevaux, express neufs et seconde main, et un bon boghei piano box, harnais de toutes sortes, berlot ; comptant ou à crédit. Chance exceptionnelle pour un commençant. 80 Marie-Anne. 5—6

CHEVAUX — A vendre, jolie jument blonde, douce, forte, active et parfaitement saine, 5 ans, 900 livres. S'adresser à 8 rue Craig Est. 305—6

CHEVAUX — 25 bons chevaux de travail à vendre, de 1,300 à 1,500 livres. Laurentide Pauer Company, Ltd., Grand'Mère, P. Q. 3,7,10,14

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs bons chevaux de trait, sains pour express ou fins générales. Prix raisonnables. Ecurie de vente, Place Viger, 5 avenue Viger. 1—6

CHEVAUX — A vendre un char de chevaux pesants et chevaux pour carrosse, ligne spéciale dans les chevaux trotteurs. 323 rue Richmond, près Notre-Dame. 2—6

CHEVAL — A vendre, bon cheval pour express, en très bonne condition, vendra bon marché. 1293 rue Ontario Est. 4—6

CHEVAUX, trois, à vendre. S'adresser chez Rowan Bros., 22 rue Vallée. 5—6.

DEUX bons chevaux à vendre, un, 6 ans, sain, garanti sans défaut, 1,250 livres ; un de 900 livres, bon marché. 120 Bleury. J. Lévesque. Téléphone 1160 Main. 5—3

EXPRESS, sleighs à vendre, neufs et de seconde main. Aussi berlot et crachoir, bon marché. S'adresser 1404½ Saint-Urbain, ville. 305—6

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples — bob sleighs, — 2 voitures basses — float. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 2—6

SLEIGH neuf à vendre, double, pour voyage, vendra bon marché. S'adresser 534 Rivard P. Rochelo. 5—1

VOITURE de laitier — sleigh — à vendre, aussi un laurie-wagon simple, de seconde main. S'adresser au No 667 rue Saint-Paul. 5—1

AUTOMOBILE A VENDRE

AUTOMOBILE A VENDRE — Automobile "Cadillac" de seconde main, à vendre pour $450.00, 4 places, bon ordre. Visible au No 240 rue Cadieux. 5—1

CAPOTS DE CHAT

75 CAPOTS de chat à vendre, de choix, assortis dans toutes les grandeurs, à $40. Allez voir ailleurs, et avant d'acheter venez comparer nos fourrures et nos prix. 69 Saint-Hubert. 4—6

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES — Vous trouverez les plus beaux modèles de fourrures au No 1857A Saint-Jacques. Mme H. Germain s'occupe aussi spécialement de la confection des manteaux d'opéra, des manteaux doublés en fourrure pour dames, ouvrage garanti. Réparations faites avec soin. 291—24

FOURRURES exceptionnellement belles, en boas et manchons en martre, ainsi qu'en casques en seal et en vison. Chez O. A. Wirth, fourreur expérimenté, 34 square Chaboillez. Réparations promptement exécutées. 5—1

HUIT manteaux en fourrure de belle qualité, grandeurs assorties, style nouveau, à $25. Faut vendre cette semaine. Venez voir, 39 Saint-Hubert. 4—6

MANTEAU — A vendre, un manteau en mouton de Perse, "style Russe," un vrai "bargain" pour un prompt acheteur. Grandeur moyenne. S'adresser 70 Saint-Denis, le soir seulement. 3—2

$50 pour magnifique manteau mouton de Perse, nouveau style, qui, par son apparence, vaut $125. Hâtez-vous pour faire votre choix car ils se vendent très rapidement. Adressez-vous 39 Saint-Hubert. 4—6

SPECIAL

Nous offrons en vente à des prix absolument spéciaux un manteau en seal véritable, buste 36; un manteau en loutre piquée, buste 38, et une demi-douzaine de doublures en vison. Tous ces articles sont de première qualité. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse, garantis en pleine peau, pour $65. Les mêmes garnis en vison, $85. McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 289—1Mv—n F

FOURRURES A VENDRE

ETOLE en martre d'Alaska, presque neuve, à vendre à bon marché. Se présenter au No 39 rue Mance 5—1

FOURRURES — Les lecteurs de "La Presse" sont invités d'aller au No 39 Saint-Hubert, pour visiter nos magnifiques fourrures, nouveau style, des mieux confectionnées, consistant en manteaux en mouton de Perse, étoles, manchons, capots doublés en fourrure et en chat. Venez les voir. Aucune offre raisonnable refusée. 4—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Achetez votre piano de The Leach Piano Co. Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. W. H. Leach, président ; E. A. Gervais, vice-président ; A. L. Dupont, sec.-trés. 305—6

A VENDRE — $100 achètent un piano droit, caisse en chêne, grandeur moyenne, belle tonalité et fini, Occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine ouest, angle Stanley. 3—6

PIANO carré à vendre, avec coins ronds, — Hood — en bonne condition. $100, avec paiements faciles. S'adresser L. G. Saint-Jean, 37 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 1756. 3—6

PIANOS neufs Mason et Risch, Morris et Leach, à vendre, au comptant ou à conditions faciles. The Leach Piano Co. Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 305—6

PIANO A VENDRE — $125 comptant achètent un beau piano droit moderne, Toronto ; un bon marché La Cie de Pianos Leach, Ltée., 560 Sainte-Catherine ouest, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 5—1

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton .Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131. Bell Est, 4251. 279—58

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.60 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. F. Payette Fils, 1338 Demontigny Est. Tél. Est 1286. 282—72

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, maison pierre et brique solide, quatre étages, contenant deux logements de 8 et 9 pièces, fournaise à eau chaude, hangar en brique, deux étages, accepterait en accompte, une petite propriété de campagne, la balance remboursable $400 par année à 5½ pour cent. E. R. Gareau, chambre 68, Bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques. S'adresser de 9 heures à midi. 1—6

A VENDRE, trois magnifiques plain-pieds, situés rue Mance, excellente occasion pour placement, qui rapporterait au moins 10 pour cent. Léger et Cie, 185 Saint-Jacques. 5—6

AUX MEDECINS — A vendre, chance exceptionnelle, propriété 3 arpents de terrain, situé sur 4 rue, cottage de 10 pièces, clientèle établie, $2,800 par année. Vendra bon marché, demandez immédiatement détails à E. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 3—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, chance rare, bon centre pour faire des bonnes affaires, construit pour une grocerie, logement privé, dans le haut, la seul place pouvant conserver la viande tous les jours à demande, écrivez immédiatement pour détails à E. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 3—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—u

PROPRIETE A VENDRE — Un particulier vendra propriété, comprenant magasin et trois logements, au centre, de première classe, rapportant 12 pour cent. Ecrire à boîte 379 "La Presse." 305—6

LOTS A VENDRE, municipalité de Saint-Louis, rue Boulevard, Nos 210, 211, 213; rue Villeneuve, 198, 199, ville d'Outremont ; Chemin Sainte-Catherine, No 9. S'adresser à Bruno Beaulieu, Saint-Jérôme. 2—6

GRANDE SALLE de réunions et logement à vendre. Conditions faciles pour vente immédiate. Revenus, $450. $3,500. "Salle Lacasse," 944 Beaubien. 5—6

MAISON — A vendre, $3,200 rue Prince Arthur, un cottage en brique solide de 10 pièces. Fournaise à eau chaude, loyer $300, conditions faciles. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 1—6

UN COIN D'AVENIR, coin rues Saint-Hubert et Marie-Anne, Nos 977 et 979 Saint-Hubert, pierre et brique solide, magasin et logements. Prix $5,300. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 1—6

PROPRIETE à vendre, 58-60 avenue Palm, Saint-Henri. S'adresser à W. J. Moore, 60 avenue Palm. 4—2

PROPRIETE à vendre, rue Bréboeuf, près Gilford, 3 logements neufs, loyers $366. Prix $3,500, $1,500 comptant. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 5—1

PROPRIETE neuve à vendre, pierre et brique, deux logements, 6 pièces, bain, lumière électrique, améliorations modernes, rapportant 10 pour cent. S'adresser 697 Gain. 5—2

PROPRIETE à vendre, à Sainte-Cunégonde, 3 plain-pieds, construits depuis 8 ans, bois et brique bon solage en pierre, bain et w.c., prix $3,200, loyer $27.50 par mois. Pour informations s'adresser Ph. Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion. 5—2

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — Chance exceptionnelle ! Maison de pension, rue Saint-Denis, 18 pensionnaires, 16 pièces meublées, valant sans exagération $1,500. Vendra $1,000, $500 comptant, balance $20 par mois. Echangera cotre petite propriété. 39 Sait-Jacques ; le soir, 604 Delorimier. 5—6

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

AMEUBLEMENTS à vendre à grand sacrifice, aussi clos de bois, étaux de boucher.

MAGASIN de toutes sortes, épiceries, ferronneries, chaussures.

PETITS et grands restaurants, maisons de pension, magasins de modes, boulangeries, clientèles de laitier.

TOUTES sortes de commerces à la ville et à la campagne, à vendre ou à échanger.

A VENDRE, toutes les fixtures nécessaires dans une épicerie, comptoirs, balances assorties, grosse balance plate-forme, glacière, 5 vitrines d'étalage, bidons à thé, le tout en très bon état.

Vendrons le tout ou en partie, à sacrifice, pour règlement de faillite.

PROPRIETE, rue Pacifique, bois et brique, revenu $100, prix $900, dont $300 comptant.

Propriétés dans les différentes parties de la ville, à des prix et conditions exceptionnellement avantageux. Vrais snaps pour les premiers acheteurs.

MASSICOTTE ET BRUNET, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques, Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 5—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, Notre-Dame Ouest, magasin de bonbons, cigares et rafraîchissements, bonne place d'affaire, prix $275.00, loyer $15.00 par mois, avec logement, 5 pièces. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion. 3—2

MAGASIN de papeterie à vendre, établi depuis dix ans, encadrage, objets de piété, cartes postales, etc, 1364 Sainte-Catherine Est, coin Poupart.

MAGASINS A VENDRE

MAGNIFIQUE magasin de tabac à vendre, avec bout que de barbier en connection ; les fixtures sont des plus modernes et la clientèle très bonne. S'adresser 13 carré Chaboillez. 3—6

RESTAURANT à vendre, "snap", bonne localité, rue Craig, stock, fixtures, glacières, etc., valant $500, pour $175 comptant. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest. 3—6

RESTAURANT de bonbons et de cigares à vendre, pour cause de maladie, possession immédiate. S'adresser No 518 rue Wolfe. 4—2

HOTELS A VENDRE

A VENDRE, hôtels, restaurants licenciés, dans toutes les parties de la ville, aussi épiceries, magasins de cigares, bonbons, maisons de pension, etc. S'adresser à Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin St Gabriel. Aucune commission à payer. Tél. Main 1519. 5—1

HOTEL à vendre, rue Sainte-Catherine Est faisant des affaires pour $300 par semaine, presque pas de dépenses, vendra pour $12,000 ou échangera contre bonne propriété de la ville ; le vendeur se retire d'affaires. Ecrire à boîte 31 "La Presse". 2—6

HOTEL à vendre, sur le bord du fleuve, pouvant contenir quarante à cinquante pensionnaires, améliorations modernes, $8,000. Conditions faciles. S'adresser Mme J. B. Laplante, Pointe aux Trembles, Montréal. 3,7

HOTELLERIE A VENDRE —Quelqu'un qui serait désireux d'établir un bon commerce d'hôtel pourrait, en s'adressant à Mtre Amédée Gagnon, 54 rue Notre-Dame Est, acquérir un hôtel bien achalandé, situé sur l'une des principales rues. En payant comptant, on l'aurait à très bon compte. Cause de vente, maladie. 5—2

TROIS HOTELS, un au centre, deux dans la banlieue, $1,000 comptant, $50 par mois. Magnifique résidence — cottage — à Longueuil, près de la gare. Terrain 50 x 100. Prix, $1,200. Léger et Cie, 185 Saint-Jacques. 4—6

EPICERIES A VENDRE

CHANCE exceptionnelle, épicerie licenciée, coin de rues, petit loyer, bail pour deux ans, recettes $300 à $400 par semaine, stock frais, $800.00. Conditions faciles, bonne raison de vendre. S'adresser immédiatement P. Thomas, 263 Amherst. 3—6

EPICERIE — A vendre, très bonne épicerie, pour bonnes raisons, stock neuf, chance rare, près manufacture, petit loyer. S'adresser 281 Poupart, coin Ontario Hochelaga. 1—5

EPICERIE non licenciée à vendre, coin de rues, bonne place d'affaires, cause : maladie. S'adresser 225 Saint-Philippe, Saint-Henri. 5—1

EPICERIE licenciée à vendre, dans la partie Ouest, en bloc, ou inventaire, établie depuis 30 ans, bon coin commercial, stock pas trop élevé, loyer modéré, avec logement ou sans logement, bonne raison de vendre. Pour informations, s'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion. 5—2

FERMES A VENDRE

A VENDRE, une bonne ferme, la succession de feu Dessie McIntosh, Strathmore, Ontario. Contient 100 acres, bonne maison, verger, trois granges, hangar à bois, porcherie, remise à voitures, étrabière et cabane à sucre. Faut vendre bientôt. Pour renseignements, écrire dès aujourd'hui à John W. McIntosh, administrateur, Martintown, Ontario. 4—3

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

FERMES à vendre, dans le voisinage de Sherbrooke et de Louiseville. Pour détails complets, s'adresser à R. C. McFadden, Louiseville. 291—18

FERMES à vendre, 3 belles fermes à vendre, dont 2 situées à Coteau Landing et l'autre à Saint-Zotique. Conditions faciles. S'adresser à Ernest Stevens, Coteau Landing, P. Q. 5—6

TERRE A VENDRE à la Saskatchewan, contenant 800 acres, à 1 mille de la mission catholique de Saint-Hubert et à dix milles de White Wood, ligne principale du C. P. R. Il y a 150 acres en culture, 300 acres convenables pour la culture. Bois et pâturage, eau, bonne maison, écuries, le tout clôturé. Prix $15 de l'acre, ¼ comptant, le reste à 6 pour cent. S'adresser à François Dunnang, Whitewood, Assa. 299—18

TERRE à vendre, 200 acres de terre, 100 en culture facile, et 100 en bois érable, épinette, etc., maison toute neuve, et bonnes dépendances, situés à 2 milles de Sainte-Agathe, bonnes conditions. S'adresser à Adolphe Cloutier, Sainte-Agathe des Monts. 4—6

PRELARTS PRELARTS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est, 629 Mont-Royal. 281—n

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 39 cents, 75 cents, $1.25, $1.50. Maison Viau, nouveautés, 1327 Sainte-Caeherne Est ; 629 Mont-Royal. 281—n

MODES

MISS NELLIS — Le salon de modes, 558 rue Sainte-Catherine Ouest, de Miss Nellis, qui est de retour de New-York, est maintenant prêt à exposer un assortiment de chapeaux de ville et de soirée. Une visite est sollicitée. 297—26

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe. 299—26

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Lumina Sirois, fille de Germain Sirois de Nicolet est priée de faire connaître sa présente adresse à son frère Philippe, demeurant 18 Sainte-Elisabeth, Montréal. 3—3

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 305—6

PERSONNEL

PERSONNEL—The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent, au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

PERSONNEL— Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, poils follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplôme.—Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill. Téléphone Up 3126. 260—Ms—n

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés. $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 4—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français- habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 4—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon, Tokettes faites dans les derniers goûts, 382 Craig Est, gare Viger. 5—6

ONGUENT FIDELI

POUR guérison d'hémorroïdes, frondes, clous, mal de barbe et toutes maladies de la peau. Satisfaction garantie. Demandez-le à votre pharmacien. Arthur Dépatie, agent général, 108 Coursol, Montréal. 288—26

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 rue Drummond, près Sainte-Catherine, expose toutes les semaines des modèles nouveaux et les toutes dernières créations de Paris. 1—26

M. LINA DE PAUL

MADAME LINA DE PAUL, de Paris, impératrice de modes artistiques parisiennes. Spécialité ; chapeaux en fourrure, 394 rue Sainte-Catherine Ouest. 1—6

DANSE

REUNION spéciale de danse, mercredi, le 7 novembre, à 8.30 p.m., salle Stanley, 96 rue Stanley. Messieurs, 35 cents ; dames, 25 cents ; couple, 50 cents. Réunion suivante, samedi, 10 novembre. 4—2

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur propriétés, par montants de $2,000 à $15,000 ; on paiera 5, 5½ et 6 pour cent d'intérêt. Ecrire Boîte 538 "La Presse." 304—26

MANTEAUX MOUTONS DE PERSE

A VENDRE, des manteaux de moutons de Perse et capots chat ; toutes sortes d'étoles et manchons, aucuns prix raisonnables refusés. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs. R. Marks, 137 Craig Est. 305—24

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Nouveau choix Venez ou envoyez immédiatement votre commande par malle. 10 cents la douzaine, etc. J. E. P. Lacombe, 802 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Gros et détail. 2—6

CARTES postales illustrées, assorties, vingt-quatre expédiées par la poste franco, sur réception de 25 cents. Empire Post Card Co. 19 rue Church, Montréal. 5—1

HUILES DE CHARBON

LIVREES — Canadienne, 0.14, 5 gallons, 0.65; américaine, 0.16, 5 gallons, 0.75; astrale, 0.20, 5 gallons, 0.95; gazoline, 0.25, 5 gallons, $1.15; ferronneries, tuyaux, poêle, fournaises Tortues, Joh d'ustensiles de cuisine émaillés. P. Morency, 204 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 2690. 1—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, alliées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 291—26

TROIS tables de pool à vendre, Brunswick, deux ans de service, trois allées de quilles, tous les accessoires compris, à bon marché. G. Thouin, 198 avenue Duluth. 1—6

POELES EN ACIER DAVIGNON

POELES — A vendre. Il nous arrive un char de poêles, qu'il faut vendre à tout prix. Voyez les prix ailleurs et venez avant d'acheter comparer les nôtres : vous serez émerveillés. J. et P. Davignon, 826 Ontario Est et 1124 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Marchands 1527, 2040. 299—24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est. Installation électrique et réparations de tous genres tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Tél. Bell Est 4846 2—6

REPARATIONS

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés. $1.00. S'adresser F. Fernet, 592 Mont-Royal. Marchands, 2159 5—24

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

SERRURIERS

SERRURIER — Clefs de tous genres, faites et réparées, au No 75½ Sainte-Catherine ouest. Réparations de toutes sortes de meubles. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. 4—6

BRIQUES A VENDRE

BRIQUE à vendre, environ 40,000 briques de façade, et 40,000 briques rouges ordinaires, dans le voisinage des usines Angus du C. P. R. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 4—6

POELE EN ACIER HOOLOHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêlos en acier, supérieure à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 291—26

HABILLEMENTS SUR MESURE

$10 — Venez choisir votre pardessus ou habillement parmi nos nouveaux échantillons d'étoffes. Valeur incomparable. Coupe garantie. General Co-Operative Supply Co., 332 Notre-Dame ouest, Bloc Balmoral. 5—6

PERDU

ARGENT — Perdu, hier après-midi, partant de la carrière de Poupart, passant par les rues Nicolet, Ontario, Aylwin, une somme d'argent. Récompense libérale, rapportant 133 Davidson. 5—1

CHAPELET — Perdu, pendant le trajet de la Longue-Pointe à la ville, en tramway, un chapelet de religieuse. Récompense en le remettant au No 66 Boulevard Saint-Laurent. 5—1

CHIEN — Perdu, depuis hier matin, un chien bull terrier blanc, avec harnais jaune. Prière de le ramener 41 Chaboillez, sinon, la personne qui le détient sera poursuivie suivant la loi. 5—1

CHIEN — Perdu, le 4 du courant, un fox hound, répondant au nom de Ravan. Le chien est moustaché. Toute personne qui en donnera des nouvelles aura récompense. 426 Mentana. Celui qui le détiendra après cet avis sera poursuivi selon la loi. 5—1

PERDU, lundi après-midi, du No 158 rue Cherrier, un jeune chien fox terrier, avec marques jaunes. Récompense à l'adresse ci-haut. 4—2

PERDU lundi soir sur la rue Bleury ou avenue du Parc, un manchon en fourrure de dame. Récompense libérale à qui le rapportera à la Canadian Bank of Commerce, rue Saint-Jacques. 4—4

PERDU, le 6 du courant, du coin de la rue Sainte-Catherine et Beaudry, en descendant Dorchester et Visitation, jusqu'à la rue Rose, un livre de messe en cuir de Russie, rouge, marqué au nom de Juliette Bisson, 65 rue Sainte-Cécile, Québec. Prière de le remettre au numéro 283A Beaudry. 5—1

PERDU, samedi matin, un jeune chien fox terrier, taché de noir répondant au nom de Tim. Récompense à 871 rue Sainte-Catherine ouest. 5—1

PERDU, le 6 novembre, depuis le magasin Lefebvre, Fils et Cie jusqu'à la rue Saint-Timothée, une montre en argent pour dames. Récompense promise en remettant à Mlle Richelieu, 146 Saint-Christophe. 5—1

PORTE-MONNAIE — Perdu rue Rachel, de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste à la rue Saint-André, un porte-monnaie contenant plusieurs adresses et $3.25 en argent. Récompense à qui le retournera à 748 rue Drolet. 5—1

PORTE-MONNAIE perdu, sur les chars de la rue Notre-Dame, ou en passant par les rues Dufresne, Sainte-Catherine, Poupart, Champagne, Iberville. Généreuse récompense en remettant à 94A Logan. 5—1

TROUVE

TROUVE, un chien collie. S'il n'est pas réclamé d'ici à cinq jours, il sera vendu pour payer les dépenses. Se présenter après 6 heures p. m., 1013A Saint-Dominique. 4—2

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 298—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux ordinaires du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York Life, Montréal. 303—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux modéré, conditions faciles. A. Rivest, notaire, 235 rue Maisonneuve. Tél. Est 2058. 4—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER — E. Rivet se charge de négocier toutes espèces d'emprunt, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou toutes autres garanties, taux 12% par année. Aussi sur première et deuxième hypothèque, 4½ à 6%. E. Rivet, évaluateur, 11 Saint-Jacques, Soir, 169A Visitation. 5—6

APRETER — 5 pour cent en ville ou en campagne Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, ect, assurance. Ecrivez Osw. Chapuis Cie, Edifice "La Presse". 5—22

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales .O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 2—24

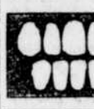
PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Main 424. 2—24

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent d'intérêt. S'adresser J. A. Théorêt, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Tél. Bell Main 424. 305—26



CORS ENLEVES SANS DOULEURS—Pieds sécheron, oignons ongles incarnés prohibitifs, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. Le Harris, établi en 1894, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence 241—2



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-IM-v-n

COBALT

On demande 10 bons agents pour vendre des parts dans une Compagnie récemment organisée à Montréal. S'adresser au bureau de poste, boîte 958. 4-6 FF

$1800 ACHETERA une maison isolée, façade en pierre, avec six pièces et cuisine rallonge, sur la rue Cadieux, près de l'avenue Mont-Royal.

A. W. D. HOWELL,
Rez-de-Chaussée, Edifice Temple.
Tél. Main 5410. 4-2



ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER
par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.
P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m.
256—ImMjn

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16376. — M. E. Mavis et al., demandeurs, vs. A. L. Towle, défendeur. Le 16ième jour de novembre 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 585 rue Saint-Joseph, Lachine, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, fontaine à soda et meubles, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Binnonnette, H. C. S. Montréal, 7 novembre 1906. 5—1

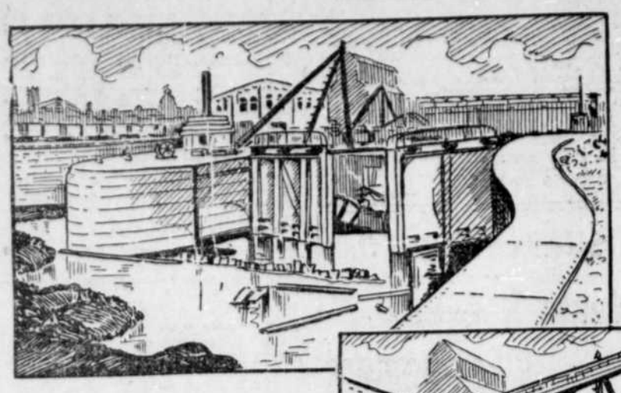
PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17147 — Dame E. S. Kolle et vir., demanderesse, vs J. X. Pauzé, défendeur. Le seizième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 50 rue Saint-Gabriel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un clavigraphe, pupitres et ameublement de bureau, livres, bibliothèque, bicycles, etc. Conditions : argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 7 novembre 1906. 5—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2755. — Hector Lamontagne, demandeur, vs Mlle Pamela Sigouin et al, défendeurs. — Le 16e jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile desdits défendeurs, au No 1133 rue Mont-Royal Est, dans la municipalité de Delorimier, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets desdits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en un piano et tabouret. J. E. Desmarais, H. C. S. Montréal, 7 novembre, 1906. 5—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 492. —The Bank of British North America, demanderesse, vs J. A. Perrier, défendeur. — Le seizième jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 17 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. M. J. A. Decelles, H. C. S. Montréal, 7 novembre, 1906 . 5—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14064. — O. A. Goyette, demandeur, vs. J. E. R. Dufresne, défendeur, et C. Lévesque et al., tiers-saisis. Le seizième jour de novembre 1906, à dix heures

DES TRAVAUX CONSIDERABLES DANS LE PORT DE MONTREAL



Peu de gens à Montréal sont au fait que le département des chemins de fer et canaux fait exécuter des travaux considérables dans le port ; des circonstances malheureuses en ont arrêté l'exécution momentanément.

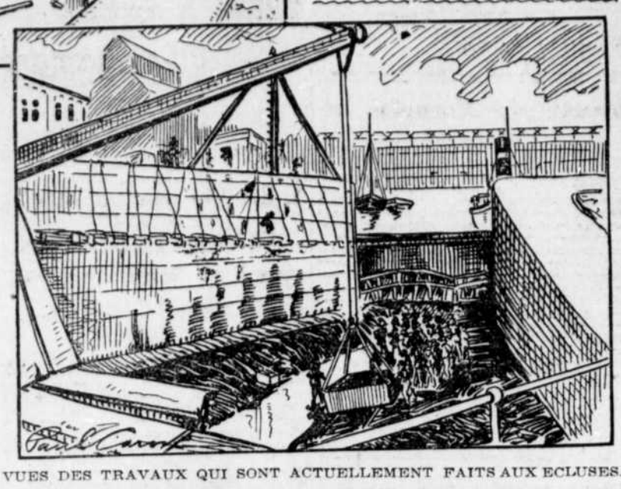
Il y a trois ans, après un travail constant on parvint à achever l'écluse connue sous le nom d'Ecluse No 1.

Au commencement de l'été, on avait ouvert l'Ecluse No 2 pour permettre à un bateau venant des lacs de passer. Le bateau heurta violemment l'écluse et la détériora.

Le coût des travaux de réparation s'élèvera certainement à plus de $80,000.

Le représentant de "La Presse" a pu voir ce matin une centaine d'ouvriers parachevant les travaux à une profondeur de 40 pieds.

On ne pourra se servir de cette écluse en cette fin de saison.



VUES DES TRAVAUX QUI SONT ACTUELLEMENT FAITS AUX ECLUSES.

A MAISONNEUVE

Le comité de police et feu de Maisonneuve a décidé, hier soir, de demander des soumissions pour achat d'attelage, d'appareils mécaniques, etc., pour la station de feu No 2.

DELORIMIER PROTESTE

Suite de la première page

doir est une menace pour la santé publique. Nous ne pouvons pas plus le respirer que nous pouvons boire de l'eau sale, ou manger des aliments gâtés. Des gens ont présenté des symptômes d'empoisonnement: faiblesse, vertiges, pâleur de la face, nausées, vomissements. En hiver, malgré toutes les précautions, il pénètre toujours un peu d'odeur dans les maisons. En été, c'est insupportable. Des mouches, et vous savez s'il y en a dans De Lorimier, sont attirées par les matières en putréfaction du fondoir. Qu'elles se posent ensuite sur vos mains et sur vos visages et vous pouvez être infectés de toutes sortes de maladies dont la moindre serait le charbon. Il faut que la cause disparaisse.

"Le conseil a fait jusqu'ici son devoir, mais il doit continuer et le faire



Le Dr J. E. Laberge, qui a expliqué le danger des émanations du fondeur de la Cie D. B. Martin.

sans parcimonie. Si la compagnie s'en va, ce sera des centaines de piastres que gagneront les propriétaires."

MTRE W. LALONDE

ancien avocat de la municipalité de DeLorimier, a exprimé le voeu que les abattoirs de la compagnie D. B. Martin disparaissent.

"Il y a longtemps, dit-il, que la ligne de conduite adoptée par le conseil aurait dû l'être, mais mieux vaut tard que jamais.

"J'ai toujours pensé et je pense encore que DeLorimier isolé sera toujours impuissant dans cette lutte, car il se battra toujours contre des millions et contre des influences qu'il ne connaît pas. C'est pour cela qu'aux dernières élections j'étais pour l'annexion à Montréal. Nous avons besoin de nous appuyer sur cette ville. Ce n'est pas le temps de parler d'annexion, mais aussi longtemps que nous serons isolés nous ne pourrons lutter avec avantage, et je ne suis pas le seul à penser ainsi."

Après MM. F. C. Laberge, ingénieur civil, le Dr A. Dauth, le Dr A. C. Riopelle, M. Jos. Mercure, M. Catellier, inspecteur du service d'hygiène de Montréal, un des principaux propriétaires de DeLorimier, fit remarquer que le fondoir seul ne donnait pas de mauvaises odeurs, mais aussi les viandes putréfaites qui traînent partout.

Il s'est informé pourquoi ces viandes n'étaient pas immédiatement transportées au fondoir et on lui a répondu que, comme elles ne pouvaient être immédiatement fondues, leur puanteur incommoderait trop les ouvriers. Pourquoi les habitants de DeLorimier souffriraient-ils d'une puanteur à laquelle ceux qui devraient pourtant être habitués ne veulent pas s'exposer. Quelques réparations ont été faites, mais elles ne suffisent pas. Les planchers devraient être en ciment et non en bois, car les matières putréfaites qui s'y sont imprégnées ne partiront jamais.

LE CONSEILLER LABRECQUE

ne croit pas que l'annexion à Montréal donnerait plus de force à DeLorimier.

"Les citoyens de Montréal, dit-il, souffrent autant que nous de cette puanteur et cependant leurs plaintes n'ont été écoutées qu'après que nous eûmes ouvert le bal. Montréal avait promis de poursuivre la compagnie. Il commença puis tout à coup il abandonna les poursuites. Quel profit retirerions-nous de l'annexion. Malgré les conseils de ses médecins, la ville a accordé un permis à la compagnie. Il est bien inutile de nous adresser à Montréal, nous n'en obtiendrons rien."

MTRE RODOLPHE MONTY,

avocat de la municipalité de DeLorimier, expliqua les procédures prises par le conseil contre la compagnie D. B Martin, et fit un long exposé des faits.

"La première cause, dit-il, fut instituée en juillet 1905 par M. E. C. Saint-Amour; j'étais son avocat.

"En septembre, la compagnie fut condamnée quoique j'eusse à lutter contre un avocat comme Mtre T. C. Casgrain. La chose fut référée au conseil qui me donna l'ordre de procéder.

"Je crus bon de commencer par la persuasion et je me rendis aux bureaux de la compagnie où je fus très bien reçu par M. Cook. Il me promit qu'en novembre ou en décembre il n'y aurait plus de mauvaises odeurs. En décembre, quand nous vîmes qu'aucune amélioration n'avait été faite, nous prîmes 3 actions au criminel. M. Cook me dit alors que la compagnie avait éprouvée quelques retards, mais que tout serait fini en mars, le mois où devait s'ouvrir le terme des assises.

"Le 1er mars, je me rendis avec la mise en accusation devant le grand jury qui m'accorda trois brefs d'accusation fondée. Le 8 mars, la compagnie déclara, que son avocat, Mtre Casgrain, n'était pas prêt, étant occupé ailleurs et demanda un délai jusqu'au mois de juin.

Dans l'intervalle, nous n'avions plus affaire à M. Cook, mais à M. S. C. Phillips, le nouveau surintendant. Je m'objectai à ce nouveau retard, mais comme Mtre Casgrain n'était pas prêt, je consentis à ce que la cause fut ajournée au 20 mars. Dans l'intervalle la compagnie mit Mtre Casgrain de côté, prit un autre avocat et plaida coupable aux trois accusations.

"Au terme de juin, j'obtins du juge en chef Lacoste, que la cause fut mise devant les petits jurés. Mtre Lafontaine, alors avocat de la Couronne, me dit : A quoi bon demander trop, "J'ai en mains la preuve que la Compagnie D. B. Martin s'en va."

"Cette fois-ci je ne voulus pas me contenter de promesses verbales et j'exigeai une lettre. Le 12 juin, je reçus de M. S. C. Phillips une lettre dans laquelle il me disait que la fabrique de suif, engrais, glu, etc., déménageait. Avec cette lettre, nous avions toutes les raisons de croire que la compagnie était de bonne foi. Cependant, loin de se conformer à ce qu'elle promettait, la compagnie me fit savoir par la suite que M. Phillips n'était pas autorisé à m'écrire cette lettre.

"En août, nous avons sérieusement commencé la lutte. La compagnie a plaidé que je ne pouvais pas prendre une action pour un particulier, mais seulement au nom de la ville de Montréal, car elle croyait qu'elle avait là des amis. Ce n'est qu'après les jugements répétés de plusieurs juges, que la compagnie se décida à faire encore des promesses.

"A cet époque, la ville de Montréal entra en lice. J'en suis content, mais je suis obligé de dire que si nous ne pouvions compter que sur Montréal, nous n'aurions pas grand'chose. M. Cook vint de Philadelphie voir l'échevin Dagenais, président de la commission d'hygiène. Il lui demanda du délai, lui promettant qu'en août, la compagnie serait partie. "Phillips, lui dit-il, n'était pas autorisé à rien promettre, mais je le suis, moi. Si vous retirez les cinq causes que vous avez contre nous, nous nous en irons."

"Nous fîmes comprendre à la commision d'hygiène qu'elle était trompée, mais il se trouva un échevin, l'échevin Levy, pour défendre la compagnie.

Cependant, Montréal résolut de poursuivre.

"Depuis le mois d'août, nous avons obtenu 52 condamnations. La compagnie n'est pas capable de continuer la lutte. Elle n'est pas capable de corrompre le banc et le juge Lavergne m'a promis la sentence la plus forte, car la loi criminelle n'en fixe pas le maximum. La compagnie devra partir où elle sera vendue.

"J'en arrive à ce qui s'est passé le 2 novembre. Au mois de septembre, M. Guerin, avocat de la Couronne, refusa de payer à M. Corriveau ses mises en accusation, disant qu'il s'agissait là d'une cause privée. Dans ce cas, me dis-je, je vais procéder sans lui, d'après l'article 641 du Code Criminel. P'expliquai mon cas au juge Lavergne qui me donna raison.

"Le 2 novembre, M. Guerin se rendit dans la chambre des grands-jurés et leur enleva la mise en accusation, parce que j'aurais dû, dit-il, m'adresser d'abord à lui. Il n'a certainement pas fait cela dans le but d'influencer les jurés, mais parce qu'il me jugeait coupable d'une faute contre l'étiquette professionnelle. Je m'étais simplement servi de mes droits.

"La cause va venir enfin et vous verrez que la compagnie sera condamnée, car nous avons en mains toutes les preuves qu'il faut, à $100,000 et même à $150,000 d'amende."

RESOLUTION

Pour terminer l'assemblée, les Drs Dauth et Laberge, secondés par les Drs Riopelle et Casgrain, firent adopter à l'unanimité une motion félicitant le Conseil de l'attitude qu'il a prise et le priant de continuer sans égard aux dépenses, remerciant Mtre Monty des services qu'il a rendus et priant le Conseil de demander à l'honorable procureur-général de le nommer avocat de la Couronne dans la cause de la Couronne vs la Cie D. B. Martin.

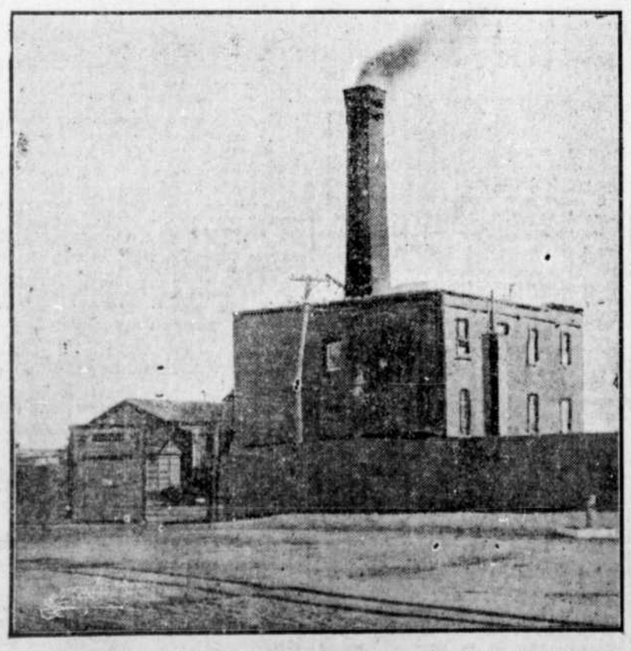
OUVRIERS IMPORTES

Cinquante fileurs d'expérience, hommes et femmes, sont arrivés ce matin à Montréal et repartis peu après par un train du New York Central, pour Valleyfield où ils travailleront dans les filatures de cette ville. Tous viennent de Manchester.

Quatre-vingts ouvriers écossais, arrivés par le steamer "Cassandia" sont passés à la gare Bonaventure, ce matin, en route pour l'Ouest où ils travailleront à la construction du Grand-Tronc-Pacifique.

ST PIERRE LES BECQUETS

Nous n'avons pas encore eu un brin de neige, et les chemins sont beaux comme en été. Cependant, à cause de cette sécheresse les labours se font difficilement.



LA CIE D. B. MARTIN ET DELORIMIER. LE FONDOIRE DE LA COMPAGNIE DES ABATTOIRES DE L'EST.

MTRE CHAS E. HUGHES DEFAIT LE JOURNALISTE W. R. HEARST

Suite de la première page

didats choisis par le comité judiciaire ont tous été défaits quoiqu'ils aient été choisis par un comité dont faisaient partie Joseph H. Choates et Alton B. Parker.

Pour une élection qui déterminait tant d'intérêt, il y eut peu de troubles populaires.

La foule se massait sur les grands boulevards et prenait les cafés d'assaut. Il n'y a eu qu'une bagarre sérieuse.

Sur la 43me Rue, coin Broadway, un groupe d'hommes malmena les policemen qui avaient molesté un citoyen. Plusieurs policiers ont été contusionnés de coups de poings.

Les rapports sont presque complets pour la ville de New York. Ils indiquent qu'exception faite de l'élection du gouverneur, la liste démocratique a remporté tout "Greater New York" par 135,000 ou 145,000 de pluralité.

ALABAMA

Montgomery, 6. — Le vote n'a pas été considérable. Les rapports encore incomplets indiquent une majorité considérable pour les démocrates et les candidats au congrès.

ARIZONA

Tucson, 6. — Un télégramme de M. Tenny, président du comité territorial dit: "Cooper, républicain est élu par une majorité d'au moins 500 voix.

M. Dillon, président du comité démocrate, prétend au contraire que Smith, démocrate est élu par plus de 2,000 voix.

COLORADO

Denver, 6. — Les indices sont que pour le poste de gouverneur, Butchell, républicain, serait élu par une pluralité de 10,000 voix. Les rapports de l'Etat indique une augmentation de vote démocrate qui peut compenser pour les pertes démocrates dans Denver même.

Les démocrates réclamnt le coté de Teller (Cripple Creek), qui a donné une ajorité républicaine à la dernière élection.

CONNECTICUT

New-Haven, 6. — Les rapports de 130 villes sur 168 dans l'Etat indiquent partout de grosses majorités républicaines.

Toute la liste d'Etat a été voté. Cependant les démocrates ont gagné beaucoup de terrain. Voici le résultat:

Poste de gouverneur: Woodruff, républicain; 33,297.

Thayer, randidat démocrate; 20,197

CALIFORNIE

San Francisco, 6. — Gillette, candidat républicain au poste de gouverneur a remporté la ville par une petite majorité, mais dans les endroits éloignés il bat Bell par des majorités formidables.

DELAWARE

Wilmington, 6. — Marwell, candidat démocrate est élu selon toute probabilité contre le candidat républicain Burlan.

FLORIDE

Jacksonville, 6. — Tous les candidats démocrates sont élus. Toute la Législature est démocrate.

GEORGIE

Atlanta, 6. — Tous les candidats démocrates sont élus.

ILLINOIS

Chicago, 6 — Les républicains ont remporté la ville par plus de 40,000 voix en faveur de Smulski comme trésorier d'Etat. Le décompte des bulletins a causé bien des ennuis. Dans plusieurs districts les démocrates ont fait d'énormes gains.

IDAHO

Boise, 6 — Stockslager, démocrate, se présentant pour le poste de gouverneur, est élu contre Gooding, le candidat républicain.

INDIANA

Indianapolis, 6 — Tous les rapports reçus jusqu'à maintenant indiquent que l'Etat reste républicain par plus de 55,000 voix de majorité. Les démocrates ont élu quelques candidats à la législature qui restera républicaine.

IOWA

DesMoines, 6 — Le vote républicain a diminué du tiers dans cet état, cependant le candidat républicain, le gouverneur Cummings, est réélu par une bonne majorité.

KANSAS

Topeka, 6 — Le candidat républicain J. H. Hoch est réélu par une majorité de près de 20,000 voix.

LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, 6 — Les sept candidats démocrates pour le congrès sont élus par une grosse majorité.

MASSACHUSETTS

Boston, 6 — Après une campagne des plus violente de la part du parti républicain, ce parti est resté victorieux par la réélection du gouverneur Guild. L'Attorney du district John B. Moran, candidat démocrate, est vaincu, mais par une majorité encore moins considérable qu'à la dernière élection.

La majorité de M. Guild est de 37,000. La prochaine Législature sera républicaine par une grosse majorité et ceci va assurer l'élection du sénateur W. Murray Crane.

MICHIGAN

Détroit, 7 — Toute la liste républicaine pour l'état a été votée par une majorité de plus de 100,000 voix. Tous les candidats congressistes républicains dans les 12 districts ont été élus par des majorités écrasantes.

MINNESSOTA

Saint-Paul, 7 — Les rapports indiquent qu'il y a une diminution considérable dans le vote démocrate pour le gouvernement Johnson.

MISSOURI

St-Louis, Mo., 7 — Les deux candidats républicain et démocrate réclament la victoire par une petite majorité.

NEBRASKA

Lincoln, 7 — Les républicains ont acquis des gains dans le vote pour le poste de gouverneur. Le vote démocrate est très fort dans toutes les villes.

NEVADA

Reno, 7 — Le parti démocrate-argentiste représenté par le candidat Sparks pour le poste de gouverneur a remporté une belle victoire dans toutes les divisions.

NEW-HAMPSHIRE

Concord, 7 — Le candidat Floyd, républicain pour le poste de gouverneur, est élu par plus de 5,600 voix; c'est un gain assez considérable sur la dernière élection.

NEW-JERSEY

New-York, 7 — Les derniers rapports indiquent que l'Etat aura 44 républicains à la Législature et il n'y aura que 16 démocrates.

Ceci va donner une majorité républicaine de 537 et rend certaine la réélection de Dryden comme sénateur. Le seul comté d'Essex lui donne 11 votes. Jacob Haussling, maire républicain, a été réélu contre le candidat démocrate, W. S. Hawart et Tompkins, indépendant.

Les libéraux républicains qui combattaient la loi des licences ont tous voté pour Haussling.

NEW-MEXICO

Albuquerque, 6 — Le vote a été favorable à l'union des deux Etats, le Nouveau-Mexique et l'Arizona. La majorité est de plus de deux mile voix. Hudrew, congressiste républicain, est élu par une bonne majorité.

CAROLINE DU NORD

Raleigh, 6 — Le vote a été insignifiant ici, mais le groupe démocrate a voté en bloc, soit environ 30,000 voix. Il y a un gain démocrate dans cet Etat.

DAKOTA NORD

Fargo, 6 — Les rapports nous apprennent que Fisk est élu juge de la Cour Suprême ; c'est un démocrate. Tout le reste de la liste républicaine est voté en bloc. L'élection du gouverneur républicain Startes est fort compromise, il n'a que quelques voix de majorité.

OHIO

Cincinnati, 6 — Le secrétaire pour l'Etat, Thomson, républicain, est élu par une majorité de 4,360. Les républicains ont repris un plus gros vote qu'en 1904.

OAKLAHOMA

Guthrie, 6 — La constitution du nouvel Etat d'Oklahoma sera faite par les démocrates. Les chefs républicains sont très désappointés du résultat. Les démocrates auront une assez forte majorité à la convention constitutionnelle. Les sauvages, en règle générale, ont voté la liste démocratique.

PENNSYLVANIE

Philadelphie, 6 — Hearst, le candidat républicain pour le poste de gouverneur est élu par une grande majorité sur son adversaire Emery. La majorité est de plus de 100,000.

RHODES ISLAND

Providence, 6 — Higgins, le populaire démocrate, pour le poste de gouverneur, est élu par une grosse majorité.

DAKOTA SUD

Sioux-Falls, 7 — Le congressman républicain est élu et toute la liste républicaine est votée par une forte pluralité.

TENNESSEE

Nashville, 7 — Patterson, candidat démocrate au poste de gouverneur, a été élu comme d'habitude par sa traditionnelle majorité de 10,000 voix.

TEXAS

Austin, 7 — En dépit du beau temps, pas plus de 400,000 ont voté. 135,000 de ce nombre représentent le vote combiné des républicains, des républicains réorganisés, des socialistes, du parti ouvrier-socialiste, et des prohibitionnistes. La Législature sera démocrate par une grosse majorité. Sur 128 membres à la Chambre Basse les républicains ont un seul représentant.

UTAH

Salt Lake City, 7 — Les républicains de l'Utah ont voté la liste de leur parti. Jos. N. Frick est élu juge de la Cour Suprême. Le parti anti-mormon n'a pas obtenu de résultat malgré des efforts terribles pour vaincre. 90 pour cent du parti mormon-démocrate ont voté la liste républicaine.

WASHINGTON

Seattle, 7 — La majorité républicaine est énorme ici.

W. E. Humphrey, Wesley L. Jones et Cushman et tous les républicains sont élus. La Législature sera républicaine.

WISCONSIN

Milwaukee, 7 — Le candidat républicain Boden est élu attorney de district. Sa majorité est de plus de 3,000 voix.

VIRGINIE OCCIDENTALE

Wheeling, 7 — Les cinq candidats républicains sont élus. La Législature sera républicaine et l'élection du sénateur Elkins est de ce fait assurée.

WYOMING

Cheyenne, 7 — La liste républicaine a été votée au complet et par de belles majorités. La Législature sera républicaine. Cependant les démocrates ont fait des gains.

EN MISSION SPECIALE

L'honorable M. Emmerson et les commissaires du Transcontinental à Québec.

Vers onze heures hier soir, un train spécial de l'Intercolonial partait de la gare Bonaventure ayant à bord l'hon. M. Emmerson, l'hon. M. P. Butler, député ministre et tous les membres de la commission du transcontinental.

M. Morse, gérant général du G. T. P., M. E. Tiffin, gérant général de l'I. C. R., étaient à bord. Le convoi est sous la direction de M. W. A. Dubé, surintendant de la division de Montréal pour l'Intercolonial.

Ces importants personnages s'en vont à Québec pour avoir une conférence avec les représentants du Canadian Northern au sujet d'une gare terminus à Québec près du nouveau pont.

A DELORIMIER

A une assemblée du Conseil tenue hier soir, les heures de bureau du secrétaire ont été fixées comme suit, de 9 heures a. m. à 5 heures p. m., et de 7 heures p. m. à 8 heures p. m., le samedi, de 9 heures a. m. à 1 h. p.m.

M. Emile Miller a été engagé en qualité de commis de bureau.

M. Julius Dufour, depuis longtemps au service de la corporation, a été promu au poste de secrétaire du département de feu et police. Il a pris possession ce matin du nouveau bureau de police dont l'entrée se trouve à l'hôtel de ville, rue des Erables.

UN SCOTCH SANS RIVAL

CHAMBERLAIN

Aux gens qui font usage de Whisky Ecossais nous conseillons le CHAMBERLAIN LIQUEUR. Sa supériorité leur sera ainsi mieux démontrée que par des paroles. :-: :-: :-: :-: :-:

The Amalgamated Distillers Association, Seuls Propriétaires

Bureaux Canadiens : 119 Edifice Coristine, Montréal.

UNE INVASION DE FANTOMES

UN PHARMACIEN DE TROIS-RIVIERES RECOIT LA VISITE NOCTURNE D'UNE BANDE DE REVENANTS DES DEUX SEXES, L'AUTRE SOIR.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 7. — Entre 8½ heures et 9 heures, lundi soir, la sonnette de la porte, à la résidence de M. le pharmacien R. W. Williams, rue St-François-Xavier, se faisait violemment entendre.

M. Williams s'étant vivement rendu à cet appel, pour en connaître la cause, se trouva, en ouvrant la porte, face à face avec une douzaine de "fantômes drapés dans des grands draps blancs", et portant sur la tête, des "taies d'oreillers blanches" en guise de coiffure. Ces visiteurs nocturnes étaient des deux sexes. Les hommes portaient des masques représentant des figures sauvages, tandis que les femmes avaient le visage caché par un long voile blanc percé de deux trous pour les yeux.

Ils semblaient bien connaître les êtres de la maison, car, sans mot dire, ils entrèrent et se dirigèrent vers le salon, où ils s'alignèrent, toujours dans le plus parfait silence.

M. Williams appela son épouse et ses jeunes filles, pour voir ce spectacle d'un nouveau genre.

Ce n'est qu'après environ une demi-heure de ce silence, que les "hommes-fantômes" commencèrent à articuler de petits cris sauvages, et qu'à ce signal, tous les draps blancs tombèrent, laissant voir un tableau inatendu. D'un côté du salon, une demi-douzaine de très jolies filles, amies des demoiselles Williams, et de l'autre côté, autant de jeunes gens.

Va sans dire que la surprise des personnes de la maison fut des plus agréables, et qu'elles invitèrent leurs visiteurs et visiteuses à accepter leur hospitalité.

Des amusements furent organisés, séance tenante, tels que musique, chant et danse, suivis d'un magnifique goûter.

La plus franche gaieté ne cessa de régner jusqu'au moment de la retraite des joyeux et jolis fantômes, qui arriva vers 2 heures du matin.

KOLLISCH ACCUSE D'HOMICIDE

LA MORT DE L'ALLEMAND YACK LUI EST IMPUTEE — REPARATIONS A RIDEAU HALL—LES ASSISES DE HULL.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 7 — Le gouvernement fédéral a décidé de faire pour $100,000 d'améliorations à l'habitation du Gouverneur-Général. La construction projetée d'un autre château vice-royal est abandonnée.

—Henry Yack, journalier d'origine allemande, domicilié 329 rue MacKay, est mort à l'hôpital protestant, et Auguste Kollisch, un de ses compatriotes, domicilié rue Electric, a été arrêté; il est tenu responsable de la mort de Yack. Au cours d'une querelle, le 1er octobre dernier, Kollisch aurait frappé Yack de ses pieds à l'abdomen, et la mort est attribuée à ces blessures. Kollisch a déjà été arrêté, il y a deux ans, pour avoir causé la mort de son beau-père, mais il fut acquitté par les petits jurés.

—Aux Assises de Hull, Morris Lonesdale, de Buckingham, a été acquitté de l'accusation de voies de fait sur la recommandation du juge Saint-Pierre aux petits jurés. Lonesdale avait déjà été condamné par le magistrat local à une forte amende pour le même délit, mais la Couronne prétendait que le premier procès ne valait rien.

—Le procès d'Eugène Daley, accusé d'avoir obstrué la voie publique, est fixé au 12 novembre, et le procès de Ferdinand Carpentier et Paul Brennan, accusés de vol et de voies de fait, est fixé au 16 novembre.

—Des verdics d'accusation fondée ont été prononcés contre Louis Charrette, père, pour avoir tenu, dans sa maison, des jeux de hasard automatiques; contre Maxime Jarry, pour effraction, et contre Evangéliste Raymond, pour parjure.

La cour s'est dispensée ensuite des services des grands jurés jusqu'à demain, car il y a encore une couple d'accusations à examiner.

LE PIED GAUCHE AMPUTE

Triste accident survenu hier au fils du recorder Sénécal de Maisonneuve.

On nous apprend à l'hôpital Notre-Dame que le jeune fils de M. Oscar Sénécal, recorder de la Ville de Maisonneuve guérira de l'amputation d'un pied qu'on lui a fait subir hier.

L'enfant qui est âgé de cinq ans à peine s'amusait, hier après midi, avec de petits compagnons, au coin de l'avenue Letourneux et de la rue Adam, à Maisonneuve, lorsqu'en voulant traverser la rue, le pauvre petit fut frappé par le tramway 644 de la rue Ontario.

L'enfant roula sur la voie et il eut le pied gauche écrasé par l'une des roues du véhicule.

Après avoir été transporté chez lui l'enfant fut transféré à l'hôpital Notre-Dame où on lui fit subir l'amputation du membre malade.

Cet accident est une épreuve douloureuse pour la famille Sénécal.

Un Pantalon de Réserve



La différence que peut faire un nouveau pantalon dans votre apparence est étonnante. Il donne du ton à votre habit et votre veste et vous donne une apparence élégante. Nous avons toujours un assortiment considérable. Nous faisons aussi les pantalons sur mesure et pouvons vous donner une bonne valeur pour $4.50, $5.00, $5.50 jusqu'à $9.00.

QUELQUES LIGNES DE NOS PANTALONS PRETS A METTRE

Pantalons en tweed, pour hommes, rayures et carreaux de fantaisie, à $1.50 et $1.75.

Pantalons en tweeds pesants, en frise et en tweeds indéchirables, solidement confectionnés, pour hommes, à $2.00, $2.50 et $2.75.

Pantalons en worsted rayé de fantaisie, exactement ce qu'il faut pour assortir avec un habit et gilet noirs, pour hommes, à $2.75, $3.00 et $3.50.

Pantalons en worsted rayé de fantaisie, joli tweed à rayures très fines, nuances foncées et moyennement foncées; aussi en serges et cheviotes bleu marine et noir argile, pour hommes, à $3.00, $3.50, $4.00 et $4.50.

VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT

allan

Angle Craig et Bleury et 401 Ste Catherine Ouest.

PUL- 25 Cents Dans toutes les pharmacies ou à la PARFUMERIE FRANCAISE

POUDRE de TOILETTE La meilleure qui soit pour le BE- BE et pour TOUS.

VO- LA.

Seule Dépositaire pour le Canada. 117 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Plumes d'Autruche, Boas en Plume, Etoles en Plume, etc.

Magnifiquement nettoyés, frisés et teints ou refaits. Nous avons important tout spécialement des ouvriers pour ce travail important.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents par toute la ville.

7 téléphones. 7.9.12

LA M.A.A.A. ET LA C.A.A.U.

LETTRE DE DEMISSION DE LA PREMIERE.

Nous publions aujourd'hui le texte de la lettre de la M.A.A.A. à la C.A.A.U., lui annonçant qu'elle se retire de cette organisation:

Montréal, 5 novembre 1906.
N. H. Crow, Sec.-Trés. de la C.A.A.U.
415 rue Yonge, Toronto.

Monsieur,

Comme la Canadian Amateur Athletic Union a refusé d'approuver la motion de la Montreal Amateur Athletic Association amendant la définition d'un amateur, comme la M.A.A.A. croit que le principe de sa motion est le seul moyen pratique de faire disparaître la plaie du professionalisme, et d'épurer le sport amateur, et comme il y a peu d'apparence que la C.A.A.U., tel qu'à présent constitué, supporte le principe que la M.A.A.A. s'est engagée à soutenir, la Montreal Amateur Athletic Association vous notifie officiellement par la présente lettre qu'elle se retire de la Canadian Amateur Athletic Association.

Vos dévoués,
VICTOR BUCHANAN.
Président.
J. DAVIDSON.
Secrétaire-trésorier.

LE NIVEAU DU FLEUVE

L'eau a aujourd'hui une profondeur de 26 pieds 4 pouces, dans le port de Montréal. Le niveau du fleuve est déjà venu aussi bas, cette année, mais il y a quelques jours il avait monté à 26 pieds et 11 pouces.

CONTINUELLES INQUIETUDES

Une jeune femme se présente à l'Assistance Publique et fait part

DE SES MALHEURS

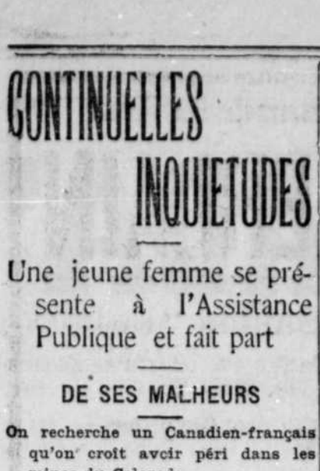
On recherche un Canadien-français qu'on croit avoir péri dans les mines du Colorado.

CONFIANCE EN "LA PRESSE"

Une jeune femme, mère d'une fillette de trois ans et demi, se présentait, hier, à l'Assistance Publique, 105 rue Saint-Hubert, pour faire part aux directeurs de cette institution de son état de pauvreté.

Le mari de la pauvrette, Edgar Jetté, quittait Montréal le 30 juillet dernier, pour se rendre dans les chantiers de la compagnie Eddy, à Blind River.

En août et en septembre, il écrivait à sa femme et lui apprenait qu'il était à 600 milles de Montréal et que, par conséquent, il avait l'intention de ne

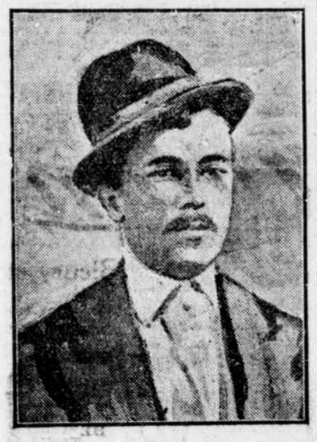


Edgar Jetté, parti pour les chantiers de Blind River et qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis septembre.

retourner à Montréal qu'au printemps.

Depuis septembre, Edgar Jetté n'a plus donné de ses nouvelles.

Une lettre adressée à Mme Jetté par M. C. A. Stickle, gérant de la compagnie Eddy, à Blind River, Ont., apprenait que le 24 septembre, Jetté avait retiré un chèque de $14.42 et qu'ensuite, il était parti soit pour les bois ou pour retourner chez lui.



Le nommé Frank Olivier alias Germain, dont le silence étrange depuis 19 ans fait croire à un malheur.

D'autres renseignements pris depuis font craindre que Jetté n'ait péri en traversant quelque forêt ou quelque rivière.

L'Assistance Publique espère que par "La Presse", on apprendra le sort véritable d'Edgar Jetté.

× × ×

De Thetford Mines, on nous écrit que M. Paul Boissonnault est à la recherche d'un oncle, Frank Olivier alias Frank Germain, qui donnait, pour la dernière fois, de ses nouvelles, il y a dix-neuf ans. Frank Olivier était alors à Idaho Spring, Colorado. Frank Olivier doit être aujourd'hui âgé de 52 ans environ et il avait, il y a quelques années, des intérêts considérables dans des mines situées non loin du Rio Grande Del Norte.

Lorsqu'il écrivit pour la dernière fois, il faisait part de son intention d'aller prochainement surveiller des travaux qu'il faisait faire à cet endroit.

Frank Olivier vit-il encore ou ses restes reposent-ils, ignorés et oubliés dans quelque coin de terre lointaine ?

C'est ce que son neveu, M. Paul Boissonnault, se demande avec anxiété.

Frank Olivier était natif de Coaticook, nous apprend-on.

M. LE JUGE F. X. CHOQUET A BUCKINGHAM

Suite de la première page

les membres du Barreau. Il possède ce rare talent de savoir tempérer la justice avec la mansuétude et ses jugements sont admirés pour l'équité qui les caractérise.

Les grévistes et les patrons seront donc assurés de toute la protection du Tribunal présidé par le juge Choquet et il est à espérer que le juge débrouillera cette ténébreuse affaire.

CET ACCIDENT AU PONT WELLINGTON

Suite de la première page

Tronc, qui se trouvait sur le bord du canal, enlevait dans l'air les pesantes masses de fer, aussitôt que le scaphandrier les avait attachées, et ce comme si l'on se fût trouvé en présence de fétus de paille.

Plusieurs centaines de personnes groupées tout autour du canal, près de l'endroit où eut lieu l'accident, assistaient à ces intéressants travaux de sauvetage qui durèrent une couple d'heures.

PERSONNEL

M. L. E. Ouimet, propriétaire du Ouimetoscope, est parti à New-York et sera de retour demain.

LA MORT DU BEBE WENER

ELLE A ETE CAUSEE COMME "LA PRESSE" LE DISAIT HIER PAR SUITE DE L'ERREUR D'UN COMMIS.

Comme "La Presse" le disait hier, c'est à la suite d'une erreur d'un commis de pharmacie, que le bébé Lillian Wener est décédé lundi.

Les témoignages entendus ce matin, à l'enquête du coroner ont amené les révélations suivantes:

Emile Bourbonnais, commis en pharmacie, avait à remplir deux prescriptions; l'une donnée par le docteur Lebel pour une dame Proulx, et l'autre par le docteur Booth pour le bébé Wener.

La première consistait en grains de morphine et l'autre en calomel.

Après que le commis eut rempli parfaitement bien les deux prescriptions, il plaça les deux boîtes sur le comptoir et alla servir un client.

Lorsqu'il revint, il paqueta soigneusement les deux boîtes et les adressa, l'une à Mme Proulx, l'autre, à la famille Wener.

Malheureusement la morphine fut envoyée à l'adresse de Mme Wener et le calomel à celle de Mme Proulx.

Le docteur Dugas, médecin-autopsiste, déclare que l'enfant souffrait d'une pneumonie.

Il déclare en outre que la dose de morphine donnée à l'enfant était un peu forte mais il ne peut conclure de l'autopsie du cadavre que cette substance a causé directement la mort.

Il croit toutefois qu'elle a accéléré la fin du bébé Wener.

Après l'audition de quelques autres témoignages, le jury rendit le verdict suivant:

"Nous soussignés, jurés du coroner, après avoir entendu la preuve, déclarons que Lillian Wener est morte à l'hôpital Victoria à Montréal, le 5 octobre 1906, des suites d'un empoisonnement par la morphine donnée contrairement à la prescription médicale; erreur du commis pharmacien Emile Bourbonnais que nous croyons excusable au point de vue criminel.

"Deux d'entre nous, Pierre Martin et Emery Lacasse, sont cependant d'avis

JUGEMENT IMPORTANT

La Cour maintient le bureau de direction récemment nommé à la société de bienfaisance de la police.

Ce matin, Son Honneur le juge Pagnuelo a, malgré les objections présentées par Mtre Beaudin, avocat de M. Lapointe, maintenu la nomination des cinq nouveaux directeurs de l'Association de Bienfaisance de la Police et a déclaré que cette nomination était homologuée.

En outre, le délai accordé aux directeurs pour faire leur preuve finale a été étendu au 14 décembre et, l'ici là, le bureau de direction tel qu'actuellement constitué, se réunira au lieu ordinaire des assemblées et s'entendra avec les représentants de M. Lapointe pour la date de l'enquête.

Le nouveau bureau de direction se trouve donc légalement constitué pour toutes fins que de droit. Il est composé comme suit:

Chef Campeau, président, sous-chef Leggett. capitaines Coleman, Bellefleur et Brophy. Constables Lefebvre, Trudeau, Callan et Tait. Secrétaire Grandchamps, secrétaire particulier du chef de Police.

Il est probable que la prochaine réunion du Bureau de Direction aura lieu demain.

CHUTE SUR LE TROTTOIR

A la suite d'une chute qu'il a faite ce matin, rue Saint-Jacques en face de la Place d'Armes, un nommé J. L. Riendeau, domicilié au No 98 rue Saint-Christophe s'est infligé au cuir chevelu une blessure qui a nécessité son transport à l'hôpital Notre-Dame.

Après avoir été pansé, M. Riendeau a pu retourner chez lui.

CETTE CAUSE DE BIGAMIE

Devant le Tribunal d'Enquête présidé par le juge Lafontaine, a été continuée la cause de madame Dumas, accusée de bigamie. Deux témoins ont été entendus, M. et Mme Provençal. Le premier a déclaré qu'il n'avait pas vu les habits qui étaient présentés comme ceux de Dumas défunt, mais qu'il a toujours été sous l'impression que M. Dumas était décédé. Mme Provençal dit qu'en 1903, elle a été à la Morgue et qu'on lui a montré une description d'habits trouvés sur un cadavre qu'on croyait être celui de Dumas. Elle a reconnu ces habits par leur description, mais ne les a pas vus. La cause est ensuite ajournée à mardi prochain. Mtre Tétreau défend l'accusée.

LES DOUANES A REGINA

Regina, Saskatchewan, 7. — Les recettes du département des Douanes, à Régina, pour le mois d'octobre, se chiffrent à $24,647.51, ce qui constitue une augmentation de $11.157.13 sur les recettes d'octobre 1905.

CONDAMNATION

T. R. Ridgway, qui a plaidé coupable à l'accusation de libelle a été condamné ce matin par l'honorble juge Lvergne à $20 ou un mois de prison.



Philippe Hamel, président du banquet d'hier soir.

COMMERCE ET FINANCE

COMMECER

GRAINS ET FARINES — Hier, jour des élections aux Etats-Unis, toutes les bourses aux grains étaient fermées.

Huit cent soixante et un chars de blé ont été reçus hier à Winnipeg. Voici la fluctuation du marché de Winnipeg : ouverture, 74 1-8c, novembre ; 72¼c, décembre; 76¼c, mai. Fermeture : 74¼c, novembre ; 72¾c, décembre ; 76 5-8c, mai.

A Montréal, il y peu de changement ; marché très tranquille ; la demande de source européenne reste sans variante. Il a été reçu, hier, 306,472 minots de blé.

AVOINE — Demande satisfaisante aux prix maintenus ; blanche, No 2, 41c ; No 3, 40c ; No 4, 39c le minot.

MAIS — Le maïs américain reste ferme et la demande bonne ; vente du jaune, No 2, à 56¼c à 57c ; No 3, mélangé, à 55¼c à 56c le minot. Il a été reçu 23,787 minots de maïs à Montréal, hier.

SARRASIN — Tranquille, à 56¼c le minot.

FARINE — Plus ferme, mais sans changement dans les prix. La demande pour lots de chars par les acheteurs de la campagne est toujours bonne. Il a été reçu hier 306.-472 barils de farine, hier, à Montréal.

Nous cotons : Farine de blé du printemps, de Manitoba, $4.00 ; forte à boulangerie, $4.10 ; patente d'hiver, $4.10 à $4.25 ; straight rollers, $3.75 à $3.80 ; do, en sacs, $1.65 à $1.75.

SON ET GRU — Sans changement ; le ton du marché reste le même.

Son du Manitoba, en sacs, $20 ; d'Ontario, en sacs, $20 à $20.50 ; moulée, $21 à $23 la tonne ; straight rollers, $28 à $29.

AVOINE ROULEE — Marché tranquille et sans changement, à $2.12½ le sac.

FOIN PRESSE—Demande bonne et comme les arrivages sont meilleurs, le ton du marché reste très ferme. Nous cotons : No 1, $13.00 ; No 2, $11.50 à $12 ; trèfle mélangé, $10.50 à $11.

VIANDES ET SALAISONS — Reçu, 528 colis de saindoux ; 571 colis de viandes en conserves ; 303 boîtes de jambons et bacons. Les prix du porc étant en baisse, ceux du porc en baril a fléchi de 50c à $1.00 ; le jambon et le bacon est en baisse de 1c à 1c par livre ; le saindoux reste ferme. La demande est toujours bonne et le marché modérément actif. Les porcs frais abattus sont en bonne demande aux abattoirs, à $8.75 à $9 ; de la campagne, $8.25 à $8.50 le 100 livres.

Nous cotons : Gros lard canad'en, $33 à $35 ; en barils, $23.50 à $24 ; désossé, qualité spéciale, $23.50 à $24.

SAINDOUX — Composé, par 375 livres, 8c à 8¾c ; en canistres de 50 livres, 8¼c à 8 7-8c ; en seaux de 20 livres, 8¼c à 9c ; en canistres de 3 à 10 livres, 8¼c à 9c.

Saindoux pur, par 375 livres, 11¼c à 12c.

VIANDES FUMEES — Jambon de 25 livres et plus, 13¾c à 14c ; de 18 à 25 livres, 14¼c à 14¾c ; 12 à 13 livres, 15c ; 8 à 12 livres, 16c. Bacon désossé, 15c.

BEURRE ET FROMAGE — Reçu, 3,562 boîtes de fromage et 195 colis de beurre. Le marché au fromage est ferme à 12¾c à 12 7-8c pour l'Ontario, et 12¼c à 12 3-8c pour les Cantons de l'Est.

Beurre, marché ferme et demande bonne pour la consommation locale. Le crémerie de choix est coté à 24c ; les autres qualités, à 23c et 23½c.

PRODUITS DE LA FERME — Reçu, 2,774 boîtes d'oeufs, dont 2,290 destinées à l'exportation. Marché sans changement ; demande bonne, à 24c ; No 1, mirés, 20½c à 21c la douzaine.

PATATES — Demande bonne, les arrivages se font plus nombreux et le commerce est plus actif ; ventes par lots de chars, à 60c et 70c le sac.

FEVES — Tranquille, à $1.32½ le minot par lots de char.

Les arrivages se font plus régulièrement et plus en abondance.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Pas de changement ; les prix se maintiennent fermes. Sirop, 55c à 65c le gallon, mesure à vin ; et 75c à 85c le gallon impérial ; sucre, 8½c à 9½c la livre.

MIEL — Tranquille et prix sans changement.

LA BOURSE

New-York, 7 nov. — Les bonnes nouvelles de l'élection n'ont pas monté les stocks comme on l'avait cru. Londres a été plus bas ce matin et New-York est entre les mains des professionnels.

La question du taux d'escompte est très importante, et gouvernera le marché d'ici à la fin de l'année.

Ventes à midi, 542,300.

A MONTREAL

La nouvelle que le vote avait été contraire à la demande d'une nouvelle franchise pour le Détroit, a fait baisser ce stock à 88 ce matin, à l'ouverture. La dernière quotation d'hier était à 92. Après l'ouverture, le stock tomba à 87¼, puis se releva lentement jusqu'à 89, montrant une perte totale de 3 points.

La liquidation fut assez abondante, environ 1,300 parts furent jetées en 2 heures sur le marché. Il semble cependant que la liquidation est bien épuisée, et que le titre va encore se raffermir.

La Cie du Détroit Limited ne peut pas être effacée des rues de Détroit, et elle finira par gagner son point.

Le Power a été tranquille à 97¾. 200 parts seulement sont venues sur le marché.

Les spéculateurs sont très anxieux pour l'avenir.

Le Sao Paulo a été fort.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Aut.R.S.Co.	..	.....	BANQUES		
Bel Tél.	146	.....	B.N.N. Am.	.....	145
B.C.Pck A.	78	75	B. Com.	182	181
" B.	78	76	B. Dom.	.....	.....
Can. Con.	67	63	East Town.	.....	.....
Can-Pacific.	176	175½	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	B. Hochs.	.....	.....
Ind. E. R.	89	88½	B. Imperial.	.....	.....
D. Coal Com	65¾	65	B. Merc.	171¾	170
" Pfd.	.....	.....	B. Molson.	.....	.....
D.I.&S.Com	27¾	27¼	B. Mont.	249	247¾
" Pfd.	79	76½	B.Nationale	.....	240
Duluth Com	...	.....	B. N. Scot.	300	285
" Pfd.	...	.....	N. S. new	..	.....
Hal. R.	107	101	B. Ontario.	.....	.....
Hav.E.R.	.....	.....	B. Ottawa.	.....	.....
" Pfd.	90	.....	B. Québec.	.....	.....
Illinois Tr P	95	92½	B. Royal.	250	238¾
Int. C. Com.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	B.Sovereig	137	.....
L.W'd'sPfd.	114	.....	B.Standard	.....	.....
" Com.	.....	.....	B. Toronto.	.....	.....
L. Pape .	.....	.....	B. Union	.....	.....
Pfd.	113	106	COTTONS		
Mack. Co C.	74	71½	Can. C.C.Co.	.....	53
" Pfd.	70	69½	Mont. Cot.	135	130
Mex.L.&P.	52	51½	Textile Com	101¾	99¾
Minn&St Paul	.....	.....	BONDS		
M.L.H.&P.	68½	67¾	Bell Tel.	107	105
M.S.R.	159	157	Can.Col. Cot	98	.....
Lond. & M.	.....	.....	D. Coal.	.....	.....
Mont. S. W.	.....	.....	Dom. Cot.	97¾	96¾
" Pfd.	.....	.....	Dom.I.&Steel	83	82
M. Tél. Co.	167	164	Halifax T.	.....	.....
Nipis.Mines	31	30	Hav. E. Ry	.....	.....
N.O.T. & L.	40	37	Lake W.	.....	.....
N.S.S.&Co	99	97½	L. Paper	.....	110
" Pfd.	.....	.....	Mex.E.L.Co	76¾	75½
N.W. Land.	.....	.....	Mex.L.H.P.	78	77
North Star.	.....	.....	M.L.H.&P.	.....	.....
Ogil.Mil.Co.	.....	.....	M. St Ry	.....	102¾
Ogil. Pfd.	122	.....	N.S.S.	.....	.....
R.&O. N.C.	83	81	N. S. Con.	.....	.....
Rio Jan L. P	48¾	.....	Ogil. Mil.Co.	118	116
Sao Paulo .	.....	.....	Price Bros .	107	104¾
St. John E.R.	.....	.....	R. & O. N.C.	.....	.....
Toledo E.R.	32½	30	Rio de Jan	76	74¾
Tor. S.R.	116¾	115¾	Sao Paulo	98	94
Trinidad	.....	90	Textile S. A	95	91
Tri City Pfd.	96	94	" " B.	96	94
T.C.E.R.	42	41	" " C.	96	94
Wm. E. R.	.....	.....	" " D.	.....	91
West India	.....	.....	Winnipeg	.....	.....
W. Hotel.	.....	.....			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Coal Bds. — $2000 à 99½.
Mer. Bk. — 15 à 171.
Twins. — 25 à 111.
Coal. — 50 à 63.
Textile Bds. — $200 à 92¼ D.
Can. Pac. — 75 à 175¼, 50 à 175½.
Telegraph. — 5 à 164.
Mont. St. Ry. — 88 à 258.
Mackay Pfd. — 83 à 70.
Toronto Ry. — 1 à 116, 75 à 115½.
Mexican. — 200 à 50, 35 à 50½. 25 à 51½.
Scotia. — 10 à 67, 100 à 67½.
Mackay. — 25 à 72¼.
Power. — 200 à 97¾.
Rich. et Ont. — 25 à 81.
Telephone. — 5 à 145, 3 à 145¾, 10 à 145.
Sao Paulo. — 100 à 144 1-8, 30 à 144 3-8, 25 à 145 1-8 25 à 145¼.
Iron. — 50 à 28, 50 à 27¾.
Détroit. — 50 à 88, 50 à 87½, 5 à 89, 200 à 87½, 25 à 88, 25 à 88¼, 200 à 89, 150 à 89¼, 50 à 88¾, 100 à 88½, 100 à 88¾, 10 à 88, 225 à 88¼, 25 à 88 5-8, 50 à 89, 25 à 88 7-8, 25 à 89.
Iron Bds. — $1000 à 82½.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car F.	44	44	Kan.& Tex.	34¾	34¾
" prf.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Am. C. Oil.	36¾	36¾	Ls.& Nash.	143	142¾
Am.Loc.Co.	74¾	74¾	Mann. Elev.	.....	.....
A.L.Copper	112	114¾	Miss. Pac.	94¼	93¾
Am.Smel. C	156	154	Metrop. Tr.	.....	.....
" prf.	.....	.....	Norf. & W.	84	93¾
A.Sug.R.Co	134	134	MSt.P.&SM	.....	.....
A. T. & S.F.	101¾	101	" prf.	.....	.....
" prf.	101¾	101¾	N.Y.C.& H.	134¾	1383¼
Balt.& Ohio	119¾	119	N.Y.O.&W.	45¾	45¾
" prf.	.....	.....	Nat Lead C.	76	75¾
B. R. T.	81¾	79¾	Pac. Mail.	36¾	37¾
C. & A. Co.	.....	.....	Penn. R. R.	140	140
Can. Pac.	174¾	175¾	Pressed com	54¾	54¾
Can. South.	.....	.....	People's G.	89¾	85
Ches.&Ohio	53¾	53¾	Pl. & Read.	147	1485¾
C. & N.W.	204	203	" 1 prf.	.....	.....
C.M.&St P.	172	170¾	" II prf.	.....	.....
C.R.I.& Pac	.....	.....	R I stang.c.	78¾	78¾
" prf.	.....	.....	South R. c.	53¾	53¾
C. G. N. Y.	.....	.....	" prf.	.....	.....
Col. F.& I.	53¾	52	South Pac.	92¾	92
C.C.C.&S.L.	94	93	Ten.C.& I.	.....	.....
D.Lack &W	.....	.....	Texas Pac.	36½	36½
Del. Hud.	217¾	217¾	Twin City.	112	.....
Det. U. Hy.	88	90	U. S. L. C.	.....	.....
D.& R.G.Co	40	39¾	" prf.	.....	.....
" prf.	.....	.....	U.S.S.Com.	47¾	46¾
D.S.S.& At.	.....	.....	" prf.	104¾	103¾
" prf.	.....	.....	U.S.Rub. c.	49	49¼
Erie Rail.	44¾	43¾	" prf.	.....	.....
" II prf.	.....	.....	U. Pac. C.	82¾	182
" I prf.	78¾	78¾	" prf.	.....	.....
Great Wet.	17¾	17¾	Wabash.	18¾	19¾
Gen. Elec.	176	176	" prf.	42	42
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tel.	86¾	86¾
Ill.Cent.	174¾	175	Wis. C.com.	.....	.....

COURRIER D'OTTAWA

LA COUR SUPREME — LA COMMISSION DES ASSURANCES— LE FAVORITISME DES CHEMINS DE FER — CHANGEMENTS MILITAIRES — A LA PRISON DE HULL.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 7 — A la Cour Suprême, on procède aujourd'hui avec l'appel du Pacifique Canadien vs la Compagnie d'assurances contre le feu Ottawa. La Commission des Assurances siégera à quatre heures cet après-midi, alors que M. Fowler, M.P., continuera son témoignage.

—La Commission des Chemins de Fer siégera à Montréal demain pour entendre les manufacturiers qui se plaignent de favoritisme quant à des companies canadiennes et américaines sur le taux de transport des marchandises.

—Une circulaire du département de la Milice annonce que le lieutenant Du Domaine, du régiment R. C. R., est nommé adjudant, et que les officiers suivants sont nommés pour le régiment des cadets du Sacré-Coeur : E. Guilbert, capitaine; J. E. A. Lemieux, J. L. Turcotte, lieutenants. Le prochain long cours du Collège Royal militaire de Kingston, commencera en mars prochain et les candidats devront s'inscrire avant le 31 décembre.

—Les grands jurés de Hull doivent terminer leurs travaux cet après-midi. Ils inspectent en ce moment la prison commune. Les petits jurés procèdent à l'instruction de la cause de L. Charette, fils, de la Pointe Gatineau, accusé d'avoir tenté de jeter dans la rivière Ottawa un nommé Pritchard, d'Ottawa. Ce procès se terminera probablement ce soir.

OU EST BERNARD ?

Le bureau de la Sûreté et le représentant du Procureur-Général aimeraient à savoir où est passé Gustave Bernard, un des principaux témoins dans la cause contre Dorina Contant, Blanche Lévesque et Blanche Côté, toutes trois accusées de vol sur la personne, et attendant leur procès au terme actuel. En outre de ce témoin, un autre témoin de la Couronne a mystérieusement disparu.

OEUVRE D'INCENDIAIRE

Belleville, Ont., 27. — Les dépendances de l'hôtel Windsor ont été incendiées par une main criminelle la nuit dernière. Les pertes sont de $5,000 ; les assurances de $1,500.

OPINIONS ECHEVINALES

ON NE CONNAIT PAS ASSEZ L'OFFRE DE LA CIE SARAGUAY POUR SE PRONONCER; MAIS ON DESIRE UNE CONCURRENCE SERIEUSE.

M. le maire Ekers a reçu ce matin la lettre de la Compagnie électrique Saraguay. Au reporter de "La Presse" qui lui demandait ce qu'il pensait de cette offre il répondit:

"Je regrette de ne pouvoir rien vous dire maintenant; mais je n'ai pas encore eu le temps de lire cette lettre. Les conditions que vous me citez sont avantageuses. Reste à savoir si la compagnie a une énergie suffisante pour éclairer toute la ville. Mais encore une fois je ne saurais me prononcer maintenant."

Plusieurs échevins se montrent sceptiques, d'autres seraient contents de voir surgir cette concurrence à la "Montreal Light, Heat and Power".

"Espérons, disait ce matin l'un de ces derniers, que le pouvoir de la compagnie est assez puissant. Cependant il reste la question de la charte. La "Montreal Light, Heat and Power" a le droit par la sienne de fournir l'électricité dans un rayon de 100 milles autour de Montréal. La Compagnie Saraguay a aussi sa charte dont les dispositions sont semblables pour un rayon beaucoup moindre. Laquelle des deux chartes l'emportera sur l'autre?"

COLLISION A NEW-YORK

New York, 7 — Le steamer "Maine", de la ligne Providence, est venu en collision avec un transbordeur de trains, près de Hell Gate, alors qu'il descendait la rivière de l'Est, ce matin. Il n'y a pas eu de pertes de vie, mais le steamer a été si fortement avarié, qu'il a dû s'échouer sur l'île Manhattan, à la 82ème rue.

LA CAUSE DU DETECTIVE LAPOINTE

L'honorable juge Pagnuelo a rendu jugement ce matin approuvant l'élection de cinq directeurs provisoires pour compléter le bureau de direction de l'Association de Bienfaisance de la Police de Montréal et faire enquête sur le cas du détective Lapointe.

PERMIS DE CONSTRUCTION

M. James Young a pris, ce matin, à l'hôtel de ville, un permis pour la construction d'une maison de cinq logements sur la rue Selkirk. La valeur approximative sera de $10,000.

PAR WALKER M. KEARNS

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

G. W. Willson & Fils,

Encadreurs,

7 square Phillips, Montréal. Failits.

Les biens des faillis, tels qu'énumérés ci-dessous, seront vendus à l'encan public, le 10 novembre, à 3 heures p.m., à l'adresse ci-dessus,

SAMEDI, LE 10 NOVEMBRE, 1906,

A 3 heures p.m.

1—Articles manufacturés, consistant en gravures encadrées, etc.	$ 949.68
2—Marchandises en fabrique, consistant en vitres, moulures, carton, etc	$1,169.60
3—Matériel, outils et garnitures	270.00
4—Créances, d'après liste, encore non payées	420.48
5—Terrain à Longueuil	400.00
6—Ameublement de bureau	40.00
	$3,244.72

Conditions : Comptant.

Le magasin sera ouvert tous les jours, du 5 au 9 novembre, de 9 a.m. à 5 p.m., pour permettre d'examiner le stock.

Pour autres détails, s'adresser à

F. M. GILMAN, Curateur,
7 square Phillips.

WALTER M. KEARNS,
Encanteur. 3.7

Vente par Autorité de Justice

Samedi, le dix-sept novembre prochain, — 1906, — à deux heures de l'après-midi, sur les lieux, No 637 du chemin de la Côte Saint-Antoine, à Westmount, seront vendus au plus haut enchérisseur, conjointement ou séparément, seize lots de terre situés à Westmount, appartenant aux mineurs Joseph-Henri Cadorette, et respectivement connus sous les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, et dix-sept de la subdivision officielle du lot numéro deux cent dix des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, avec droit de passage dans les rues connues sous les numéros neuf et dix-huit de ladite subdivision.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné,

Montréal, 27 octobre, 1906.

P. C. LACASSE, Notaire,
7.10.13 30 rue Saint-Jacques, Montréal.

Province de Québec } Cour Supérieure
District de Montréal. } No 686

The J. D. King Company, Limitée, corps politique et incorporé et ayant son principal bureau d'affaires dans la Cité de Toronto, dans la Province d'Ontario, et ayant son principal bureau d'affaires dans la Province de Québec, dans la Cité et le District de Montréal,

Demandeurs,

Vs.

Robert Wall and Frank William Slater, tous deux des Cité et District de Montréal tant personnellement qu'ayant ci-devant fait affaires sous la raison sociale de "W. Slater and Company,"

Défendeurs.

Et

André Pamphile Cimon, des Cité et District de Montréal, Emile A. Marchildon, de Saint-Hyacinthe, dans le District de Saint-Hyacinthe, et Oscar Brunet, du Coteau Landing, dans le District de Montréal, faisant affaires à Montréal, susdit, comme manufacturiers de chaussures sous les nom et raison sociale de "The Eagle Shoe Co."

Tiers-Saisis,

Il est ordonné au défendeur Frank William Slater susdit, de comparaître dans le mois.

Montréal, 5 novembre 1906.

J. M. LAMOTHE,
Député protonotaire.

5—2

COUTEUSE EXPEDITION

Un jeune homme vole de l'argent pour aller faire la noce et se fait arrêter.

Hier, M. Angrignon, qui demeure en pension chez Mme Liverpré, 458 rue Ontario Est, se faisait voler sa montre dor et une somme de $26.00 qui se trouvaient dans sa malle fermée à clef. Ne sachant qui avait commis le vol, il s'adressa aux détectives et la cause fut confiée à l'agent Giguère, qui acquit bientôt la preuve que le fils de la maison, un nommé Jules Liverpré, avait fait le coup.

Il apprit que le jeune homme avait, une voiture et était parti se promener.

Ayant obtenu le signalement de la voiture, Giguère le communiqua à tous les constables de la ville et le résultat fut l'arrestation de Liverpré et d'un nommé Bélanger, à trois heures du matin, par le constable Comète.

Les jeunes gens étaient accompagnés de jeunes filles et toute la joyeuse compagnie revenait du Sault où on s'était amusé ferme. Cela ne fut plus si drôle devant le magistrat. Bélanger a été relâché, car il a prouvé qu'il ne connaissait rien du vol et Liverpré a avoué sa culpabilité. Il recevra sa sentence demain.

ENTREVUE AVEC UN EXPLORATEUR

Suite de la dernière page

Grâce au port de Vancouver, le Canada sera le premier à profiter des avantages immenses, et en traversant la Colombie Anglaise, M. Obalski a été frappé du développement minier de la province. Ses régions montagneuses seront surtout développées par les découvertes de mines, dit-il, si l'on en excepte quelques parties du sud où l'agriculture peut se faire grâce à la belle température et au sol qui s'y prête assez bien.

Un des grands centres miniers du nord est Atlin, qui conserve toujours sa puissance, grâce à la richesse de ses mines. Dans cette région, le petit mineur commence à disparaître, en présence d'une véritable industrialisation du travail des mines. Ce travail qui durait autrefois cinq mois par année, grâce aux machines perfectionnées peut facilement se prolonger de deux mois. Ces machines sont les dragues et les pelles à vapeur, etc. Ces engins, à cause de l'argent qu'ils représentent, prouvent la richesse immense du sol. Les régions minières d'Atlin sont de l'alluvion en gravier aurifère, mais il se produit un mouvement sérieux de recherches en faveur du quartz aurifère qui, s'il se trouve, fera de ces régions, un centre fixe où une nombreuse population s'établira.

La région d'Atlin est aussi riche en cuivre et des recherches se font en ce sens.

M. Obalski, qui est un charmant et intéressant causeur, nous a fort parlé d'une foule d'autres endroits plus pittoresques les uns que les autres.

Le grand explorateur qui n'est ici qu'en passant, loge au Riendeau. Il quittera Montréal vendredi pour Québec où il passera quelques jours dans sa famille, avant d'aller rendre compte de ses voyages à son gouvernement.

POUR MONTREAL

Le "Corinthian", de la ligne Allan, venant de Glasgow et en destination pour Montréal, est passé à Montréal à 10 h. 10 ce matin.

L'"Englishman", de la ligne Dominion, venant de Bristol est passé à la Pointe-au-Père, cet avant-midi à 11 h. 20.

PAR BENNING & BARSALOU

$10,000.00 de Marchannises pour Noel et Jour de l'An

PAR ENCAN AU COMMERCE,

Jeudi, 8 novembre et les jours suivants, à 10 a.m., au No 257 rue Saint-Paul.

Nous avons reçu instructions de M. H. TRESTER, qui abandonne les affaires, de vendre tout son stock, consistant en marchandises de fantaisie, jouets mécaniques et ordinaires, instruments de musique, albums, poupées, pyrotechniques, et un grand assortiment de marchandises sèches, variées, parapluies, etc., etc.

Ainsi que vitrines nickelées, comptoirs, tables, valises, porte-manteaux, etc., le tout doit être vendu.

EN LOTS CONVENABLES AUX ACHETEURS. SANS RESERVE.

BENNING, BARSALOU & CO., Limited,
2—4 Encanteurs.

SUCKLING & CO.

Vente Spéciale d'Ecoulement AU COMMERCE

A NOS ENTREPOTS,

59 Rue Notre-Dame Est, Montréal,

JEUDI et VENEREDI, les 8 et 9 Novembre,

commençant chaque jour à 10 heures a.m.

Nous avons reçu instructions de deux grandes fabriques de lainage canadiennes, de vendre au commerce, en lots pour convenir, tous leurs "excédents de production", "pièces désassorties", "jobs", "seconds", de frises, serges, draps castors, de pilote, présidents, drap poilus tweed 6-4, Mackinaws, Molletons, draps Cop, etc., et articles tricotés corps et caleçons pour hommes, jerseys, tricots (sweaters), cardigans, chaussettes en laine, pesante et en cachemire, 500 douzaines de bas pesants pour bûcherons.

Bas en cachemire pour dames, unis ou à côtes, jerseys de dames pour le golf, châles pour déjeuner, gants en laine tricotée pour dames, de fantaisie, noir, blanc; gants en laine tricotée en boîtes pour demoiselles et enfants.

Vêtements tricotés pour enfants, bonnets, parures, Minovers, corsets, jupons, manteaux, guêtres, bavettes, chaussettes, chaussures.

Mouchoirs, en soie, rouge et blanche, en linon, en toile; mouchoirs avec dessin pour enfants.

200 pièces de velveteens noirs et de couleurs.

Couvre-pieds, satin blanc de Marseille, alvéolés, en perse, etc.

Toile à rouleau pour essuie-mains, 16, 17 et 18 pouces, en pure toile.

Toile de table, damassée blanchie, 60 et 72 pouces.

Coupon de toile de table non blanchie et damassée.

Essuie-mains turcs et en toile, blanchie, damassée et ouriée.

500 pièces d'étoffes à robes, draps à costumes, serges, cachemire, homespuns, etc.

150 pièces de draps italiens noirs, fini vénitien; coton italiens noirs, sateens, doublures de manches.

Soie pour coudre, noire et de couleurs, fuseaux de ¼ onces, 1 once, Nos 36, 40.

200 pardessus d'hommes en fourrure et doublés en fourrure, drap castor, doublure en vison, pardessus en chat sauvage blanc.

500 pardessus, raglans, reefers, etc., en tweed et en drap castor, pour hommes.

Couvertures, 20 balles forme couvertes pour chevaux, 50 balles de couvertures grises de 4 lbs et 5 lbs.

20 balles de couvertures grises (job), "seconds" de manufacture. 5.7

AUX ASSISES

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

L'audition du procès de J. H. Grenier, accusé de vol par M. McCormick, est commencée ce matin par le témoignage du plaignant du plutôt du

W. H. Scroggie
St CATHERINE ST
UNIVERSITY ST
VICTORIA ST

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction



Chapeaux à Bon Marché

Chapeaux de $2.50 à $8.00
pour . . . 75c, 98c et $1.25

Vous serez frappé d'admiration en examinant le fini exquis, les styles charmants, les formes élégantes de ces chapeaux, tous des modèles importés de New-York, Londres et Paris qui ne manqueront pas d'être enlevé haut la main à cause de la qualité et des bas prix.

Ce sont là des prix attrayants pour de jolis chapeaux non moins attrayants, et ces prix bien que ridiculement bas pour de telles valeurs n'affectent en rien la qualité.

Ces offres remarquables comprennent les styles les plus élégants de la saison faits des tissus les plus fins, les plus riches et les plus nouveaux. Les affaires énormes que nous faisons en fait d'articles de modes sont causes de nos facilités d'achat sans pareilles. C'est pourquoi nous vous faisons faire de si grandes économies.

Il y a dans ce lot :

Chapeaux en castor noir et de couleur, valant $2.50 à $5.50
Chapeaux Turban de fourrure et imitation de phoque, valant de $3.50 à $8.00
Chapeaux en feutre blanc, garnis et non garnis, des formes les plus nouvelles
Chapeaux anglais de ville, en beau feutre fourrure, valant $4.50
Bonnets et chapeaux rabattus de belle qualité.
Canotiers et formes tricorne pour enfants.
Formes Rough Rider, en beau feutre, valant $5.50
Chapeaux de patineuse, chapeaux de Golf, chapeaux pour porter le matin.

Prix : 75c, 98c et $1.25

Jupons à des Prix Economiques

Pour qu'ils soient durables, il faut apporter une attention spéciale au tissu et à la confection. On accorde beaucoup de soin à ces deux choses. Ils sont en tissus choisis tout spécialement pour nos commandes explicites. Nous y apportons un soin tout particulier, ils tombent bien sur les hanches, et sont convenablement évasés au bas afin de permettre à la robe de ville de tomber élégamment.

Jupons en moreen, marine, noir et gris. Prix **$1.89**

Jupons en moreen marine, vert, gris et noir, deux styles de volant, plis accordéon et petits volants. Prix **$1.98**

Sous-Vêtements en Flanellette pour Dames

Les ventes phénoménales des quelques dernières semaines ont été cause que nous avons accumulé une foule de lignes désassorties. Mais, vu les grandes réductions accordées, nous n'en aurons pas longtemps. Quelques-uns des vêtements ont été un peu salis par la manipulation, mais pas assez pour en affecter la qualité. Tout ce qu'il faut pour leur donner leur fraîcheur primitive, c'est un peu de savon et d'eau.

68 Chemises de nuit échantillons, en flanellette, de bonne qualité. Prix régulier, $1.25, pour **98c**; $1.40 pour **$1.15**; $1.65 pour **$1.39**; $1.75 pour **$1.49**.

GRAVURES ENCADRÉES

UN BEL ASSORTIMENT

Sujets divers:

Paysages, religieux, magnifiques au point de vue artistique; quelques gravures, d'autres en couleur. Prix régulier 98c.

Pour **49c**

OFFRES SPECIALES D'EPICERIES, JEUDI

Saumon rouge, grosses boîtes, 1 livre, 2 pour **25c**
50 caisses de nouveau raisin épépiné de Californie, paquet 1 livre, ... **12½c**
4 bouteilles d'ammoniaque de famille, pour **25c**
Sardines sans arêtes (petit poisson) ½'S, dans l'huile **25c**

Pour Garçonnet



Les vêtements pour garçons coûtent relativement cher lorsqu'on se les procure tout faits. C'est pourquoi beaucoup de mères préfèrent les confectionner elles-mêmes, et celles-ci trouveront un patron tout exprès dans le modèle actuel. La blouse est pourvue d'un yoke et de trois plis plats en avant, avec manchettes. On se sert de toile, madras, ou flanelle. La culotte est tout simplement taillée d'après la dernière mode. Elle est faite de cheviot, serge, ou autre étoffe. Le tout est porté avec une ceinture. Pour grandeur moyenne, il faut pour la culotte 5-8 de verge d'une étoffe de 54 pouces; pour la blouse, 2¾ verges d'une étoffe de 36 pouces. Deux patrons: 4759 — Grandeurs: 4 à 12 ans.

4760 — Grandeurs: 5 à 12 ans.

Le prix de ces patrons est 20 cents, mais l'un ou l'autre sera envoyé sur réception de 10 cents.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patrons Nos 4759-4760

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron de votre choix vous sera adressé quelques jours après.



CHOISISSEZ LE

Meilleur Savon POUR L'ENFANT

Que votre choix tombe sur le plus pur, le plus doux, le savon **"BABY'S OWN SOAP."** C'est par un tel choix que vous conserverez la peau délicate du bébé toujours bonne et vous préserverez son corps de toute irritation.

Ce même savon qui préservera la peau de votre enfant, préservera aussi la votre fraiche et douce tant que vous en faites usage.

BABY'S OWN SOAP

LE SAVON IDEAL POUR LA TOILETTE ET LE BAIN,

Albert Soaps Limited, Mfrs,
MONTREAL
7-1-06

NOUVELLES DE SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 7 — Un jeune homme, du nom de Joseph Bernard, a été arrêté samedi par l'huissier Jules Wingender, sous l'accusation de vol de fourrures et de bijoux.

Bernard, tranquillement installé chez un cultivateur de Saint-Guillaume, était occupé à offrir en vente le fruit de ses vols, quand le policier lui a mis le grappin dessus. Il n'a opposé aucune résistance. Le mandat d'arrestation que portait M. Wingender lui attribuait les vols de fourrures commis chez M. Bail, ferblantier de St-Guillaume, et de bijoux, chez Mme veuve Henderson, du même endroit.

Bernard, aussitôt conduit à Saint-Hyacinthe, a été incarcéré à la prison commune du district où il subira son procès demain devant M. le magistrat V. B. Sicotte.

—M. Oscar Lavallée, avocat de Montréal, fera une conférence en notre ville vendredi soir, à sept heures et demie précises.

C'est à la salle Blondin, rue Cascades, et sous les auspices de l'Union Saint-Pierre, que parlera M. Lavallée. Sujet à traiter: "La Mutualité". Dès aujourd'hui nous pouvons dire qu'il y aura belle assistance, notre population connaissant la haute valeur du conférencier et étant très sympathique à l'Union Saint-Pierre qui vient d'établir ici une succursale déjà très florissante. Tout le monde est cordialement invité à cette conférence.

—Il est fortement question, chez les directeurs du club Philharmonique, d'ajouter aux salles de jeux, de gymnase et de lecture, une salle dite "de conférence" où une fois la semaine, les membres de l'institution seraient à même d'entendre ceux de nos concitoyens qui ont du talent et du goût pour les choses littéraires et qui seraient spécialement invités à lire des travaux ou encore à discuter les problèmes sociaux qui sont à l'ordre du jour. M. J. F. Poirier, manufacturier et président actif du Club Philharmonique, à qui revient le mérite de cette belle idée, travaille la chose avec les membres de son comité de régie. L'inauguration de la nouvelle salle de conférence aura très probablement lieu le jour de la Ste Catherine, vingt-sixième anniversaire de la fondation du Cercle Philharmonique et l'orateur de la circonstance sera dit-on un membre du clergé bien connu.

SANS PAIN, SANS EAU

Terrible récit des souffrances endurées par des marins.

Norfolk Virginie, 7. — On raconte ici un récit terrible de souffrances endurées par d'équipage d'une goélette. Sans un biscuit ni une goutte d'eau, avec ses sept hommes d'équipage complètement épuisés, la goélette "Elisabeth Gilbert" chargée de bois, partie de Jacksonville, Floride, pour New-York, a dû mettre le cap sur Hampton Roads hier. Le vaisseau avait quitté Jacksonville le 2 octobre dernier, mais le vent n'ayant pas été favorable, on dut jeter l'ancre vis-à-vis Mayport, mais à une assez grande distance au large jusqu'au 19 octobre. Depuis cette date jusqu'à hir il n'a pu naviguer plus loin vers le nord que jusqu'au nord de Cape Henry. Les provisions étaient épuisées et le capitaine mit la voile sur Hampton Roads afin de ne pas mourir de faim, lui et son équipage. Quand le navire entra dans la baie de Chesapeake le dernier biscuit et la dernière goutte d'eau avaient été enloutis depuis deux jours. Un remorqueur a ravitaillé les affamés qui ont repris leur route.

Echos Mondains

Mme Leclaire, de la rue Sherbrooke, a donné une très jolie réception lundi, en l'honneur de Lady de Blaquière.

La gracieuse hôtesse portait une somptueuse toilette en satin noir, elle était assistée de sa nièce, Mlle Tavernier, qui portait une robe en foulard noir et bleue, garnie de dentelle. Lady de Blaquière avait un costume en velours chiffon noir. La décoration des salons était faite avec des roses roses.

Le thé était servi par Mlle Rita Boyer et Mlle Leclaire. Parmi les personnes présentes, citons : Mme Arthur Boyer, Mme, Mlle Judah, Mme Strathey, Mme Louis Barbeau, Mme Nolan de Lisle, Mme Pelletier, Mmes de Bellefeuille McDonald, Mme Rykert, Mlle Harris, de Toronto ; Mme Keolle, Mme Casgrain, Mme Angers, Mme Geo. Day, Mlle Day, Mme Doherty, Mme Richard, Mme Schmidt, Mme Geo. Desbarrats, Mme F. D. Monk, Mme Aimé Geoffrion, etc.

× × ×

Les invitations sont lancées pour un bal que le juge Ouimet donnera à la salle Kennels, le 21 novembre, en l'honneur de sa fille, Mlle Eugénie Ouimet.

× × ×

Mlle Louise de Bellefeuille McDonald est partie pour un voyage à Windsor, Ont.

× × ×

M. C. E. Bachand est de retour de Sherbrooke, où il a été l'hôte du Dr et Mme L. C. Bachand.

× × ×

L'hon. Arthur Boyer est de retour d'Ottawa, où il a été reçu chez l'hon. H. A. Fisher.

× × ×

Mme Plouffe et Mlle A. Plouffe sont attendues prochainement à Montréal après un séjour de 3 mois en Europe.

× × ×

M. et Mme E. A. Robert ont fermé leur maison de campagne, à Beauharnais et ont pris leurs quartiers d'hiver au Windsor.

× × ×

On annonce pour le 12 du courant, le mariage de Mlle N. Proulx, d'Ottawa, avec M. S. Lambert.

× × ×

On annonce pour le 27 novembre le mariage de M. Charles Lapierre, avec Mlle Colombe Desparois, de la ville St Paul.

× × ×

Brillante réunion, dimanche dernier, à St Laurent, chez M. Théodore Théoret, N. P., à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa nièce, Mlle Blanche Viau. L'héroïne de la soirée, quoique prise à l'improviste, fut d'une grande amabilité, ayant un bon mot et un sourire pour chacun. Les invités étaient au nombre d'une vingtaine. La soirée se passa dans la plus franche gaiété, au milieu du chant et de la musique. On se sépara à une heure avancée, enchantés de la cordiale réception de Mme Théoret et de sa charmante nièce.

× × ×

Mme Coursol est retournée à Ottawa après une visite à sa parente, Mme J. G. H. Bergeron.

× × ×

M. et Mme Charles A. Wilson ont fermé leur maison à St Vincent de Paul, et passeront l'hiver à l'hôtel Place Viger.

× × ×

Le Dr A. Marcotte, de St Basile, était de passage en cette ville, hier, en route pour Ottawa.

× × ×

Mme J. Prudhomme, de la rue St Hubert, est partie pour Utica, N. Y., où elle passera quelques jours.

× × ×

C'est le 12 novembre que doit avoir lieu le mariage de MM. Omer et Ubald Sansregret, de cette ville, avec Mlles Zénaïde et Delphine Laurin, de Saint-Esprit, comté de Montcalm.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mlle Ernestine Larin, fille aînée de madame veuve Ovila Larin, de la rue Rachel, avec M. Louis Jetté.

× × ×

Dimanche après-midi, Mme J. E. Olivier, de la rue Lagauchetière, a donné, à l'occasion du treizième anniversaire de naissance de sa fillette, Marie-Rose, une charmante réception. Après la lecture d'une adresse faite par Mlle L. Perrault et la présentation de très jolis cadeaux, on joua une fort intéressante partie de "whist". Les premiers prix furent gagnés par Mlles G. Labonté et B. Boucher, ceux de consolation par Mlle B. Dumesnil et M. F. Perrault. Ont pris part à cette fête : Mlles L. Perrault, J. Froidevaux, B. Auger, B. Cousineau, G. Labonté, B. Boucher, M. Granger, V. Turcot, B. Dumesnil, A. Vary, A. Martin, M. J. Riendeau, G. Martin, M. A. Chagnon, C. et B. Olivier, Mme F. Perrault, L. et A. Olivier, D. Olivier.

× × ×

Mlle Yvonne Brunelle, de Trois-Rivières, en visite à Montréal depuis deux semaines, est retournée chez elle hier, accompagnée de Mlle Blanche Dupont, de la rue Berri.

IL NE POUVAIT DIGÉRER LA NOURRITURE QU'IL PRENAIT

Son Foie était en Désordre—Son Appétit nul—Tout son système est remis en parfait état par l'usage des

Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins

Le mauvais fonctionnement des organes digestifs est la cause d'un grand nombre de maladies telles que: maux de tête, insomnie, irritabilité, découragement et incapacité de remplir ses obligations journalières.

Dans la plupart des cas l'indigestion est accompagnée de dérangements du foie et c'est probablement pour cette raison que les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Nerfs accomplissent d'aussi remarquables guérisons dans les maladies de l'estomac.

Elles remettent promptement le foie en bon fonctionnement, régularisent les intestins et renforcissent les reins. Les organes filtreurs et excréteurs une fois renforcis éliminent les déchêts et par là, la cause des souffrances disparaît.

M. Philias Cyr, Musselyville, Cté Bonaventure, Qué., écrit : "Je considère qu'il est de mon devoir de recommander les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, comme remède dans les affections du foie, car depuis que j'ai fait usage de ces pilules, je ne suis plus le même homme. Avant de suivre ce traitement je n'avais pas d'appétit, ma digestion ne se faisait pas et je souffrais d'insomnie. Tout ce que je mangeais semblait me rendre malade. La première botte me donna beaucoup de soulagement et je continuai à en prendre jusqu'à l'expiration de quatre bottes. Je suis maintenant en parfaite santé. Je suis des milliers de fois reconnaissant aux Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins pour cette guérison.

Les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, une pilule à la dose, 25 cents la botte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Toronto.

(8)

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Samedi prochain le 10 novembre aura lieu dans les chambres de l'association des Voyageurs de Commerce du Canada au Board of Trade, l'assemblée annuelle à 8 heures très précises.

Le but de l'assemblée est d'élire le bureau de direction et les officiers pour l'année courante. Il y aura débat sur plusieurs questions importantes.

Par ordre,
H. W. WADSWORTH.
Secrétaire.

L'EXPLORATEUR PEARY

Halifax, N. E., 7 — Une dépêche de Saint-Jean, Terreneuve dit que William McGregor, gouverneur de la colonie, a reçu un télégramme du commandant Robt E. Peary, l'explorateur. Celui-ci qui est au Labrador, dit qu'il ne peut accepter l'invitation du gouverneur d'aller le visiter le jour de la fête de naissance du roi Edouard, le 9 novembre. Le commandant Peary dit, de plus, qu'il retournera à New York, via North Sydney, N. E.



CAMBRA—Spécialement adapté aux four-in-hand étroits ou aux boucles. Presque toutes ces formes épuisent le col, la cravate et l'homme.

20c chacun, 3 pour 50c

Collets en Toile de V

Viennent en trois hauteurs, 1½, 1¾ et 2 pouces en arrière. Faits de toile d'Irlande—pouvez-vous songer à un tissu dont vous préféreriez que vos cols fussent faits? Double piqûre pour les rendre à l'épreuve de l'éraillure. 26F

Demandez la marque

Fabricants, Berlin

La Voix Du Peuple } Demande le Thé

"SALADA"

De Ceylan et le "Salada" seulement.

NOIR, MELANGE OU VERT NATUREL } En Paquets cachetés seulement 60c, 50c, 40c, 30c, 25c la livre.

Les Buveurs de Thé Japon ne devraient boire que Thé Vert "Salada" Ceylan. Il est délicieux.

3.7 y

Plus de la Moitié du Succès dans la Boulangerie

dépend de la farine que vous employez

La Farine "Three Stars"

est la meilleure farine à pains du monde. Elle n'est faite que du meilleirr blé du Manitoba.

Western Canada Flour Mills Co. Limited

Moulins à Winnipeg, Goderich et Brandon.
Bureau à Montréal ; Edifice du Board of Trade. (3)

Le TRESOR des NOURRICES et MERES du Dr PICAULT.

L'Enfant Grincheux et Malade retrouve la SANTE et la JOIE, dans quelques gouttes de ce précieux calmant.

[15] EN VENTE PARTOUT.

Les Chocolats de Dawson pour les Vers des Enfants

EST-CE UN FOU ?

UN INCONNU TIRE DU REVOLVER DANS UN BAR ET PREND LA FUITE.

M. C. Lareault, hôtelier au coin des rues Champlain et Craig a reçu hier soir une étrange visite. Il était seul dans son établissement, quand un individu y pénétra et, sans mot dire, braqua sur lui le canon d'un énorme revolver. M. Lareault, surpris, s'enfuit dans une petite salle contigue.

N'entendant plus de bruit, l'hôtelier se décida à ouvrir la porte et à risquer un oeil. Il ouvrit la porte doucement et regarda. Au même instant, une balle siffla à ses oreilles et alla se loger dans la cloison près de lui. L'assaillant prit alors la fuite sans avoir prononcé une seule parole.

M. Lareault téléphona au poste No 2 et le capitaine Bellefleur vint en personne faire une enquête. Le capitaine croit que celui qui a commis cette agression est un fou et il espère lui faire cesser ces dangereux divertissements en le coffrant. M. Lareault ne se connaît pas d'ennemis et ne peut expliquer cette étrange attaque.

L'homme ne s'est même pas dirigé du côté du tiroir-caisse et on doit écarter toute idée de vol de cette étrange tentative. La balle du revolver a été retrouvée à l'intérieur de la cloison où elle est allée se loger après avoir perforé une porte. C'est une balle ordinaire du calibre 38.

AUX ASSISES

QUATRE PREVENUS SONT TROUVES COUPABLES HIER APRES-MIDI PAR LES JURES.

Les jurés ont rapporté un verdict de coupable, hier après-midi contre Julien et Poulin accusés de conspiration pour frauder.

A deux heures, Mtre D. A. Lafortune, substitut du Procureur Général, commença son réquisitoire qui fut des plus accablant pour les accusés. Il fit une revue de tous les faits prouvés durant l'enquête et s'attacha à inférer de ces faits l'évidence de la conspiration entre les deux accusés.

Le crime de conspiration est difficile à prouver et il faut absolument que la présomption soit l'un des facteurs les plus puissants pour arriver à la condamnation des accusés de ce crime.

L'honorable juge Lavergne, président du tribunal fit ensuite un résumé de la preuve, et après cinq minutes de délibération les jurés ont rapporté un verdict de coupable.

Le procès de A. Ward accusé de tentative de meurtre par sa femme, la menaçant avec un sabre, dans un moment d'ivresse, s'est avoué coupable de voies de fait simples et les jurés ont accepté ce plaidoyer, après avoir entendu le témoignage de la plaignante.

T. R. Ridgway qui était accusé d'avoir écrit des lettres libelleuses sur le compte du recorder Paquette, de Shawinigan Falls a changé son plaidoyer de non coupable en celui de coupable.

Les sentences dans ces trois affaires seront prononcées dans quelques jours.



Crème à Massage 'POMPADOUR'

Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.

ELLE FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.

DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage POMPADOUR est au teint ce que la rosée est aux fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens : 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.

CONTINENTAL DRUG & CHIMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

GRATIS. Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.

Toute correspondance absolument confidentielle. 303—nl

SOIREE DE GALA AU THEATRE NATIONAL

Hier soir, c'était la soirée de gala des marchands de Montréal au théâtre National Français. Jamais ce populaire lieu d'amusements n'a vu une foule aussi compacte et plus distinguée. Il avait fallu mettre de nouveaux sièges et l'on a dû refuser de nombreuses personnes, tant la foule des curieux, anxieux d'assister à cette soirée, était considérable.

Les artistes ont très bien rendu la magnifique pièce choisie par les commis marchands, et qui a été admirée, hier soir, par les marchands de Montréal et leurs amis.

Pendant les entr'actes, il y eut plusieurs numéros de variétés très applaudis.

Parmi la grande foule des personnes présentes, mentionnons M. Honoré Gervais, M. P. pour Saint-Jacques ; MM. les échevins C. Robillard et A. Labrecque; M. Jules Helbronner, président de l'Union Nationale Française; M. O. Lemire, président de la société des Marchands, et Mme Lemire; M. J. O. Labrecque, M. Arthur Lamalice, président du comité de la fermeture de bonne heure; M. René Bauset, greffier adjoint de la ville; M. Alphonse Racine, commissaire du port; l'échevin Marsolais, M. Lesage, M. Charles Robillard et plusieurs autres.

Demain soir, jeudi, aura lieu la soirée de gala des commis. C'est un autre grand succès en perspective.

UN ITALIEN STOIQUE

La gorge coupée, le ventre ouvert, il jure vendetta sur son assassin.

New-York, 7. — La gorge coupée d'un coup de couteau, le ventre ouvert laissant passer les instestins, Ramello Mannalo jure de se venger d'un "pays" qui l'a essorillé. Ramassé dans la rue par un constable du Parc Bronx, il fut conduit à l'hôpital.

Mannalo, est âgé de 20 ans et demeure dans l'avenue Willow. Il a raconté s'être querellé avec l'un de ses compatriotes et avoir eu le dessous, mais il s'est empressé d'ajouter aussitôt: "Lorsque je serai guéri, je lui ferai son affaire."

A l'hôpital on a dit à l'Italien qu'on ne croyait pas pouvoir le sauver, et on lui a demandé le nom de son agresseur: "Cela ne vous regarde pas", a répondu Mannalo. "Je n'ai nullement envie de mourrir, mais de me venger". Puis il a répété de nouveau: "Je lui ferai son affaire."

Mannalo a subi l'opération de la laparatomie.

Les milliers qu'elle a guéris louangent la Salseparelle de Hood, pour guérir le catarrhe. (2)

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. F

LE CRIME D'UN LACHE

En embrassant son camarade, un Italien lui tire deux balles.

Pittsburg, 7. — A la veille de son départ pour l'Italie, Antonio Savinelli, âgé de 20 ans, est tombé sous les balles d'un assassin, l'un de ses camarades nommé Clementino Valendino. Le drame s'est déroulé à Rankin, faubourg de cette ville.

Savinelli allait faire son service militaire et, selon la coutume, il avait invité quelques amis à passer la soirée avec lui, c'est-à-dire à vider en sa compagnie de nombreuses bouteilles. Vers 10 heures du soir, les amis étaient tous repartis chez eux, à l'exception de deux et de Valendino, qui commença à se quereller avec Savinelli sous un prétexte futile. Les amis intervinrent en disant qu'il ne fallait pas se quitter fâchés. "Vous avez raison", s'écria Valendino. Puis se levant, il se précipita sur Savinelli, lui prit la tête avec son bras gauche comme s'il voulait l'embrasser, mais en même temps il fouillait de la main droite dans la poche de son pantalon en sortait un revolver et, traîtreusement, avant que les autres amis aient pu l'en empêcher, il tirait deux balles dans le ventre de Savinelli qui expirait quelques instants après.

Son crime commis, Valendino s'est enfui: mais quelques heures plus tard il était arrêté dans cette ville.

LES VOIX DU PEUPLE

Washington, 7 — Le président Roosevelt, dans le but de punir des noirs qui refusaient de dénoncer un de leurs camarades qui s'était rendu coupable de meurtre, a licencié tout un bataillon de nègres. En même temps, le terrible Teddy a cassé un haut officier, — un blanc, celui-là, — qui avait insulté un régiment de nègres.

LE PROCES DE LADEROUTE

La Couronne recuse en détail le tableau des jurés qu'elle n'a pu

RECUSER EN BLOC

Sept jurés seulement ont été assermentés, à la séance d'hier après-midi, après de véritables procès.

JURES SUPPLEMENTAIRES

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bryson, Q., 6 — "Oui, Monsieur, j'ai récité, hier soir, deux chapelets, pour demander à la bonne sainte Vierge la grâce de ne pas être mêlé à cette pénible affaire". Voyez-vous, c'est si dur de se voir menacé de réclamer la mort d'un de ses semblables".

C'est ainsi que tout à l'heure me parlait un des quarante citoyens assignés comme jurés pour le présent terme des Assises de Bryson. Et le pauvre diable, que la Couronne a de fait récusé, semblait en me causant sortir d'un affreux cauchemar. La crainte d'être forcé peut-être à envoyer un homme à l'échafaud a dû être pour lui

UNE VERITABLE HANTISE

depuis plusieurs semaines. Ceux qui ont connu Bryson dans ses heures de vie normale, y trouveraient certes, depuis deux jours surtout, la situation bien changée. Les scènes les plus variées, les plus typiques s'y succèdent. Et d'abord, lundi, c'est la célébration, par le clan des Bertrand, de l'acquittement de son chef. On danse jusqu'à minuit, à l'hôtel où logent Jos. Bertrand et ses gens. Le prétendu incendiaire, une fois acquitté, a oublié le terrible danger qu'il vient de courir, le violoneux, c'est un aveugle, vieillard dans la soixantaine. Pendant qu'il se démène à tout casser pour arracher à son instrument vieillot aussi, tous les sons les plus criards. Un badaud me raconte l'histoire de ce personnage. Ce n'est pas la nature qui l'a privé de la vue, il est né, comme le commun des mortels, avec deux yeux bien vivants, et même séduisants à tel point qu'ils ont fait son malheur.

DES RIVALITES D'AMOUR

lui attirèrent des ennemis, alors qu'il était encore dans toute la force de la jeunesse. Un jour, il y a de cela près de quarante ans, il fut attaqué la nuit, alors qu'il retournait au foyer, venant de rendre visite à l'objet de son culte. Ses agresseurs lui enfoncèrent leurs doigts dans les orbites et lui arrachèrent les deux yeux. Ses deux lâches assaillants sont aujourd'hui encore au bagne, ajoute mon interlocuteur. Tout cela ressemble certes à de la légende; mais n'empêche que je reste longtemps à envisager ce prétendu

APOLLON SANS YEUX,

qui fait chanter maintenant par l'âme de son violon le bonheur et la joie que lui, il n'a pu un jour qu'entrevoir. C'est au milieu de cette fête que le policier Boland est allé arrêter de nouveau, José Bertrand, à peine sorti de la cellule des criminels.

Après le souper, lundi soir, M. Thomas Marion est allé faire une seconde dénonciation contre lui, l'accusant d'avoir proféré des menaces de vengeance. Bertrand a été traduit aussitôt devant M. le magistrat Rimer, qui l'a condamné à fournir un cautionnement de $2,000 comme gage de sa détermination à garder la paix.

Aujourd'hui même, tout ce monde qu'un procès des plus sensationnels avait attiré, ici, est parti. Dans deux jours ils se retrouveront tous aux Joachims de nouveau. Pendant qu'hier soir, les deux clans Marion et Bertrand songeaient au départ, d'autres personnages arrivaient ici pour prendre leurs places, intéressés, eux, dans le

PLUS IMPORTANT PROCES

du terme, celui de James Ladéroute. C'étaient entre autres: Mtre Auguste Lemieux, qui sera conseil de Mtre Roland Millar dans la défense de Ladéroute. Plusieurs journalistes sont également arrivés, hier soir, de même que M. Hypolite Jobin, officier de la prison de Montréal. M. Jobin est appelé à déclarer que Jas. Ladéroute saignait souvent et abondamment du nez, dans les cachots de la prison de Montréal. Cette circonstance servirait à expliquer la présence

DE SANG HUMAIN

sur les vêtements de l'accusé, deux jours après le meurtre de Charley. Le frère et la mère de Ladéroute sont ici depuis ce matin, le prisonnier s'en ira-t-il innocent et libre avec eux ou bien leur dira-t-il adieu pour monter sur l'échafaud? C'est ce que nous dira un avenir prochain. Mtre Barry, a toutefois bien fait voir, aujourd'hui, que rien ne sera épargné pour que justice entière soit rendue.

Sur un tableau de 40 jurés, il en a recusé près de trente pour cause. Ayant appris, ce matin, que la plupart s'étaient déjà prononcés sur le mérite de la preuve, il résolut de recourir aux grands moyens: la demande de récusation de tous les jurés en bloc. Malheureusement pour lui, il lui fut impossible de se mettre en communication avec le Procureur-Général, les services télégraphique et téléphonique étant dans un extrême mauvais ordre.

A la reprise de la séance, cet après-midi, Mtre Barry n'avait encore aucune réponse de Québec. Il demanda un nouvel ajournement jusqu'à demain matin; mais l'hon. juge Champagne déclare qu'il ne pouvait se rendre à ce désir, sans le consentement de la défense. "Et je m'y oppose", répondit énergiquement Mtre Auguste Lemieux. "Alors, procédons ordonna le président du tribunal." Battu de ce côté, Mtre Barry entreprit de

RECUSER EN DETAIL

le jury qu'il n'avait pu faire renvoyer en bloc.

Mtre Millar demande la formation d'un jury mixte et sa motion est accordée. On procède alors à l'appel nominal.

Le premier tour donne le résultat suivant. Assermentés comme jurés, 3; récusés péremptoirement par la défense, 5; récusé pour cause par la défense, 1; récusés temporairement par la Couronne,30. Le premier jurés est Hugh Armstrong, de Mansfield. Mtre Barry le récuse temporairement. Le premier appelé à prêter serment, est Robert Campbell, de Bryson; les deux autres sont: Jos. Pigeon, de Calumet, et Jos. Black, de Thorne. Ceux que la défense refuse péremptoirement sont: Jos. Laurin, Alfield; Norman Campbell, Clarendon; Wm. Broadley, Thorne; John Brownlee, Shawville, et Clare McGrath, Calumet. Pour avoir dit qu'il est persuadé de la culpabilité de Ladéroute, Wm. Cowan, de Leithfield, est également rayé de la liste, "pour cause", par Mtre Millar. Les autres se succèdent dans l'ordre suivant et sont tous récusés temporairement par Mtre D. R. Barry: Hugh Armstrong, Mansfield; A. Boisvert, Bryson; J. Blais, Chapleau; J. Dougherty, North Onslow; J. Conroy, Chichester; Pat. Dolan, North-Onslow; D. Brown, Thorne; Pat. Berrigan, Ile des Allumettes; Marshall Cameron, Ile des Allumettes; J. Cunningham, Leithfield; R. G. Cushbertson, Bristol; Wm. Barden, Ile des Allumettes; Firmin Legault, Calumet; Wm. Racine, Aline; John Armour, Mansfield; Jos. Mellican, Leslie; James Couvrette, Chichester; Sam. Molineux, Aline; Jas. E. Bell, Quyon; Thos. Cunningham, Leithfield; John M. Broadley, Thorne; Jas. Conroy, Chichester; J. B. Jean-Marie, South Onslow; Jos. G. Dufault, Calumet; Albert Cohen, Clarendon, et Jas. Copeland, Aline.

Après

CETTE DERNIERE RECUSATION

provisoire, Mtre Henri St Pierre agite de nouveau les urnes, car le premier tour de scrutin est terminé. Il recommence l'appel nominal avec, cette fois, neuf noms en moins. A tous ceux qui se présentent, Mtre Barry fait un véritable procès, si bien que tous les survivants de la première épreuve sont rayés de la liste, moins quatre, à qui l'on fait prêter serment, comme jurés: Jas. Copeland est le premier à subir le feu. Un témoin vient jurer l'avoir entendu dire qu'il ne croit pas à la preuve de circonstances. Cela suffit pour le faire renvoyer. Wm. Barder admet qu'il est préjugé et subit le sort de son collègue. Le troisième, Cuthbertson, jure qu'il est parfaitement impartial et est accepté par la Couronne et la défense; John Cunningham dit qu'il a été préjugé par la lecture des journaux, et il est rejeté, ainsi que Marshall, Cameron et Pat Berrigan, pour la même raison.

David Brown, pour avoir voulu paraître peut-être trop impartial, est recusé par la défense de même qu'Albert Cohen. J. G. Dufault est ensuite accepté après un véritable procès.

Les jurés Jean-Marie Conroy, Broadley, Cunningham, Jas. Bell, Sam. Molineux, J. Couvrette, J. Nellican, Firmin Legault, Wm. Racine, J. Armour et A. Boisvert sont tour à tour forcés d'admettre qu'ils sont préjugés ou qu'ils ont exprimé trop librement leurs opinions sur la cause de Ladéroute, et Mtre Barry les fait rayer du tableau.

Après lui, c'est J. Blais, de Chapleau, qui est admis à être l'un des juges du prétendu assassin.

J. Dougherty et Pat Dolan sont rejetés "pour cause" et G. Conroy est remercié. Le dernier du tableau, Hugh Armstrong est assermenté, le septième, après un long débat.

LA LISTE EST EPUISEE,

déclare Mtre St Pierre. Alors, sur requête de l'avocat de la Couronne, le shérif McNally reçoit l'ordre d'assigner 22 jurés supplémentaires: 12 Anglais et 10 Canadiens-français parmi lesquels on tentera de choisir les cinq citoyens qui manquent encore, pour compléter les cadres.

Il est 6 heures, et la cour s'ajourne à 2 heures demain, après une séance d'émotions et d'incidents sensationnels, comme le palais de justice de Bryson en a rarement vu. Pendant toutes ces procédures, Ladéroute ne reste pas un seul instant immobile sur son banc. Il est énervé, ses regards se promènent sans repos d'un coin à l'autre de la salle. Il est évidemment fort mal à l'aise. C'est hier matin qu'il a fait sa première apparition au procès. Cette fois il est arrivé tout souriant, saluant au passage ses connaissances assez nombreuses dans l'audience.. Il a un sonore "bonjour" pour les journalistes qu'il a connus pour la plupart, l'an dernier, lors du meurtre. Le prisonnier est vêtu fort proprement; il porte fauxcol haut et cravate de couleur. Sur sa veste s'étalent deux rangées de boutons en écaille. Bref, le prisonnier, paraît assez gai et aussi frais que la matinée d'automne, qui est témoin de son premier voyage à la barre des criminels. On sait de quelle façon dramatique il a dû retourner aussitôt à son cachot, à la demande de Mtre Barry. Cet après-midi, lorsqu'il a reparu pour entendre lire la mise en accusation et assister à la formation du juré, qui décidera de sa vie, il avait changé sensiblement d'attitude.

UNION BELGE DE MONTREAL

Représentation de gala, sous le haut patronage des hons. Sir Louis Jetté, lt.-gouverneur et Rodolphe Lemieux, ministre des postes — Te Deum.

A l'occasion de la fête patronale de Sa Majesté Léopold II, de Belgique, l'Union Belge de Montréal organise au théâtre des Nouveautés, le jeudi, 15 du courant, à 8 heures du soir, une représentation de gala, sous le haut patronage des Hons. Sir Louis Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, et Rodolphe Lemieux, Ministre des Postes.

On jouera "l'Etrangère", pièce morale, en 5 actes, de M. Alex. Duma,fils.

Pendant les entr'actes, des artistes de valeur se feront entendre et tout fait augurer que ce sera une des plus belles soirées de la saison.

Les cartes s'enlèvent rapidement et nous engageons le public à se presser de retenir ses places s'il veut encourager les oeuvres de bienfaisance de l'Union Belge, pour lesquelles cette soirée se donne.

Le matin à 8 heures, un Te Deum sera chanté en l'église des RR. PP. du Très Saint Sacrement. Tous les membres de la colonie Belge de Montréal et de l'Union Belge de Montréal, se feront un devoir d'y assister avec leur famille.

LES ELECTIONS DU NATIONAL

Nous apprenons à la dernière minute que M. Adélard Gauthier, l'un des directeurs actuels, refuse absolument de se porter de nouveau candidat pour les élections qui auront lieu ce soir. Cette décision est fort regrettable surtout en ce que M. Gauthier a fait pour implanter le sport du football chez les Canadiens-français. C'est par son travail que le National a été admis dans l'Union Intermédiaire de Rugby. Espérons que son successeur suivra la même ligne de conduite.

"SWISS FOOD," le meilleur déjeuner. Nourriture par excellence pour se livrer à un travail intellectuel. "SWISS FOOD" donne des forces au corps, conserve le cerveau actif, 15 cents le paquet de 3 livres.

UNE CONCURRENCE POUR LA M. L. H. P.

La Compagnie Electrique Saraguay offre de vendre le pouvoir avec

UNE FORTE REDUCTION

Les citoyens pourraient avoir un escompte de 35 pour cent, ou un escompte moindre avec un bonus

POUR LA VILLE

La compagnie électrique Saraguay, qui éclaire déjà la partie nord de l'île, offre à la ville des conditions très avantageuses pour la vente de l'énergie électrique, comme on pourra en juger par la lettre suivante. Ce serait une puissante concurrence à la "Montreal Light, Heat and Power Co."

Montréal, 5 novembre 1906.

Monsieur le Maire et MM les échevins de la ville de Montréal,

Messieurs:

Nous avons lu hier dans les journaux que la Commission chargée de négocier le renouvellement du contrat d'éclairage avec la Montreal Light, Heat and Power Company, approuvait l'idée d'accorder une franchise exclusive de 30 ans à cette compagnie. Nous étions loin de croire que la ville songerait un moment à accorder semblable privilège, et nous nous empressons de faire valoir les propositions que nous désirons soumettre à votre considération.

Nous nous permettons d'abord de porter à votre connaissance que la Saraguay Electric Light & Power Coy, incorporée par lettre-patente, au mois de mai dernier avec un capital de $250,000, fournit actuellement la lumière aux villes et villages de St Laurent, Cartierville et Bordeaux, et est à construire présentement ses lignes à Ahuntsic, et nous sommes heureux de pouvoir affirmer que tous les intéressés se déclarent entièrement satisfaits de notre service. Nous vendons la lumière à 3-4 de un centin par heure-ampère avec 35 p.c. d'escompte. Lorsque nous avons fait l'organisation de notre compagnie, c'était l'intention des promoteurs de fournir la lumière aux citoyens de Montréal, lorsque des circonstances favorables le permettraient. Mais puisque les choses se précipitent, nous avons décidé à l'unanimité du bureau de direction de porter immédiatement le capital de la compagnie à un million de dollars ($1,000,000) et de demander les privilèges suivants à votre Conseil.

Considérant que la Compagnie a fait des frais considérables en vue de fournir la lumière et le pouvoir aux citoyens de Montréal, il lui soit permis de fournir le courant à une des conditions suivantes:

1o.—¾ de un centin par heure-ampère avec 35 p. c. d'escompte.

2o.—⅝ de un centin par heure-ampère avec 30 p. c. d'escompte et un bonus à la ville de 5 p. c. sur les recettes brutes.

3o.—Ou bien accorder immédiatement 30 p. c. d'escompte aux clients, et accepter toutes les conditions que le Conseil désire imposer à la Montreal Light and Power Coy."

Si c'est réellement l'intention du conseil d'accorder une franchise exclusive à la Montreal Light, Heat and Power Coy., nous croyons qu'il ne serait que juste de faire exception en notre faveur, vu que notre compagnie est en pleine existence au moment où tel privilège doit être accordé. Il est vrai que nous ne sommes pas actuellement dans les limites de la Ville, mais il n'y a là aucune objection sérieuse, attendu que, sous bref délai, toutes les municipalités où nous opérons devront être annexées à Montréal. La ville n'a obsolument rien à perdre en nous accordant ces privilèges, et les citoyens en retireraient de grands bénéfices. Ce n'est pas notre intention de faire concurrence à la Montreal Light, Heat and Power Coy.; nous désirons simplement avoir le droit de vendre notre marchandise dans les limites de la ville, car il y a certainement place pour deux compagnies.

Nous nous proposons de développer 25,000 chevaux-vapeur d'ici à deux ans. Nous sommes en position de vendre notre marchandise à meilleure condition que la Montreal Light, Heat and Power Coy, vu la supériorité de notre installation.

Il n'est pas possible de douter de notre bonne foi. Ce que nous demandons maintenant, nous nous proposions de le demander dans un an, mais puisque les choses se précipitent ainsi, nous sommes prêts à considérer immédiatement les conditions que la ville voudra bien nous imposer.

Les personnes qui composent actuellement le bureau de Direction de la Compagnie constituent une garantie que les obligations que nous assumerons seront strictement observées et que l'entreprise sera menée à bonne fin.

Espérant que vous voudrez bien donner toute attention à cette demande.

Nous demeurons,

Vos très dévoués,

EVARISTE CHAMPAGNE,
Directeur-gérant.

UN CRIME CONTRE L'ART

Les statues du palais fédéral à Cleveland sont dégrossies.

Cleveland, 7. — L'architecte du gouvernement, en faisant hier l'inspection des travaux, au Palais fédéral, remarqua les huit statues qui doivent orner le fronton du palais.

Les Muses et les Divinités que ces statues devaient représenter ont dû frémir, du haut de l'Olympe, en voyant l'horrible profanation dont le sculpteur s'était rendu coupable, sous prétexte de faire de la statuaire. Figurez-vous des matrones poissardes données en guise de la blonde Vénus, d'Aphrodite ou de Diane.

Il fallut donc dégraisser ces statues ce que des sculpteurs firent immédiatement sous l'oeil critique de l'architecte.

LES VETERANS CANADIENS

C'est par oubli que le nom du capitaine Auguste Labelle, qui commandait le bataillon des Vétérans Canadiens aux funérailles de feu H. T. Dechêne, adjudant de l'Association, n'a pas été publié dans le rapport des funérailles, ainsi que le nom de M. Siméon Rochon, sergent.

COMMISSION DE LA VOIRIE

LE PONT SAINT-PATRICE — L'USAGE DU SOUS-SOL DES RUES — LA VILLE N'EST PAS OBLIGEE DE SE LAISSER FILOUTER.

M. le maire Boyer et Mtre L. J. S. Morin, avocat, de la Ville Saint-Paul, se sont présentés devant la commission de la voirie hier après-midi pour discuter ce qu'on pourrait appeler une nouvelle affaire du pont Buffalo. Il s'agit du pont Saint-Patrice, sur la rivière Saint-Pierre, reliant Montréal à la ville Saint-Paul. Ce pont est en aussi mauvais état que le pont Buffalo et M. Boyer demande à Montréal de se joindre à Saint-Paul pour le réparer. Il est impossible de savoir à qui appartient ce pont et, pour cette raison, Saint-Paul ne veut encourir aucune responsabilité. M. Barlow, consulté à ce sujet, dit que le pont n'appartient pas à Montréal qui ne peut le réparer sans se rendre par cela responsable des accidents qui pourraient s'y produire.

Mtre Morin fait remarquer que le Code Municipal dit que chacune des municipalités intéressées doit fournir sa quote-part des frais d'entretien du pont.

La commission hésite à prendre quelque responsabilité et la question est référée aux avocats de la cité qui devront donner une opinion applicable à tous ces cas de ponts entre deux municipalités.

"Ne pensez-vous pas, M. Boyer, dit l'échevin Lavallée, qui est présent à la séance, que si vous vous annexiez à Montréal la difficulté serait réglée du coup?"

"Cela se peut bien, répond M. Boyer, mais nous ne sommes pas prêts."

La maison Coristine, qui a un édifice de chaque côté de la rue Saint-Nicolas, demande l'autorisation de faire passer un tuyau sous la rue pour conduire la chaleur d'un édifice à l'autre.

La commission se montre favorable à l'octroi de cette permission, mais se divise quant au moyen à prendre pour l'accorder. L'échevin Larivière croit qu'il vaudrait mieux envoyer la requête à la commission des finances pour qu'elle fixe la redevance à exiger pour l'usage de la rue. "La commission des finances est toujours prête, dit-il, à nous critiquer, dans des cas semblables, qu'elle prenne la responsabilité de ce détail.

L'échevin Giroux est d'avis que la requête doit être envoyée directement au conseils avec une recommandation de l'accorder sujette à tous les règlements que passera la ville pour ces cas. "On ne peut pas, dit-il, priver cette compagnie d'une amélioration raisonnable et nécessaire."

La suggestion de M. Giroux a été approuvée.

Les avocats de la ville ont envoyé leur opinion sur l'affaire des pointes de pics en acier envoyées par l'Electric Tool Steel Co. La résolution de la commission ne demandant que 100 livres de ces pointes, la ville n'est pas obligée de payer plus.

La façon dont l'agent de la compagnie s'y est prise est assez ingénieuse. Il persuada aux commis de la voirie que tant de pointes pesaient 100 livres et la commande fut fait pour tant de pointes au lieu de tant de livres. Et c'est ainsi que la ville a reçu un compte de $1059 pour 2359 livres d'acier, quand elle n'en demandait que 100 livres à 42 cents la livre.

D'après des journaux américains, plusieurs villes américaines se sont fait jouer de la même façon par le même agent, entre autres, Chicago, Kansas-City, etc.

Il a été décidé d'écrire à la compagnie et de lui offrir le paiement de 100 livres.

Une délégation de cochers a demandé un kiosque pour le Square Victoria. Il a été décidé de leur accorder cet abri.

Le conseil des Métiers et du Travail a écrit à la commission que la compagnie des Tramways allait se faire construire des voitures en dehors de la ville, en contravention avec la clause 39 du règlement 210.

Il a été décidé d'écrire à la compagnie la priant de se conformer à ses obligations.

Chaque commission a le droit de faire faire des dépenses de $500 au moins sans demander de soumissions. La commission de la voirie croit que cela ne suffit pas à ses besoins, il lui faudrait au moins le double. Un amendement à cet effet sera demandé à la législature.

Avant l'ajournement la commission a décidé de recommander plusieurs augmentations de salaires, entre autres, ceux des 22 cantonniers qui seront augmentés de $50 par année et ceux des six arpenteurs qui seront augmentés de $75 par année.

CETTE BENEDICTION DE CLOCHES

La majorité des paroissiens de Rosemont se sont fait un devoir d'accepter l'invitation d'assister au baptême des cloches de la chapelle de Rosemont.

Au nombre des parrains et marraines, nous avons oublié de mentionner les personnes suivantes: M. et Mme Alphonse Gougeon, M. et Mme Delphis Boucher, M. et Mme Damase Massy, M. et Mme Thom. Mahoney, M. et Mme Joseph Biron, M. et Mme Valmar Lacroix, M. et Mme Marcel Plouffe, M. et Mme Damase Corbeil, M. et Mme Jos. Brouillet, M. et Mme L. A. Cyr, M. et Mme Roch Henri, M. et Mme Anne Dubuc, M. et Mme Raphaël Dufresne, M. et Mme Cyprien Dufresne, M. et Mme Charles Perrault, M. et Mme Vénérand Forest, M. et Mme Louis Gafarneau, M. l'échevin et Mme Séguin, M. et Mme Gobeil, M. et Mme Kuse, M. le député Lacombe, M. Emilien Sauvé, M. Philippe Lacroix, M. Jos. Longpré, M. Parthenais, M. Pellerin, M. Alfred Renaud, M. Ernest Goyette, M. Raby, M. Jos. Pelletier, M. Léon Dagenais, etc., etc.

LA VOIX DE LA CONSCIENCE

New-York, 7. — John Wachince, un Autrichien, âgé de vingt-trois ans, est venu se livrer à l'autorité, ce matin, et s'est dit l'auteur du meurtre de Madame Maggie Gordon. On se rappelle que le mari de cette dernière fut arrêté comme meurtrier, lors de la découverte du cadavre. Wachince déclara au coroner Harburger qu'il ne voulait pas souffrir qu'un innocent payât pour un crime commis par un autre.

L'Autrichien a déclaré qu'il ne dormait plus, qu'il ne pouvait pas manger, depuis l'arrestation de Gordon. Il avait étouffé la femme Gordon pour se venger d'elle. Il l'accusait de lui avoir volé de l'argent.

Le dos d'une femme n'est pas fait pour souffrir

Des milliers de femmes endurent chaque jour des souffrances inouies de dos qui n'ont vraiment pas leur raison d'être.

Dans les conditions ordinaires de la vie, le dos de la femme doit être fort et capable de lui aider à porter le fardeau de la vie.

Les travaux du ménage sont une dure tâche si vous avez mal au dos.

Le mal de dos vient des reins malades, et que de maux causent dans le monde les reins malades.

Mais elles n'y peuvent rien. Si leur tâche est trop dure, rien de surprenant qu'elles deviennent souffrantes. Le mal de dos est tout simplement un avertissement de la part des reins et on devrait les soigner immédiatement pour éviter des années de souffrances par le mal de reins.

Les Pilules de Doan pour les Reins

vous guériront comme elles en ont guéri des milliers d'autres.

Mme Thos. Craig, Almonte, Ont., écrit: J'étais sous les soins médicaux depuis six mois, souffrant du mal de reins et j'avais le dos si malade qu'il me fallait rester au lit. On me conseilla d'essayer les Pilules de Doan pour les reins. C'est ce que je fis et en une semaine je fus capable de marcher sans beaucoup de douleur et en cinq mois,mon dos était aussi fort que jamais.

Les Pilules de Doan pour les reins sont de 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25 chez tous les marchands ou bien elles sont envoyées par la poste directement sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co. Toronto, Ont. (1) yw



ATELIER MODELE
C'est celui de DUMAS, le photographe des élégants. Il n'a pas de succursale. Adresse unique.
460 rue St Denis, Coin Sherbrooke
(2) TEL. BELL EST 4135.

A LONGUEUIL

A son assemblée de lundi soir, le conseil de ville de Longueuil a décidé de se dispenser à l'avenir des services de l'avocat Lamarre, comme aviseur légal de la corporation.

Au cours de la discussion il a été dit que le fait d'avoir constamment un avocat au service de la ville, exposait le conseil à demander des opinions légales à tout instant sans grande nécessité et que c'était une dépense inutile.

Ce sont des raisons d'économie et rien autre chose qui ont fait agir nos échevins. Le conseil aura recours aux services d'un avocat, quand des circonstances nécessaires l'exigeront et il n'y a aucun doute que cette manière de voir rencontrera l'approbation de tous les citoyens bien pensants.

Sur motion des échevins Sabourin et Bourdon, la salle des spectacles est accordée gratuitement aux étudiants en droit de Laval pour leur concert du 13 courant.

Le greffier soumet un rapport des finances de la ville pour les quatre premiers mois de l'année, dans lequel il est démontré que les revenus se sont élevés à $18,554.29.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, la séance est levée.

M. Charles Ledoux, l'un de nos citoyens les plus en vue, qui achetait dernièrement la propriété de la succession Morin, angle des rues Saint-Charles et Saint-Alexandre, se propose d'y construire incessamment trois magnifiques magasins ainsi que plusieurs logements.

M. Ledoux mérite certainement les plus vives félicitations pour son esprit d'entreprise ainsi que pour l'intérêt qu'il prend au développement et à l'avancement de notre ville.

IL VOULAIT MOURIR A L'EGLISE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Worcester, 7. — Ambroise Charron git sur un lit d'hôpital, souffrant des effets d'une dose de laudanum qu'il a absorbé avec l'intention de mourir. On a découvert en temps l'état grave du malheureux, dans l'église St-Joseph, d'où il a été transporté au City Hospital. Il paraît maintenant hors de danger.

M. François Breault, le bedeau de la paroisse, a trouvé Charron étendu sans vie, dans l'escalier qui conduit au jubé du choeur de chant. A côté de lui, une bouteille de whiskey presque intacte, deux bouteilles de bière, dont l'une était remplie à demi et l'autre pleine, ainsi qu'une fiole qui avait évidemment contenu du laudanum. Son rosaire était aussi à ses côtés.

Il appert que Charron s'éloigna de son foyer, après avoir embrassé sa femme et fait ses adieux. Son inhabileté de travailler le rendait sombre et mélancolique, cependant on ne s'inquiéta pas outre mesure en le voyant partir.

D'après l'enquête de la police, Charron avait le cerveau dérangé et c'est l'opinion de sa famille qu'il a tenté de s'ôter la vie dans un moment de folie, sous la voute de l'église qu'il fréquentait assidûment.

UN JOURNALISTE SE SUICIDE

New-York, 7.—T. C. Evans, un journaliste qui fut l'ami de feu Horace Greeley, s'est fiambé la cervelle, hier après-midi, au parc de Port Greene, au milieu d'une troupe d'enfants qui s'amusaient sur la pelouse. Il était âgé de 73 ans. Il était vétéran de la guerre de Sécession et son volume "Many Men" universellement connu, renfermait de précieux renseignements sur les dessous de cette guerre civile désastreuse. Evans souffrait d'un cancer à la machoire et, dans une lettre adressée au coroner, il disait que ses souffrances étaient insupportables.



The John Murphy Company Limited

Mercredi 7 Novembre 1906
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

Notre Etalage de Modes d'Hiver . .

commencera jeudi, alors que nous ferons dans notre rayon une

Exposition Nouvelle et Exclusive

de chapeaux fashionables et de saison où domineront surtout les velours et les fourrures.

On y trouvera nombre de modes très récentes, mais, croyons-nous, il n'y aura rien de plus nouveau que la dernière création new-yorkaise : "la Toque de Théâtre."

Le Costume de Longueur Militaire à la Hanche.

On a déjà vu des styles nombreux et variés de costumes, mais aucun, nous le disons sans crainte, n'a eu plus de vogue que celui qui est porté cette saison : le costume de longueur militaire à la hanche. Grâce à sa diversité de dessins, tous les goûts peuvent être facilement accommodés et son élégance de style qui ne se dément jamais en fait un vêtement qui va bien à toutes.

Nous avons fait dernièrement un certain nombre de ces costumes d'un dessin des plus chics et un concours heureux de circonstances nous permet de les vendre

A $40.au lieu de $47.50

tel qu'auparavant. Ils seront exposés à notre Rayon, jeudi.

GILETS GOLF DE SAISON
A .98 au lieu de $1.50

Brun, marine, blanc et rouge, blanc et vert. Grandeurs : 34 à 38.

Il nous en reste environ 85 d'une certaine ligne de populaires gilets en laine et nous allons les vendre jeudi à .98 au lieu de $1.50.

The John Murphy Company Limited

EMPRUNT MUNICIPAL

LES CITOYENS D'ARTHABASKA SE PRONONCENT EN FAVEUR DU REGLEMENT ADOPTE A CET EFFET.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 7 — Hier, à cinq heures de l'après-midi s'est terminée, à Arthabaska, la votation sur le dernier règlement passé par le Conseil, concernant un emprunt de $8,000. La majorité a été de seize. De grands et importants travaux se sont faits, l'an dernier, dans notre ville; entre autres, il a fallu réparer l'aqueduc, construire une nouvelle chaussée, renouveler en partie les trottoirs et aussi faire quelques autres travaux de moindre importance. Tout ceci a donné lieu à des dépenses auxquelles il fallait subvenir. C'est à cette fin qu'au mois de juillet, le Conseil passait une résolution autorisant un emprunt temporaire de $7,000 à la Banque Molson. La résolution passée, l'emprunt fut fait et l'argent ne tarda pas à être employé. Il s'agit maintenant de rencontrer ce billet de $7,000, et c'est à ce sujet qu'a été voté le présent règlement, aux fins de rembourser ce montant à la Banque Molson. Comme on le voit, le règlement a été vivement discuté et ce n'est que par une majorité de seize qu'il a été voté.

LE COMMERCE ET LA JUSTICE

Le juge Choquet fait de sévères remarques au sujet de l'affaire Audet.

Le juge Choquet a fait de sévères remarques hier matin, en commentant la cause de Joseph T. Audet, accusé de faux. Audet était trésorier d'une compagnie industrielle et il était chargé de couvrir les déboursés faits par la banque en faveur de cette compagnie.

Pour présenter une situation de comptes régulière, Audet a passé à la banque 13 billets promissoires signés de noms fictifs. Le montant ainsi perçu était de plus de $800.

Le juge a fait remarquer que, trop souvent, les institutions financières ou les maisons de commerce se servaient des tribunaux criminels pour faire leurs encaissements.

"Trop souvent, a-t-il dit, nous voyons des cause criminelles qui n'auraient jamais été connues si le montant avait été remboursé."

"Le commerçant ne se plaint pas si l'argent est remis et la justice ne connaît de ces causes que quand un accident se produit".

Audet est trouvé coupable et il recevra sa sentence mardi prochain.

"LE CANADA" ET LE "CAP BRETON"

Mtre Charles Archer, C. R., va plaider devant le Conseil Privé la cause de la collision de Sorel.

Mtre Charles Archer, C.R., de l'étude Archer-Perron-Taschereau, part en Europe jeudi prochain, pour aller plaider devant les Lords du Conseil Privé, à Londres, la fameuse cause du "Cap Breton" et du vapeur "Canada", de la Compagnie Richelieu.

Il s'agit dans cette cause de fixer les responsabilités de la fatale collision qui a eu lieu entre ces deux vapeurs, devant le port de Sorel, il y a environ deux ans, et qui a coûté la vie à plusieurs personnes.

Renseignez-Vous !

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le "QUINA-LAROCHE". De toutes les préparations à base de Quinquina, c'est la meilleure qui soit connue. Le "QUINA-LAROCHE" est le réparateur des constitutions délicates—un stimulant des fonctions de l'estomac—un tonique souverain.

Ce ne sont pas là des paroles prononcées à la légère, car, enfin, il faudrait être bien téméraire pour ne pas respecter l'opinion du célèbre médecin le Dr Garrigat. Méditez:

"Je, soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, certifie que le "QUINA-LAROCHE" possède les qualités d'une très bonne préparation antifiévreuse et tonique — donnant les meilleurs résultats."

DR GARRIGAT, de Paris.

En vente dans toutes les pharmacies.

Agent pour le Canada: **A. QUITTARD, Montréal**

La Valeur Véritable

d'une farine est dans la quantité de nourriture que le corps peut en retirer. Deux farines peuvent paraître semblables et, cependant, être bien différentes comme valeur réelle. La farine "Five Roses" est faite du meilleur et du plus fort blé dur du Manitoba, par des procédés destinés tout spécialement à éliminer tout élément sans valeur et retenir tout le gluten et les phosphates. Il n'y a pas au monde de farine plus pure et plus nutritive. Demandez-la à votre épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED. 5.7.9

TOUTES LES FEMMES aiment un Gâteau bien glacé. Rien n'est plus facile pour cela que le

SUCRE A GLACER LES GATEAUX DE

COWAN

Chocolat, Rose Perlé, Blanc, Citron, Orange, Sucre d'Erable et Crème de Coco, notre Nouveauté. . . . . .

THE COWAN CO., Ltd., Toronto.
(2) S.M.-5

LA CRISE A BERLIN

Berlin, 7. — Il est à peu près certain que Von Bulow restera au pouvoir.

Le principal adversaire du chancelier, le ministre de l'Agriculture von Podbielski sortira du cabinet en alléguant le mauvais état de sa santé.

Le successeur de Podbielski serait dit-on, déjà désigné.

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

La question des habitations ouvrières qui fait aujourd'hui le sujet d'une étude sérieuse en Europe et son adaptation à la ville de Montréal — M. Verville a été l'objet lundi d'une enthousiaste réception de la part des électeurs de la partie nord de la division Maisonneuve — Une grande grève de mineurs à Westville, N. E. — Ce soir au Conseil de District des charpentiers-menuisiers ainsi que chez les cigariers, les machinistes, les tailleurs de pierre et les cordonniers du local 266— La grève des tramways d'Hamilton — Faits divers.

La question de la création d'habitations convenables pour la classe ouvrière fait et ce moment le sujet d'une étude sérieuse de la part des gouvernements de plusieurs pays d'Europe.

En France, un fort mouvement s'est produit depuis quelques années en vue d'améliorer les conditions de logement ouvrier et de créer des habitations à bon marché.

On dit qu'à Milan, Italie, le conseil municipal, dans le but de construire des maisons ouvrières, a fait l'acquisition de plusieurs terrains dans les quartiers nord et est de la ville. Une enquête officielle sur les habitations populaires avait fait constater en 1903 que 97,161 familles n'occupaient en tout que 172,417 chambres. De sorte que dans les 70 p. c. de la population, chaque famille occupait à peine 2 chambres en moyenne.

Dans 11 cas, on a trouvé plus de 11 personnes entassées en une seule chambre et 87 familles composées de 11 membres n'avaient chacune que 2 chambres à leur disposition.

On a trouvé des enfants couchés dans des pièces où dormaient déjà 3 et 4 adultes, et parfois jusqu'à 5 personnes dans un même lit.

On sait quelle influence exerce sur le chiffre de la mortalité cette densité de la population.

Il convient de rappeler ici que Paris, Londres, Bruxelles et d'autres villes encore, sont dans le même cas.

A Montréal, dans les quartiers ouvriers, combien de pauvres et nombreuses familles se trouvent entassées dans des logis de beaucoup trop petits, insuffisamment protégés contre les rigueurs de la saison froide, ne possédant pas le moindre système de ventilation et qui seraient tout au plus convenables pour en faire des étables ? Est-ce que notre conseil municipal ne ferait pas acte de sage administration et digne de l'approbation générale, en votant tous les ans, une certaine somme pour la construction d'habitations ouvrières modernes et confortables ?

× × ×

M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, a rendu compte de sa conduite parlementaire lundi dernier, aux électeurs de la partie nord de sa division, devant une salle comble.

C'est M. A. Giroux qui présidait et M. H. Ouimet remplissait les fonctions de secrétaire.

On remarquait aussi sur l'estrade, MM. J. N. Bell, chef ouvrier d'Angleterre; Narcisse Arcand, Achille Latreille, J. C. E. Tardif, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

Tous les discours furent religieusement écoutés et M. Verville parla pendant près d'une heure et demie.

Vers 7 h. 30, plusieurs centaines de citoyens de la division se rendirent chez M. Verville, avec la fanfare du Boulevard Saint-Denis en tête, et l'escortèrent jusqu'à la salle Lacasse, où eut lieu, la réunion. M. Verville a terminé la tournée dans sa division par cette assemblée. Partout on a approuvé son attitude sur ses différents votes en chambre et on lui a fait l'accueil le plus sympathique.

× × ×

Huits cents mineurs à l'emploi de la "Intercolonial Coal Co", à Westville, Nouvelle-Ecosse, sont en grève. Il s'agit d'un différend survenu au sujet de l'emploi par la compagnie de non-unionistes. La permission ayant été refusée aux officiers de l'union, de solliciter sur l'ouvrage les non-unionistes, dans le but de les induire à faire partie de leur syndicat, des placards ont été de suite affichés aux alentours des travaux, qu'à partir du 5 du courant, les gens de l'union ne travailleraient plus avec les non-unionistes.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée du Conseil de District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers à la salle Saint-Joseph pour la discussion de plusieurs questions du plus haut intérêt, pour toutes les unions affiliées. Avis en conséquence à tous les délégués d'être présents sans faute.

× × ×

Dans un article sur l'importance de l'éducation, un organe ouvrier, après avoir dit que l'homme sans éducation serait dans l'avenir un être complètement ignoré, continue en disant que la moyenne des gens instruits gagnent aujourd'hui un salaire de $1,000 par année tandis que l'homme sans éducation peut difficilement obtenir $1.50 par jour.

Dans l'espace de 40 années le premier aura gagné $40,000 et le second $18,000.

"Chaque journée passée à l'école vaut son pesant d'or à la moyenne des enfants et les parents devraient comprendre l'importance de cette vérité et empêcher que leurs enfants aillent s'efféminer dans les manufactures.

× × ×

Ce soir, les cigariers du local No 58 tiendront à la salle Empire une importante assemblée à laquelle des questions nouvelles et d'une grande importance seront traitées.

× × ×

Il n'y a pas de changement au sujet de la grève des employés de tramways de Hamilton. La compagnie attend, dit-on, qu'elle ait à son service assez de "strike breakers" pour tenter de faire circuler ses voitures. On a tout lieu de croire que la lutte sera longue.

× × ×

Grande assemblée régulière ce soir de l'union des tailleurs de pierre à la salle Saint-Joseph pour affaires très urgentes. Prière en conséquence à tous les membres de bien vouloir y assister.

× × ×

Le local 266, des cordonniers de la B. S. W. U. se réunira ce soir en assemblée à la salle Dionne.

Le Bonheur dans une Tablette

Une santé parfaite pour tout le monde et à très peu de frais

Combien de fois vous êtes-vous approché de la table absolument dégoûté à la vue ou à la pensée des aliments?

Combien de fois vous êtes-vous mis à table sans aucun appétit, mais tout simplement parce que c'était "le temps de manger"?

Combien de fois avez-vous ressenti dans l'estomac des sensations de tiraillement, de faim "non assouvie" même après avoir mangé?

Combien de fois avez-vous ressenti cette "masse de plomb" après avoir mangé, que vos aliments aient été bien cuits ou non?

Et combien de fois avez-vous souffert de beaucoup d'autres malaises que vous ne pouviez expliquer, mais qui vous rendaient maussade, malheureux, mal en train, et aigri contre tout le monde et contre toutes choses en général.

On peut affirmer en toute sûreté que vous ne saurez le dire. Il est évident que vous ne prenez pas note de ces choses, mais vous savez que vous les avez endurées. Vous les avez probablement depuis si longtemps qu'elles sont devenues habituelles chez vous et vous en êtes venu à la conclusion que votre sort était de les endurer indéfiniment et peut-être pour toujours.

Il y a des hommes qui sont comme les chevaux, qui dès qu'on leur enlève leur entrave croient qu'ils sont fatigués tellement ils sont esclaves de leurs habitudes.

Cependant personne ne devrait souffrir de dyspepsie, ou d'indigestion, de perte d'appétit, nervosité, irritation, sensation de brûlements, nausées, eructations, perte de mémoire, de vigueur et de vitalité, tous pourraient jouir du bonheur que donne un bon estomac, avoir un bon appétit, si seulement ils voulaient abandonner leurs anciennes habitudes pour des nouvelles qui lui redonneront la santé, la joie, l'ambition, un esprit lucide et la mémoire et tout le bonheur qui en découle.

C'est vraiment merveilleux? Et vous pouvez avoir tout cela dans une petite tablette faite spécialement dans ce but, dans les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, ces merveilleuses petites fées pour la santé et le bonheur que l'on trouve aujourd'hui dans des milliers de demeures. Pensez-y—un ingrédient de ces précieuses petites tablettes digérera pour vous 3,000 grains de vos aliments.

Ceci soulage votre estomac du travail de la digestion jusqu'à ce que votre estomac soit assez fort et de nouveau en bon état. Votre estomac a été surmené et malmené. Il est épuisé. Il a besoin de repos.

Faites faire le travail de votre estomac par les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Vous serez surpris de vous sentir si bien après avoir mangé et de trouver si délicieux tout ce que vous goûterez. C'est parce que les Tablettes font digérer vos aliments, ce qui était impossible à votre estomac, auparavant.

Ayez de ces Tablettes sur votre table et prenez-en une ou deux après chaque repas, sans faute. Alors vous comprendrez mieux que jamais que l'estomac humain décide du sort de tout homme, en le faisant avancer ou retrograder; de plus vous oublierez que vous avez eu autrefois un estomac qui vous torturait.

BELLE CEREMONIE A SAINT-JEAN DE LA CROIX

Sa Grandeur Mgr Racicot, évêque de Pogla, a présidé une imposante cérémonie, dimanche dernier, à 2 heures, à Saint-Jean de la Croix.

Sa Grandeur a bénit une croix qui a été plantée à l'endroit où s'élèvera le futur temple paroissial, à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Zotique.

La foule se rendit processionnellement de l'église, à l'endroit où eut lieu la démonstration, précédé du clergé, des enfants de chœur et des chantres.

Mgr Racicot était assisté de M. le chanoine Lepailleur et de M. l'abbé Sylvestre.

M. le curé Bélanger, curé de Saint-Louis de France, a fait un magnifique sermon de circonstance.

Le prédicateur parla de l'origine de la croix et montra le chemin qu'elle traça à travers le monde et dans les siècles, apportant la consolation et l'espérance à tous les choeurs chrétiens.

FEU FRANCOIS MOISAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Raymond, 7 — Notre paroisse vient de perdre un de ses plus respectables citoyens, en la personne de M. François Moisan, décédé le 3 courant, à l'âge de 79 ans et 5 mois. Ses imposantes funérailles ont eu lieu lundi matin, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Le service a été célébré par M. le curé Maxime Filion. Le deuil était conduit par les fils du défunt : M. François, manufacturier de chaussures, de Québec ; Hubert, entrepreneur de pompes funèbres, de Québec ; Charles, entrepreneur de pompes funèbres, de Lévis, et Joseph, de cette paroisse ; son gendre, M. Michel Gauthier ; ses beaux-frères, MM. Elzéar Goulet, de Montréal, Lazare Moisan, de Saint-Raymond, et Charles Jobin, de Québec ; ses petits-fils, MM. Calixte et Ulric Moisan, M. Adélard Robitaille conduisait le corbillard, M. Anselme Drolet portait la croix, et les porteurs étaient MM. Pierre Dion, Jean Moisan, Gaudiose Dion, et Francis Moisan, tous ses neveux. A l'orgue, tenu par Mlle M. L. Bourassa, un choeur puissant a chanté la messe des morts, les soli furent exécutés par MM. Honoré Bourassa, maître-chantre de l'église Saint-Roch, de Québec ; J. Arthur Vermette et Napoléon Drolet, aussi de Québec, et Elisée Pagé, J. O. Bouchard, etc., de Saint-Raymond.

Le défunt était un des pionniers de notre paroisse, et a occupé plusieurs charges. Il fut maire pendant 12 ans et était juge de paix. Il avait su gagner l'estime de tous ses co-paroissiens.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

La Commission de l'Aqueduc a étudié hier ses crédits pour 1907. Elle demandera au conseil une somme totale de $325,898, soit une augmentation de $2,624 sur les crédits de l'an dernier.

Le total comprend une somme de $82,000 pour le charbon des pompes de la Pointe Saint-Charles, $45,000 pour l'entretien du service d'eau, $24,000 pour les pompes à vapeur, $11,000 pour les bornes-fontaines, etc. Les augmentations de salaires se chiffrent dans les $6,000.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Visiteur distingué — Mort d'un religieux — Feu Mme Laverdure, de Hull — Roy était-il à son corps défendant—Les industries à Hull — Mort de ses blessures — Au département des postes — Attaque brutale — Un escroc à Hull — Le service des vidanges — Le cas de M. Cluff — Pour la jeunesse.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 7 — M. l'abbé Prévost, supérieur général de la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale, de Rome, frère de M. le Dr Prévost, de cette ville, est de passage ici, l'hôte de S. G. Mgr l'Archevêque d'Ottawa.

—Le Rév. Frère Gagnon, de la Congrégation des Oblats, est mort après quelques jours de maladie à l'hôpital de la rue Water. Le défunt était natif de Saint-François de Montmagny. Il était âgé de 62 ans, et il était entré comme frère convers, en 1866.

—L'épouse de M. Moïse Laverdure, épicier, de Hull, a succombé à une maladie de quelques jours seulement. La défunte, Delle Eugénie Filteau, était la sœur de MM. F. X. Rémi, Ludger et Gédéon Filteau, et mesdames B. Carrière, P. Bouliane et I. Couturier, ce dernier agent de la gare de l'Intercolonial à Lévis.

—Mtre Lorenzo Leduc, défenseur de Nap. Roy, de Hull, accusé du meurtre d'Art. Richard, déclare qu'il plaidera justification de la part du prisonnier. Ce dernier aurait, paraît-il, été attaqué par plusieurs jeunes gens parmi lesquels était Richard, et, pris de peur, il s'est défendu avec son canif.

—Le conseil de ville de Hull serait, croit-on, disposé à revenir sur sa dernière décision, et d'accorder à la Cie Woods, qui veut établir une fabrique d'auvents et de tentes dans les limites de la cité, une évaluation fixe de $25,000, pendant 15 ans, pour les fins municipales, y compris le service de l'eau. Si cette demande de la compagnie Woods est accordée par le Conseil de ville, un groupe de contribuables contesteront cette décision comme illégale.

—Michael O'Neil, du département des chemins de fer, est mort à l'hôpital St Luc, des blessures reçues en tombant d'un escalier chez lui à Hintonburg, samedi soir. Dans sa chute, O'Neil s'est fracturé plusieurs côtes dont une lui a perforé un poumon.

—Le revenu du département des Postes est de $660,796 pour le mois d'octobre. Ceci donne une augmentation de $105,441, sur le même mois de l'année dernière. Pour les premiers quatre mois de l'exercice financier actuel les revenus sont de $2,450,065 comparés à $2,136,036 en 1905, soit une augmentation de $313,000.

—Wm. Johnson, un des principaux membres de l'équipe de football du Club Saint-Patrice, a été assailli et battu par trois inconnus, l'autre soir, à Rochesterville, un des quartiers d'Ottawa. Johnson ne connaît pas ses assaillants. Il a été ramassé inanimé au milieu d'une rue mal éclairée, par un officier de police, et transporté à l'hôpital.

—M. P. Langevin, hôtelier, de la rue Alma, a été victime d'un habile escroc, qui lui a filouté $32 en se faisant passer pour un des officiers du Pacifique Canadien qui sont chargés d'acheter les propriétés avoisinantes du viaduc qui traverse le quartier No 5.

La police est à la poursuite de cet individu qui avait donné son nom : James McLean, d'Ottawa.

—Plusieurs contribuables de la capitale sont d'opinion que les autorités municipales n'ont pas le droit de faire de l'enlèvement des vidanges un monopole à leur profit. Si des particuliers veulent donner ou vendre leurs déchets de cuisine ou autres à des particuliers, nous ne voyons pas de quel droit la ville puisse les empêcher. Tout ce que le conseil a le droit de faire c'est de veiller à l'assainissement de la ville, et d'obliger les gens à enlever ou faire enlever leurs déchets et vidanges avant qu'ils ne répandent des mauvaises odeurs.

—A la prochaine assemblée du conseil de ville, une résolution sera proposée demandant une enquête complète sur la position que l'auditeur Cluff a pris dans l'accident du Gilmour. La résolution demandera ce que M. Cluff a fait pour protéger le public en sa qualité de propriétaire de cet édifice, après que les ruines du Gilmour incendié ont été déclarées menaçantes. Une foule d'autres questions se rattachant à l'accident pour lequel la ville est poursuivie au montant de plusieurs milliers de piastres, seront également en faveur de l'enquête demandée.

—Depuis longtemps la paroisse Saint-Jean-Baptiste n'épargne rien pour l'oeuvre de la jeunesse et une nouvelle preuve tangible vient d'en être donnée. Il y a quelques années on y fondait le cercle Saint-Thomas d'Aquin, qui avait pour mission de développer le goût de l'étude chez les jeunes, de leur apprendre l'art de déclamer, faire des discours en public. A cette fin des soirées furent organisées, qui depuis une couple d'années ont obtenu le plus grand succès. Ce cercle si prospère désirait depuis longtemps avoir une salle, des quartiers généraux. Les RR. PP. Jacques, Thibault et Granger, de la communauté des Dominicains s'intéressèrent au projet et finalement dimanche dernier une assemblée paroissiale fut convoquée dans ce but.

La réunion était présidée par M. J. N. Rattey et M. Jos. Dionne, agissait en qualité de secrétaire. Le projet de construction fut discuté et la majorité sembla favorable à s'imposer une taxe annuelle de 50 cts par paroissien — taxe volontaire — pendant trois ans pour défrayer les dépenses d'un édifice convenable. Avec 300 paroissiens de bonne volonté il serait facile d'obtenir plus de $5,000. Une autre assemblée aura lieu sous peu, pour prendre une décision finale.

SON PREMIER VOYAGE

New York, 7. — Le président Roosevelt inaugurera le nouveau cuirassé "Louisiana" pour son voyage dans l'isthme. Le cuirassé "Louisiana" est parti, pour Wolf Trap Light, dans la baie de Chesapeake, où le président s'embarquera à destination de Colon (Panama).

Roosevelt se propose d'inspecter les travaux du canal durant une semaine.

Le "Louisiana" vient d'être livré par les chantiers maritimes du gouvernement.

LA RAGE AU CANADA

INTERESSANTE CONFERENCE DU Dr LOIR A L'UNIVERSITE LAVAL, HIER SOIR.

Le Dr Loir, élève et neveu de l'illustre Pasteur, a donné une conférence hier soir à la Société médicale de Montréal, dans les salles de l'Université Laval. Le savant conférencier a traité de "La rage au Canada".

Le Dr Loir, qui est un bactériologiste distingué, venu au Canada comme représentant officiel de la France au Congrès Médical de Trois-Rivières, a été chargé par le gouvernement canadien d'étudier les maladies d'animaux dans notre Nord-Ouest. Le Dr Loir en a profité pour faire une enquête sur la rage au Canada. Et c'est le fruit de ses minutieuses recherches qu'il a offert à la Société Médicale, hier soir. La rage n'est pas épidémique ici, dit-il, mais elle existe. Cette maladie a toujours son origine chez les animaux et elle se communique ordinairement aux hommes par la morsure ; le chien est le principal et le plus dangereux inoculateur de ce mal terrible. La rage ne surgit pas spontanément ; elle est le résultat de la contagion. C'est pourquoi il est difficile de découvrir l'origine du mal ; la majorité des cas isolés que nous avons eu au Canada ont été traités à l'institut Pasteur, de Paris ; ou à l'institut Pasteur, de New York ; peu d'entre eux ont eu la mort comme conséquence.

Le Dr Loir a cité à l'appui de ses remarques des statistiques qu'il a obtenues de médecins distingués de toutes les parties du Canada, notamment du Dr J. G. Rutherford, directeur-général du service vétérinaire du département de l'agriculture à Ottawa, et du Dr Higgins, de la capitale.

Le 16 août dernier, le docteur a pu étudier un cas de rage à Québec. La victime était un jeune homme de 25 ans qui avait été mordu par un chien; il a été envoyé à New York, à l'institut Pasteur, où on le ramena à la santé.

Le 7 octobre dernier, le Dr Loir eut de nouveau un autre cas à étudier à Lévis. Ce malade avait lui aussi été mordu par un chien, qui a été abattu à coups de revolver.

Chez les Esquimaux, dit le conférencier, la rage est plus fréquente ; les chiens de ces sauvages ont été souvent victimes d'une épidémie de cette terrible maladie. Au mois de mars 1905, North Pertal, Assiniboia, a été visité par la rage qui avait été communiquée par le Dakota Nord, mais la maladie n'a sévi que chez les animaux et spécialement les chiens.

En juin dernier, à la suite d'un cas chez un enfant mordu par un chien, les autorités civiques ont mis tous les chiens en quarantaine et il ajoute : il y a, dans nos villes, des quantités de chiens errants, ils sont ennuyeux dès maintenant et le jour où la rage surviendrait à l'état épidémique dans le pays ils en seraient le moyen de propagation le plus certain.

Le Dr Loir cite encore le cas d'un homme mort de la rage en 1905, après avoir été mordu au Yukon.

La rage existe donc au Canada, elle est importée soit du Nord, soit des Etats-Unis où elle est à l'état endémique et comme dans tous les pays où elle existe, une épidémie peut se développer sous une influence quelconque.

Le Dr Loir a été envoyé en Afrique du Sud en 1902 par l'Institut Pasteur de Paris à la demande du gouvernement de la Rhodésie pour prendre les mesures nécessaires pour lutter contre une épidémie de rage qui faisait de grand ravages dans le pays. Cependant, jusqu'à cette époque, dans tous les livres écrits sur l'Afrique du Sud, on affirme toujours que cette colonie est indemne de rage. La rage peut donc toujours devenir épidémique au moment où on s'y attend le moins et il faut prendre des mesures pour en empêcher sa propagation. Le meilleur moyen c'est d'insister pour que dans toutes nos municipalités, dans tout le pays on détruise les chiens errants qui fournissent un terrain tout préparé à l'évolution de la maladie en la propogeant partout.

La conférence était présidée par M. le docteur Rouleau.

Assistaient à cette conférence MM. les docteurs Monod, St Denis, Valin, François de Martigny, Valois, Larose Roux, Asselin, St Jacques, Piché, Cormier, Lamarche, L. J. Lemieux, Lesage, Joyal, Ricard, Ethier, Hébert Fournier, Bourgeois, Larin, J. Ethier, de Cotret, Normandin, William, J. Derome, Bourgouin, Marien, Masson Roaul Masson, Damien Masson, L. Parizeau, Adelstan de Martigny, Leduc, Rivet, Desroches, Meunier, Arthur Bernier, Camille Bernier, Verner, Lamontagne, Bayard, Leriche, Harwood, Handfield, Plourde, Bousquet, Rousseau, Meunier, H. Jeannette, Desmarais, Alfred Marcil, Chaussé, Gagnier, Lasnier, T. H. Parizeau, Racicot, J. N. Roy, Lasalle, Lebel, Malo, Chartier, Brisson, Sénécal, Bohémier, Gauthier, Giroux, Rodier, Trépanier, Audette, Jutras, Lamarche, Roy, etc.

La soirée eut un succès complet. M. le docteur Monod a adressé quelques paroles: il a dit qu'avant de tenter d'immuniser les hommes contre la rage, il fallait faire une expérience sur deux ou plusieurs médecins de bonne volonté et que les deux premier sur lesquels ces expériences furent faites furent l'un Chantemesse et l'autre Loir neveu de Pasteur celui qui vient de vous faire cette conférence.

Douleurs Terribles

SUGGESTIONS POUR ETRE SOULAGEE DE TELLES SOUFFRANCES



Quoiqu'aucune femme ne soit exempte de souffrances périodiques, il n'est cependant pas dans l'intention de la nature que les femmes souffrent aussi cruellement. Les périodes exigent beaucoup de vitalité chez la femme. Si elles sont douloureuses ou irrégulières il existe un mal qui devrait être guéri sans quoi il produira de sérieux désordres dans tout l'organisme féminin.

Des milliers de femmes témoignent, dans des lettres reconnaissantes à Mme Pinkham que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a guéri les périodes irrégulières et douloureuses.

Il permet d'échapper sûrement et certainement à de dangereuses faiblesses et maladies.

Les deux lettres suivantes disent avec tant de conviction ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham peut faire pour les femmes, qu'elles ne sauraient manquer d'apporter l'espoir à des milliers de femmes malades.

Mademoiselle Matilda Richardson, 177 rue Wellington, Kingston, Ont., écrit :

Chère Madame Pinkham : —

"Il y a à peu près quatre ans, ma santé commença à décliner. J'avais de sérieuses douleurs dans le dos, des migraines, des étourdissements et pendant mes périodes j'éprouvais d'atroces douleurs. L'on me conseilla d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en suis bien heureuse, car il m'a donné une vie nouvelle. Mes périodes redevinrent naturelles et sans douleurs et ma santé en général s'améliora. Je n'ai plus eu de douleurs depuis et je serai toujours prête à faire pour moi un devoir en même temps qu'un plaisir de vous dire ce que votre remède a fait pour moi."

Mme Louise McKenzie, de Mont Carmel, Montréal, Canada, écrit:

Chère Madame Pinkham : —

"J'avais entendu dire tant de bien du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham avant d'avoir commencé à en prendre pour mes périodes douloureuses, que je ne fus pas étonnée qu'il m'ait guérie. J'avais enduré d'atroces migraines et douleurs au point que je devenais prête à en crier. Ces douleurs duraient de cinq à dix jours tous les mois, et vous pouvez comprendre combien je fus heureuse d'obtenir du soulagement. Je jouis de la meilleure santé, et je suis heureuse de vous donner ce témoignage pour ce que votre remède a fait pour moi."

De tels témoignages devraient être acceptés par toutes les femmes comme évidents et prouvant que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est hors pair comme remède pour tous les maux cruels de la femme.

Le succès du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham repose sur la gratitude bien méritée des femmes du Canada.

Quand les femmes souffrent d'irrégularité, suppression ou douleurs périodiques, déplacement ou ulcération, pesanteur, inflammation des organes, mal de reins, flatuosité, débilité générale, indigestion et prostration nerveuse, ou sont sujettes à des éblouissements, faiblesses, lassitude, irritabilité, nervosité, insomnie, mélancolie, elles devraient se rappeler qu'il existe un remède efficace éprouvé, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui fait disparaître immédiatement ces maux. Refusez d'acheter tout autre remède, car vous avez besoin du meilleur.

N'hésitez pas à écrire à Mme Pinkham si quelque chose vous inquiète au sujet de votre maladie. Elle vous traitera avec bonté et ses conseils sont gratuits. Aucune femme n'a regretté de lui avoir écrit et elle en a secouru des milliers. Adresse, Lynn, Mass.

Demandez conseil à Mme Pinkham; une femme comprend mieux les maladies des femmes yw

L'ILE SAINT-PIERRE

Monsieur C. M. Freeman, de Saint-Pierre, transmet le rapport suivant du commerce de cette île intéressante.

La valeur totale du commerce de l'île Saint-Pierre durant l'année 1905 s'est élevée à $2,419,993, dont $1,045,967 pour le compte des importations et $1,374,026 pour celui des exportations. Les importations des Etats ont atteint le chiffre de $196,273, et consistent en vêtements, charbon, farine, cuir, bois, peinture et amarres. L'Angleterre y exporte des ancres, des hameçons ; la Hollande, du tabac, du gin et des cigares ; la France, du sucre, du vin, du sel, des cordages, du papier, etc.

La pêche a donné le résultat suivant: Morue, 28,835,510 livres ; oeufs de poisson, 502,847 ; huile, 394,184, etc.

LA GUIGNE DE KYRLE BELLEW

New-York, 7. — La rentrée de Kyrle Bellew au "Savoy" a été de glace. La critique a accueilli froidement la pièce choisie par l'artiste pour sa première représentation de saison.

Cette comédie qui s'intitule "Brigadier Gérard", est extraite du roman bien connu de Sir Arthur Conan Doyle. C'est encore une histoire de héros gascon — un gascon du premier empire — mais ce héros ne vaut pas d'Artagnan, ni Cyrano.

La pièce n'a point intéressé. L'on assure que c'est un opéra comique sans musique. On a beaucoup ri de "Napoléon Ier" drôlatiquement incarné par M. A. G. Poulton.

L'HOPITAL GENERAL

Durant le mois d'octobre, 249 patients ont été admis à l'Hôpital Général et 235 ont été renvoyés guéris. Seize en tout sont décédés, parmi lesquels cinq en deça de trois jours de leur arrivée à l'hôpital.

La moyenne par jour de malades a été de 202 et le plus grand nombre en un jour a été de 206.

Les consultations données au dispensaire ont atteint le nombre de 3,877.

La voiture d'ambulance a fait 129 courses en réponse à des appels.

Le nombre en moyenne par jour de visiteurs à l'hôpital a été de 355.

Péché contre la Santé

Comment l'utilité de tous les Organes est Détruite par la Constipation

Le bon fonctionnement des intestins est très important pour la santé et le confort.

Par leur nature ces organes doivent débarrasser l'organisme de toutes les matières de rebut qui s'y accumulent.

Si elles y restent vous vous empoisonnez le sang, vous ruinez votre digestion, puis viennent la nervosité et l'anémie.

Les Pilules du Dr Hamilton sont ce qu'il y a de mieux pour guérir la constipation habituelle, en donnant exactement la régularité exigée par la nature.

Ce n'est pas un purgatif violent et elles ne causent pas la moindre douleur, parce que les Pilules du Dr Hamilton sont purement végétables; elles ne contiennent aucune des substances minérales irritantes que l'on rencontre dans tant de drogues très annoncées.

Dans chaque cas les Pilules du Dr Hamilton guérissent infailliblement le mal de tête, l'excès de bile, et autres conséquences de la constipation.

M. Jas. McConnell, de Walkerton, écrit: "Depuis ma jeunesse, je n'ai jamais eu une bien bonne santé.

"Mon appétit était bon et mes forces se maintenaient, mais je savais que quelque chose allait mal.

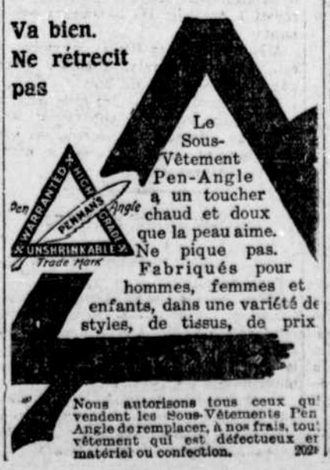
"Souvent j'avais des excès de bile et de violents maux de tête. Mon estomac était en désordre, j'avais la peau terreuse et les yeux profondément bistrés.

L'hiver dernier je lus l'almanach Polson et je vis que mon mal était la constipation. Je pris des Pilules du Dr Hamilton et je ne saurais dire tout le bien qu'elles m'ont fait. Je suis aujourd'hui aussi frais et vigoureux qu'un jeune garçon.

Constatez l'effet magique des Pilules du Dr Hamilton. Vendues chez tous les marchands à 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00. Envoyées par la poste par N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E. U. A., ou Kingston, Ont.

1) w

Va bien. Ne rétrecit pas



Nous autorisons tous ceux qui vendent les Sous-Vêtements Pen Angle de remplacer, à nos frais, tout vêtement qui est défectueux et matériel ou confection. 202

A QUEBEC

LE PALETOT DU MAIRE — DEUX ANS DE PENITENCIER—CAMBRIOLAGE — LE SUCRE FRELATE — LE THEATRE — CET ATTENTAT.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 7 — Pour avoir volé le paletot de Son Honneur le maire Garneau, le dénommé Hugh McDonald passera deux ans au pénitencier. Arrêté lundi soir pour vagabondage, dans la rue Dalhousie, McDonald fut d'abord condamné, hier matin, devant le recorder, à un mois de prison. Il venait d'en sortir, pas plus tard que jeudi dernier, après avoir purgé une condamnation de six mois, pour vol. Mais une chose intriguait la police. Sorti de prison jeudi dernier, sans le sou et mal vêtu, McDonald portait, au moment de son arrestation, un superbe paletot d'automne, et il était en possession d'un diamant à tailler la vitre. On fit des recherches, et dès hier midi, l'on découvrait que le paletot porté par McDonald n'était autre que celui de Son Honneur le maire Garneau. Sans plus tarder, on le conduisit devant la Cour de Police. Il plaida coupable, et séance tenante, il fut condamné à deux ans de pénitencier.

—Durant la nuit d'hier, des cambrioleurs se sont introduits dans la maison de M. Murphy, 14 rue Berthelot, et ont enlevé une somme de $65 qui se trouvait dans un tiroir. La famille Murphy était absente à ce moment, et le vol a dû être connu par des gens qui le savaient. Les voleurs sont entrés par la porte, qu'ils ont laissée toute grande ouverte.

—Le magistrat Panet-Angers a entendu en Cour de Police la cause du ministre de la justice contre un négociant de Québec, nommé St Pierre, accusé d'avoir vendu du sucre et du sirop d'érable frelatés. L'hon. Amédée Robitaille représentait le ministre de la justice. L'accusé est défendu par M. Alex. Taschereau. L'affaire a été prise en délibéré.

—Le capitaine Languedoc, dont nous avons raconté, hier, la terrible aventure, est dans un état plutôt rassurant, à l'hôpital Jeffery Hale.

—Les Québecquois ne se plaindront pas de l'absence du théâtre, cette semaine. Il y a en effet des représentations tous les jours, cette semaine, à l'Auditorium et au Théâtre Populaire. Dans le vaudeville qu'on nous sert à l'Auditorium, il y a des numéros très forts et qui valent la peine d'être vus. Le Théâtre Populaire donne, aujourd'hui et demain, des représentations au bénéfice de la bibliothèque ouvrière de Saint-Roch.

—Le major d'Orsonnens, D. S. A., est parti hier, pour les comtés de Dorchester et Beauce, où il va faire l'inspection du 92ème Régiment.

—Les deux gamins de Beauport arrêtés pour avoir placé des obstacles sur la voie ferrée, à Beauport, ont été libérés par le magistrat, après une semonce qui ne leur donnera pas envie de recommencer. Il est évident que les deux gamins ont agi plutôt par imprudence et ignorance que par malice.

FEU M. J. B. VALLEE

Les funérailles de feu Jean-Baptiste Vallée, en son vivant député-protonotaire de la Cour Supérieure à Montréal, auront lieu vendredi prochain, à 9 heures de l'avant-midi, en l'église Saint-Louis de France.

LE BANQUET DU BARREAU D'ONTARIO

Le 23 novembre courant, à l'hôtel Saint-Charles, Toronto, le Barreau d'Ontario donnera un banquet à l'hon. M. Aylesworth, ministre de la justice, à M. R. L. Borden, M. P., et Sir Emilius Irving.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX



En parle avec connaissance.

STRATFORD, ONT.

Je suis heureux de voir que vous avez un agent dans notre ville. J'ai été témoin de plusieurs cures merveilleuses opérées par le Tonique du Père Koenig pour les Nerfs.

Rév. E. B. CILROY, D. D.

Folle pendant un an.

Thetford Mines, Co. Mégantic, Can.

Sur la recommandation du Rév. M. Wilde, de Windsdale, N.-B., je me procurai quelques bouteilles de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, pour ma sœur qui demeure en Allemagne. Elle souffrait de l'hystérie depuis huit ans et était tellement malade qu'elle est restée folle pendant un an. Les premières doses lui procurèrent du soulagement, et, aujourd'hui, elle est complètement guérie. Elle m'est reconnaissante d'avoir attiré son attention sur un aussi grand remède.

Mme JOSEPH CYR.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

Lyman Bros Co. Ltd, Toronto.
Wingate Chemical Co. Ltd, Montréal. (9) xk

Gin Kiderlen



Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût.

Fabriqué par la Distillerie "Netherlands," la plus considérable dans la Hollande. le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

S. B. TOWNSEND & CIE,
AGENTS POUR LE CANADA MONTREAL

2—M8n

LE NOUVEAU REMEDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

CE remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles on n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

COUSINEAU — A Hull, le 5 novembre 1906, au No 127 rue Principale, l'épouse de M. Louis Cousineau, avocat, un fils, baptisé Louis-Lucien-Roland-Gustave.
Parrain et marraine, M. Gustave Wilscam et Mme Louis Cousineau, grands-parents de l'enfant.

GALIPEAU—A Montréal, le 1er novembre, 1906, au No 765 Sierri, l'épouse de M. Théophitus Galipeau, un fils, baptisé Joseph-Georges-Wilfrid-Yvon.
Parrain et marraine, M. Wilfrid Galipeau et Mlle Yvonne Lefebvre, oncle et grande cousine de l'enfant.

MATHURIN — A Montréal, le 4 novembre 1906, au No 416 Notre-Dame Ouest, l'épouse de M. Edouard Mathurin, surintendant de la manufacture J. M. Fortier, Ltd, une fille, baptisée Marie-Rita-Jeanne.
Parrain et marraine, M. Edmond Mathurin et Mme Edmond Mathurin.

MARTEL — A Montréal, le 30 octobre, 1906, au No 98 rue Pontiac, l'épouse de M. Ludovic Martel, une fille, baptisée : Marie-Juliette-Germaine-Flore.
Parrain et marraine, M. L. P. Dupré, avocat, et son épouse, parents de l'enfant.

TRUDEL — A Montréal, le 31 octobre 1906, au No 435 rue Piess.s, l'épouse de M. Louis Trudel, une fille, baptisée Marie-Azilda-Blanche-Annette.
Parrain et marraine, M. et Mme Zénophile Dubuc.

DECES

BERARD — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 40 ans, 10 mois, Emery Bérard, barbier.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 572 rue Amherst, à 7 heures précises, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 64 ans, 1 mois, Philomène Dorais, épouse de Noël Charbonneau et mère de J. N. Charbonneau, maître de chapelle.
Avis des funérailles demain.

DUBORD — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 79 ans, 6 mois, Madame veuve J. B. Dubord, née Lucile Monarque.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 227 rue Marquette, à 8½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROLET — En cette ville, à l'Hôtel-Dieu, le 6 du courant, à l'âge de 40 ans, Elsire Drolet.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant. Le service sera chanté à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, à 8½ heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCOEUR — A Québec, au No 10 rue D'Artigny, le 3 du courant, à l'âge de 79 ans et 5 mois, J. Bte Francœur, ancien maire de Kamouraska.
Les funérailles ont eu lieu ce matin à Kamouraska, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

GAUVREAU — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 35 ans et 6 mois, Lucina Béliveau, épouse d'Arthur Gauvreau.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. J. P. Martel, son beau-père, No 720 rue Saint-Urbain, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4—3

LACAS — En cette ville, le 5 du courant, à l'âge de 70 ans et 7 mois, Mme Fleuvie Le François, épouse d'André Lacas.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Octave Monté, No 484 rue Saint-Timothée, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Lourdes, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4—2

PLANTE — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 69 ans, Joséphine Therrien, épouse de Hubert Plante.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de Joseph Plante, No 595 rue Garnier, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER — A Saint-Martin, le 5 du courant, à l'âge de 68 ans, 1 mois et 21 jours, Mlle Philomène Taillefer, ancienne marchande de Monte-Bello.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Martin, et de là au terrain de la famille, du cimetière de Saint-Martin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4—2

TRUDEL — En cette ville, le 5 du courant, à l'âge de 63 ans et 2 mois docteur F. X. Trudel.
Les funérailles auront lieu jeudi le 8 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 500 rue Rachel, à 7.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE — En cette ville, à l'Hôtel-Dieu, le 6 du courant, à l'âge de 62 ans, J. B. Vallée avocat, Député Protonotaire, Cour Supérieure.
Avis des funérailles plus tard.

SERVICE ANNIVERSAIRE

ST HILAIRE — Le service anniversaire de Mme O. St Hilaire, née Georgiana Duchesne, sera chanté à l'église du Saint-Enfant-Jésus de Montréal, vendredi, le 9 novembre courant, à sept heures du matin. Elle était de la congrégation des Dames de Sainte-Anne.
Parents et amis sont priés d'y assister. 5—2

MESSE DE REQUIEM

PLOUFFE — Une grand'messe sera chantée jeudi, le 8 du courant, à la cathédrale, pour le repos de l'âme de Dame veuve Antoine Plouffe, née Amélie Meilleur.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Cristaux propres,---secs qui sont absolument purs — qui ne prendront pas en pain—c'est le SEL DE TABLE WINDSOR. Le meilleur pour la table.

MINE GRASSE SULTANA
La seule qui ne tache pas les mains. (1) g

M. ANATOLE LE BRAZ

New-York, 7 — Au nombre des passagers de la "Lorraine" se trouvait le professeur Anatole Le Braz, qui fera des conférences françaises à New-York et dans une centaine de villes des Etats-Unis, ainsi qu'à Montréal, Canada. Cette tournée de conférences se fera sous les auspices de la Fédération de l'Alliance française, leur but étant la propagation de la langue française et d'intéresser le public américain à la France, à sa littérature, ses institutions et son génie.

M. Le Braz est professeur de littérature à la Faculté de Rennes. Il est Breton et très connu pour ses travaux sur la littérature celtique. Il a publié des ouvrages dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie française, et a collaboré à de nombreux journaux et revues français.

Les Dangers du Retour de l'Age sont Eliminés avec les "Pilules Rouges"

TOUTES LES FEMMES DEVRAIENT Y AVOIR RECOURS.

ENCORE UN FAIT QUI S'IMPOSE A L'ATTENTION DE CELLES QUI POURRAIENT DOUTER DE L'INFAILLIBILITE DE CE REMEDE POPULAIRE. LE PARFAIT GUERISSEUR MODERNE

CERTIFICAT DE MADAME ULRIC LATULIPPE, 419 RUE FORSYTH, MONTREAL.

L'échec le plus redoutable où s'ébranlent d'ordinaire même les plus robustes santés féminines, c'est bien, sans contredit, l'époque communément appelée "Retour de l'Age."

Une femme peut avoir évité heureusement, jusque-là, les divers écueils qui sont autant d'embûches que sa constitution ne surmonte que difficilement ; mais vient l'époque critique, ses forces céderont inévitablement. Une telle transition ne peut s'opérer sans que l'organisme en soit affecté.

Après la quarantaine, la femme doit donc redoubler de prudence et avoir de réels égards pour sa santé qui est en jeu. Il n'est permis à aucune d'elles d'ignorer la gravité des événements qui vont, pour ainsi dire, la transformer, physiologiquement parlant.

D'un autre côté, nous ne voulons pas jeter le cri d'alarme, ni prêcher en optimistes. La vérité est qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer. Simplement, il importe qu'une femme ayant atteint la période de retour, sache bien qu'il lui incombe des obligations particulières, des devoirs, dirons-nous, car chacun doit veiller à la conservation de sa santé. Non, personne n'est maître de sa vie et Celui qui tient notre destinée nous en demandera compte.

L'âge critique s'annonce tout d'abord par une déperdition de forces, puis certaines lassitudes dans tous les membres. Des engourdissements paralysent plus ou moins sensiblement les extrémités ; les nerfs deviennent plus irritables ; l'appétit et le sommeil défectueux. Ci et là surgissent des douleurs : dans le dos, les côtés, les hanches, etc.

D'autres indices annoncent aussi l'approche de cette époque tant redoutée, mais qui n'offre tout de même aucun danger aux femmes qui savent se prémunir convenablement contre le mal.

En pareille occurrence, la seule chose à faire est bien d'employer les merveilleuses Pilules Rouges. Tel est l'idéal des préservatifs et le remède tout indiqué aux femmes qui souffrent déjà cette infinité de maux causés par le retour de l'âge.

C'est par légions que surgissent aujourd'hui les adeptes des Pilules Rouges. Celles qui en font usage ne peuvent que les recommander et en faire l'éloge le plus chaleureux.

Sans les Pilules Rouges, bien des tombes, dont le spectre a jeté l'épouvante dans de nombreuses familles, se seraient à jamais fermées sur de braves épouses et des mères dévouées !

Pour l'amour de ceux que vous chérissez, par pitié pour vos enfants et au nom de la saine morale, réfléchissez un peu, Mesdames, et prenez soin de votre santé, soyez prudentes.



Madame ULRIC LATULIPPE, 419 rue Forsyth, Montréal.

Les Pilules Rouges vous débarrasseront de tous ces troubles qui vous affligent. Elles vous éviteront de plus grandes douleurs et vous ramèneront bientôt à la santé. Il en sera de vous comme des milliers d'autres femmes que les Pilules Rouges ont soulagées instantanément et guéries d'une façon permanente.

" Lorsque je me présentai, dit Mme U. Latulippe aux Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, j'étais vraiment dans un état bien pitoyable. Il y avait alors quatre ans que je souffrais des troubles du retour de l'âge.

Avant de m'adresser à ces Médecins, j'avais déjà subi le traitement de deux autres docteurs. Comme ma santé déclinait toujours et que la force du mal empirait, c'était donc là mon seul espoir possible de guérison. Et je ne fus pas déçue.

Aussitôt que je commençai à prendre des Pilules Rouges, je constatai un changement favorable dans mon état de santé. Si bien qu'au bout de six mois à peine j'étais une toute autre femme, guérie, même toute rajeunie !

Depuis lors ma santé est demeurée parfaite et je n'ai jamais eu recours à autre chose qu'aux Pilules Rouges." — Madame Ulric Latulippe, 419 Forsyth, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations voulues pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements à votre guérison.

DEFIEZ-VOUS—Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

FAC SIMILE D'UNE BOITE DE PILULES ROUGES



DIAVOLO " EST MORT

Il est tué par une locomotive à Rome, N. Y.

Rome, N. Y., 7 — Robert Vancervoort, le fameux boucleur de la boucle, "Diavolo", vient de mourir dans un accident de chemin de fer, à la gare de marchandises de cette ville, où il était employé depuis plus d'un an.

"Diavolo" a été le premier à exécuter avec une bicyclette, le fameux bouclage de la boucle. En 1900, pendant la course de six jours, il fit au Madison Square l'admiration de milliers de personnes, et depuis courut le monde et partout remporta de grands succès. Il fut victime il y a deux ans d'un très grave accident, et, après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital, il en sortit guéri, mais résolu à ne plus recommencer ses périlleux exercices. Finalement, il demanda et obtint une place comme homme d'équipe à la gare de marchandises de Rome, et c'est là qu'il vient de trouver la mort, une locomotive sur laquelle il était, ayant déraillé.

CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX

Lors de la réunion régulière de la Société Royale pour la Prévention de la Cruauté envers les Animaux, tenue au bureau de société, Canada Life Building, les membres suivants du comité exécutif y assistaient : J. P. Cleghorn, président ; I. H. Stearns, le Rév. T. Harris, David Law, A. Piddington, major Geo. R. Hooper et H. Markland Molson.

La société a reçu des demoiselles Dow, deux chèques de $2,500 chacun, et les membres du comité leur ont voté des remerciements.

La démission du secrétaire-trésorier et de son assistant a été reçue et acceptée avec regret.

Voici le rapport des inspecteurs pour le mois qui vient de s'écouler : condamnations, 16 ; avertissements, 77 ; plaintes spéciales dont on s'est occupé, 83 ; chevaux déclarés impropres au service, 24 ; animaux abattus, 22 ; appels d'ambulance, 10.

TUYAU REPARE

Le tuyau d'aqueduc qui s'était rompu, avant-hier soir, rue Notre-Dame, à Saint-Henri, a été réparé et hier après-midi les conduites fonctionnaient comme d'habitude.

COLLEGE STE ELISABETH

Les anciens élèves du collège Sainte-Elisabeth se réuniront dimanche prochain, le 11 du courant, à 9 h. a. m. Tous les jeunes gens qui ont fréquenté cet établissement sont cordialement invités à prendre part à cette fête. La grand'messe sera chantée à 10 h. Un banquet intime sera servi à l'issue de l'office dans l'une des salles du collège.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. F

OEUVRE DE LA CRECHE

Réunion mensuelle de cette belle organisation sous la présidence de Madame J. L. Archambault.

Hier sous la présidence de Madame J. L. Archambault, avait lieu la réunion des Dames Patronnesses de la Crèche, pour le mois de novembre. Une cinquantaine de Dames avaient répondu à l'appel. Le conférencier, le Dr Séverin Lachapelle a parlé de l'hygiène infantile.

Après la conférence eut lieu la réunion du Conseil sous la présidence de M. l'abbé Dupuis. Des condoléances ont été votées à Mademoiselle Victoria Cartier à l'occasion de la mort de sa mère et à Madame Arthur Lamarche, dans le deuil qui vient de les frapper. Il fut aussi proposé d'affilier l'oeuvre de la Crèche à la fédération des ouvres féminines, projet maintenant à l'étude.

A la chapelle de la Miséricorde, l'allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Dupuis qui donna aussi la bénédiction du T. S. Sacrement.

INCENDIE A TERREBONNE

Les flammes dévastent l'ancienne fabrique de MM. J. A. Rhéaume & Fils, hier soir.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Terrebonne, 7 — Un incendie s'est déclaré, hier soir, vers 6.30 heures dans la chaufferie de l'ancienne manufacture de MM. J. A. Rhéaume et fils. Le bâtiment contenant les bouilloires a été complètement détruit. Grâce à un travail persévérant des pompiers et au bon fonctionnement de nos pompes, on a réussi à protéger les bâtiments avoisinants.

MM. Limoges et fils se servaient de ces bouilloires depuis quelques jours pour y faire sécher du bois.

On ne connaît pas l'origine du feu. Le bâtiment incendié appartenait à la succession Masson. Les dommages sont considérables ; mais couverts en partie par les assurances.

COUR DU RECORDER

Le Recorder a pris en délibéré quatre causes contre la compagnie D. B. Martin. Les docteurs Dauth, Lacombe, Casgrain et Laberge sont venus déclarer que l'état de choses n'avait pas changé et que l'établissement tenu par la compagnie continuait à empester la municipalité de Delorimier.

Jugement a été aussi rendu dans quatre causes contre la même compagnie et la condamnation a été de $25 et les frais, pour chaque offense.

CETTE COLLISION

Ceux qui sont responsables d'un accident arrivé dans le port le 29 septembre 1905.

Le commissaire des naufrages, le capitaine Spain, a hier, rendu jugement dans l'enquête qu'il a faite sur la collision qui a eu lieu entre le vapeur "Universe", et les dragueurs Nos 2 et 3, de la Commission du port de Montréal.

Le jugement qui est signé du commandant Spain, commissaire, et approuvé par le capitaine A. Reid, gardien du port et par M. Wilbrod Gauthier, président des pilotes, ces deux derniers siégeant comme assesseurs, veut que le capitaine et le pilote du vapeur "Bay State" soient les seuls à blâmer pour la collision et les dommages qui en sont résultés. Comme le capitaine du "Bay State" a obtenu son permis aux Etats-Unis, la cour ne peut se prononcer sur son cas, mais quant au pilote, Nérée Belisle, qui avait la direction du vapeur, il est censuré et on lui conseille d'être plus prudent à l'avenir. Le cas du pilote J. S. Labranche a déjà été décidé. Il avait la direction de la barge "Berkshire."

La collision dont nous parlons plus haut a eu lieu le 29 septembre 1905.

LE TUNNEL DE LA RIVIERE DETROIT

L'entreprise de la construction d'un tunnel entre Windsor, Ont., et Détroit, est à la veille de devenir un fait accompli et les travaux de construction commenceront bientôt.

C'est le "Michigan Central" qui a pris l'initiative de l'entreprise. Le tunnel aura deux milles de long et le coût en sera de $7,500,000. Il faudra sept ans pour le compléter.

Le Grand-Tronc, le Pacifique et le "Canadian Northern" contribueront à la construction en passant des baux avec le "Michigan Central" qui garantira les débentures émises par la compagnie de construction.

AGRESSION BRUTALE D'UN RIVAL JALOUX

(Spécial à LA PRESSE)

Tadousac, 7.—On parle beaucoup en cette localité de l'agression brutale dont se serait rendu coupable un jeune amoureux jaloux à l'endroit d'un maître d'école, son rival. L'agresseur aurait lancé une grosse pierre sur le maître d'école à travers une fenêtre pendant que ce dernier jouait aux cartes avec des amis, et il lui aurait causé de légères blessures.

On affirme que cette affaire regrettable aura son dénouement devant les tribunaux.

UN BANQUET TRES REUSSI

Le 2ième dîner annuel des étudiants en chirurgie dentaire hier soir,

A L'HOTEL VIGER

Le président de la nouvelle faculté de Laval annonce une bonne nouvelle aux étudiants.

SANTES ET DISCOURS

Le deuxième banquet annuel des étudiants en chirurgie dentaire a eu lieu hier soir à l'hôtel Place Viger, sous la présidence de M. Philippe Hamel. Les convives étaient au nombre d'une centaine et ont passé une très agréable soirée.

Le menu était soigné, le service excellent, les vins généreux, et les invités de bonne humeur. Ajoutons que les discours furent intéressants et spirituels, que la musique fort agréable, et que l'on eut à l'heure des toasts, le plaisir de voir les dames dans la salle du festin.

Le président du banquet avait à ses côtés le Dr Eudore Dubeau, directeur de la Faculté de Chirurgie Dentaire, le Dr J. Valin, le Dr L. Franchère, M. Alphonse Décary, etc.

La musique fut fournie par l'orchestre Cazoo. MM. Patenaude et Métayer se firent en outre entendre dans un certain nombre de chansons.

Les deux premières santés furent celles du Pape et du roi. Elles furent proposées par le président, M. Philippe Hamel qui pendant toute la soirée s'acquitta de sa charge avec un tact exquis.

La santé suivante, "Notre Université", fut proposée par le secrétaire du banquet, M. J. A. Fortier. M. Alphonse Décary, professeur de jurisprudence à l'Ecole Dentaire fit une éloquente réponse, et fut chaleureusement applaudi.

Le toast "Notre Directeur et nos Professeurs" provoqua un brillant discours de la part du Dr Eudore Dubeau. Ce dernier annonça aux convives que l'association Internationale des écoles dentaires des Etats-Unis avait admis dans ses rangs l'Ecole Dentaire de l'Université Laval, de Montréal, ce qui donnera aux gradués de Laval le droit d'exercer leur profession dans n'importe lequel des états voisins, à la seule condition de passer un examen nominal. Le Dr Joseph Nolin, président honoraire de la Faculté répondit aussi à cette santé.

La santé de la Chirurgie Dentaire fut proposée par M. T. C. Cabana, étudiant. Le Dr Louis Franchère répondit en termes éloquents.

Un toast important fut celui de Nos Invités qui provoqua une véritable joute d'éloquence. Il fut proposé par M. F. Rouleau, étudiant. Y répondirent : MM. E. F. Risden, de Toronto ; Métayer, de la Faculté de Droit de Québec ; Lacroix, de la Faculté de Médecine de Québec ; P. A. Daignault, de l'Université McGill ; Beaudoin, de la Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal ; Birs, de la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Montréal ; Baribault, de l'Ecole Polytechnique ; Leduc, de l'Ecole de Pharmacie, et Smadja, de l'Ecole Dentaire de Paris.

La santé des dames fut proposée par M. Edgar Desjardins. Le Dr Kent y répondit.

La dernière santé au programme fut celle de la presse. Elle fut proposée par M. J. L. Audet et M. Gilbert Larue répondit.

Voici une liste malheureusement incomplète des convives: Philippe Hamel, Dr Joseph Nolin, Dr J. G. A. Gendreau, Dr Eudore Dubeau, Dr G. H. Kent, Dr Louis Franchère, Alphonse Décary, Dr Frank Harwood, Dr Arthur Beauchamp, W. E. Bourbonnais, J. A. Métayer, D. A. Déry, J. C. Trudeau, P. A. Daignault, A. L. Larose, Henri Robert, Camille Lamothe, Jean Louis Audet, Dr Léonidas Boutin, J. E. Mauffette, C. M. Rondeau, H. Courville, F. Smadja, E. F. Riden, J. A. Santoire, J. C. Gendreau, G. Patenaude, P. A. Fortier, E. Desjardins, D. Baribault, Ovila Bire, J. Beaudoin, T. C Cabana, Dr Léon Archambault, A D Porcheron, S. Mauffette, O. Lacroix, A. C. Landry, G. Blondin, W. Rochette, E. Buisson, E. Rouleau, A. Lacroix, W. Leduc, Charles Schaefer, L. M. Masson, H. Laurin, E. Laporte, E. Côté, A. Allard, C. A. Trudeau et H. Charland.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur "Lake Erie", de la flotte du Pacifique, qui était parti de Liverpool le 25 octobre, est arrivé à Québec à 1 heure 10, hier après-midi avec 120 passagers de première et un très grand nombre d'entrepont.

BLESSE EN MER

M. P. N. Smith, second à bord du "Kildona", de la ligne Thomson, a été victime d'un accident le 28 octobre. Il a fait une chute à fond de cale pendant que le navire, ballotté par les vagues, était en pleine mer. M. Smith fut conduit à l'hôpital Général, à l'arrivée du navire, lundi. Il souffre de la fracture d'une jambe.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Vapeurs.	De	Départ.
Jacona	Cardiff	19 oct.
Virginian	Anvers	23 oct.
Sardinian	Havre	23 oct.
Lake Erie	Liverpool	25 oct.
Montrose	Londres	25 oct.
Englishman	Avonmouth	25 oct.
Corinthian	Glasgow	27 oct.
Hungarian	Londres	27 oct.
Bray Head	Belfast	27 oct.
Cassandra	Glasgow	27 oct.
Manchester Importer	Manchester	27 oct.
Montréal	Londres	28 oct.
Salacia	Glasgow	31 oct.
Montcalm	Bristol	31 oct.
Fremona	Hull	31 oct.
Kensington	Liverpool	1 nov.
Devona	Newcastle	1 nov.
Sicilian	Glasgow	2 nov.
Pomeranian	Londres	2 nov.
Lakonia	Glasgow	3 nov.
Bengore Head	Belfast	3 nov.
Dunmore Head	Dublin	3 nov.
Turcoman	Avonmouth	4 nov.

DANS SAINTE-MARIE

On n'a pas choisi de candidat, à la convention des unions nationales, hier soir. Demain soir, les délégués se réuniront de nouveau.

LA MAISON DES ETUDIANTS

Assemblée remise

L'assemblée des membres de la Maison des Etudiants et autres personnes s'intéressant à la jeunesse et à l'université, qui devait avoir lieu ce soir dans la salle des professeurs de la faculté de droit, à l'Université Laval, a été remise à dimanche prochain.

Le but de l'assemblée était de discuter l'opportunité et la possibilité de l'organisation d'une institution de ce genre.

QUEBEC VISITE PAR UN INCENDIE

Les scieries de M. J. H. Gignac ont été endommagées par le feu.

PERTES DE $15,000

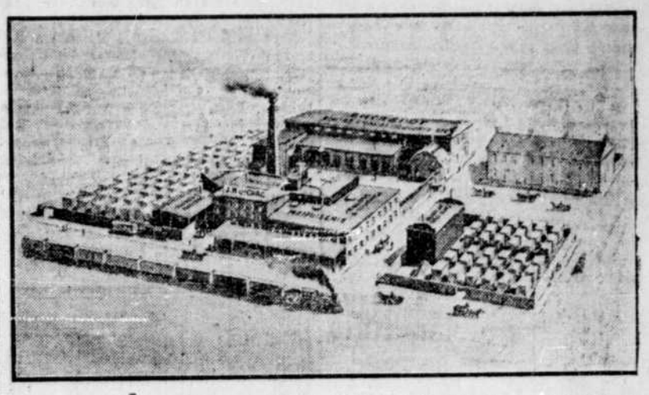
Les pompiers ont réussi à contrôler les flammes, après un travail énergique d'une heure et demie.

L'ORIGINE DU FEU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 7.

Un incendie désastreux a éclaté, hier soir, aux scieries de M. J. H. Gignac, rue Prince-Edouard. Le feu s'est déclaré vers sept heures et demie et les pompiers ne tardèrent pas à paraître. Ils se mirent hardiment à l'oeuvre, sous la direction du chef Fitzpatrick. Comme l'incendie prenait, dès le début, des proportions alarmantes, une seconde alarme fit venir sur les lieux le reste de la brigade, sous la direction du sous-chef Walsh. Les pompiers travaillèrent avec une énergie admirable devant une foule de plusieurs milliers de personnes. Fort heureusement, la pression de l'eau était très forte ; après une heure et demie de travail, les pompiers réussirent à contrôler l'incendie.



Les scieries de M. J. H. Gignac, rue Prince-Edouard, à Québec, qui ont été détruites par un incendie hier soir.

M. Gignac estime ses pertes à $15,000, couvertes par $65,000 d'assurances sur ses édifices, et sur son bois.

On ignore l'origine du feu ; on croit qu'il s'est déclaré dans la cave, mais on ne sait pas comment.

Le comité du feu devait tenir une séance, hier soir, mais au lieu de siéger, les membres décidèrent de se rendre au feu afin de voir travailler la brigade sous la direction de son nouveau chef.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

ST FRANCOIS DE MONTMAGNY

La retraite de tempérance ordonnée par Mgr Bégin est commencée depuis lundi dernier. Tous les jours, il y a foule dans l'église pour entendre nos prédicateurs, qui sont les R.R. Pères Fiset et Pampalon, rédemptoristes. La retraite se terminera dimanche prochain par une cérémonie très imposante.

—Une jeune mère de famille vient d'être enlevée à l'affection des siens, dans la personne de Mme Joseph Fortier, née (Virginie) Théberge. Elle était la soeur de M. l'abbé P. S. Théberge, du diocèse de Sherbrooke. Elle laisse un mari inconsolable et huit jeunes enfants ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, à huit heures et demie. Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

SAINT-HUBERT

M. Maurice Perreault, député du comté de Chambly, était de passage à Saint-Hubert, ces jours-ci, afin d'y rencontrer les paroissiens. L'assemblée a eu lieu chez M. Alfred Charron.

—Dans le personnel des Religieuses du Bon Pasteur il y a eu beaucoup de changements depuis le retour de la supérieure générale d'Angers. Notre supérieure actuelle est Mère M. du Rédempteur pour remplacer Mère M. de la Merci, partie pour cause de maladie.

TROIS-RIVIERES

M. Georges Lefrançois, qui, depuis 31 ans, exerce l'occupation d'imprimeur, vient de quitter l'atelier du "Trifluvien", où il était employé depuis 16 ans, et occupait la charge de prote depuis 11 ans, et est entré en société avec M. F. X. Vanasse, pour l'exploitation d'une nouvelle imprimerie.

—Un jeune homme, Jos Paris, qui était recherché par son père, demeurant à Woonsocket, vient d'être retrouvé par ce dernier.

Jos Paris travaillait à la construction de la ligne du chemin de Fer de la Vallée du Saint-Maurice, à quelques milles de distance de notre ville. S'étant rendu à l'endroit indiqué, le père reconnut son fils. Tous deux sont partis ensemble pour retourner à Woonsocket.

—Les offices de la commémoration des morts ont eu lieu avec une solennité imposante vendredi, dans toutes nos églises et chapelles, où une foule de fidèles sont allés prier pour le repos des âmes de leurs chers disparus.

ST CHARLES DE BELLECHASSE

Les demandes de bois se font déjà nombreuses, mais la plupart des commerçants sont dans l'impossibilité d'y faire face, car ils n'ont pas encore reçu celui qu'ils ont acheté dans la région de Montréal.

—Plusieurs vols de bois ont été commis, à la gare de l'Intercolonial, au détriment de M. J. B. Lacroix, marchand.

Quelques-uns des voleurs, qui sont connus, vont être poursuivis avec toutes les rigueurs de la loi.

—Le gouvernement provincial a accordé une somme de cent cinquante piastres, qui sera distribuée en prix aux exposants d'animaux enrégistrés, au Cercle agricole du comté. Le montant demandé était de quatre cents piastres.

—M. Thomas Roy a vendu sa maison à M. Alphonse Nadeau, pour la somme de $450.

—M. le curé Pagé souffre d'une attaque de rhumatisme sciatique, et nous faisons des voeux pour le prompt rétablissement de sa santé.

—M. André Brochu, un vieillard âgé de 79 ans, s'est démis une épaule en tombant sur le sol. M. le Dr Cloutier a réduit la fracture.

—M. Alfred Côté a acheté la propriété de M. le Dr Bolduc, de Saint-Michel, au prix de $6,500. La propriété comprend une terre de quarante arpents en longueur, par quatre en largeur.

—Les ingénieurs du Transcontinental sont à faire des travaux d'arpentage, entre Saint-Lazare et Saint-Damien : ils ont établi un camp provisoire dans le huitième rang de Saint-Lazare.

—La famille de M. Florian Labrie quitte Saint-Charles pour aller s'établir au Sault Montmorency.

—M. Arthur Marcoux a perdu un magnifique boeuf qui a été tué par une locomotive de l'Intercolonial. Une barrière laissée ouverte a été la cause de l'accident.

—Notre beurrerie fabrique encore autant de beurre que dans le courant de l'été, les vaches trouvant plus d'herbe maintenant que les pluies sont plus fréquentes.

L'été très sec, et le grand nombre de centrifuges que possèdent les cultivateurs, sont cause qu'il y a eu une diminution de 1,000 livres par mois, dans le rendement. En revanche, les prix payés se sont maintenus fermes, à 24 et 25 centins la livre.

ST TITE DE CHAMPLAIN

Mlles Augusta et Marie-Louise Lacoursière, de Saint-Théophile, étaient chez leur père, M. O. Lacoursière, le jour de la Toussaint.

—Mlle Hortense Cormier, de Sherbrooke, est l'hôtesse de son beau-frère, M. G. B. Lafleur, gérant de la Banque Nationale.

—La fête de la Toussaint a été célébrée avec une magnificence particulière. Le Rév. Père Prud'homme, O. M. I., du Cap de la Madeleine, a donné le sermon de circonstance.

—Nous aurons sous peu l'avantage d'éclairer nos maisons et les rues de notre joli village, à la lumière électrique.

L'entreprise est tentée par le Dr E. Lacoursière.

STE CECILE DE WHITTON

M. l'abbé N. G. Gaulin arrivera le 9 du courant de Woonsocket.

—L'épouse de M. Henri Boisclair vient de mettre au monde une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Liéna-Yvonne.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Laliberté.

—M. l'abbé J. E. Gosselin, qui est venu remplacer notre curé pendant son absence, part cette semaine pour Sherbrooke.

—M. et Mme J. Raoul Lord, de St Roch des Aulnaies, étaient en visite chez leurs parents, M. James Allen, maître de poste. Ce fut une agréable joie pour la famille, après une une absence de plus de sept mois.

—Mme Joseph Cameron et sa fille sont arrivées d'une longue promenade à Manchester, E. U., après avoir visité leurs parents.

—Nous avons une température idéale, quoique un peu froide.

—M. J. Poulin, de St Joseph, était pour affaires personnelles, ici, ces jours derniers.

—Nous apprenons avec un vif plaisir, que M. J. P. Fortin, instituteur à Ste Cécile, vient d'obtenir, par l'entremise de M. Curot, inspecteur d'écoles, une gratification de $27.50, du département de l'Instruction Publique, comme prime pour ses succès dans sa bonne méthode d'enseignement. Ce n'est pas la première fois que M. Fortin reçoit pareille gratification honorifique qui est bien de nature à l'encourager pour l'avenir. Nous félicitons sincèrement M. Fortin sur l'honneur si bien mérité à tous égards, qui vient de lui être conféré et nous lui souhaitons de nouveaux et multiples succès.

$1,000,000 DE PERTES

Hamilton, 7 — Le magasin de nouveautés de la compagnie C. D. Mathes a été détruit par les flammes ce matin. Le feu s'est ensuite communiqué au magasin Hovell et à l'édifice de la Banque Nationale, sur la rue High. Tout le pâté de maisons de commerce compris entre les rues High, Second et Third, est en cendres. Les pertes sont d'un million.

CHEZ LES RR. PP. DU ST SACREMENT

Ce matin a eu lieu chez les RR. PP. du St-Sacrement, un service solennel pour le repos de l'âme du R. P. Leblond, ancien supérieur de la maison. Sa Grandeur Mgr l'archevêque assistait et a présidé à l'absoute. Nombreux étaient les fidèles qui sont venus rendre un dernier hommage à celui qui a passé par la maison, comme dit l'Ecriture, "en faisant le bien".

LES COCHERS DE PLACE

L'assemblée régulière mensuelle de l'Association des cochers de place aura lieu ce soir, au Monument National. Plusieurs questions très importantes seront discutées.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 7. — Les diverses grandes scieries à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice travaillent activement pour débiter les billots qui sont descendus, grâce à la crue des eaux de ces dernières semaines ; mais on cra



TEMPERATURE

Vent du nord, doux aujourd'hui et demain.

Montréal, 7 novembre, 1906.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10, 12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum	40
Même date l'an dernier	38
Aujourd'hui minimum	31
Même date l'an dernier	30

Baromètre — 8 a.m., 30.08 ; 11 a.m., 30.05 ; 1 p.m., 30.03.

Monsieur J. P. C. SAUCIER est notre agent pour les villes Bridgeport, Conn., Bristol, Hartford, Meriden, New Britain, Wellingford et Waterbury.

Il est autorisé à faire la sollicitation des nouveaux abonnés et à percevoir les montants dus pour abonnement.

NOS MINISTRES

—L'honorable M. Gouin, premier ministre provincial, était aux bureaux du gouvernement, hier. Il est reparti pour Québec par le train de deux heures.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS

LA SESSION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES A LIEU CET APRES-MIDI — ON S'ATTEND A DU GRABURGE.

Les quatre ou cinq cents actionnaires de la Compagnie des tramways sont en session annuelle cet après-midi, dans une salle où une centaine de personnes seraient à l'étroit. C'est pourquoi un grand nombre de citoyens importants ont dû retourner à la porte ou rester dans le couloir.

L'hon. M. L. J. Forget préside ; il est entouré des directeurs de la compagnie. Le président présente son rapport en quelques mots et répond victorieusement à certaines questions, notamment à celle du parc Dominion ; il démontre que cette entreprise a été un succès pour la compagnie.

La question des "passes" a fait le sujet d'une courte discussion. Quelques-uns croient qu'on en distribue trop libéralement.

La question la plus importante a été celle posée par l'hon. M. Bélque. M. Bélque demande s'il n'est pas vrai que certains directeurs grassement payés ne sont pas intéressés dans certaines compagnies auxquelles la Montreal Street Ry Co. accorde divers contrats. Si la rumeur est fondée, dit-il, il est de l'intérêt des actionnaires et du public de le savoir.

Au moment où nous allons sous presse, M. Blackwell, l'un des directeurs, a la parole.

L'HON. M. BRODEUR

ARRIVE A MIDI A SOREL EN TOURNEE D'INSPECTION.

Spécial à "La Presse."

Sorel, 7 — Le stermer "Lady Grey" est entré dans notre port à midi. L'honorable M. Brodeur est à bord avec les membres de la "Shipping Federation", dont les noms suivent : MM. Hugh A. Allan, président ; Andrew Allan, M. J. R. Binnig, M. J. J. Brock, M. C. W. Bowering, M. D. W. Campbell, M. J. Cook, M. W. I. Gear, M. Thomas Tarting, Murray, Kennedy, R. W. Reford, James Thom, C. J. Smith, Thos Robb, etc.

COLONIE FRANCAISE

A la demande d'un grand nombre de nos compatriotes, une assemblée générale des membres de la colonie française est convoquée pour vendredi, 9 novembre, à 8 heures du soir, 35 rue Dubord, à l'occasion du départ prochain de M. A. Kleczkowski, consul général de France.

J. HELBRONNER,
Président de l'Union
Nationale Française.

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Monsieur John F. Jones, chef de la Compagnie Générale de Publicité John E. Jones et Cie, de Paris, à la suite de l'Exposition Universelle de Saint-Louis, où il avait fait fonction de membre du jury français pour la librairie, les journaux et publications diverses, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les nombreux amis de M. Jones au Canada seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle.

DEUX ACCIDENTS DE TRAMWAY

Hier après-midi, le tramway de la rue Notre-Dame portant le No 778 a frappé une voiture au coin de la rue Vinet et l'a renversée. Le charretier a été légèrement blessé et le tramway, qui allait à une bonne vitesse, a continué son chemin sans que le garde-moteur se donne la peine de prendre des renseignements. M. A. Courville, 208 rue Delisle, qui a été témoin de l'accident, dit que le tramway allait à une vitesse exagérée et il manifeste sa surprise de voir de quelle manière le conducteur et le motorman se sont sauvés.

A cinq heures, au coin de la rue McCord et de la rue Wellington, un tramway allant vers l'est renversa un M. Michael Martin, âgé de 60 ans, et lui infligea une blessure à l'oeil droit. Le constable Larivière, du poste No 7, fit conduire le blessé chez lui et fit rapport de l'accident. Comme dans le cas précédent, la voiture de la compagnie a continué sa route comme si de rien n'était.

MGR LEGAL DE RETOUR DE ROME

L'Evêque de Saint-Albert parle avec émotion du Pape Pie X.

LES AFFAIRES DE FRANCE

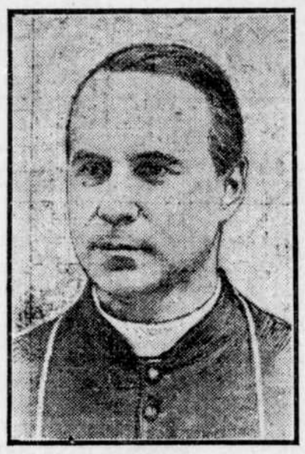
Sa Grandeur passera quelques jours à Montréal, avant de s'en retourner dans l'ouest.

CHEZ LES OBLATS

Ce matin, nous avons eu le plaisir de rencontrer S. G. Mgr Legal, évêque de St Albert, de retour de Rome. Sa Grandeur vient de New-York où Elle était arrivée par le vapeur "Carpathia", de la ligne Cunard. "Nous étions 2,700 passagers sur le bateau, nous dit Sa Grandeur, tous nous avions bien hâte d'arriver."

Mgr de Saint-Albert était allé à Rome pour le chapitre général de la Congrégation des Oblats de Marie. Sa Grandeur, malgré ses attaches au pays de France, n'est pas passée par l'ancienne-mère-patrie. Arrivé par l'Italie, par Naples, Mgr de St Albert est aussi reparti d'Italie directement pour New-York.

"Je ne puis rien dire des affaires de France, nous dit Sa Grandeur, je n'ai eu que les nouvelles que les journaux en ont données. Ce qui est certain, c'est que les gouvernants français sont bien



Sa Grandeur Mgr Legal.

en peine pour mettre leur loi à exécution. On ne sait vraiment pas ce qu'il va advenir dans notre malheureuse patrie."

"A Rome, reprit Sa Grandeur, j'ai eu le plaisir de voir N. S. Père le Pape, et comme tous ceux qui l'approchent, j'ai été charmé de sa bonté. Après le chapitre général de notre Congrégation, tous les capitulants ont été reçus en audience par Sa Sainteté, il y avait là neuf évêques Oblats. A cette audience, le pape n'a pas ménagé ses encouragements à notre Congrégation et nous a dit d'avoir confiance en l'avenir. "La Presse" a déjà parlé de notre nouveau général, je n'ai donc rien à ajouter, si ce n'est que je corrobore absolument les paroles que Mgr Langevin, mon métropolitain, vous a dites à ce sujet il y a quelques jours."

Sa Grandeur passera quelques jours à Montréal, Ottawa, et retournera dans son diocèse où l'attend un vaste champ d'action où Elle pourra, comme par le passé, exercer son dévouement et son zèle avec une infatigable ardeur.

FIN TRAGIQUE D'UN BUCHERON

Omer Saint-Pierre, âgé de 18 ans, fils d'Isidore Saint-Pierre, de Huberdeau, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, hier après avoir subi l'amputation d'une jambe.

Saint-Pierre travaillait dans l'un des chantiers les plus reculés de la région du Nominingue. La semaine dernière un arbre en s'abattant lui broyait la jambe en deux parties. Ses compagnons durent le transporter en voiture et à dos d'homme douze heures durant avant d'atteindre la gare la plus voisine du chemin de fer. Du Nominingue il fut ensuite transporté à Montréal où il subit, à l'hôpital Notre-Dame, l'amputation du membre gangrené.

Le pauvre jeune bûcheron n'a pu survivre à cette opération.

RUMEURS DE BOURSE

New-York, 7. — La rumeur court à la Bourse avec persistance ici, à l'effet que la Banque d'Angleterre doit augmenter ses taux d'escompte demain.

Il y a quelque temps ces taux montèrent de cinq à six pour cent.

AU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

C'est fête aujourd'hui au Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, où l'on célèbre la Saint-Charles, fête patronale du Séminaire. La fête a commencé ce matin par une grand'messe célébrée avec éclat dans la chapelle du Collège. Aussitôt après la messe les élèves ont eu grand congé. Cet après-midi il y a séance. Le Dr H. Hervieux, professeur de l'Université Laval, donnera une conférence. Il sera suivi d'un discours par M. Tassé, président de l'Académie. On jouera ensuite l'opérette bien connue: "Le malade imaginaire."

LA SOLUTION DE LA QUESTION DES GRANDS CHAPEAUX AU THEATRE

Il s'agit d'une canne munie d'une lentille de verre en haut et d'un viseur en bas. Quand on lève sa canne de façon à amener le viseur du bas à hauteur de l'oeil, par un système de miroirs angulaires disposés dans le tube, on aperçoit ce qui se passe derrière l'obstacle que le haut de la canne domine.

Voilà trouvée la machine de défense contre les grands chapeaux. Le spectateur regardera le spectacle dans sa canne levée.

Et ce sera le tour des dames à avoir la vue obstruée par la forêt des cannes; elles verront ce que c'est. Car tout le monde n'a pas l'heureux caractère de Henri Heine qui trouvait délicieux d'avoir vu le drame noir, la "Tour de Nesle", à travers un énorme chapeau rose placé devant lui.

A L'ASSAUT D'UNE MAISON

Le tramway 514, de la rue Frontenac, saute la voie hier après-midi

PRES DES ABATTOIRS

Malgré l'encombrement, personne n'est blessé et le tramway s'arrête sur un poteau.

EMOTION

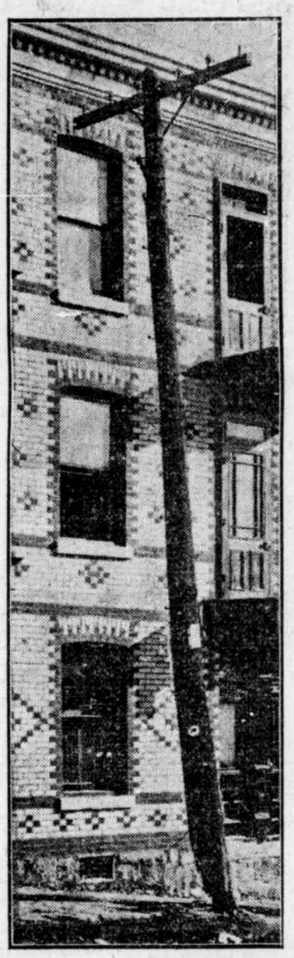
La foule considérable de gens qui se trouvaient hier après-midi dans le tramway 514 de la ligne Frontenac ont miraculeusement échappé à la mort. Ils doivent, à un vulgaire poteau de la "M. L. H. and P.", d'être sortis indemnes d'un accident comme il s'en produit rarement.

Le tramway 514 descendait la rue Frontenac, vers cinq heures et demie, hier après-midi.

Il était encombré, comme d'habitude, à cette heure. En arrivant à la maison portant le No 533, le tramway sauta la voie. Plusieurs voyageurs, voyant le danger, se précipitèrent en bas du tramway, mais leur chute fut un peu brusque et ils se relevèrent quelque peu contusionnés. Le tramway avait dévié vers la gauche, et après avoir labouré la rue sur un parcours de cinquante pieds à peu près, vint s'arrêter sur la chaîne du trottoir et sur un poteau de télégraphe. Ces deux obstacles empêchèrent la lourde voiture électrique d'entrer dans la maison 531. Le trottoir fut déchiqueté et le poteau presque coupé en deux, mais l'obstruction avait suffi pour arrêter la fugue du tramway déraillé.

Le choc fut violent; cependant, personne ne fut blessé à l'intérieur de la voiture. Après un travail de quelques minutes, le tramway fut replacé sur la voie et continua sa route.

Plusieurs personnes qui se trouvaient à bord du tramway, lors de l'accident, nous ont déclaré qu'elles pensèrent bien leur dernière heure venue quand le 514 sauta les rails. La marche du tramway fut ralentie et déviée



Photographie prise spécialement par l'artiste de "La Presse", montrant le poteau sur lequel le tramway 514 s'est arrêté.

par la présence d'une pierre dans la rue. Sans cela, le tramway entrait tout droit dans la maison 531. Le tramway a été avarié.

COURS PUBLIC DE DROIT USUEL

Le cours gratuit de droit commercial est donné au Monument National tous les mercredis soirs, à 8 heures, dans la salle des conférences No 11.

Ce soir, Mtre G. A. Marsan, avocat, après un résumé des cours précédents, traitera de l'objet, de l'interprétation et de l'effet des contrats; de l'annulation des contrats et paiements faits en fraude des créanciers. Il sera ensuite traité des autres sources des obligations; la loi générale des obligations et des contrats est la loi essentielle et fondamentale de la législation civile. Elle est la loi de tous, de tous les actes et de tous les instants. Les autres parties du droit, vivifiées et fécondées par elle, en dérivent ou y aboutissent ; les commentateurs l'ont justement appelée "la principale clef du droit."

Après ces études préliminaires, l'enseignement du droit commercial proprement dit sera rendu facile et intéressant pour tous.

SERVICE SOLENNEL

Un service solennel a été chanté, ce matin, à 8 heures, en l'église du Saint-Sacrement pour le repos de l'âme de feu le Rév. Père Leblond, ancien supérieur de la communauté des RR. PP. du Très Saint-Sacrement, rue Mont-Royal.

Le service a été chanté par le Rév. Père Jean.

Mgr Bruchési assistait à l'office funèbre. Sa Grandeur a donné l'absoute à la fin. Plusieurs représentants des communautés de Montréal assistaient. Le Rév. Père Leblond est mort le 28 octobre à Rome. Il avait demeuré 13 ans au Canada, et s'y était fait connaître et estimer.

LES CANADIENS-FRANCAIS ELUS

Résultat satisfaisant des élections d'hier dans le Massachussetts.

UN TRIOMPHE

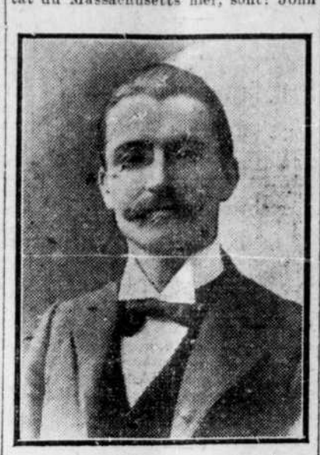
Cinq de nos compatriotes sont sortis vainqueurs de la lutte qui a été acharnée

DANS CET ETAT

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Lawrence, Mass., 7.

Les Canadiens-français élus dans l'Etat du Massachusetts hier, sont: John



M. C. E. Boivin, de Fall River, l'un des vainqueurs d'hier.

Lamoureux, de North Adams; J. A. Gauthier, de New Bedford; C. E. Boivin, de Fall River; W. H. Trudel, de Haverhill, et F. Gatineau, de Southbridge.



M. Félix Gatineau, de Southbridge, l'un des vainqueurs d'hier.



M. J. A. Gauthier, de New Bedford, l'un des vainqueurs d'hier.

Tous ces candidats heureux sont élus pour la législature.

ACCUSE DE VOL

Henri Gauthier, jeune homme de 20 ans, a été arrêté, hier soir, sous l'accusation d'avoir dérobé une malle à la gare Viger, il y a quelques jours. Gauthier, qui dit venir de Milwaukee, s'est présenté à la gare, il y a une huitaine, pour réclamer sa malle. Il présenta son check de baggage et reçut, par erreur, une malle qui ne lui appartenait pas. Hier, Gauthier revint à la charge et réclama sa valise, sans pour cela rapporter celle qui lui avait été donnée par erreur.

Les autorités de la gare prévinrent le bureau de la Sûreté et les détectives Demers et Cowan arrêtèrent Gauthier.

On a retrouvé la valise volée qui a été expédiée à Saint-Lin, mais on ne sait pas encore si c'est Gauthier qui l'a retirée de la consigne. Comme l'accusé proteste de son innocence, le procès est fixé à vendredi.

ACQUITTE

Fabien Lavoie, dont la "Presse" annonçait l'arrestation, le 17 octobre, a été acquitté à l'enquête tenue par le magistrat Lafontaine. Lavoie avait été accusé d'indécence.

UNE RESOLUTION DES MARCHANDS-DETAILLEURS

La succursale de Montréal s'oppose à l'adoption du contrat avec la " Montreal Light, Heat & Power Co." au sujet de l'éclairage.

La succursale de Montréal de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, incorporée, a adopté hier l'importante résolution suivante, au sujet des négociations de la ville avec la " Montreal Light, Heat & Power Co." :

" Attendu que l'éclairage au gaz ou à l'éleotricité est une des premières nécessités pour les citoyens de Montréal ;

" Attendu qu'il est de l'intérêt des citoyens que cette nécessité leur soit fournie au plus bas prix possible ;

" Attendu que toute somme d'argent perçue par la Ville de Montréal sur cette nécessité constitue une taxe indirecte sur une partie seulement des citoyens ;

" Attendu que cette taxe indirecte atteint principalement les marchands détailleurs appartenant aux différentes lignes du commerce, qui, pour accommoder le public, sont obligés de tenir leurs établissements ouverts tous les soirs ;

" Attendu que tout contrat exclusif pour cette nécessité aura pour effet d'empêcher les citoyens de bénéficier de toutes inventions, qui sont appelées à survenir et à réduire le prix de l'éclairage ;

" Attendu que les marchands détailleurs sont déjà ceux qui contribuent le plus fort montant des taxes d'affaires et autres ;

" Qu'il soit résolu que la Succursale de Montréal de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, incorporée, s'oppose à l'adoption de tout contrat entre la Ville de Montréal et la " Montreal Light, Heat & Power Company," tel que suggéré par la majorité de la Commission de l'Eclairage ; que les officiers exécutifs soient autorisés à faire les démarches nécessaires pour protéger les droits et les intérêts des citoyens et des marchands-détailleurs."

J. A. BEAUDRY, Secrétaire.

BIZARRERIE DE LA POSTE

Une carte postale qui met dix années à arriver à destination.



FAC-SIMILE DU RECTO DE LA CARTE POSTALE VAGABONDE.

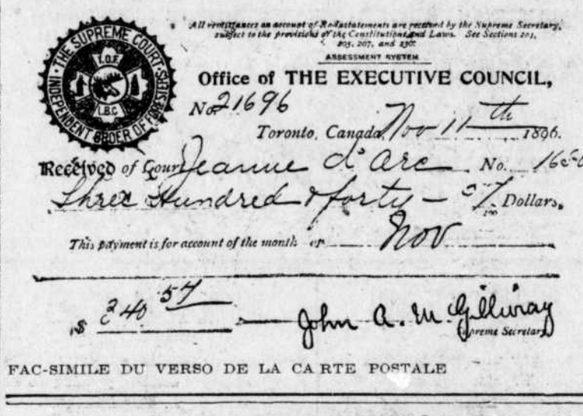
Le nouveau sous-directeur des postes, M. Gaboury, mettant ordre dans les vieilles paperasses de son prédécesseur a déterminé une bizarrerie qui mérite une mention spéciale.

Le 19 novembre 1896, M. Gillivray, secrétaire suprême de l'Ordre des Forestiers Indépendants, adressait une carte postale datée et écrite de Toronto à M. Henri Viau, de Montréal.

La carte n'est parvenue à son adresse que le 4 novembre 1906 et nous a été communiquée ce matin par M. Viau.

Voici une carte postale qui a donc pris dix longues années à se rendre à destination.

Quand Alexandre Dumas a dit que la carte postale était une espèce de paroese en commandite il n'avait donc pas tout à fait tort, l'aventure du petit cartonnet de M. Viau le démontre avec justesse.



FAC-SIMILE DU VERSO DE LA CARTE POSTALE

LA MISERE NOIRE

Bien des fois nous avons été témoins de cas de misère noire occasoinnés par des circonstances pénibles et dont la maladie ou la deveine étaient les causes indirectes, mais rarement nous avons rencontré un cas aussi triste que celui qui a été porté à notre connaissance ce matin.

Il s'agit, cette fois, d'un mari sans entrailles qui sous prétexte d'aller chercher du travail aux Etats-Unis, laissait il y a quelques semaines sa famille composée de la mère et de cinq enfants en bas âge, dans le plus complet dénûment.

Léo Bernard, tel est le nom de cet homme au coeur de roche qui a lâchement abandonné ceux qui dépendent de son travail pour vivre, pour aller mener lui,la vie à grandes guides dans les centres américains, se souciant fort peu des conséquences qui devaient résulter de son départ pour ceux qu'il désertait.

Après plusieurs jours de recherches, Mme Bernard apprit que son mari était rendu à Boston et réussit à se procurer son adresse. Dès ce moment, elle résolut d'aller le rejoindre et d'employer les quelques sous qu'elle possédait à son transport dans cette grande ville croyant par là pouvoir se soustraire, elle et ses pauvres enfants, aux horreurs de la faim ainsi qu'à l'humiliation d'être au soutien de la charité publique. N'écoutant que son dévouement et son courage pour la protection de ses enfants elle s'embarquait donc vers la fin de la semaine dernière pour Boston. Le voyage lui parut bien long, tant son anxiété était grande de rejoindre le compagnon de sa vie.

En arrivant à la grande gare du Nord, elle s'attendait naturellement à rencontrer son mari qui serait là, pour la recevoir à bras ouverts. mais Oh ! cruelle déception, ce dernier brillait par son absence et s'était même enfui de la ville, dès la nouvelle de l'arrivée de sa femme.

C'est en vain qu'elle le cherche pendant trois jours par les rues de Boston, traînant toujours à sa remorque ses cinq petits enfants à demi-vêtus et dont l'âge respectif est de 5 ans, 4 ans 3 ans et 1 an et demi et six semaines. Pendant ce laps de temps elle demanda asile dans les divers postes de police de la ville. Harassée de fatigues et écrasée sous le poids de la peine et du chagrin, Mme Bernard tomba soudainement bien malade, à tel point qu'on dut la transporter à l'hôpital de la rue Chardon, où elle demeura pendant plusieurs jours entourée de ses petits enfants et n'ayant pour la consoler que les caresses de ces malheureux petits délaissés.

La police parvint en fin de compte à trouver le gîte du mari déserteur et lui fit savoir que sa femme était à l'hôpital et qu'elle désirait instamment lui parler, mais au lieu de sa famille, Bernard laissa la ville, pour des lieux inconnus. Folle de désespoir la pauvre femme résolut de revenir à Montréal, où elle est réfugiée en ce moment chez une de ses cousines, domiciliée au No 303 rue Duquette, quartier Hochelaga.

La famille qui lui donne asile depuis quatre jours déjà est trop pauvre pour la soutenir bien longtemps et à moins que des personnes charitables ne viennent à son secours d'ici peu, cette malheureuse mère de famille se verra forcée de prendre le chemin pour partage et de mendier par les rues les quelques bouchées de pain destinées à sa subsistance et à celle de ses chers petits.

GAINS DES DEMOCRATES PAR ETAT

Illinois	4	Missouri	5
Indiana	2	Iowa	1
Nebraska	1	New-York	1
New-Jersey	1	Caroline N.	1
Ohio	2	Wisconsin	1
Maryland	1	Pennsylvanie	5
		Total	25

ENTREVUE AVEC UN EXPLORATEUR

M. T. Obalski nous parle de ses intéressants voyages dans l'ouest canadien

A VANCOUVER

Le développement qui s'est opéré dans cette ville d'avenir depuis quatre ans est merveilleux.

REGION D'ATLIN

M. T. Obalski, frère de M. Joseph Abalski, surintendant des mines de la province de Québec, est revenu ce matin d'un voyage d'exploration en Alaska et surtout dans le nord de la



M. T. Obalski, explorateur, chargé de missions d'études au Canada par le gouvernement français.

Colombie Britannique, principalement dans la région minière d'Atlin. M. Obalski est chargé de missions scientifiques et d'études commerciales et industrielles par les ministères de l'Instruction Publique et du Commerce, de France.

M. Obalski a voyagé déjà pendant plusieurs années dans les régions de l'Est et de l'Ouest du Canada. Il a toujours cherché à faire connaître et apprécier dans les vieux pays les régions si intéressantes du Dominion, persuadé qu'il est que ces régions sont la grande réserve de l'avenir pour les vieux pays.

Le Dominion présente de grandes affaires qui, connues et étudiées en France, appelleraient des capitaux sérieux. Les lois canadiennes protègent ceux qui ont des propriétés ici, chose qui ne se fait pas dans bien d'autres pays, nous dit l'explorateur.

La Chambre de Commerce a été mieux connue en France et il s'y produit un mouvement et de sympathie et d'affaires.

M. Obalski débarquait à Vancouver au moment de la catastrophe de San Francisco qui y a produit une grande émotion sincère, mais, en gens pratiques, la population de Vancouver a pu prévoir qu'il allait se faire un développement considérable en sa faveur. Ce mouvement s'est en effet produit.

M. Obalski a pu remarquer que depuis six mois, la ville s'est développée d'une manière incroyable. Une ville nouvelle, North Vancouver, a surgi pour ainsi dire de la forêt vierge.

En six mois, la propriété foncière a doublé,et il s'y fait un gros mouvement d'affaires. De tous côtés arrivent de nombreuses familles pour s'établir à Vancouver, ville magnifiquement située, sans hiver, où l'on jouit d'un printemps continuel, et qui, de plus, possède un port à eau profonde qui ne saurait être surpassé. La population de Vancouver qui était de 30,000 en 1902, est de 80,000, croit-on, à l'heure qu'il est.

M. Obalski croit que l'Océan Pacifique deviendra, en raison de l'évolution du Japon, et de l'évolution prochaine de la Chine, le grand centre du commerce du monde, et que les vieux pays auront à compter, et ce, dans un avenir prochain, avec le développement industriel et commercial des côtes du Pacifique.

A suivre sur la page 9

NAISSANCES

LEVEILLE — A Maisonneuve, le 5 du courant, au No 583 rue Orléans, l'épouse de M. Adélard Léveillé, une fille : Maria-Azilda-Jeannette.

Parrain et marraine, M. et Mme Treffié Léveillé, entrepreneur, grands-parents de l'enfant.

NOCKLE — A Montréal, le 6 novembre, au No 1650 rue Saint-André, l'épouse de M. John Nockle, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Cécile.

Parrain et marraine, M. Francis Roy, photographe à "La Presse," et Mlle Blanche Nockle, soeur de l'enfant.

DECES

AUMAIS — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 41 ans et 7 mois, Cyprien Aumais, boucher.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 29 rue Rolland, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Pointe-Claire, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAND — A Henryville, le 6 du courant, à l'âge de 61 ans, 9 mois, Anna Poutré, épouse de feu Médard Deland, et mère de M. D. Demers, marchand de Montréal.

Les funérailles auront lieu à Henryville, le 9 du courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOURDIF — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 3 ans, et 20 jours, Marguerite-Béatrice-Juliette, enfant bien-aimée de Médéric Sourdif, valisier.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 24 ruelle Saint-Pierre, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SICARD — En cette ville, le 6 du courant, à l'âge de 11 ans, 2 mois, Albert, enfant bien-aimé d'Hormisdas Sicard.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 212A rue Visitation, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.